PHILIPPE BRUNEAU

LE SANCTUAIRE ET LE CULTE DES DIVINITÉS ÉGYPTIENNES À ÉRÉTRIE

TUTA SUB AEGIDE PALLAS
EJB

LE SANCTUAIRE ET LE CULTE
DES DIVINITÉS ÉGYPTIENNES
À ÉRÉTRIE

ÉTUDES PRÉLIMINAIRES AUX RELIGIONS ORIENTALES DANS L'EMPIRE ROMAIN

PUBLIÉES PAR

M. J. VERMASEREN

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

PHILIPPE BRUNEAU

LE SANCTUAIRE ET LE CULTE DES DIVINITÉS ÉGYPTIENNES À ÉRÉTRIE

LEIDEN
E. J. BRILL
1975

PHILIPPE BRUNEAU

LE SANCTUAIRE ET LE CULTE DES DIVINITÉS ÉGYPTIENNES À ÉRÉTRIE

AVEC 36 PLANCHES ET 8 FIGURES

LEIDEN
E. J. BRILL
1975

ISBN 90 04 04185 0

Copyright 1975 by E. J. Brill, Leiden, Netherlands

All rights reserved. No part of this book may be reproduced or translated in any form, by print, photoprint, microfilm, microfiche or any other means without written permission from the publisher

PRINTED IN THE NETHERLANDS

TABLE DES MATIÈRES

Préface VII
Bibliographie et Abréviations IX

Introduction 1

PREMIÈRE PARTIE

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ET ÉPIGRAPHIQUES

I. Topographie et Architecture du Sanctuaire 7
II. Les Objets Mobiliers 58
III. Les Inscriptions 71
Appendices 94

SECONDE PARTIE

HISTOIRE DU SANCTUAIRE ET DU CULTE

IV. Les Dieux 99
V. Les Fidèles et le Clergé 104
VI. Le Sanctuaire 115
VII. Le Rituel 135

Conclusion 142

Planches I-XXXVI . . . . à la fin du livre

PRÉFACE

C'est vers 1967 que mon intérêt commença à se porter sur l'Iseion d'Érétrie, d'un point de vue d'ailleurs très particulier: à l'époque, je travaillais, entre autres, sur les techniques de pavement dans la Grèce hellénistique et je souhaitais examiner directement la mosaïque de l'Iseion, enterrée depuis 1915. La mission archéologique suisse d'Érétrie m'en donna les moyens en 1968 et je publiai mes observations dans *Antike Kunst* en 1969. Ce petit article attira l'attention de M. J. Vermaseren qui me demanda en 1970 d'écrire pour les *Études préliminaires* une monographie sur l'Iseion d'Érétrie.

Si flatteuse qu'elle fût, cette proposition me laissa d'abord hésitant: d'un côté, l'Iseion d'Érétrie étant le plus ancien des sanctuaires égyptiens actuellement connus en Grèce, où fort peu, en outre, ont été repérés, explorés et publiés, l'intérêt du travail ne me paraissait faire aucun doute; mais d'un autre côté, le fouilleur de l'Iseion, N. Pappadakis, ayant procuré dès 1915 une publication étendue du sanctuaire, je me demandais si je pouvais faire mieux que le répéter dans une langue plus répandue que le grec, substituer à ses détestables illustrations des photographies meilleures et plus nombreuses, corriger quelques détails et moderniser la bibliographie. C'est en vue de ces objectifs limités que j'acceptai pourtant la proposition de M. Vermaseren.

Il en alla, de fait, tout autrement: dès que, muni de la double autorisation de la Direction grecque des antiquités et de K. Schefold, Directeur de la Mission archéologique suisse d'Érétrie, j'eus commencé à décrire moi-même la ruine de l'Iseion et à confronter mes observations à celles de N. Pappadakis, je compris que toutes les positions du fouilleur ne devaient pas être acceptées sans discussion. Mais, sur bien des points, des sondages ou des nettoyages pouvaient seuls apporter une certitude, complète ou partielle. Une nouvelle fois, la mission archéologique suisse d'Érétrie m'offrit les moyens de procéder à plusieurs vérifications sur le terrain. Une courte campagne, qui dura du 4 au 13 septembre 1973, dépassa mes espérances: non seulement je pus lever la plupart des doutes que je conservais alors et établir plusieurs faits importants qui rendent caduques des opinions qu'avait accréditées N. Pappadakis, mais la découverte d'un portique en équerre, resté ignoré du premier fouilleur, a profondément bouleversé l'image qu'on se faisait jusqu'ici de l'Iseion.

C'est donc une description et, partant, une histoire renouvelées de l'Iseion d'Érétrie que je présente ici. Je n'ai pas hésité à donner une ampleur assez considérable à l'étude de l'architecture: il est rare en effet qu'on puisse faire aussi précisément l'histoire d'un sanctuaire égyptien du monde grec, et spécialement du monde hellénistique. J'ai repris aussi l'étude des objets mobiliers et des inscriptions, et ainsi, parmi les rares sanctuaires égyptiens mis au jour en Grèce, l'Iseion est pratiquement le seul qui soit l'objet d'une publication canonique. Il va donc sans dire que ce livre est une simple monographie: j'espère seulement apporter aux auteurs de synthèses une information érétrienne plus précise et plus exacte.

Comment exprimer ma reconnaissance envers les membres de la mission archéologique suisse d'Érétrie qui m'ont permis d'atteindre à ce résultat: K. Schefold, d'abord, son directeur, qui a toujours si généreusement facilité mon travail sur le site; Paul Auberson et Ingrid Metzger, qui, non seulement, résidant en permanence à Érétrie, m'ont épargné toutes les difficultés matérielles afférentes à la fouille et au travail de musée, mais m'ont aussi apporté leur assistance scientifique, l'un en levant le plan reproduit ici, l'autre en me faisant bénéficier de sa grande connaissance de la céramique d'Érétrie; H. Bloesch, dont une pénétrante observation m'a mis sur la voie de la découverte du portique; D. Knoepfler, excellent connaisseur de l'épigraphie érétrienne, qui m'a fait l'amitié de discuter avec moi de la plupart des inscriptions de l'Iseion et de relire une partie de mon manuscrit et dont bien des remarques pertinentes sont venues enrichir ou améliorer mon texte?

Je remercie encore très vivement B. Pétrakos, qui m'a autorisé à publier une liste inédite de navarques (p. 94); Olivier Picard, qui m'a permis de faire état de ses recherches, également inédites, sur le trésor monétaire du sanctuaire (p. 68); Jean Leclant, qui a accepté de relire l'ensemble de mon manuscrit.

Enfin, mon ami Pierre-Yves Balut m'a apporté, durant la fouille de 1973, une collaboration aussi attentive qu'avisée; plusieurs de ses observations m’ont valu de mieux comprendre l’histoire architecturale du sanctuaire: je lui en exprime mon affectueuse gratitude.

Bibliographie et abréviations

Il est sans intérêt d’énumérer tous les travaux mentionnés dans les pages qui suivent. J’indique seulement ici ceux que je cite le plus souvent et les abréviations par lesquelles je les désigne.

1. *Travaux concernant l’Iseion d’Érétrie*

N. Pappadakis = N. Pappadakis, ’Ανασκαφὴ ’Ισείου ἐν ’Ερετρίᾳ, *Arch. Deltion*, 1 (1915), pp. 115-190.
P. Roussel = P. Roussel, « Les sanctuaires égyptiens de Délos et d’Érétrie », *Revue égyptologique*, nouv. série, 1 (1919), pp. 81-92.
K. Schefold = P. Auberson et K. Schefold, *Führer durch Eretria* (Berne, 1972).

2. *Travaux généraux concernant les cultes égyptiens*

Fr. Dunand = Fr. Dunand, *Le culte d’Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* (EPRO, XXVI, 3 volumes. Leiden, 1973).
P. Roussel, *CE* = P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos du III*^{e} *au I*^{er} *siècle av. J.-C.* (Paris-Nancy, 1915-1916).
SIRIS = L. Vidman, *Sylloge inscriptionum religionis Isiacae et Sarapiacae* (Berlin, 1969).
L. Vidman, *Isis und Sarapis* = L. Vidman, *Isis und Sarapis bei den Griechen und Römern* (Berlin, 1970).

Conventions

— La description architecturale renvoie constamment au plan placé en dépliant à la fin du volume. Pour la commodité de l’exposé, j’ai désigné:

d’une lettre majuscule (de A à Z), les différents espaces ou salles (cette nomenclature est empruntée à K. Schefold);

d’une lettre minuscule italique (de *a* à *x*), les dispositifs notables;

d’un chiffre arabe italique (de *1* à *17*), les murs dont l’étude est particulièrement développée;

d’un chiffre romain (de I à VIII), les colonnes du portique E.

— Chacun des objets et inscriptions présentés aux chapitres II et III est affecté d’un numéro en caractères gras, arabe pour les premiers et romain pour les secondes, qui figure en tête de la notice et sert à le désigner dans le cours de l’exposé.

— Toutes les dates s’entendent « avant J.-C. », sauf indication contraire.

— Les références internes sont indiquées entre parenthèses dans le corps du texte et non pas rejetées en notes.

INTRODUCTION

Histoire de la recherche à l'Iseion

Voici soixante ans qu'est découvert le sanctuaire qu'on appelle par convention l'Iseion d'Érétrie [1]. C'est une pierre inscrite portant une dédicace des « Égyptiens à Isis » qui le signala à l'attention et en assura d'emblée l'identification; N. Pappadakis le dégagea en août et septembre 1914, sans avoir pu d'ailleurs achever la fouille du côté Nord et, par une rare diligence, en donna aussitôt, dans l'*Archaiologikon Deltion* de 1915 [2], une publication étendue, comprenant la description de la ruine, la présentation commentée des trouvailles mobilières, l'édition des inscriptions et quelques pages de synthèse.

La découverte de N. Pappadakis n'entraîna pas beaucoup de réactions; en 1919, P. Roussel compara, du point de vue de l'histoire religieuse, l'Iseion d'Érétrie et les sanctuaires égyptiens de Délos que lui-même avait publiés peu auparavant, sans corriger en rien l'article de N. Pappadakis [3]. Dans la suite, les spécialistes de la diffusion des cultes égyptiens en Grèce ont fait régulièrement état de l'Iseion d'Érétrie, mais sans réexaminer directement la ruine. En fait, l'intérêt se porta moins sur l'architecture du sanctuaire que sur les inscriptions. Celles-ci furent republiées au moins deux fois: en 1939, dans les *IG* XII Sup., par E. Ziebarth qui put revoir la plupart d'entre elles et corriger en quelques points les lectures de N. Pappadakis; en 1969, dans la *Sylloge inscriptionum religionis Isiacae et Sarapiacae* de L. Vidman qui reproduit purement et simplement l'édition de E. Ziebarth, mais apporte un commentaire renouvelé.

Dans les dernières années, la reprise des fouilles d'Érétrie par une mission suisse valut un regain d'intérêt à l'ensemble des monuments érétriens, en même temps que se développaient les recherches sur la diffusion des cultes égyptiens dans le monde gréco-romain. Pourtant la connaissance de l'Iseion ne se modifia guère: en 1970, il n'inspire à R. Salditt-Trappmann que sept lignes pessimistes où se trouve souligné l'abandon du site [4]. En 1972, *le Führer durch Eretria* de P. Auberson et K. Schefold lui accorde une notice de six pages dans lesquelles K. Schefold tente d'accommoder l'article de N. Pappadakis et sa propre thèse sur l'histoire générale d'Érétrie [5]. Enfin, en 1973, dans sa grosse étude sur *le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée,* Fr. Dunand, qui ne semble pas avoir visité Érétrie, se borne à résumer N. Pappadakis ou plutôt P. Roussel dont elle reproduit les erreurs [6].

---

[1] Sur le nom du sanctuaire, cf. p. 115.

[2] N. Pappadakis, *Arch. Deltion*, 1 (1915), pp. 115-190. Les circonstances de la fouille sont rappelées pp. 115-116; l'inachèvement de l'exploration, pp. 116 et 130.

[3] Cf. p. IX, bibliographie.

Seul le travail sur le terrain pouvait faire espérer quelques progrès. J'ai déjà indiqué dans la Préface en quelles circonstances je l'ai repris: un court examen que je fis de la mosaïque aux cygnes en 1968 fut suivi, en septembre 1973, d'une campagne de dix jours, généreusement financée par la mission suisse d'Érétrie, qui m'a permis de corriger sur plusieurs points importants les opinions de N. Pappadakis et de découvrir un portique dont il avait ignoré l'existence. Notre connaissance de l'Iseion s'en est trouvé très modifiée et c'est ce qui justifie en grande partie la publication du présent volume.

ORDONNANCE ET PRÉSENTATION DU VOLUME

Il se divise en deux parties d'esprit très différent. La première partie est une présentation détaillée et critique des informations archéologiques et épigraphiques disponibles; elle se divise en trois chapitres: topographie et architecture du sanctuaire, objets mobiliers (sculpture, céramique, monnaies), inscriptions. Ces données sont mises en œuvre dans la seconde partie dont les quatre chapitres correspondent aux différents aspects d'une monographie d'histoire religieuse: les dieux, les fidèles et le clergé, le sanctuaire et le rituel.

En opposant ainsi la présentation des documents et leur exploitation historique, j'ai voulu à la fois rester fidèle à l'un de mes principes les plus chers et faciliter l'utilisation de l'ouvrage: s'il est prêt à me croire et plus soucieux d'atteindre aux résultats que de vérifier comment ils sont assis, le lecteur pourra sans dommage se contenter de parcourir les chapitres descriptifs de la première partie pour ne lire que les chapitres synthétiques de la seconde, bien que ces derniers reposent entièrement sur les autres (de nombreuses références internes permettent d'ailleurs de retrouver aisément dans la première partie la justification de mes affirmations). La première partie, au contraire, s'adresse à tous ceux qui voudraient suivre pas à pas ma recherche et contrôler la valeur des résultats; encore ai-je veillé à faire imprimer en petits caractères certains développements secondaires: ils s'intègrent normalement au cours de l'exposé, mais j'ai fait en sorte que le lecteur pût les omettre sans inconvénient.

---

[4] R. Salditt-Trappmann, *Tempel der Ägyptischen Götter in Griechenland und an der Westküste Kleinasiens* (EPRO, XV. Leiden, 1970), p. 67.

[5] Cf. p. IX, bibliographie.

[6] Cf. p. IX, bibliographie. L'Iseion d'Érétrie est présenté dans le tome II, pp. 21-27 (le plan publié p. 22 aggrave les erreurs de celui de N. Pappadakis; c'est déjà P. Roussel, *op. cit.*, p. 84, qui plaçait le propylon au Sud-Est au lieu du Nord-Est).

PREMIÈRE PARTIE

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ET ÉPIGRAPHIQUES

CHAPITRE I

TOPOGRAPHIE ET ARCHITECTURE DU SANCTUAIRE

L'étude topographique et architecturale qui constitue ce premier chapitre repose sur la description que j'ai faite moi-même de la ruine dans son état actuel et sur les résultats des nettoyages et sondages que j'ai exécutés en 1973. J'ai généralement renvoyé à la description de N. Pappadakis par un simple « cf. N. Pappadakis » lorsqu'elle concordait avec la mienne; au contraire, je lui ai emprunté des citations textuelles soit dans les cas de désaccord, soit lorsque ses observations ne sont plus vérifiables aujourd'hui et que force est de le croire sur parole.

Je n'ai pas utilisé la nomenclature topographique de N. Pappadakis, mais celle, plus complète, du *Führer durch Eretria.* Même lorsque je cite N. Pappadakis, j'ai remplacé les lettres grecques dont il désigne les différentes parties du sanctuaire par les lettres latines dont use K. Schefold dans le *Führer.*

GÉNÉRALITÉS

Situation du sanctuaire

L'Iseion (pl. I, II et XXXVI) est situé dans la partie Sud-Est de l'Érétrie antique, non loin du rivage et si près de l'enceinte de la ville que l'angle Sud-Est du sanctuaire n'est distant d'elle que de 0.50 m. environ (fig. 1).

Les alentours immédiats du sanctuaire n'ont pas été fouillés. La ruine la plus proche est celle d'un Gymnase, situé à moins de 100 m. au Nord-Est [1].

Les données de la fouille de 1915

L'article de N. Pappadakis contient quelques informations concernant la fouille.

1. Les murs de l'Iseion, comme il arrive presque toujours à

---

[1] Sur ce Gymnase, cf. K. Schefold, pp. 145-148.

Érétrie, ne se trouvent que très peu au-dessous du sol moderne. N. Pappadakis décrit ainsi les terres qui les recouvraient: « sous le sol arable, on observait habituellement deux couches distinctes:

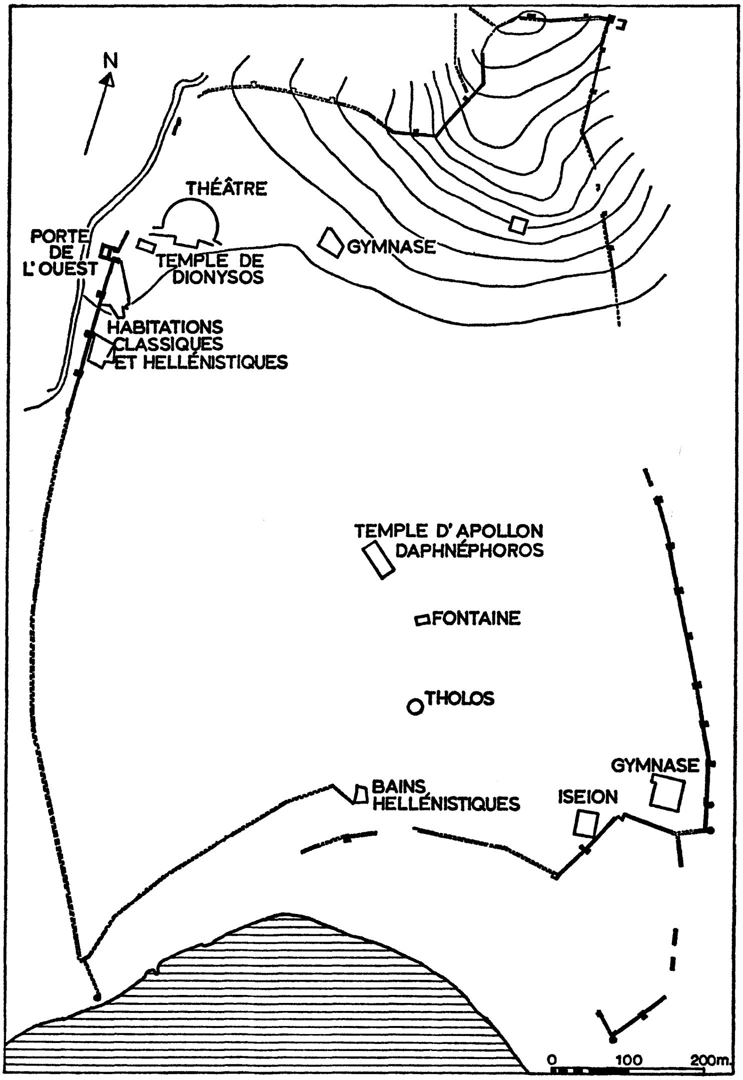
N
THÉÂTRE
PORTE DE L'OUEST
TEMPLE DE DIONYSOS
GYMNASE
HABITATIONS CLASSIQUES ET HELLÉNISTIQUES
TEMPLE D'APOLLON DAPHNÉPHOROS
FONTAINE
THOLOS
BAINS HELLÉNISTIQUES
ISEION
GYMNASE
0
100
200m.

Fig. 1. Situation de l'Iseion dans l'Érétrie antique.

a) une couche de terre granuleuse (χονδρόκοκκον) rougeâtre, assez compacte, provenant évidemment de briques crues décomposées, mêlée parfois sur toute son épaisseur (ou seulement dans sa partie inférieure) à de nombreux fragments de tuiles; b) sous les tuiles et sur les sols antiques une mince couche plus noire et plus grasse (κοπροειδέστερον), parsemée habituellement de traces de charbon »[2].

2. « Là où nous avons fait des sondages sous le sol, nous avons trouvé l'eau à moins d'un mètre, sous une couche sableuse »[3].

3. « Aucune trace d'étage ni de fenêtre n'a été reconnue »[4].

4. Avec une franchise très estimable, N. Pappadakis reconnaît des erreurs de fouille: « nous n'avons pas partout la certitude d'avoir trouvé et conservé les sols antiques »[5].

Les murs

Les murs de l'Iseion ne sont généralement pas conservés sur une hauteur supérieure à 20-50 cm. au-dessus du sol antique[6]. Pour la plupart ils sont formés de deux parements de petits moellons assemblés par un mortier de terre. Par exception, une assise de blocs de calcaire, irrégulièrement taillés, est conservée au mur Nord du temple (cf. p. 17).

Selon N. Pappadakis, l'élévation actuelle des murs correspond à l'état antique: « toute la partie haute des murs était construite en briques crues, décomposées aujourd'hui en masses de terre brune » (signalées plus haut); « la très grande rareté ou même l'absence d'autres pierres en dehors des murs en apporte une confirmation supplémentaire »[7].

Le plan de la ruine.

Les ruines dégagées par N. Pappadakis se divisent, comme lui-même l'a bien reconnu, en deux parties dont je traiterai maintenant successivement:

---

[2] N. Pappadakis, p. 117.
[3] N. Pappadakis, p. 119.
[4] N. Pappadakis, p. 131.
[5] N. Pappadakis, p. 119.
[6] Cf. N. Pappadakis, p. 118.
[7] N. Pappadakis, pp. 118-119. Cette position est à nouveau reprise p. 130.

— le sanctuaire proprement dit (pp. 11-47), c'est-à-dire les espaces A à E, X et Y du plan de la pl. XXXVI;

— les salles du Nord (pp. 47-57), au nombre d'une douzaine (F à M et O à U) et de dimensions variables, dont il importera de préciser le rapport avec le sanctuaire.

Dans les descriptions qui suivent, je me réfère constamment au plan levé en 1973 par P. Auberson et reproduit pl. XXXVI; mais comme j'ai plusieurs fois à faire état des plans publiés antérieurement, celui de N. Pappadakis (1915) et celui de P. Auberson - K. Schefold (1972), je les ai reproduits ici fig. 2 et 3.

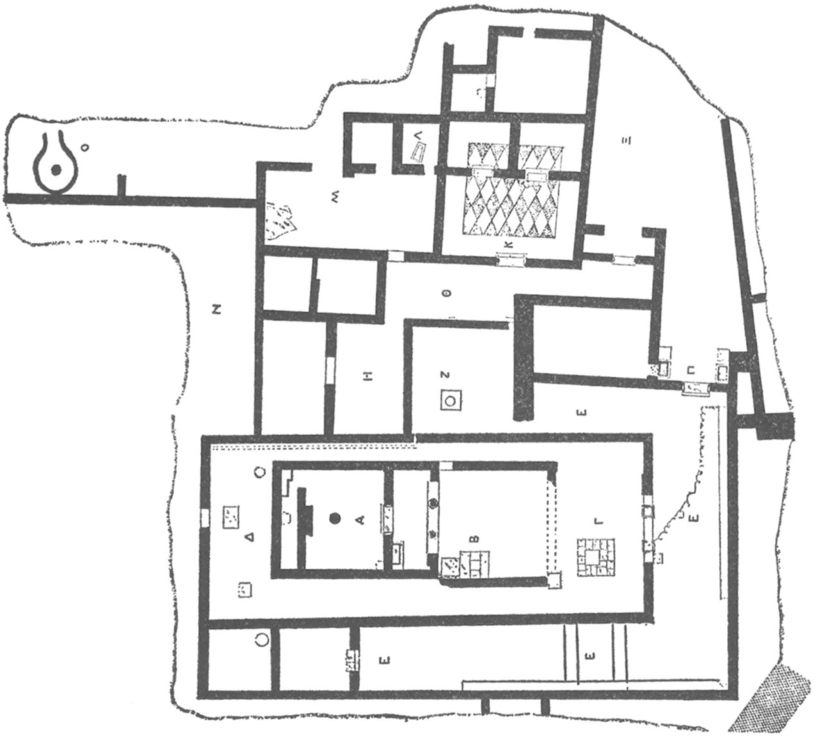

Fig. 2. Plan de l'Iseion d'après N. Pappadakis (*Arch. Delt.*, I [1915], p. 118, fig. 4). Échelle 1:400. Pour faciliter la comparaison, j'ai donné au plan de N. Pappadakis la même orientation qu'à ceux de la figure ci-contre et de la planche XXXVI (Nord en haut de la page).

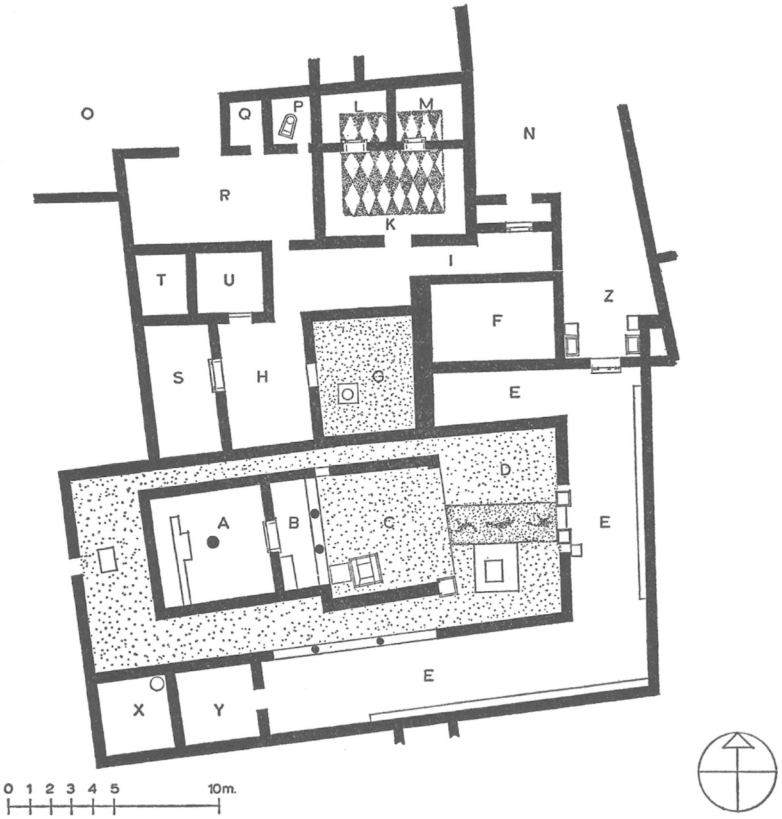

Fig. 3. Plan de l'Iseion d'après P. Auberson et K. Schefold (*Führer durch Eretria*, p. 140, fig. 30). Échelle 1:400.

I. LE SANCTUAIRE

Le sanctuaire proprement dit, dans son état le plus récent, se compose d'une grande aire quadrangulaire D qui s'ouvre vers l'Est et dont le tiers oriental du côté Nord, le côté Est et le côté Sud sont bordés d'une sorte de portique E, prolongé sur ce troisième côté par les salles Y et X. A l'intérieur de D, le temple A (cella)-B (pronaos) s'ouvre, vers l'Est, sur une cour C.

1. LE TEMPLE

Disposition architecturale

Le temple (pl. I à IV; XIX, 1) se compose d'un pronaos B et d'une cella A (8,40 × 6,30 m.). Il semble avoir été distyle *in antis*, mais rien ne subsiste de l'élévation.

Le *pronaos* n'est profond que de 2,30 m. L'ante Nord est formée par un bloc de calcaire (pl. III, 1) qui présente un trou de scellement au lit d'attente et, à l'avant, une encoche semi-circulaire (diam.: 38 cm.; prof.: 10 cm.). Près de là gît dans le pronaos un pilier de même calcaire (haut.: 140 cm.; lit de pose: 46 × 25 cm.; lit d'attente: 42 × 24 cm.) dont une face latérale semble ne pas être parée: il peut appartenir à l'ante Nord.

A la tête du mur Sud, il n'existe pas de bloc symétrique au bloc à encoche de l'ante Nord. La disposition était différente: on verra p. 20 que le mur Sud du temple se prolongeait originellement sur une longueur d'au moins 80 cm. au delà du stylobate et que ce tronçon a ensuite été arasé.

Entre les antes, quatre dalles de calcaire constituent un stylobate large de 60 cm. N. Pappadakis a trouvé sur ce stylobate « deux tambours de colonne endommagés, mais évidemment *in situ* »[8]; ces colonnes, en poros stuqué, portaient vingt-deux cannelures généralement endommagées [9].

Sur la dalle la plus proche de l'ante Sud repose un bloc de calcaire carré (côté: 55 cm.; haut.: 33 cm.) qui n'est pas *in situ*.

La cella mesure 5,25 × 5,10 m. dans œuvre. On y accède par une porte qui n'est pas exactement placée dans l'axe de l'édifice, mais est légèrement déportée vers le Sud. Le seuil est formé d'une grande plaque de marbre gris (1,71 × 0,61 m.) qui présente, sur chaque petit côté, des rainures destinées à la mise en place de garnitures d'huisserie; la feuillure, placée du côté de la cella, comporte deux trous de gonds (les crapaudines ne sont pas conservées) et un trou de verrouillage qui n'est pas placé au milieu du seuil, mais est plus proche du chambranle Sud que du chambranle Nord. A la face supérieure du seuil, trois trous distants entre eux de 50 et 60 cm. sont alignés à 17 cm. de la face antérieure (Est); selon K. Schefold, ils étaient destinés à recevoir une grille [10].

Du côté Sud, le mur de séparation du pronaos et de la cella présente un remploi curieux: la première pierre Sud-Est (pl. III, 2) est un fragment de calcaire portant un décor de losanges en relief (dimensions de la pierre: 27 × 20 cm.; axes des losanges: 20 × 10 cm.).

Le décor mural

Le temple est si ruiné que peu de chose est conservé de la décoration des murs; il paraît pourtant assuré qu'ils étaient revêtus de stucs colorés.

---

[8] N. Pappadakis, p. 115; ces tambours sont bien visibles sur sa figure 2 (ici pl. I, 1).

[9] N. Pappadakis, p. 120.

[10] K. Schefold, p. 141.

N. Pappadakis signale la découverte dans les décombres du pronaos de fragments de stucs rouges et jaunes; dans ceux de la cella, de fragments bariolés de rouge, jaune, vert, bleu et blanc « imitant peut-être l'aspect d'un marbre polychrome »; certains d'entre eux portaient des lignes en creux [11]. — En 1973, un nettoyage a fait apparaître que la partie conservée des murs du pronaos était revêtue d'un stuc blanc, et un sondage pratiqué dans l'angle Sud-Est de la cella a montré que les murs portaient un stuc rose, support habituel des revêtements blancs ou peints, jusqu'à une profondeur de 40 cm. sous le niveau du seuil.

De peintures figuratives comme en était décoré l'Iseion de Pompéi, il n'y a ici aucune trace, comme le souligne N. Pappadakis [12] et il est à peu près certain qu'il n'en a jamais existé à Érétrie; sur le rapport de N. Pappadakis on imagine aisément un décor architectural polychrome tel que les fouilles de Délos l'ont abondamment fait connaître [13].

Aménagement intérieur

Des dispositifs intérieurs, seule est aisément reconnaissable une base stuquée (*a*) qui devait porter les statues de culte. La présence d'une table cultuelle (*b*) dressée en avant de la base reste hypothétique. Les autres particularités observables ne se laissent pas sûrement interpréter.

La base stuquée a. — Le fond de la cella est partiellement occupé par une base *a* en forme de 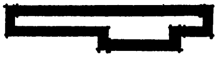 (long.: 4,25 m.; larg. min.: 0,50 m.; larg. max.: 1 m.); aujourd'hui arasée, elle atteignait une hauteur de 0,45 m. lorsque N. Pappadakis l'a découverte [14]. C'est un massif de fragments de tuiles et de terre, recouvert d'une couche de stuc rose épaisse d'environ 2 cm. A en juger par l'état du terrain et par le silence de son rapport, N. Pappadakis n'a pas reconnu que ce massif présente, à sa partie inférieure, un soubassement, également stuqué, dont la largeur et la hauteur sont de 10 cm. (pl. IV, 1).

---

[11] N. Pappadakis, pp. 125-126.

[12] N. Pappadakis, p. 126.

[13] Cf. M. Bulard, *Peintures murales et mosaïques de Délos, Monuments Piot,* 14 (Paris, 1908); U. Bezerra de Meneses, dans Ph. Bruneau et J. Ducat, *Guide de Délos* (Paris, 1965), pp. 55-60, et dans *EADélos,* XXVII, *L'Îlot de la Maison des comédiens* (Paris, 1970), pp. 151-193.

[14] Cf. N. Pappadakis, p. 120.

C'est sur la base *a* que N. Pappadakis trouva les seuls vases intacts de l'Iseion et la figurine fragmentaire **2** (pl. XXIII) ; derrière la base, sous son angle Sud, il découvrit le trésor de trois cent cinquante-deux monnaies **44** [15].

Étant donné sa place, il est évident, quoiqu'aucune trace ne vienne plus corroborer matériellement cette interprétation, que la base *a* portait la statue du culte, ou plutot les statues, puisque les inscriptions prouvent que plusieurs divinités étaient honorées dans le sanctuaire (pp. 99-103). Toutefois on ne saurait admettre avec K. Schefold [16] que la figurine **2** soit la statue de culte, bien qu'elle ait été trouvée sur la base: les dimensions de la base et celles de la statuette, dont la hauteur totale ne pouvait originellement excéder 90 cm., sont en effet exagérément disproportionnées.

Le « pied de la table cultuelle » b (?). — A 1 m. environ en avant de la base stuquée et exactement sur l'axe de la cella se dresse un bloc de marbre gris-blanc haut de 56 cm. et de section circulaire (diam.: 48 cm. ±) ; il est grossièrement piqueté; la face supérieure présente en son centre un trou de scellement (pl. IV, 2). N. Pappadakis propose d'y reconnaître le pied d'une table rituelle [17].

Il est en principe plausible qu'une table se dresse devant les statues de culte et il semble, en particulier, que c'était le cas au Sarapieion C de Délos [18]. Toutefois la restitution de N. Pappadakis se heurte à plusieurs difficultés: d'abord, le bloc en question ressemble plutôt à un tambour de colonne inachevé qu'aux pieds de tables dont tant d'exemplaires nous sont connus à l'époque hellénistique [19]. En second lieu, il n'est pas établi qu'il repose sur un niveau d'occupation antique.

---

[15] N. Pappadakis, p. 120.

[16] K. Schefold, p. 141.

[17] N. Pappadakis, p. 120.

[18] L'inventaire de 156/5 (*I. Délos*, 1416, *A*, I, 1-2) mentionne τράπεζαν immédiatement après les statues de Sarapis, Isis, etc. — Des tables sont souvent mentionnées dans les sanctuaires égyptiens, les unes servant à l'usage que nous évoquons ici, les autres aux banquets cultuels: cf. *SIRIS*, p. 55, commentaire au n° 120. Pour les banquets, ajouter au moins, Ph. Bruneau, addendum à Cl. Vatin, *BCH*, 92 (1968), pp. 223-225; pour Délos ajouter *I. Délos*, n^{os}2154 et 2788. Cf., en dernier lieu, Fr. Dunand, III, Index, s. v. Banquets et Klinè.

[19] Par exemple à Délos: W. Deonna, *EADélos*, XVIII, *Le mobilier délien* (Paris, 1938), pp. 48-56.

Un sondage pratiqué en 1973 a fait apparaître en effet que le bloc est simplement posé sur le sol actuel de la cella (fig. 4), au même niveau que la partie supérieure du soubassement de la base *a*, disons par convention au niveau I; on aurait plutôt attendu qu'il reposât sur le sol solidaire du pied du soubassement, ou niveau II, soit environ 10 cm. plus bas que le niveau I. Deux explications sont alors possibles:

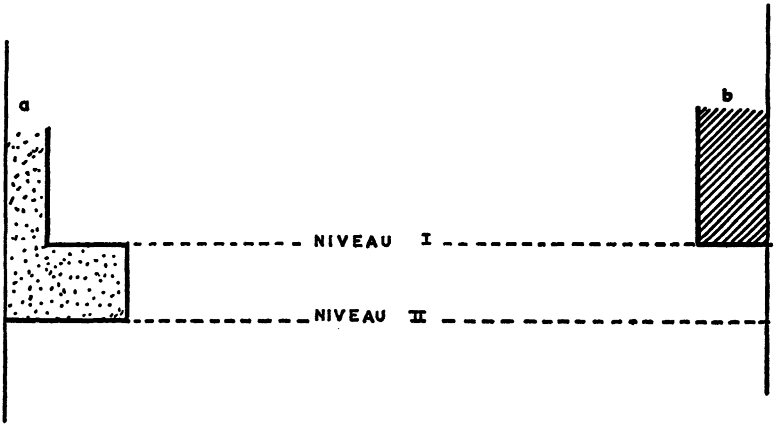

Fig. 4. Situation du « pied de table » *b* par rapport à la base stuquée *a*. Échelle 1 :10.

1° il existe dans la cella deux niveaux successifs d'occupation: le soubassement de la base *a*, de niveau avec le sol II, a été ensuite enterré par la mise en place d'un sol I auquel le tambour-pied de table n'est donc pas antérieur;

2° il n'a jamais existé que le sol II et le prétendu pied de table n'est qu'un bloc inachevé laissé là par hasard.

Entre ces deux possibilités il est difficile de trancher car chaque argument est équivoque: 1) le bloc n'a pas l'aspect d'un pied de table, mais sa position dans l'axe du temple et devant la base, si elle est bien originelle, est troublante; 2) le niveau I ne se présente pas comme un sol caractérisé, ni en surface, ni en coupe, ainsi que l'a montré un sondage pratiqué en 1973 au pied du « pied de table »; mais, d'une part, l'exhaussement progressif d'un sol est toujours plausible et, d'autre part, il est difficile de reconnaître un sol de terre resté à l'air libre depuis quelque soixante ans.

A cet égard, une phrase de N. Pappadakis laisse planer un doute: « le sol de la cella devait être revêtu de terre blanche (λευκαργίλλου), comme l'ont montré les traces, déjà jaunâtres, qu'on en a retrouvées au cours de la fouille »[20]. Or, en 1973, j'ai reconnu un revêtement correspondant à la description de N. Pappadakis au pied du soubassement de la base *a*, c'est-à-dire sur le sol II: le sol I avait-il un revêtement semblable ? ou les ouvriers de N. Pappadakis ont-ils en certains endroits entamé le sol II ? ou N. Pappadakis a-t-il bel et bien, malgré les apparences, atteint le sol II, auquel cas l'authenticité du niveau I serait encore plus douteuse ?

---

[20] N. Pappadakis, p. 126.

On retiendra donc, sans plus, la possibilité qu'une table ait existé en avant de la base *a*.

Autres bases. — Quatre autres bases ou dispositifs divers sont conservés dans le pronaos et la cella.

En voici la liste:

— Angle Sud-Ouest du pronaos: sur un grand bloc de calcaire coquillier *c* (120 × 60 cm.; haut.: 21 cm.), en place (pl. V, 1), N. Pappadakis a trouvé une base de marbre blanc mouluré (108 × 41 cm.; haut.: 21 cm.), aujourd' hui déplacée [21]. — Selon N. Pappadakis, cette base était « peut-être celle d'un sphinx comme sur une peinture isiaque » d'Herculanum; « elle avait peut-être son symétrique » dans l'angle Nord-Ouest du pronaos [22]. Cette disposition est certes possible, mais est entièrement hypothétique.

— Angle Sud-Est de la cella: un petit bloc de calcaire [23] carré (côté: 39 cm.; haut.: 31 cm.) dont toutes les faces visibles sont parées, n'est pas en place, comme l'a montré un sondage pratiqué en 1973. Ce doit être une petite base d'ex-voto.

— Derrière la base stuquée et adossé au mur Ouest de la cella, un massif de maçonnerie *d* (60 × 50 cm.) est formé de petits moellons dont n'est conservée qu'une assise [24]. Il doit s'agir du noyau d'une base.

— Dans l'angle Nord-Ouest de la cella, N. Pappadakis signale « un humble muret, évoquant un parterre de fleurs ou un socle pour arbrisseau, constitué de dalles dressées »[25]. Je n'en ai rien retrouvé.

Chronologie

Il ne me paraît pas possible de mettre sûrement en évidence des reconstructions ou réaménagements du temple.

1° L'existence de deux niveaux d'occupation n'est pas assurée et il pourrait, de toute manière, s'agir d'un exhaussement progressif du sol originel comme on le constate souvent dans l'Antiquité (p. 15).

2° Un sondage pratiqué en 1973 dans l'angle Sud-Est de la cella n'a pas apporté de résultats démonstratifs; je l'ai poussé à 80 cm. sous le sol actuel, celui que j'ai appelé p. 15 le sol I. Entre le niveau du sol I et celui du sol II, j'ai recueilli trois lampes fragmentaires de la seconde moitié du II^e siècle; très en dessous du niveau du sol II, des tessons du IV^e siècle [26]. On verra plus loin (pp. 115-134) que ces dates sont celles que l'épigraphie faisait de toute façon attendre.

---

[21] N. Pappadakis, p. 120. Cette disposition est bien visible sur sa figure 2 (ici pl. I, 1).

[22] N. Pappadakis, p. 120. La célèbre fresque d'Herculanum est reproduite par exemple dans V. Tran Tam Tinh, *Le culte d'Isis à Pompéi* (Paris, 1964), pl. XXIII, ou, du même auteur, *Le culte des divinités orientales à Herculanum* (EPRO, XVII. Leiden, 1971), pl. XXVII.

[23] Cf. N. Pappadakis, p. 121.

[24] Cf. N. Pappadakis, p. 121.

[25] N. Pappadakis, p. 121.

[26] Musée d'Érétrie: 1973, H/11, FK 3 et FK 4.

3° K. Schefold croit possible de distinguer, dans les murs de A, « les socles de la première période, qui sont plus bas et constitués de petites pierres, des socles faits de grands blocs de calcaire qui sont posés dessus » et correspondraient à une seconde phase [27]. Je n'ai pu me convaincre ni de la validité de cette observation, ni des conséquences chronologiques qui en découleraient.

2. La cour C

En avant du temple s'étend une aire à peu près carrée, C (pl. I et II), dont le sol est revêtu d'un pavement fait de petits galets blancs ou gris noyés à grands interstices dans du ciment rose. Limitée à l'Ouest par la façade du temple, elle était close sur les trois autres côtés par un mur aujourd'hui presque arasé et, semble-t-il, incomplètement conservé à l'Est; le mode de construction est remarquable: sur une assise inférieure faite de petits moellons sont disposés des fragments de tuiles plates et quelques pierres mêlées de terre [28]. Cet appareil donne à penser qu'il ne s'agit pas d'un mur porteur, mais de la simple clôture d'un espace hypèthre; le pavement de galets convient bien aussi à une cour à ciel ouvert.

A l'intérieur de cet enclos sont conservés une base portant dédicace des Égyptiens à Isis, *e*, et un socle carré en marbre blanc, *f*.

La dédicace des Égyptiens à Isis

A l'angle Sud-Ouest de C, tout près de la façade du temple, se dresse un bloc de marbre gris, *e*, irrégulièrement taillé (91 cm. ± × 80 cm. ±; haut.: 71 cm.) et grossièrement piqueté (pl. VIII). Au milieu de sa face Nord, celle qui était visible lorsqu'on entrait dans le temple, un bandeau poli, long de 43 cm. ± et haut de 9 cm., porte l'inscription Αἰγύπτιοι Ἴσιδι gravée en lettres de la fin du IVe ou du début du IIIe siècle (cf. p. 71, n° **I**).

Le socle de marbre

Immédiatement à l'Est de la base inscrite *e*, un socle de plan carré *f* (côté: 1,44 m.) est formé de quatre blocs de marbre blanc qui laissent au centre du monument un vide à peu près carré (pl. VI et VII). Ils reposent sur un degré de marbre que le pavement de C a masqué sur les deux faces visibles (Est et Nord) du monument (pl. V, 2 et VI, 2).

---

[27] K. Schefold, p. 140.

[28] Cf. N. Pappadakis, p. 121: « simples fragments de tuiles disposés au mortier sur une assise de pierres dépassant de peu le niveau du sol ».

Le degré de marbre, haut de 7 cm. et large également de 7 cm., est apparu lors d'un nettoyage effectué en 1973 au Sud du stylobate du pronaos, de la base inscrite *e* et de notre socle, et entre ces deux derniers.

Il supporte les quatre blocs du socle: la hauteur de ceux-ci est de 18 cm., mais le pavement en masque également la moitié inférieure. La largeur varie au lit d'attente entre 33 et 26 cm. Les blocs Est et Ouest ont la longueur totale du socle et comportent donc chacun deux des quatre angles du monument. Les blocs Nord et Sud se logent entre les deux blocs précédents, le bloc Nord entre deux amaigrissements irréguliers des blocs Est et Ouest, le bloc Sud entre le bloc Est et un amaigrissement du bloc Ouest. La queue des blocs est grossièrement taillée; celle du bloc Nord conserve un tenon de bardage.

Le lit d'attente, partiellement piqueté et partiellement travaillé à la gradine, présente quatre scellements en Z (long.: 17 cm. ±) servant à l'assemblage des quatre blocs (les crampons sont conservés au Sud) et, sur le côté Sud, deux trous de pince: celui de l'Ouest est à 20 cm. du bord Sud et à 10 cm. du bord Ouest; celui de l'Est est à 17 cm. du bord Sud et à 13 cm. du bord Est. — A chaque angle du lit d'attente, tout près du bord externe des blocs (0,8 cm. ± à l'angle Sud-Ouest, 1 cm. ± aux autres angles) est gravé un trait Nord-Sud de longueur variable (pl. VII, 1 et 2):

Angle Nord-Est: 14 cm.

Angle Sud-Est: 20 cm.; à 21 cm. de l'angle, le trait est décalé vers l'intérieur et rencontre un trait Est-Ouest.

Angle Nord-Ouest: 17 cm.

Angle Sud-Ouest: 14 cm.; un trait Est-Ouest, long de 10 cm. et situé à la même distance du bord externe du bloc, forme un angle droit avec le trait Nord-Sud.

Il est possible qu'un tracé orthogonal identique ait existé aux trois autres angles.

La face externe des blocs, finement parée à la gradine, présente un bandeau haut de 14 cm., actuellement masqué à l'Est et au Nord par le pavement, et une moulure large de 7,5 à 8 cm. La moulure du bloc Sud a été grossièrement entaillée à 43 cm. de l'angle Sud-Est, sur une longueur de 14 cm. et une largeur de 5 cm.

Les quatre blocs forment, au centre du monument, une espèce de fosse à peu près carrée (côté: 67 à 65 cm.). Ils reposent en surplomb sur deux assises de moellons; au Nord est ménagée une ouverture circulaire (diam.: environ 12 cm.). A l'intérieur de la « fosse », N. Pappadakis a trouvé des morceaux de charbon et des fragments architectoniques, en particulier le plus gros des fragments reproduits sur sa fig. 5 (ici pl. XXIV, 1 et 2 et p. 62, n° **7**) où sont sculptées une guirlande et des fleurs [29].

---

[29] N. Pappadakis, p. 122.

La nature du monument qui s'élevait sur ce socle reste incertaine. N. Pappadakis hésitait d'emblée entre « bothros ou autel »[30], quitte à pencher ensuite pour la seconde solution et à attribuer les fragments architectoniques trouvés dans la fosse « à l'autel construit au-dessus »[31].

La restitution architecturale du monument n'est pas assez complète pour entraîner la décision: le traitement du lit d'attente permet seulement d'affirmer que le socle portait des orthostates formant une sorte de margelle à quatre côtés; mais comme il ne semble pas qu'il en soit rien conservé (cf. p. 92, commentaire à l'inscription **XIV**), on ignore tout du couronnement du monument. Le contenu archéologique de la fosse, charbons et fragments architectoniques, ne constitue pas non plus un argument, n'importe quoi pouvant finalement se loger dans un orifice de ce genre. Restent deux indices peu favorables à l'hypothèse de l'autel: d'abord, l'aspect des assises de moellons supportant le socle: elles semblent être disposées pour délimiter une fosse (qui n'a pas, semble-t-il, été entièrement vidée) et comportent une ouverture circulaire d'écoulement; ensuite, l'existence en D du dispositif *k*: je proposerai p. 124 l'hypothèse que sa fonction était identique à celle de *f*; or son aspect convient moins à une fondation d'autel qu'à la margelle d'une fosse. Si fosses il y a, il me semble que *f* et *k* étaient des dispositifs de puisage d'eau, comme le culte égyptien le requérait et bien qu'en général la fosse soit en ce cas circulaire, plutôt que des bothros sacrificiels.

C. Yavis[32] range le monument *f* dans la catégorie des « sacrificial pits » définis comme « all depressions in the earth used for sacrifices ». Cette interprétation est très suspecte: non seulement une fosse sacrificielle chthonienne n'est pas attendue dans un sanctuaire égyptien, mais, dans « ce type évidemment chthonien », comme il le précise d'emblée, C. Yavis classe des monuments d'aspect varié et dont certains appartiennent à des divinités non chthoniennes.

---

[30] N. Pappadakis, pp. 115 et 121.

[31] N. Pappadakis, p. 122.

[32] C. Yavis, *Greek altars* (Saint-Louis, 1949), pp. 215-217. La documentation a été hâtivement rassemblée: p. 217, l'auteur paraît tenir pour deux sanctuaires différents l'Antre d'Apollon de Délos (son n° 3) et le sanctuaire d'Héraclès ou Dionysos sur le Cynthe (son n° 6) qui, en réalité, ne font qu'un.

Les murs

Les trois murs de tuiles mêlées de terre qui forment la clôture de la cour C sont épais de 60 à 80 cm.; ils ne sont conservés aujourd'hui que sur une hauteur de 30 cm. Le mur Nord (*3*) n'est pas contigu au temple, ce qui ménage un accès étroit à l'angle Nord-Ouest de la cour. Le mur Sud (*1*) présente l'intéressante particularité de n'être pas aligné sur le mur Sud du temple; cette disposition paraît résulter de l'emplacement du socle de marbre *f* qu'on voulait inclure à l'intérieur de C et contre lequel aurait buté un mur aligné sur celui du temple. Le mur Est (*4*), enfin, comprenait sûrement un passage vers D, mais la conservation en est lacunaire et la restitution incertaine.

Le mur Sud, *1*, orienté parallèlement au mur Sud du temple, ne s'aligne pas sur lui, mais est déporté plus au Sud. Un nettoyage pratiqué en 1973 derrière la base inscrite *e* et le socle de marbre *f* a permis de préciser l'aspect de ce secteur (pl. V, 2). Entre la face Sud de la base *e* et l'extrêmité Ouest du mur *1* on a reconnu un mur arasé, *2*, construit dans l'alignement du mur Sud du temple: en fait, la disposition des moellons montre que c'est bel et bien le mur Sud du temple qui se prolongeait vers l'Est sur une longueur de 80 cm. au-delà du stylobate (la face externe du stylobate tombe au milieu d'un long moellon); il passait derrière la base *e* et venait buter contre le socle *f*. C'est le long de la face externe de ce mur arasé *2* qu'a été construit le mur *1*.

S'il a été légèrement déporté vers le Sud, ce n'est naturellement pas pour respecter le mur *2* qui aurait pu, au contraire, être réutilisé, mais, comme on l'a depuis longtemps compris [33], en raison de l'emplacement de la fondation *f*; du moment que le mur Sud du temple venait buter contre elle, il fallait, pour l'inclure dans la cour C, faire passer plus au Sud le mur de clôture *1*.

L'extrêmité orientale de ce mur *1* est occupée par une base de marbre gris-blanc *g* (83 × 77 cm.; haut.: 25 cm.) moulurée sur les trois faces visibles (pl. IX, 1). Elle est plus large que le mur et elle est désaxée par rapport à lui: ces caractères invitent à penser qu'il ne s'agit pas de la base d'une ante ou d'une parastade supposant un bloc symétrique; il servait plutôt de support à un ex-voto [34] ou de renforcement angulaire au mur de terre. Il est notable à cet égard que sept autres bases de marbre analogues existaient dans le sanctuaire: les bases *m* et *n* (pp. 32-33) et *s* et *t* (pp. 46-47) et trois autres errantes dont l'emplacement originel n'est pas connu; or, sauf *n*, elles ne présentent pas de scellements à la face supérieure: il est donc improbable qu'elles aient rempli une fonction architectonique.

Le mur Nord de C, *3*, à la différence du mur Sud, s'aligne sur le mur Nord du temple, mais il ne lui est pas contigu; je ne crois pas qu'il faille douter, comme N. Pappadakis [35], que cette interruption de 75 cm. soit un étroit passage. — La fouille de 1973 a montré que l'extrémité Ouest du mur *3* repose partiellement sur une grande plaque de marbre blanc *h* (pl. IX, 2) qui déborde largement vers D''''; elle est longue de 119 cm. (Est-Ouest) et large de 88 cm. (Nord-Sud); à 6 cm. du bord des petits côtés est gravée une ligne d'où partent les canaux de coulée de deux scellements encore pourvus de leur plomb; ils sont placés sur l'axe longitudinal de la plaque et à 20 cm. des petits côtés. La position de la plaque prouve soit qu'elle appartient à un état antérieur du sanctuaire, soit qu'elle a été remployée comme support du mur de C. — Cette seconde hypothèse, que n'est pas contradictoire de la première, est assez vraisemblable puisqu'un dispositif semblable existe à l'angle Nord-Est: là, le mur repose sur une petite dalle de poros (pl. XI, 1).

---

[33] N. Pappadakis, p. 121; K. Schefold, p. 141.

[34] K. Schefold, pp. 141-142.

[35] N. Pappadakis, p. 121.

Le mur Est, 4, est nettement conservé sur une longueur de 1,85 m. à partir de l'angle Nord-Est externe de C, mais au-delà il est difficile de restituer en toute certitude l'état originel de la clôture Est de la cour. Les données disponibles sont les suivantes:

a) Le bloc de marbre mouluré *g* occupant l'extrêmité orientale du mur *1* ne paraît pas être la base d'une ante (ci-dessus) et, par conséquent, il n'y a pas à restituer un bloc symétrique à l'extrêmité du mur *4*.

b) Entre ce bloc *g* et le point où s'interrompt le mur *4*, se trouve une zone de dalles de poros, *i*, qui, sauf au Sud, sont alignées comme deux parements de mur (pl. X). Un sondage exécuté en 1973 dans le mur *4* a montré que de telles dalles ne sont pas observables sous ce mur; autrement dit, les dalles n'existent que là où le mur fait défaut.

c) Le pavement de la cour C est à un niveau plus élevé que les dalles de poros *i*.

d) Il en va partiellement de même, en D, du pavement de galets situé au Nord de la mosaïque des cygnes *j* (pp. 25-28); celle-ci repose en partie sur les dalles de poros et empiète sur un prolongement hypothétique du tronçon conservé du mur *4*; seule la partie du pavement de galets située au Sud de la mosaïque des cygnes est de niveau avec les dalles: cette situation aberrante peut résulter d'un affaissement comme on en constate souvent dans les pavements antiques.

La position de la mosaïque des cygnes (observation d) implique l'existence d'un passage entre C et D: si le mur *4* avait été continu, il aurait reposé partiellement sur la bordure de la mosaïque aux cygnes. Cette disposition ne serait possible que si le mur était postérieur à la mosaïque; or on verra p. 23 que le rapport chronologique est inverse.

Resterait à déterminer la largeur du passage, mais je ne crois pas qu'on puisse apporter une réponse irrécusable à cette question. La dénivellation entre les pavements de C et D et les dalles de poros (observations c et d) montre que ces dernières n'étaient pas visibles. Force est donc d'admettre que quelque chose les recouvrait qui a été détruit. Cette hypothèse n'a rien que de très plausible: N. Pappadakis admettait que le mur a « peut-être été détruit au cours même de la fouille, étant donné qu'il était dépourvu d'un toichobate de pierre »[36]. En fait, cette destruction accidentelle n'est pas nécessairement celle d'un mur. On peut restituer au-dessus des dalles soit un tronçon de mur Sud symétrique du tronçon Nord conservé, soit une bande de pavement formant raccord entre C et D. On aboutit ainsi aux deux restitutions présentées fig. 5.

---

[36] N. Pappadakis, p. 121.

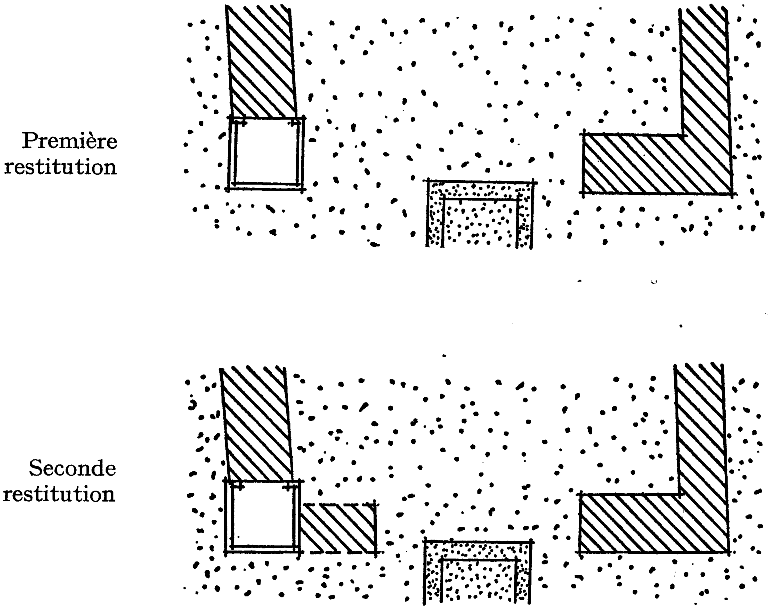

Fig. 5. Restitutions possibles du côté Est de la cour C. Échelle 1:100.

Entre elles deux, les indices restant ne permettent pas de choisir. Le premier serait la base de marbre *g* placée à la tête du mur Sud (observation a): s'il s'agissait d'une ante, et qu'il faille imaginer une base symétrique à l'extrémité du mur Est, on devrait opter pour la première restitution; mais comme tel n'est pas le cas, la base s'accommode aussi bien des deux restitutions. Le second indice est fourni par les dalles de poros *i*: l'utilisation de dalles comme supports de la clôture de C ayant été reconnue ailleurs, aux deux extrêmités du mur Nord, on pourrait arguer, en faveur de la seconde restitution, qu'ici aussi les dalles de poros ont servi de socle à un tronçon de mur disparu; inversement, cependant, comme les dalles de poros n'existent que là où fait défaut le mur (observation b), cette coïncidence peut paraître favorable à la première restitution. Mais finalement elle peut aussi être fortuite: il est assez probable que les dalles de poros appartiennent à un état antérieur à l'installation de la cour C: la discordance est en tout cas frappante entre la régularité de leur taille et de leur arrangement et le mode de construction des murs de C. Dans ce cas, les dalles de poros ont pu se trouver sous-jacentes soit à un pavement qui les recouvrait, soit à un tronçon de mur auquel elles servaient de fondation. Si je suis personnellement enclin à préférer la seconde restitution, c'est qu'elle propose un dispositif symétrique et axial où deux tronçons de mur déterminent un accès marqué par la mosaïque des cygnes *j*: il est plus conforme aux habitudes de l'architecture grecque, mais je ne puis le présenter que comme probable à mes yeux.

Chronologie relative

Plusieurs observations contribuent à l'établissement d'une chronologie relative de la cour C:

1. Le pavement masque, sur une hauteur d'environ 15 cm., la base du socle de marbre *f* (p. 18 et pl. VI, 2): il lui est donc postérieur.

2. Il est également postérieur à la base inscrite *e* puisqu'il en « lèche » le pied; j'entends que le ciment du pavement, au lieu de rester horizontal au contact du pied de la base, se redresse légèrement en s'appliquant sur elle (pl. VI, 2).

3. Le pavement « lèche » également le pied des trois murs de clôture de C, *1*, *3* et *4* (pl. XI, 2); du côté extérieur, il en va de même des pavements de D (pl. XI, 3). Ces observations infirment l'opinion de N. Pappadakis selon lequel les murs de la cour « coupent le pavement évidemment unitaire de C et de D qui formaient jusque là une seule et même cour »[37].

4. Selon N. Pappadakis, le pavement « recouvrait même le stylobate du pronaos »[38]; la chose n'est plus constatable aujourd'hui, mais cette observation, si elle est exacte, prouve que le temple est antérieur au pavement.

De ces données il se dégage la séquence suivante qui est irrécusable, parce que l'ordre inverse n'est matériellement pas possible:

temple base *e* socle *f* murs *1*, *3* et *4*
pavements de C et D

A cela s'ajoutent les vraisemblances suivantes, parmi lesquelles les deux premières doivent être comptées comme des quasi-certitudes:

1. Les trois murs de la cour doivent être contemporains: d'une part, l'appareil est le même sur les trois côtés; d'autre part, il diffère considérablement de tous les autres appareils observables dans le sanctuaire.

2. Le décrochement du mur Sud, *1*, qui ne paraît pas avoir

---

[37] N. Pappadakis, p. 121; cette opinion est exprimée à nouveau p. 124.

[38] N. Pappadakis, p. 126.

d'autre raison que de respecter le socle de marbre *f*, et l'arasement du mur *2* invitent à considérer ce socle comme antérieur au mur *1*.

3. Le temple doit être antérieur à la clôture de C, en tout cas au mur *1*: s'il s'était agi d'un programme unitaire, il est probable qu'on eût construit alignés les murs Sud du temple et de la cour et l'on n'aurait pas eu à araser le mur *2* pour le remplacer par le mur *1*.

4. Rien n'indique si la base inscrite *e* est ou non antérieure au temple, mais elle a toute chance d'être antérieure au socle *f*: non seulement l'écriture oblige à une datation ancienne, mais il était, semble-t-il, plus naturel de construire le socle en avant de l'alignement temple-base inscrite que d'aller coincer le gros bloc irrégulier qui porte l'inscription dans un étroit espace qui se serait trouvé fortuitement inoccupé.

D'où la chronologie relative:

temple-base inscrite *e*
socle *f*
murs de clôture *1*, *3* et *4*
pavement de C et D.

Il s'en faut pourtant que les laps de temps séparant la mise en place de ces éléments soient d'égale longueur: l'intervalle est sûrement considérable entre la construction du socle *f*, d'une part, et, d'autre part, celles des murs de clôture, dont l'un doit le contourner, et du pavement qui recouvre entièrement un degré et partiellement une assise de marbre travaillés avec soin. Il en est tout autrement entre la mise en place de la clôture et celle du pavement: le ciment de ce dernier irait « lécher » le pied des murs aussi bien le jour même de la construction de ceux-ci qu'un long temps après. La séquence de quatre lignes présentée plus haut n'implique donc pas nécessairement quatre états du sanctuaire; mais on ne peut pas poser moins de deux états:

1^er^ état: temple, base *e*, socle *f*.
2^e^ état: murs de clôture, pavement.

3. L'ESPACE D

Autour du temple A-B et de la cour C s'étend un espace D, long de 23,30 m. (Est-Ouest) et large de 9,30 m. (Nord-Sud). Dans son état actuel il est enclos de murs arasés que N. Pappadakis, bien à tort comme on le verra p. 31, appelait le « premier péribole »[39]. Pour la commodité de la description on peut distinguer:

une sorte de cour D′ à l'Est de C;
deux passages D′′ et D′′′′, respectivement au Sud et au Nord;
un espace D′′′ à l'Ouest.

Le sol de D′, de D′′ et de la moitié orientale de D′′′′ est revêtu d'un pavement analogue à celui de la cour C.

La cour D′; *la mosaïque des cygnes* (*j*)

La cour D′ communique avec E par un passage qui sera amplement décrit pp. 32-33.

En arrière de ce passage, mais légèrement désaxé par rapport à lui, du moins dans son état final (cf. p. 33), s'étend un tapis de mosaïque en *opus tessellatum j*[40] qui interrompt, sur une longueur de 5,20 m. et une largeur de 1,38 m., le pavement de galets. Il comporte trois panneaux: dans celui du milieu est inscrite une dédicace de onze lignes (p. 77, n⁰ **VI**); les deux autres sont décorés chacun d'un cygne tendant le cou vers le panneau central (pl. XII et XIII;. fig. 6).

Les trois panneaux sont encadrés par une bordure composée de trois bandes: une bande rouge (larg.: 7 cm.), une bande de postes noires et blanches (larg.: 18 cm.), une seconde bande rouge (larg.: 7 cm.). De largeur presque constante (73 à 75 cm.), ils sont de longueur inégale (140 cm. pour le panneau central; 153 et 155 cm. pour les deux autres).

La dédicace du panneau central (fig. 6, B) est en lettres blanches (haut. moyenne: 8 cm.) sur fond noir; elle est lisible depuis l'entrée.

Les deux autres panneaux, au contraire, sont lisibles depuis le côté Nord de la cour D′ (fig. 6, A et C). Chacun d'eux est décoré d'un cygne, également figuré sur fond noir (long. de l'oiseau du panneau A: 113 cm.). Le plumage est blanc; des tesselles roses, orangées et violacées sont utilisées pour les becs, l'œil et les pattes. Le cygne du panneau Ouest est très dégradé.

Les tesselles noires mesurent de 1 à 2 cm.; les tesselles blanches, de 1 à 1,5 cm.; les tesselles rouges des bandes d'encadrement, de 1,5 à 2 cm.; les tesselles de couleur utilisées pour la tête et les pattes, de 0,5 à 1 cm.

Le sujet des panneaux figurés n'est pas contestable: ce sont deux palmipèdes, et presque sûrement deux cygnes qui décorent les

---

[39] N. Pappadakis, p. 122.

[40] Republiée par Ph. Bruneau, *Antike Kunst*, 12 (1969), pp. 80-82.

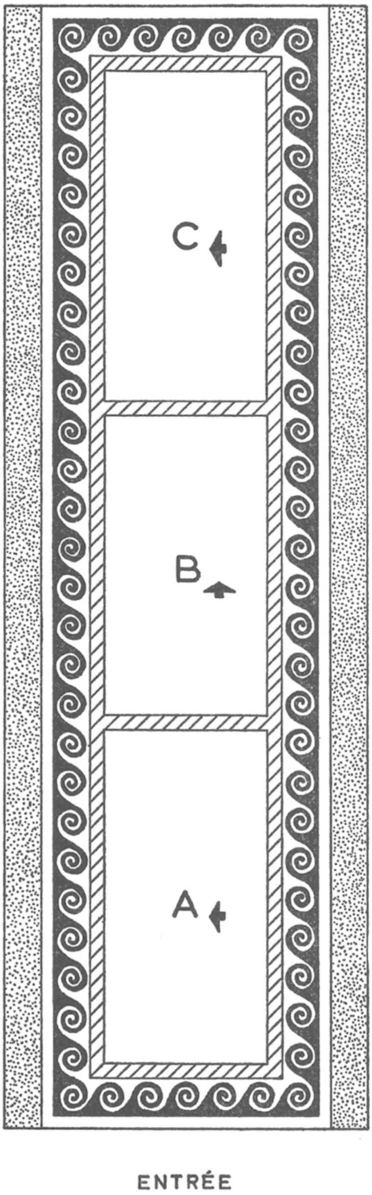

Fig. 6. Canevas de la mosaïque des cygnes. Échelle 1:35. Les flèches indiquent la lisibilité de chacun des panneaux.

panneaux latéraux. Or ce n'est pas ce qu'avait vu N. Pappadakis: « le premier des trois panneaux, en partant de l'entrée [ici fig. 6, A], représente un crocodile (...), le troisième [ici fig. 6, C] un oiseau moins bien conservé, mais vraisemblablement un ibis »[41]. Ce crocodile et cet ibis lui paraissaient apporter un peu de cette couleur égyptienne qu'il cherchait vainement dans l'Iseion: « nous avons surtout comme traits réellement égyptiens, en premier lieu, la mosaïque du crocodile, composée sûrement d'après le souvenir de prototypes égyptiens et même vraisemblablement par un Égyptien »[42]. A sa suite P. Roussel, qui n'avait pas vu l'original, écrivait sans suspecter l'identification: « une mosaïque représente un crocodile grossièrement dessiné; c'est l'unique détail qui donne à ce sanctuaire un caractère particulier »[43].

La mauvaise photographie qui accompagne le description[44] fait comprendre la méprise de N. Pappadakis qui pouvait à bon droit juger « le crocodile mal fait », « sa tête sans articulation ni yeux », « ses pattes atrophiées » et « l'exécution de l'oiseau malheureuse »[45]: en fait, il avait pris le croupion et le cou du cygne respectivement pour la tête, grossièrement dessinée, et la queue, trop mince et trop ondulante, d'un crocodile. Il faut donc renoncer à considérer comme égyptisante la mosaïque *j*. Elle est en fait décorée du motif banal d'animaux affrontés, cygnes ou autres[46], placés en des panneaux différents selon un procédé d'écartèlement des sujets fréquent dans la mosaïque antique[47].

La date de la mosaïque est fournie d'abord par la dédicace qu'on doit, pour des raisons exposées plus bas (p. 78), assigner à la seconde moitié du IIe siècle. Elle est encore confirmée par la composition et l'ornementation du pavement: le canevas à panneaux rectangulaires, la bande de postes, le fond noir des panneaux historiés conviennent fort bien à cette époque [48].

---

[41] N. Pappadakis, p. 127.

[42] N. Pappadakis, pp. 184-185.

[43] P. Roussel, *CE*, p. 295.

[44] N. Pappadakis, p. 126, fig. 8.

[45] N. Pappadakis, p. 126.

[46] Dans l'article cité p. 25, n. 40, j'ai fait état d'un fragment de stuc de Délos où s'affrontent deux cygnes.

[47] Sur ce procédé, cf. Ph. Bruneau, *REG*, 79 (1966), p. 710, et *EADélos*, XXIX, *Les mosaïques* (Paris, 1972), p. 82 et n. 2.

Cette date est applicable à l'ensemble du pavement de galets de D et de C; il n'est pas douteux que celui-ci et la mosaïque des cygnes aient été exécutés ensemble: aucune observation matérielle n'infirme cette position et il est conforme aux habitudes hellénistiques d'associer un pavement en matériaux grossiers et un *opus tessellatum* placé à l'endroit le plus en vue [49], ici dans l'axe de la cour, entre l'entrée de D et celle de C.

La fosse de D′ (*k*)

Immédiatement au Sud de la mosaïque des cygnes se trouve une construction en forme de trapèze rectangle, *k* (pl. XIV et XV): c'est une fosse rectangulaire entourée d'un muret construit dans un appareil très peu soigné où sont remployés deux fragments de colonne de poros.

Le muret, dont l'épaisseur varie de 35 (Ouest) à 55 (Nord et Sud) et 75-80 cm. (Est), est construit en petites tuiles et moellons mêlés de terre; c'est dans la masse du côté Nord que sont maçonnés les deux fragments de colonne (diam.: 45 cm.), l'un cannelé et l'autre dépourvu de cannelures. On dira p. 34 quelle peut être la provenance de ces fragments.

La fosse mesure 1 × 0,85 m.; elle est faite de moellons non parés, dans un appareil voisin de celui de la fosse du socle *f* de la cour C.

La date de ce dispositif est antérieure à celle du pavement de galets qui revêt le sol de D′: en effet, ici aussi, le ciment du pavement, de façon incontestable, « lèche » le pied du muret sur les quatre côtés (pl. XIV, 2 et XV). Il semble que N. Pappadakis se soit fait à tort l'idée d'une chronologie inverse quand il écrivait: « un autre bothros a coupé ultérieurement la cour » [50].

---

[48] Sur le canevas à trois panneaux, cf. une mosaïque de la Maison de Fourni à Délos (*EADélos*, XXIX, p. 304, fig. 271) et la mosaïque d'un temple du Letoon de Xanthos. Sur les postes et le fond noir, cf. *EADélos*, XXIX, respectivement pp. 47-50 et 33-34.

[49] Sur cette habitude, cf. *EADélos*, XXIX, pp. 35-36.

[50] N. Pappadakis, p. 124. Il écrit exactement πάλιν ὑστερογενῶς; l'adverbe πάλιν, « à nouveau », suppose une autre coupure ultérieure de la cour: il ne peut s'agir que de la clôture de C dont il pensait, je l'ai rappelé p. 23, qu'elle avait coupé le pavement originellement unitaire de C-D.

La fonction de cette fosse est obscure. La figure 3 de N. Pappadakis (ici pl. I, 2) montre que reposait sur le muret une des bases en marbre errantes que j'ai signalées p. 20, mais il précise qu'elle ne lui appartient sûrement pas [51]. Il signale en outre qu'on a trouvé, à 70 cm. de profondeur le squelette mal conservé d'un félin et qu'il a songé un moment à voir là une tombe d'animaux sacrés [52]. Finalement, il conclut dans le texte que « le bothros ... est de destination obscure » et en note que « vraisemblablement on offrait plutôt là des libations aux dieux σύμβωμοι » [53].

Je ne puis verser au dossier qu'une seule observation nouvelle: par leur structure et leur emplacement, la fondation *f* de C et la fosse *k* de D me paraissent homologues: j'avancerai p. 124 l'hypothèse que la seconde a remplacé la première lorsque le libre accès de cette dernière eût été gêné par la construction de la clôture de C. Si j'ai raison d'instaurer ce rapprochement, on doit retenir une interprétation qui convienne à la fois à *f* et *k*; or *k*, à en juger par la mauvaise qualité de la construction, ne peut guère avoir comporté une élévation comme celle d'un autel; une fosse à libation serait bien surprenante dans un sanctuaire isiaque. Le plus probable est donc de penser, comme je l'ai indiqué p. 19, que *f* et *k* étaient des points de puisage d'eau; il est toutefois regrettable que *f* et *k* n'aient pu être complètement vidés.

La clôture des côtés Est et Sud (*D' et D''*)

Jusqu'en 1973, on croyait à la suite de N. Pappadakis que, sur ses côtés Est et Sud, D était séparé de E par un mur simplement percé d'une étroite porte *l*, à peu près dans l'axe de la mosaïque des cygnes. N. Pappadakis observait que ce mur, actuellement arasé, est construit en appareil peu soigné, « un peu à la façon des enclos à bestiaux », croyait même reconnaître « que la construction n'en est pas unitaire » et signalait enfin la présence dans le mur Sud d'un tambour de colonne [54]. En fait, ce n'est pas un, mais deux tambours de colonnes qui se dressent dans le mur Sud; ils figurent tous deux sur le plan que P. Auberson a levé pour le *Führer durch Eretria* (ici fig. 3) et où il les présente un peu comme les colonnes d'une exèdre à façade distyle *in antis* [55].

---

[51] *Ibid.*

[52] *Ibid.*, n. 1.

[53] *Ibid.*

[54] N. Pappadakis, p. 122 (c'est μάνδραι que je traduis par « enclos à bestiaux »).

La campagne de 1973 nous a valu une vision entièrement nouvelle de ce secteur en permettant les observations suivantes:

1⁰ Les deux colonnes que je viens de signaler et que j'appellerai désormais colonnes I et II ne sont pas des matériaux remployés dans le mur, comme le suggérait le rapport de N. Pappadakis. Un sondage de 1973 a montré qu'elles se dressent *in situ* sur des bases de poros dont le lit d'attente se trouve à 25-20 cm. au-dessous du niveau du pavement de D, ce qui revient à dire que le pied des colonnes se trouve aujourd'hui enterré (pl. XVI, 1 et 2). La stratigraphie permet d'établir que les bases sont postérieures au IVᵉ siècle et que le pied des colonnes a été enterré après le début du IIᵉ siècle.

Ce sondage a été pratiqué en E au pied de la colonne I. La base de poros est haute de 32 et large de 58 cm. La colonne est conservée sur une hauteur de 60 cm.; son diamètre est de 44 cm. ±; dans la partie enterrée, le stuc qui recouvrait le poros est parfaitement conservé.

La stratigraphie a fait apparaître de bas en haut:

le sable naturel;

une couche d'argile rouge mêlée de particules de bois brûlé, épaisse d'environ 10 cm. et dépourvue de céramique, exception faite d'un peson mal datable [56];

une mince couche d'argile verte sur laquelle repose la base de poros;

un remblai de terre rouge mêlée de tessons du IVᵉ siècle [57] qui atteint le lit d'attente de la base;

un autre remblai de terre un peu moins rouge mêlée de tuiles dans lequel le pied de la colonne est enterré sur une hauteur d'environ 25 cm.; les tessons les plus récents sont trois fragments de bols à relief et un rebord d'assiette du début du IIᵉ siècle [58].

Un second sondage exécuté au pied de la colonne II a donné des résultats analogues: colonne stuquée reposant sur un dé de poros de dimensions voisines dont le lit d'attente est à 20 cm. au-dessous du niveau du pavement de D.

2⁰ Six autres bases de poros analogues, III à VIII, ont été reconnues, à peu près équidistantes, dans la partie orientale du mur Sud et dans le mur Est; mais elles ne portent plus de colonnes (pl. XVII, 1 et 2, et XVIII, 2).

---

[55] K. Schefold, p. 140, fig. 30.

[56] Musée d'Érétrie: 1973, H/11, FK 8.

[57] Musée d'Érétrie: 1973, H/11, FK 7.

[58] Musée d'Érétrie: 1973, H/11, FK 5.

L'entrecolonnement des colonnes I et II est de 2,50 m. H. Bloesch m'a fait observer que 2,50 m. à l'Est de la colonne II le mur mitoyen de D et E présentait une lacune d'une largeur voisine de celle d'une colonne; un sondage à cet endroit a fait apparaître la base de poros III. Sur le même principe, et chaque fois par un sondage, ont été reconnues la base IV, la base V qui occupe l'angle Sud-Est du mur, les bases VI et VII placées de part et d'autre de la porte faisant communiquer D et E (cf. ci-dessous, 5°), et la base VIII qui occupe l'angle Nord-Est de la cour. La largeur des bases est inégale; elle varie de 55 à 65 cm.

Les sondages exécutés près de ces bases ont été moins étendus et moins profondément poussés que devant la base I; mais la céramique donne dans tous les cas un résultat analogue: les tessons recueillis dans le remblai où s'enterraient les bases sont tous du IV^e ou du début du III^e siècle; les tessons plus récents se trouvaient en surface [59].

La cour D était donc originellement entourée au Sud et à l'Est par une colonnade en équerre de huit colonnes reposant sur des bases de poros.

3° Entre les bases court un mur arasé, celui-là même que N. Pappadakis disait construit comme un enclos à bestiaux (cf. p. 29). Non fondé, il prend son départ à peu près au niveau des bases de colonnes.

Le pied de ce mur est bien conservé partout, sauf à l'Ouest de la colonne I: un seul parement existe ou subsiste du côté de D, tandis que du côté de E n'est visible qu'un remblai terreux.

Le mur s'applique contre les colonnes I et II (pl. XVI, 1 et 2). Ailleurs, il s'interrompt nettement à chaque base (pl. XVII, 1): c'est donc que les colonnes portées par ces bases étaient encore debout quand il a été construit. Seule fait exception la base VIII (pl. XVII, 2): sur elle repose un gros bloc de pierre formant la tête du mur 9, qui sépare D de E au Nord (pp. 37-38). Le mur arasé n'est donc pas un « premier péribole » comme le croyait N. Pappadakis; il s'agit en fait de murets édifiés dans les entrecolonnements d'une colonnade presque évidemment plus ancienne.

L'entrecolonnement VI-VII ne dut pas être obstrué; situé à peu près sur l'axe du temple A-B, il servit de passage entre D et E. C'est là que furent placés la mosaïque des cygnes et les bases dont je traiterai ci-dessous (5°).

---

[59] Musée d'Érétrie: 1973, H/11, FK 10 à 15.

Tout indice matériel fait défaut pour déterminer à quelle hauteur s'élevaient les murs arasés obstruant les entrecolonnements; ce problème sera examiné en détail pp. 43-45 au cours de l'étude du portique E.

4⁰ Le pavement de galets qui revêt le sol de D' et D'' « lèche » le pied des colonnes I et II et du muret. Il « léchait » aussi le pied des colonnes aujourd'hui disparues; cette disposition est parfaitement visible près des bases dépourvues de colonnes (par exemple la base IV reproduite pl. XVII, 1).

Deux conclusions s'ensuivent: d'une part, le pavement est postérieur à la construction du mur; d'autre part, les colonnes disparues existaient encore lorsque le pavement a été mis en place.

Entre le pavement et le lit d'attente des bases la dénivellation n'est pas partout égale: près de la base I, elle est d'environ 20 cm.; au contraire, à partir de la base IV, elle n'est plus que de quelques centimètres. Entre les colonnes I et IV, le pavement de D'' est donc légèrement en pente.

5⁰ Les colonnes VI et VII encadraient le passage qui fait communiquer D et E. Ce passage consiste en une dalle de calcaire *l* formant seuil, encadrée de deux bases de marbre *m* et *n*, à peu près carrées et moulurées (pl. XVIII, 1).

La dalle du seuil *l* (long.: 1 m.; larg.: 0,39 m.) ne présente aucun trou de gonds ni de verrouillage. Les deux bases de marbre (73 × 66 cm.) sont de celles que j'ai signalées p. 20. Celle du Nord, *n*, présente au lit d'attente deux trous de scellement pourvus chacun d'un canal de coulée. L'une et l'autre sont en saillie sur l'alignement extérieur du mur. Contiguë à la base Sud *m*, une base de calcaire gris, *o*, carrée (côté: 53 cm.; haut.: 22 cm.) est adossée à la face extérieure du mur; toutes les faces visibles sont parées.

Les sondages de 1973 ont permis de compléter la description de ce secteur (pl. XVIII, 2): la base de marbre Sud *m* empiète d'environ 6 cm. sur l'empattement de la base de poros VI; elle devait donc s'appliquer directement à la colonne VI (la largeur totale des bases de poros excédant d'environ 10 à 15 cm. le diamètre des colonnes, l'empiètement de 6 cm. correspond à peu près à la surface laissée libre au lit d'attente de part et d'autre de la colonne). Mais la base de marbre *m* ne repose pas directement sur la base de poros VI; entre le lit de pose de la première et le lit d'attente de la seconde, un intervalle d'environ 8 cm. est occupé par le pavement de galets de D, bien visible en coupe. La base de marbre *m* est donc posée sur le pavement; elle empiète aussi sur la bande extérieure blanche et la bande de postes de la mosaïque des cygnes (celle-ci a en outre été coupée le long de la face Ouest de la base de marbre *m*, soit que cette coupure remonte à l'Antiquité, soit qu'elle soit imputable aux fouilleurs). Du côté Nord, il n'en va pas exactement de même: la base de marbre *n* n'empiète pas sur l'empattement de la base de poros VII et elle ne mord pas sur la mosaïque des cygnes.

L'explication de ces différences est aisée: le travail a débuté au Nord; on a d'abord placé la base de marbre *n* de telle sorte que son arête Nord fût, comme il convient, à l'aplomb de l'arête Sud de la base VII, et, par conséquent qu'elle ne fût pas en contact avec la colonne VII; ensuite on a probablement placé la dalle de seuil *l*. Mais à la suite d'une erreur de calcul comme l'archéologie en offre bien des exemples, on s'est alors avisé que la place manquait pour la seconde dalle de marbre: il a fallu, d'un côté, repousser la base de marbre *m* aussi loin que possible contre la colonne VI, et, de l'autre, la faire empiéter sur la mosaïque aux cygnes; peut-être en outre a-t-on dû raccourcir la dalle de seuil *l*, ce qui expliquerait l'étroitesse surprenante du passage. Les constructeurs devaient évidemment s'accommoder de l'espace, strictement limité, d'un entrecolonnement.

Trois faits se dégagent:

a) la base de marbre Sud *m* est directement posée sur le pavement de galets et empiète sur la mosaïque des cygnes *j*: elle leur est donc postérieure. Étant donné qu'elle est solidaire de la base de marbre symétrique *n* et de la dalle de seuil *l*, il s'ensuit que l'aménagement du passage faisant communiquer D et E est postérieur à la pose des pavements, comme l'avait bien reconnu N. Pappadakis [60];

b) la disposition aberrante de la base *m*, qui, entre autres, mord sur la mosaïque des cygnes, suppose que l'espace disponible pour l'aménagement du passage de D en E était restreint; ce sont évidemment les colonnes VI et VII qui étaient responsables de cette limitation; elles existaient donc encore lorsque fut aménagé le passage. Ainsi s'explique que la mosaïque des cygnes paraisse aujourd'hui désaxée: avant la pose de *l*, *m* et *n* elle était au contraire correctement disposée dans l'axe de l'entrecolonnement VI-VII;

c) si les colonnes VI et VII existaient encore lorsqu'on installa les bases de marbre *m* et *n*, ces dernières n'étaient donc pas des bases de parastades comme on pouvait le penser avant les sondages de 1973 [61]; elles supportaient plutôt un ex-voto ou un objet cultuel (cf. p. 20 le cas similaire de la base *g*).

6° La disparition des colonnes III à VII n'est sûrement pas imputable aux administrateurs du sanctuaire; on a vu qu'elles existaient encore lorsque le pavement de galets a été posé et que l'aménagement du passage entre D et E suppose aussi leur conservation: c'est donc sans doute après l'abandon du sanctuaire que les colonnes III à VII ont dû être emportées à fin de remploi.

---

[60] N. Pappadakis, p. 122.

[61] Cf. K. Schefold, p. 142: « zwei Kalksteinbasen, die ein Portal bezeugen ».

7° Le cas de la colonne VIII est différent: la base supporte un bloc formant la tête du mur de clôture Nord de D, ou plus exactement du tronçon *9* de ce mur; la suppression de la colonne est donc solidaire de la construction de ce mur.

Deux questions se posent ici:

a) la date de l'enlèvement de la colonne VIII: deux indices, mais qui sont loin d'être des arguments dirimants, donnent à croire que l'enlèvement de la colonne VIII et la construction, qui en est solidaire, du tronçon de mur *9* sont antérieurs à la pose du pavement de galets. En premier lieu, il semble que le pavement de galets « lèche » le pied du tronçon *9*, mais la dégradation du pavement dans ce secteur empêche d'être affirmatif. En second lieu, les deux fragments de colonne remployés dans la fosse *k* (p. 28) sont du même matériau et présentent le même diamètre que les colonnes I et II; il est plausible qu'ils proviennent d'une colonne détruite de la colonnade et ce ne peut être, en ce cas, que la colonne VIII; dans cette hypothèse, vu que la fosse est antérieure au pavement qui la « lèche », l'enlèvement de la colonne VIII doit l'être également; mais il y a ici seulement reconstitution vraisemblable des événements et non indice matériel irrécusable;

b) l'état originel de la colonnade aux environs de la colonne VIII: la destruction de la colonne VIII et la construction du tronçon *9* ont eu pour conséquence d'interrompre l'alignement Sud-Nord formé par les colonnes V, VI, VII et VIII et d'installer une clôture continue à l'angle Nord-Est de D. L'état antérieur, celui où les entrecolonnements n'étaient pas obstrués et où la colonne VIII était encore en place, ne se laisse pas reconstituer en toute certitude, mais il est probable que l'extrémité Nord de la colonnade s'appuyait sur le mur Nord de E (tronçon arasé *10*).

En effet l'absence d'une neuvième colonne sous les tronçons *8* et *9* (j'en ai vainement cherché la base en 1973) oblige à conclure que la colonnade s'achevait avec la colonne VIII. Mais celle-ci ne pouvait être une ante et la colonnade ne pouvait guère s'interrompre brusquement à cet endroit, laissant ainsi un vide entre la colonne VIII et le mur Nord de E: une travée supplémentaire est donc nécessaire au Nord de la colonne VIII, et par conséquent un support pour l'entablement de cette travée. En 1973, un sondage a fait retrouver un mur arasé *10* qui prolonge sur 80 cm. environ le mur Est de la pièce F et s'aligne sur l'axe des colonnes V à VIII: bien que ce puisse être là les restes d'un mur antérieur au sanctuaire et détruit lors de sa construction, il est également plausible d'y reconnaître une sorte d'ante recevant l'entablement de la dernière travée de la colonnade; on l'aurait ensuite détruit lorsque la suppression de la colonne VIII et la construction du tronçon *9* l'avaient rendu inutile. C'est la solution que j'ai adoptée sur la figure 7 (p. 122).

Chronologie. — Ces observations permettent d'établir la séquence chronologique que voici:

1. Construction du portique à huit colonnes (ci-dessus, 1^{o} et 2^{o})

2. Clôture des entrecolonnements, sauf l'entrecolonnement VI-VII (ci-dessus, 3^{o})

2bis. Enlèvement de la colonne VIII, construction du mur *9* et peut-être de la fosse *k* (ci-dessus, 7^{o})

3. Pose du pavement de galets et de la mosaïque des cygnes (ci-dessus, 4^{o})

4. Aménagement du passage entre D et E (ci-dessus, 5^{o})

5. Enlèvement des colonnes III à VII (ci-dessus, 6^{o})

Les temps 2 et 2 bis ne peuvent être ordonnés chronologiquement l'un par rapport à l'autre; il est seulement sûr qu'ils se placent nécessairement tous les deux après le temps 1 et avant le temps 3.

Il importe de répéter ici une remarque déjà présentée p. 24 à propos de la cour C: la durée séparant les temps distingués dans la séquence chronologique peut être très inégale: il est improbable qu'on ait construit un portique (temps 1) pour en murer aussitôt les entrecolonnements (temps 2) ou qu'on ait fait la mosaïque des cygnes (temps 3) pour en masquer une petite partie par une base de marbre (temps 4). En revanche, la construction du mur obstruant les entrecolonnements (temps 2) peut être contemporaine de celle du mur *9* et de l'enlèvement de la colonne VIII (temps 2 bis) et les pavements peuvent avoir été posés aussitôt après ces remaniements (temps 3). Hormis le temps 5 qui n'intéresse pas l'histoire de l'aménagement du sanctuaire, il convient donc de restituer au moins trois états:

1er état: portique à entrecolonnements libres.

2e état: obstruction des entrecolonnements (sauf VI-VII), enlèvement de la colonne VIII, construction du tronçon *9* et de la fosse *k*, puis pose des pavements.

3e état: aménagement du passage entre D et E.

Telle est la chronologie relative. Des repères absolus sont fournis par la dédicace de la mosaïque des cygnes et, secondairement, par la stratigraphie. Le 2e état est daté par la mosaïque des cygnes que sa dédicace permet d'attribuer à la seconde moitié du IIe siècle (p. 78); le 1er état est donc sensiblement plus ancien. La stratigraphie confirme ces datations en invitant à placer la clôture des entrecolonnements après le début du IIe siècle et la construction du portique après le IVe et le début du IIIe siècle (pp. 30-31 et 46).

L'espace D'''

Il est aujourd'hui fort difficile de se faire une idée suffisante de l'espace D''', c'est-à-dire la partie de D située derrière le temple. Ce secteur est aujourd'hui trop bouleversé pour qu'on en saisisse la disposition originelle. Il ne s'y trouve plus conservé en place qu'un grand bloc de marbre blanc poli *p* (106 × 78 cm.; haut.: 30 cm.) qui occupe le centre de D''' (pl. XIX, 1 et 2).

Les données disponibles sont les suivantes:

— il existe une dénivellation d'environ 70 cm. entre D''', d'une part, et D'' et D'''', d'autre part;

— cette dénivellation s'accompagne d'une absence de pavement; si aucun pavement n'a été reconnu non plus dans la moitié Ouest de D'''', en revanche celui de D'' s'interrompt irrégulièrement à la hauteur du mur de fond du temple A, comme le montre la planche XXXVI;

— le bloc de marbre blanc poli *p* déjà signalé repose sur des moellons;

— dans la partie Nord de D''' se trouvent les restes d'un pithos bien visible sur la figure 6 de N. Pappadakis (ici pl. II, 1).

L'exposé de N. Pappadakis, qui consigne lui aussi toutes ces observations hormis l'absence de pavement, n'est pas très clair: le sol « est au moins à 0,70 m. plus bas que ceux des passages longeant les grands côtés du temple [*i.e.* D'' et D'''']; pour cette raison nous avons cru initialement que c'était le stolistérion souterrain d'Isis (...), mais l'absence de tout dispositif de descente a démontré que c'est simplement une pièce plus ancienne que le sanctuaire qui y a été incluse ultérieurement, étant donné qu'elle a été remblayée jusqu'au niveau du sol des locaux avoisinants »[62]. — Si j'entends bien N. Pappadakis, la dénivellation de 70 cm. est imputable aux fouilleurs puisqu'il fait état d'un remblai qui la rattrapait: délibérément, pour une raison qui m'échappe ou par erreur, les ouvriers de N. Pappadakis ont « creusé trop bas » [63]; ainsi s'explique sans doute l'interruption du pavement de D''''. Dans ces conditions il n'est plus possible de décider si le pithos appartient vraiment à un état plus ancien, d'ailleurs possible puisque des restes de constructions antérieures ont été reconnus en d'autres points du sanctuaire (pp. 45-46), ni quelle était exactement la disposition originelle du bloc de marbre *p*, car les moellons sur lesquels il repose aujourd'hui sont presque sûrement une consolidation due à N. Pappadakis. En tout cas, la dénivellation est dépourvue de signification pour l'histoire du culte.

---

[62] N. Pappadakis, pp. 123-124.

Le bloc de marbre *p*, selon N. Pappadakis, « aurait pu recevoir le support du toit: D''' était un espace couvert comme le prouvent la vraisemblable continuation de sa destination indiquée par le pithos qui se trouvait là et aussi la porte ou fenêtre (seulement vraisemblable d'après les traces qu'elle a laissées) qui existait dans le mur Ouest, avec la base de marbre placée devant elle (...), ce qui aurait été du luxe dans une cour »[64]. — Le raisonnement, surtout en traduction française, n'est guère lumineux, mais de toute manière les deux arguments principaux sont irrecevables: d'une part, on n'imagine pas qu'il ait fallu un bloc de marbre de 1,06 × 0,78 m. comme base au « support du toit » (je traduis ainsi στῦλον τῆς στέγης), qu'il se soit agi d'une colonne, d'un pilier ou d'un poteau; d'autre part, « la porte ou fenêtre seulement vraisemblable » qui figure sur le plan de N. Pappadakis (reproduit ici fig. 2) n'a jamais dû exister: un nettoyage exécuté en 1973 n'a fait apparaître qu'un effondrement du parement intérieur (oriental) du mur, tandis que le parement extérieur (occidental) semble en place.

Le mur Nord de D et l'espace D''''

Les nettoyages de 1973 ont fait apparaître que le mur Nord de D n'est pas unitaire; on peut y distinguer quatre tronçons *5*, *7*, *8* et *9*. Les tronçons *5* et *7* ne sont pas contigus, ce qui ménage un étroit passage entre D'''' et G. Le tronçon *7* s'achève par un bloc *r* (pl. XXI, 1) où, semble-t-il, se dressait une stèle du Ier siècle (p. 86, n° X), mais les dimensions du tenon de la stèle ne coïncident qu'imparfaitement avec celles de la cavité d'encastrement du bloc, ce qui laisse à penser que le bloc n'a pas été fait pour recevoir la stèle retrouvée. Enfin les tronçons *8* et *9* sont construits dans un autre appareil que les tronçons *5* et *7*; le tronçon *8* est beaucoup moins profondément fondé que le tronçon *9*.

---

[63] N. Pappadakis, p. 119, indique expressément qu'au cours de la fouille de l'Iseion il a fait exécuter des sondages sous les sols d'occupation, mais sans préciser où.

[64] N. Pappadakis, p. 124.

Tronçon *5*: le premier tronçon représente à peu près la moitié Ouest du mur; il est construit en petits moellons et gros blocs de calcaire gris, c'est-à-dire dans le même appareil que le mur Ouest de D avec lequel il est liaisonné. A la hauteur du passage entre C et D″ il fait retour vers le Nord, séparant ainsi G et H.

Tronçon *7*: le second tronçon du mur Nord de D, construit dans le même appareil que le tronçon *5*, s'achève à peu près à la hauteur de l'angle Nord-Est de C: à cet endroit, les petits moellons font place à deux blocs contigus de calcaire gris grossièrement piquetés; le premier est de même largeur que le mur; le second, *r*, plus large (78 cm.) et moins haut (16 cm.) que le premier, présente une cavité d'encastrement (long.: 56 cm.; larg.: 10 cm.; prof.: 6 cm.). N. Pappadakis précise qu' « une inscription honorifique (cf. ci-dessous) a été trouvée là *in situ* et presque encore dressée sur la base (...) où elle était érigée au moyen de plomb encore conservé et qu'elle était donc destinée à être vue, ce qui contredit l'idée d'un vrai mur »[65]. N. Pappadakis, au lieu de préciser le numéro de cette « inscription honorifique », se contente d'un vague « cf. ci-dessous ». Or la seule inscription qu'on puisse qualifier d'honorifique est le n° **III**, mais elle a été trouvée dans la partie Sud-Ouest du sanctuaire, ce qui ne convient pas ici; en revanche, le n° **X** n'est pas une inscription honorifique mais provient du secteur où se trouve le bloc *r* et, à son propos, N. Pappadakis renvoie même à la page où il a signalé ce bloc [66]. L'expression « inscription honorifique » doit donc être une inadvertance et ce doit être l'inscription **X** qui était presque encore dressée sur le bloc *r*. Si cette identification est exacte, il est notable que la stèle présente un tenon d'encastrement dont les dimensions (36 × 9 cm.) ne conviennent pas exactement à celles de la cavité (56 × 10 cm.) où N. Pappadakis dit l'avoir trouvée « presque encore dressée ».

Tronçon *8*: le troisième tronçon est un muret long d'environ 2 m. qui s'applique directement contre le bloc porte-stèle *r*; il est à peine fondé: un sondage pratiqué en 1973 a montré que l'assise inférieure, seule conservée, était au niveau du pavement de D.

Tronçon *9*: le quatrième tronçon fait suite au précédent sans solution apparente de continuité; c'est le sondage de 1973 qui a fait apparaître qu'il est beaucoup plus profondément fondé (à peu près à mi-hauteur de la base VIII). Il se termine sur la base VIII qui porte encore un gros bloc (pl. XVII, 2 et cf. p. 34).

Entre les tronçons *5* et *7* exista un temps un passage, large de 80 cm., qui faisait communiquer D et G. Il fut ensuite partiellement obstrué: en effet, le pavement de tuileaux de G se prolonge vers D'''' à travers le passage et c'est sur ce pavement même que repose un muret, *6*, d'appareil très médiocre, large d'environ 52 cm. (pl. XX, 2). La communication se trouva alors interdite entre G et D'''' sauf sur une largeur de 28 cm.; cet intervalle, insuffisant au passage des personnes, servait à l'évacuation des eaux de G; en effet, le pavement de tuileaux les dirigeait vers une canalisation de terre cuite *q* qui courait en D'''' le long du tronçon *5* (pl. XXI, 2).

---

[65] N. Pappadakis, p. 122.

[66] N. Pappadakis, p. 152, n° 6.

Le pavement de tuileaux de G, en se prolongeant à travers ce passage vers D'''', rencontre le pavement de galets existant en D', D'' et D''''-Est. Bien que ce pavement de tuileaux et ce pavement de galets aient également disparu à l'emplacement de la plaque de marbre *h* (p. 21) que, semble-t-il, ils recouvraient, la transition de l'un à l'autre est encore nettement marquée par deux pierres (pl. XX, 2); quant à la limite du pavement de tuileaux, elle est soulignée par un ressaut du ciment.

Signalée par N. Pappadakis [67] et partiellement retrouvée en 1973, la canalisation de terre cuite *q* est faite de tuyaux de section carrée (côté: environ: 12 cm.).

Chronologie relative. — Formée de tronçons hétérogènes, la clôture Nord de D a évidemment été construite en plusieurs étapes dont il paraît possible de retrouver l'ordre d'une façon sinon certaine en tous points, du moins très probable. Je traiterai d'abord des tronçons *5*, *7*, *8* et *9*, puis du passage faisant communiquer G et D''''.

1) Les quatre tronçons du mur.

— Le tronçon *5* est forcément ancien, puisqu'il forme, dans sa partie Ouest, le péribole du sanctuaire comme le mur de D''' avec lequel il est liaisonné.

— Le tronçon *7* peut être contemporain du tronçon *5*. Bien qu'aucun indice matériel n'oblige à admettre cette contemporanéité, il est notable, d'une part, que l'un et l'autre sont de même appareil, et, d'autre part, que le mur *7*, à une époque où la cour C n'existait pas encore, donnait au sanctuaire une clôture Nord, semble-t-il, indispensable. Ce qu'on a dit p. 38 du bloc porte-stèle *r* n'interdit pas de tenir le tronçon *7* pour aussi ancien que le tronçon *5*: comme les dimensions du tenon de la stèle du Ier siècle **X** trouvée encore dressée sur le bloc *r* ne conviennent pas exactement à la cavité d'encastrement, il est plausible que la stèle retrouvée ait succédé à une autre stèle plus ancienne aux dimensions de laquelle la cavité du bloc *r* avait été creusée; il est donc très probable que le bloc *r* et le tronçon *7* sur lequel il s'appuie sont antérieurs au Ier siècle, mais on ne saurait, il est vrai, préciser de combien. Enfin on ne peut tirer information de l'histoire de la salle G: certes le tronçon *7* existait nécessairement lorsqu'elle fut aménagée, mais la chronologie de cet aménagement reste elle-même imprécise (p. 52).

---

[67] N. Pappadakis, p. 124.

— Le tronçon *9* paraît antérieur à la pose du pavement de galets de D, comme j'ai essayé de le montrer p. 34.

— Le tronçon *8* fait l'objet d'observations en apparence contradictoires: d'un côté, la situation du bloc porte-stèle *r* paraît impliquer qu'il n'ait pas existé à la date où une stèle se dressait là; sinon, l'inscription, perpendiculaire à l'axe du mur, aurait été partiellement masquée par lui. Mais, d'un autre côté, la stèle retrouvée étant du Ier siècle, il faudrait admettre que la construction du tronçon *8* est un aménagement bien tardif, presque contemporain de l'abandon du sanctuaire (pp. 131-134); malheureusement, le pavement de D est si dégradé dans ce secteur qu'on ne peut plus savoir s'il « léchait » le pied du tronçon *8*, ce qui eût obligé à en remonter la construction dans la seconde moitié du IIe siècle (pp. 27-28). La seule façon, à mon avis, de résoudre la contradiction est de ne pas considérer le tronçon *8* comme un mur, mais simplement comme servant de limite au pavement de D: une aire mosaïquée doit toujours être limitée par le pied d'un mur ou par des dalles, faute de quoi les galets ou tesselles les plus extérieurs, dénués de protection, sont rapidement enlevés par les pas et, de proche en proche, c'est tout le pavement qui est appelé à disparaître. Si le tronçon *8* n'était qu'un emmarchement destiné à empêcher la destruction du pavement de D, les contradictions indiquées plus haut disparaissent; or il est très notable qu'il est à peine fondé, ce qui convient bien à cette fonction. Rien n'empêche alors de penser qu'antérieur au pavement de D, il soit contemporain du tronçon *9*.

On obtient ainsi une séquence chronologique très plausible:

tronçon 5 } (la contemporanéité est probable,
tronçon 7 } mais non certaine)

tronçon *8* } (la contemporanéité est probable,
tronçon *9* } mais non certaine)

pavement de galets de D

2) L'obstruction du passage entre G et D''''.

La date où fut construit le muret *6*, qui obstrue presque complètement le passage entre G et D'''', est difficile à fixer: comme le muret *6* repose sur le pavement de tuileaux qui se prolonge de G en D'''', tout dépend de la date qu'on assigne à ce pavement. Compte tenu des usages en vigueur dans la technique hellénistique des pavements, je tiens pour très probable que le pavement de tuileaux est antérieur au pavement de galets de D.

On peut en effet raisonner ainsi: en D'''', le pavement de tuileaux est contigu au pavement de galets qui revêt le sol de D (le passage de l'un à l'autre a été décrit p. 39). Le problème se ramène à savoir quel est le rapport chronologique du pavement de tuileaux et du pavement de galets, lequel est sûrement daté de la seconde moitié du II^e siècle: si tous deux sont contemporains ou si le pavement de tuileaux est postérieur au pavement de galets, l'obstruction du passage est postérieure à cette date; si le pavement de tuileaux est au contraire antérieur au pavement de galets, l'obstruction peut être soit postérieure au pavement de galets, soit contemporaine. Entre ces trois possibilités, il est difficile de décider car on ne dispose que d'un seul indice matériel, et qui n'est pas contraignant: la présence de deux pierres entre le pavement de tuileaux et le pavement de galets; si les deux pavements avaient été posés en même temps — la différence de matériau correspondant seulement à une différence de fonction, car les tuileaux se rencontrent surtout dans les zones régulièrement inondées [68] —, je crois que le passage d'un type de pavement à l'autre se serait opéré, comme il habituel, sans l'intermédiaire de pierres [69]. Ces dernières ont presque sûrement le rôle que j'assignais plus haut au tronçon *8*, celui de marquer la limite d'un des deux pavements alors que l'autre n'existait pas encore. Mais lequel est alors le plus ancien ? il me semble que si le pavement de tuileaux n'avait pas déjà existé, rien n'empêchait de paver tout D'''' en galets comme on le fit au Sud en D'', car les tuileaux n'ont pas l'exclusivité des zones régulièrement inondées [70]. Je crois donc que, dans un premier temps, on a posé le pavement de tuileaux en le consolidant sur sa limite orientale par deux pierres et que, dans un second temps, quand on pava D en galets, on s'interrompit en D'''' contre ces deux pierres. Je ne me dissimule pas la fragilité de cette reconstitution des événements, mais c'est celle qui me paraît rendre techniquement le meilleur compte des données observables.

Il résulte une séquence chronologique dont je souligne qu'elle est seulement plausible:

---

[68] Ph. Bruneau, *EADélos*, XXIX, *Les mosaïques* (Paris, 1972), p. 17.

[69] Plusieurs exemples à Délos: Ph. Bruneau, *op. cit.*, n^{os} 76, 239, etc.

[70] Il suffit de recenser les pavements déliens en éclats de marbre, homologues de notre pavement de galets: Ph. Bruneau, *op. cit.*, p. 21 et *passim*.

tronçons *5*, *7*, *8* et *9* — pavement de tuileaux de G et D''''
(non contemporains)

pavement de galets de D
clôture du passage entre G et D'''' } (contemporains ou non)

4. Le portique E

L'ensemble A - B - C - D est entouré, sur le tiers oriental du côté Nord, sur le côté Est et sur le côté Sud, par un espace E dont le mur du fond est aussi le mur extérieur du sanctuaire, celui que N. Pappadakis appelait « second péribole » [71]. C'est dans l'espace E que s'ouvrait la porte du sanctuaire.

Dispositions générales et fonctions de E

L'espace E, qui forme aujourd'hui une sorte de pi à hastes inégales autour de D, a connu deux états, comme on l'a montré pp. 35-36 et 39-40:

1er état: une colonnade à huit colonnes séparait E de D.

2e état: les entrecolonnements ont été obstrués à l'exception de l'entrecolonnement VI-VII qui servait à la communication entre D et E. En outre, à ce moment ou un peu plus tard, en tout cas avant la pose du pavement de D, on construisit les tronçons de mur *8* et *9* qui séparent E-Nord de D'.

E était donc un portique: le plan en pi et la colonnade, reconnue en 1973, le prouvent, ainsi que les bancs disposés le long des murs Est et Sud et dont subsiste encore un pied angulaire (pl. XXII, 2 et 3).

Évoquant les monastères et églises de la Grèce moderne où « des bancs courent habituellement le long des murs pour le repos des fidèles », N. Pappadakis écrit: « les murs Est et Sud (...) comportent, du côté intérieur et sur toute leur longueur, une banquette de maçonnerie haute de 50 et large de 40 cm. qui était sûrement recouverte de planches »[72]. En dépit de cette description, le plan publié par N. Pappadakis (ici fig. 2) donne à penser que la banquette ne régnait pas sur toute la longueur du mur Est. A tort ou à raison j'ai conformé mon propre plan à la description de N. Pappadakis, bien qu'en vérité on ne distingue plus rien de la banquette.

---

[71] N. Pappadakis, p. 122.

[72] N. Pappadakis, p. 122; c'est βάθρον κτιστόν que je traduis par « banquette de maçonnerie ».

C'est à l'angle Sud-Est qu'est encore *in situ* le pied de banc mentionné plus haut (pl. XXII, 2 et 3): large de 22 et haut d'environ 30 cm., il est en calcaire; le lit d'attente porte deux trous de scellements. N. Pappadakis signale encore trois autres pieds de banc (**10**) qui semblent avoir maintenant disparu [73]. Selon N. Pappadakis, les trous de scellements servaient « à la fixation d'un banc qui était en bois, puisqu'il ne s'en est rien conservé »[74]. La perte des bancs n'autorise pas à conclure qu'ils étaient en bois. Cette disposition est certes plausible, et c'était sûrement celle, par exemple, des latrines de Délos. Mais des bancs de marbre ou de pierre, analogues à ceux des Sarapieia A et B de Délos [75], sont d'un remploi trop aisé pour qu'on ait besoin d'en expliquer autrement l'absence. Je ne pense pas que les scellements observables à la face supérieure du pied de banc conservé permettent de décider entre banquettes de bois ou banquettes de pierre.

La difficulté est ailleurs: je ne comprends pas comment s'agençaient entre eux une banquette de maçonnerie continue et des bancs, de bois ou de pierre, peu importe ici, scellés sur des pieds de bancs analogues à celui qui a été retrouvé [76]. Malheureusement la disparition de la banquette ne permet plus de vérifier les dires de N. Pappadakis.

Restitution du mur de clôture des entrecolonnements

Il est maintenant possible d'examiner une question laissée en suspens p. 32. S'il est assuré que les entrecolonnements de la colonnade séparant D de E (hormis l'entrecolonnement VI-VII) ont été obstrués au cours de l'histoire du sanctuaire, l'élévation de ces clôtures reste inconnue: elles sont aujourd'hui si arasées que tout indice matériel fait défaut et que trois possibilités s'offrent d'emblée: soit un simple emmarchement formant la limite protectrice du pavement, tel qu'était, à mon avis, le tronçon *8* du mur Nord de G (p. 40); soit un mur plein; soit un dispositif à claire-voie, solution qu'ont retenue N. Pappadakis [77] et, à sa suite, K. Schefold [78], bien qu'ils n'aient pas connu l'existence de la colonnade. Les deux premières possibilités sont peu vraisemblables: les clôtures des entrecolonnements sont fondées plus profondément que le tronçon *8* et ne doivent pas être des emmarchements à ras de sol. L'hypothèse d'un mur plein est également peu recevable: pourvu de bancs, le portique E devait servir aux fidèles de déambulatoire ou de salle d'attente; or, étant donné les usages de l'architecture antique, il est improbable qu'il ait pris jour par des fenêtres percées vers l'extérieur dans le mur de fond: par conséquent, si les entrecolonnements avaient été complètement bouchés, le portique aurait été parfaitement obscur.

---

[73] N. Pappadakis, pp. 122 et 145.

[74] N. Pappadakis, p. 123.

[75] P. Roussel, *CE*, pp. 22 et 36.

[76] Ce dernier dispositif est bien connu à l'époque: outre les exemples cités à la note précédente, cf. le cas du Gymnase de Délos: J. Audiat, *EADélos*, XXVIII, *Le Gymnase* (Paris, 1970), p. 38 et pl. 9; cf. aussi les bancs isolés reproduits pl. 19 à 25.

[77] N. Pappadakis, p. 123, proposait de restituer, à la façon des cloîtres chrétiens, un parapet supportant des colonnes en bois ce qui permettait, depuis E, d'avoir vue sur D.

[78] K. Schefold, p. 142.

C'est donc l'hypothèse d'un dispositif à claire-voie qu'il convient de retenir. Reste alors à déterminer la hauteur des murets obstruant les entrecolonnements. L'architecture hellénistique fournit deux types de solutions: soit un parapet s'élevant à mi-corps d'homme, analogue à celui du portique d'étage de la Maison de l'hermès à Délos [79], soit un mur beaucoup plus haut: c'est la formule utilisée dès le V^e^ siècle au temple B (Olympieion) d'Agrigente [80], celle surtout qu'on restitue à la Middle Stoa de l'Agora d'Athènes construite dans la seconde moitié du II^e^ siècle [81], c'est-à-dire vers l'époque où l'on murait les entrecolonnements de l'Iseion.

L'idée qu'on se fait du portique ainsi fermé se modifie naturellement selon qu'on choisit l'une ou l'autre solution. Dans le premier cas, le mur-parapet empêche seulement les personnes se trouvant dans E de s'introduire en D, mais ne leur en ôte pas la vue: le portique apparaît alors comme un espace où se massaient les fidèles pour assister, sans en gêner le déroulement, aux cérémonies qui avaient lieu en A-B, C et D. Dans le second cas, au contraire, les ouvertures ménagées à la partie supérieure servant seulement à l'éclairage, le mur avait pour double fonction de fermer l'accès de D et d'en interdire la vue: le portique E devient alors un local indépendant qui n'entretient aucune relation fonctionnelle, sinon négative, avec le complexe A-B-C-D.

---

[79] J. Delorme, *BCH*, 77 (1953), pp. 484-486, fig. 16 et 17 et pl. L-LI: des parapets de moellons maçonnés s'élèvent entre des colonnes de marbre; celles-ci portent des bourrelets piquetés dont la hauteur peut atteindre 120 cm.: ils servaient à la construction de parapets et nous en font connaître approximativement la hauteur (environ 135 cm., couronnement compris).

C'est là le meilleur parallèle pour l'Iseion d'Érétrie. Mais Délos offre un bon nombre de dispositifs à claire-voie, de types variés, utilisés au rez-de-chaussée comme à l'étage, qui témoignent de la faveur du procédé dans la Grèce hellénistique: R. Vallois, *CRAI*, 1912, pp. 105-115; Ph. Bruneau et Cl. Vatin, *EADélos*, XXVII, *L'Îlot de la Maison des comédiens* (Paris, 1970), pp. 33 (et fig. 30), 44-69 (et spécialement fig. 59), 72, 89 et 93 (fig. 80), 135; Ph. Bruneau, *BCH*, 89 (1965), pp. 981-985 (fig. 5 et 10); etc.

[80] La restitution a été souvent reproduite: cf., par exemple, G. Gruben, *Die Tempel der Griechen* (Münich, 1966), pp. 298-299, fig. 227-229.

[81] H. A. Thompson et R. E. Wycherley, *The Athenian Agora*, XIV, *The Agora of Athens* (Princeton, 1972), pp. 66-68 et fig. 23.

Entre ces deux solutions possibles il n'est pas facile de choisir en l'absence de tout indice matériel. Les parallèles topiques font également défaut: les sanctuaires égyptiens conservés en Grèce ne sont pas très nombreux et aucun n'offre un dispositif analogue à celui d'Érétrie. Quant aux arguments de vraisemblance, ils sont équivoques: la solution du parapet à mi-corps d'homme a pour elle d'être extrêmement répandue dans l'architecture de cette époque [82] et d'être statistiquement la plus probable. Au contraire, la solution d'un haut mur à baies supérieures a été rarement adoptée en Grèce, mais elle est fréquente dans l'architecture égyptienne; par exemple, à l'époque hellénistique, elle est réalisée à Edfou (mur de séparation de la cour et du pronaos); le choix de cette restitution conduirait à donner au réaménagement de E une coloration égyptisante (cf. p. 125).

Les murs arasés

Plusieurs murs arasés ont été reconnus dans le portique E. Du mur *10*, antérieur au sanctuaire ou plus probablement ante Nord du portique dans son premier état, il a été traité pp. 34-35. Quant aux murs *16* et *17*, les sondages de 1973 invitent à penser que le premier est antérieur, le second postérieur au sanctuaire.

Il faut donc renoncer à l'opinion de N. Pappadakis pour qui ces deux murs « appartiennent à un établissement un peu plus ancien que le sanctuaire »[83], comme à celle de P. Roussel qui imaginait un « portique dans lequel des murs de refend déterminent quelques pièces ou exèdres »[84].

Le mur *16*, comme un sondage exécuté en 1973 a permis de le reconnaître, s'allonge sur 2,30 m. à partir du mur de fond du portique, perpendiculairement au mur de clôture de l'entrecolonnement III-IV, puis fait retour vers l'Ouest sur 1,30 m. Il a été reconnu sur une profondeur de 50 cm.; sauf dans sa partie la plus proche du mur de fond du portique, il est arasé plus bas que la face supérieure des bases de colonnes, de même que deux murs Est-Ouest qui s'appuient sur sa face Ouest. — Ces murs, détruits en dessous du niveau des bases du portique, semblent donc être antérieurs à l'Iseion. La céramique confirme cette datation: tous les tessons recueillis plus profondément que la crête actuelle des murs remontent à la fin du IV^e ou au début du III^e siècle [85].

---

[82] Cf. ci-dessus, p. 44, n. 79.

[83] N. Pappadakis, p. 119.

[84] P. Roussel, p. 84.

Le mur *17*, environ 2 m. à l'Est du précédent, traverse le portique du Nord au Sud, perpendiculaire au mur de clôture de l'entrecolonnement IV-V. La largeur en varie de 40 à 50 cm. L'assise inférieure, seule conservée, est au niveau des clôtures des entrecolonnements. Ce niveau montre que ce mur est « tardif », mais je n'ai pu déterminer s'il a été construit alors que le sanctuaire fonctionnait encore, ou ultérieurement comme le ferait penser la mauvaise qualité de l'appareil.

Enfin N. Pappadakis a fait figurer sur son plan (ici fig. 2), dans la partie Est de E, un alignement courbe de pierres. Certaines sont encore visibles, mais je n'ai pas pu déterminer la nature de ces vestiges.

5. Les pièces X et Y

L'aile Sud de E aurait pu envelopper entièrement le côté Sud de D; en fait E s'interrompt à peu près à la hauteur du milieu de la cella du temple (A) et deux petites salles, Y et X, en forment une sorte de prolongement occidental. Ces deux salles, dégagées par N. Pappadakis, sont aujourd'hui partiellement enterrées sous un mur moderne. X était pourvue d'un puits [86].

6. La porte du sanctuaire

La porte d'accès au sanctuaire est percée dans le mur Nord de E près de son angle Nord-Est (pl. XXII, 1).

Elle est encore marquée par un seuil en marbre (long.: 1,50 m.; larg.: 0,62 m.); il présente à chaque extrémité deux trous carrés qui servaient à l'implantation des montants. La feuillure, placée du côté intérieur, porte deux trous de gonds (les crapaudines ne sont pas conservées) et un trou de verrouillage qui n'est pas placé au milieu du seuil, mais est plus proche du montant Est que du montant Ouest.

Quatre bases sont placées deux à deux, dans la rue, de part et d'autre de la porte: les plus éloignées du seuil, *u* et *v*, sont en calcaire; les plus proches du seuil, *s* et *t*, sont des bases en marbre blanc mouluré qui font partie du groupe signalé p. 20. La fonction précise de ces bases reste inconnue; sans doute portaient-elles des ex-voto ou d'autres objets.

---

[85] Musée d'Érétrie: 1973, H/11, FK 6.

[86] N. Pappadakis, p. 128.

Base de marbre *s*: 83 × 64 cm.; haut.: 29 cm. Base de marbre *t*: 90 × 60 cm.; haut.: 32 cm. — Base de calcaire *u*: 66 × 67 cm.; haut.: 33,5 cm. Base de calcaire *v*: 62 × 53 cm.; haut.: 33,5 cm.

En l'absence de tout scellement et même de toute trace à leur face supérieure, on est réduit, pour expliquer le rôle de ces bases, aux hypothèses qu'autorisent leurs seules dimensions. Bien qu'elles ne soient pas de taille exactement identique, les bases de marbre peuvent passer pour faire paire et répondre à un usage unique; aussi N. Pappadakis a-t-il supposé qu'y prenaient place les supports d'un toit avancé [87]. K. Schefold, qui accepte cette hypothèse, ajoute que les bases de calcaire pouvaient porter des offrandes ou peut-être des obélisques [88]. Ces hypothèses sont extrêmement fragiles: on a reconnu que trois bases de marbre similaires placées, l'une à l'angle Sud-Est de la clôture de C (*g*), les deux autres dans l'entrecolonnement VI-VII (*m* et *n*), n'avaient pas de fonction architectonique (pp. 20 et 32-33); il est bien improbable que, dépourvues de tout scellement, les deux bases de la porte aient reçu les supports d'un toit avancé. Quant à des obélisques, il eût fallu qu'ils fussent bien peu élevés pour tenir en équilibre sur les bases de calcaire.

II. LES SALLES DU NORD

Au Nord du sanctuaire décrit dans les pages qui précèdent, N. Pappadakis dégagea une quinzaine de pièces qu'il interpréta comme des annexes de l'Iseion. Avant de discuter cette opinion qui ne peut être ainsi acceptée de façon globale (§ 2), il importe de décrire l'état actuel de la ruine (§ 1).

1. Description de l'état actuel

On accède à ces locaux par une sorte de couloir I qui s'ouvre sur l'extérieur par une porte établie près de son angle Nord-Est.

Le seuil, en poros (127 × 40 cm.), présente du seul côté Est deux trous de scellements destinés à l'implantation d'un montant. La feuillure, placée du côté intérieur, porte deux trous de gonds (les crapaudines ne sont pas conservées) et deux trous de verrouillage.

La pièce F

En vis-à-vis de cette porte, la pièce F est aujourd'hui entièrement close. Elle s'ouvrait originellement sur I par une porte, large de 1,10 m. et limitée par deux blocs de calcaire dressés, qui est encore bien visible dans le mur Nord. Mais cette porte a été ensuite obstruée par deux blocs identiques à ceux du reste du mur.

---

[87] N. Pappadakis, p. 124.

[88] K. Schefold, p. 143.

Du point de vue de la chronologie des salles du Nord, F présente l'intéressante particularité de former un ensemble unitaire: les quatre murs, construits dans le même appareil, sont liaisonnés aux angles. En revanche, les murs des autres locaux ou espaces (Z, E et G) qui y sont contigus ne font que s'y appliquer sans liaisonnement.

K. Schefold écrit: «à la seconde période appartient une entrée plus étroite avec un petit escalier à l'Ouest»[89]. C'est, je crois, la destruction partielle du mur et l'inégalité des assises qui donnent l'impression d'une entrée en escalier.

Les pièces K, L et M

Le long du côté Nord de I s'étend un ensemble de trois pièces: par une large porte, on entre d'abord en K, d'où l'on accède à deux petites pièces jumelles, L et M, situées en vis-à-vis de la porte. Les trois seuils, en marbre, sont conservés.

Les trois seuils (K: 143 × 67 cm.; L: 120 × 54 cm.; M: 135 × 70 cm.) portent des rainures destinées à recevoir des garnitures d'huisserie en bois; les feuillures, placées chaque fois du côté intérieur, présentent deux trous de gonds (les crapaudines ne sont pas conservées) et un trou de verrouillage.

Chronologie. — L'histoire du complexe K-L-M se laisse assez bien restituer. Il est sûr en effet qu'il a connu deux états successifs.

Trois observations permettent de le montrer:

1° L'appareil des murs est de deux types: les murs extérieurs de K-L-M sont faits de blocs de calcaire en général taillés régulièrement et souvent parés; en plusieurs endroits deux assises sont conservées. Au contraire, la cloison qui sépare K de L et M ainsi que la cloison mitoyenne de L et M sont formées d'une assise de blocs de poros dont le lit d'attente est de niveau avec la face supérieure des seuils; cette assise porte de gros blocs de calcaire analogues à ceux des autres murs et particulièrement bien conservés dans la cloison mitoyenne de L et M.

2° Les cloisons séparant K, L et M reposent sur une mosaïque de galets qui revêt le sol des trois pièces.

La mosaïque (dimensions moyennes des galets: de 1,5 à 3 cm.) repose sur un lit de gros galets (de 5 à 10 cm.). Elle est aujourd'hui très endommagée, mais le décor reste très reconnaissable[90]: un tapis de losanges blancs et noirs (côté des losanges: 80 cm.) est entouré de bandes de raccord en galets blancs et noirs irrégulièrement mêlés. Les cloisons de K, L et M passent à travers le tapis de losanges, ce qui prouve que la mosaïque est contemporaine d'une époque où K, L et M formaient une pièce unique.

---

[89] K. Schefold, p. 143.

[90] Sur le plan publié par N. Pappadakis (ici, fig. 2), la mosaïque est figurée intacte; je ne sais si c'était vraiment le cas ou si, plus probablement, le plan présente un dessin restitué.

3° Les trois seuils sont très exhaussés par rapport à la mosaïque: la face supérieure du seuil de K est à 50 cm. au-dessus d'elle et celle des seuils de L et de M à 40 cm. ±.

La différence d'appareil entre les murs extérieurs du complexe K-L-M et les cloisons qui le divisent en trois pièces, l'implantation de ces cloisons sur une mosaïque couvrant l'ensemble des sols de K, L et M et l'exhaussement des seuils prouvent que K, L et M ont d'abord formé une salle unique [91]. Autrement dit, une pièce K-L-M était pavée d'une mosaïque de galets dont le centre était décoré d'un tapis de losanges (état I). Ultérieurement, on a divisé ce local unique en trois compartiments: on a alors placé sur la mosaïque une assise de poros et on a exhaussé d'autant le sol puisque les seuils sont de niveau avec cette assise (état II).

Immédiatement à l'Est du seuil de K, on voit au ras du sol, c'est-à-dire au niveau de la mosaïque, la section d'un pithos en terre cuite. Son implantation suppose qu'on ait coupé la mosaïque à cet endroit. Cet aménagement a pu intervenir au cours de l'état I ou au moment du remaniement II.

La date de l'état I est celle qu'on peut légitimement assigner à la mosaïque: fin du IV^e ou du début du III^e siècle; des pavements de galets décorés de grands losanges alternativement clairs et foncés (verts ou noirs) sont connus, à cette époque, à Pella, à Athènes et à Érétrie [92].

Les pièces P, Q et R

Dans l'angle Nord-Ouest du couloir I, une porte, qui n'avait pas ou n'a pas conservé de dalle de seuil, donne accès à la pièce R qui commande les pièces P et Q. Ces locaux appellent peu de remarques. Les murs sont complètement arasés. La pièce P, pavée en tuileaux ainsi que la pièce Q, contient une baignoire de marbre.

---

[91] Comme l'avait parfaitement reconnu N. Pappadakis, p. 129, mais sans développer l'argumentation.

[92] Pella: *La mosaïque gréco-romaine* (Paris, 1965), fig. 11 de l'exposé de Ph. Petsas (tapis de losanges de dimensions analogues, exécutés en galets blancs et verts de taille analogue). — Athènes: H. A. Thompson, *Hesperia*, 35 (1966), p. 52 et pl. 17 b; même photographie dans *BCH*, 89 (1965), p. 685, fig. 2 (mosaïque de seuil dans une maison qui aurait été construite vers 300). — Érétrie: P. G. Thémélis, *Athens Annals of Archaeology*, 3 (1970), pp. 35-37, et *Arch. Delt.*, 25 (1970), II, p. 252 et pl. 217 c (mosaïque de seuil; sur la date, cf. mes remarques dans *Bulletin d'information de l'Assoc. intern. pour l'étude de la mos. antique*, 3 [1971], p. 107, n° 411). — Une mosaïque à losanges blancs et verts, mais de datation incertaine, existe à Délos: Ph. Bruneau, *EADélos*, XXIX, *Les mosaïques* (Paris, 1972), pp. 19, 67 et 197-201.

Cette baignoire (long.: 1 m.; larg. max.: 62 cm.) est d'un type en « sabot » assez banal: elle comprend une banquette, des accoudoirs et un bassin vers l'avant [93].

Près du montant oriental de la porte établie dans le mur Nord de R se dresse un tambour de colonne, cannelé, en poros stuqué (haut.: au moins 40 cm.; diam.: 35 cm. ±).

En R, N. Pappadakis signale la présence « de deux grandes plaques de schiste, probablement restes de tout un dallage » et la découverte, sur ces plaques, « de morceaux de charbons plus nombreux qu'à l'ordinaire »; ce pourraient être les traces d'un foyer établi là [94].

Les pièces H, S, U et T

En vis-à-vis de la porte de R, une autre porte donne accès à H qui commande les pièces S et U. Ces pièces ne présentent aucune particularité.

Le seuil de la porte donnant accès de I à H n'est pas conservé, mais c'est peut-être là qu'il convient de replacer un seuil de marbre (95 × 40 cm.) qui gît tout à côté [95]. Les murs de H sont arasés.

La porte de communication entre H et S conserve son seuil de marbre (160 × 70 cm.) pourvu de rainures destinées à recevoir des garnitures d'huisserie en bois; la feuillure, placée du côté de S, présente deux trous de gonds (les crapaudines ne sont pas conservées) et un trou de verrouillage.

Les murs de S sont moins ruinés que ceux de la pièce précédente: une assise de gros blocs de calcaire est bien conservée au Nord, au Sud et partiellement à l'Est.

Au contraire, les murs de U sont arasés. On y accède par une porte dont le seuil, en poros (115 × 50 cm.), est pourvu de rainures pour garnitures d'huisserie; la feuillure, placée du côté de U, porte un trou de gond du côté Ouest et un trou de verrouillage.

Aucune trace d'accès à la pièce T n'est visible.

La pièce G

La pièce G est entièrement pavée de tuileaux; la pente du pavement, dirigée vers le Sud-Ouest, est en relation avec l'égout décrit p. 39. Dans le quart Sud-Ouest de la pièce, se trouve une margelle de puits en poros.

---

[93] Sur ce type de baignoire, cf. ci-dessous p. 55, n. 111.

[94] N. Pappadakis, p. 129.

[95] C'était aussi l'opinion de N. Pappadakis, p. 129.

A peu près carrée (côté extérieur: 95 cm.), elle comporte une embouchure circulaire large de 50 cm. (*w*). N. Pappadakis se demande s'il s'agit de l'embouchure d'un puits ou d'une citerne en précisant qu'il n'a pas fouillé assez profondément en ce point: je ne l'ai pas fait non plus. Mais N. Pappadakis apporte en faveur du puits un argument de grand poids: l'absence d'un dispositif de collection des eaux de pluie [96].

Les murs de G présentent des particularités notables:

1⁰ A l'extrémité Ouest du mur Sud (*6-7*) était ménagé un passage vers D qui a ensuite été obstrué (pp. 38-39 et 41-42).

2⁰ Le mur Est n'est pas unitaire: le tronçon Nord (*12*), mitoyen avec F, appartient à cette pièce dont les quatre murs forment, on l'a dit p. 48, un ensemble unitaire. Au contraire, le tronçon Sud (*11*) s'appuie sur l'angle Sud-Ouest de F et doit donc être postérieur.

Il présente, à proximité du mur Nord de D, une lacune qui figure sur le plan de N. Pappadakis (ici fig. 2), mais que je n'ai pas fait représenter sur celui de la pl. XXXVI, car elle est sûrement imputable à une erreur de fouille. Il en va de même de l'épaisseur que N. Pappadakis a fait donner à ce mur sur son plan; j'ai pu observer en 1973 que ce mur n'est pas plus épais que les autres.

3⁰ Les murs Nord et Ouest ne sont pas d'appareil homogène: à proximité de l'angle Nord-Ouest c'est un muret de dalles posées de chant, *14*, presque sûrement sans élévation [97], c'est-à-dire une sorte d'emmarchement permettant avec H une communication d'autant plus nécessaire que l'obstruction du passage vers D aurait autrement isolé complètement G.

L'appareil du tronçon Sud du mur Ouest et du tronçon Est du mur Nord sont ceux de la quasi-totalité des murs du sanctuaire: le premier est liaisonné à la moitié Ouest du mur Nord de D (5), le second s'applique sans liaisonnement contre le mur Ouest de F et s'achève sur une dalle de calcaire, *x*, rectangulaire (55 × 37,5 cm.). A partir de cette dalle, le tronçon Ouest du mur Nord, puis le tronçon Nord du mur Ouest offrent un aspect très inhabituel (*14*): le mur est ici formé de petites plaques de marbre et de schiste posées de chant en arrière desquelles se trouvent de petits moellons. Cet appareil n'autorise guère à restituer une élévation et l'on a sans doute affaire à un simple soutènement du pavement [98]; on accédait ainsi directement en G par cette espèce d'emmarchement. Des dispositifs analogues sont connus, par exemple, à Délos [99].

---

[96] N. Pappadakis, p. 131.

[97] Cf. N. Pappadakis, p. 130.

[98] N. Pappadakis, p. 130; il compare ce dispositif à celui d'une platebande de jardin.

[99] Ainsi la pièce E de la Maison des comédiens: cf. Ph. Bruneau et Cl.

L'espace G était-il hypèthre ? « Au moment de la fouille, une épaisse couche de tuiles couvrait tout le local, ce qui », écrit N. Pappadakis, « ne peut s'interpréter que comme l'effondrement d'une toiture en tuiles »[100]. L'observation de N. Pappadakis n'est naturellement plus vérifiable, mais elle n'est pas contraignante: la destruction de toits en pente sur une cour peut entraîner une certaine accumulation de tuiles dans cette cour.

Chronologie. — De la description qui précède il ressort que l'espace G, dans son aménagement actuel, ne remonte pas aussi haut que les parties le plus anciennes du sanctuaire ou du groupe des salles du Nord: en effet les tronçons de murs *11* et *13* s'appuient sur ceux de la salle F à laquelle ils sont donc postérieurs; d'autre part, le tronçon *11* n'étant liaisonné à aucune de ses extrémités, il s'ensuit que E et G formaient d'abord un espace continu.

Il est malheureusement difficile de dater l'aménagement de la salle G. Il est seulement évident que le pavement de tuileaux recouvrant le sol de G suppose la préexistence de tous les murs auxquels il s'appuie: ou bien ces murs sont très antérieurs au pavement, ou bien, ce qui est plus probable, la construction des murs et la pose du pavement ressortissent à un même programme de réaménagement du secteur. C'est donc le pavement qui fournit un terminus: j'ai dit plus haut pourquoi je le tenais pour vraisemblablement antérieur au pavement de galets de D, lequel a été posé dans la seconde moitié du IIe siècle (p. 41).

Un point est en tout cas assuré: la construction du tronçon *11* pour séparer E et G n'est pas contemporaine de celle du muret *6* qui obstrue le passage entre G et D''''; en effet le pavement de tuileaux est postérieur au tronçon *11* dont il semble bien « lécher » le pied, tandis qu'il préexiste au muret *6* qui repose sur lui. On ne croira donc pas que la construction de *11* et celle de *6* appartiennent l'une et l'autre à un même programme.

La séquence chronologique est donc:

1er état: construction des murs récents de G (*11, 13, 14*)
pose du pavement de tuileaux } (probablement contemporains)
2e état: obstruction du passage entre G et D'''' (*6*)

Vatin dans *EADélos*, XXVII, *L'Îlot de la Maison des comédiens* (Paris, 1970), p. 39: une file de moellons de gneiss soutient du côté de D l'aire revêtue de ciment rose.

[100] N. Pappadakis, p. 130 et n. 1.

2. RELATIONS DU SANCTUAIRE ET DES SALLES DU NORD

L'étude de la pièce G, dont certains murs sont mitoyens avec la cour D et le portique E, amène tout naturellement à traiter maintenant de l'important problème soulevé plus haut, celui du rapport entre les salles du Nord et le sanctuaire. N. Pappadakis reconnaissait avoir quelque hésitation à considérer les salles du Nord comme des « annexes du sanctuaire », mais tenait malgré tout « le rapport pour vraisemblable »[101]; pour K. Schefold, les salles « appartenaient à l'Iseion », mais « cela n'est sans doute vrai que pour la période après 198 »[102].

Je voudrais montrer ici qu'on ne peut apporter à cette question une réponse simplement affirmative ou négative. Pour ce faire, je crois qu'on peut raisonner en deux temps: d'abord, en établissant l'invalidité des arguments externes, de simple vraisemblance, allégués par N. Pappadakis et par K. Schefold; ensuite, en interrogeant plus précisément les données internes, particulièrement en exploitant certaines des observations présentées plus haut, à la suite de la campagne de 1973, afin de déterminer les possibilités de communication intérieure qui existaient entre les salles du Nord et le sanctuaire.

A. Invalidité des arguments externes

Pour établir la solidarité des salles du Nord et de l'Iseion, mes devanciers ont, plus ou moins explicitement, avancé quatre arguments:

1° Les trouvailles: la statuette de Cybèle **46** (p. 69) a été recueillie dans la pièce H, et le groupe **47**, où l'on veut voir Aphrodite et Adonis (pp. 69-70), dans l'ensemble K-L-M[103]. — Ces objets, dont la présence dans un Iseion serait explicable sans être pourtant entièrement attendue, n'impliquent pas en tout cas que les pièces dont ils proviennent aient fait partie du sanctuaire. Deux explications sont en effet possibles:

— ces sculptures ont bien appartenu à l'Iseion, mais elles en ont été expulsées; l'étude des trouvailles céramiques montre, sur d'autres sites, que l'aire de dispersion du mobilier excède très souvent la surface construite dont il provient;

---

[101] N. Pappadakis, respectivement pp. 130 et 128.

[102] K. Schefold, p. 143 (et de nouveau p. 144).

[103] N. Pappadakis, p. 129; K. Schefold, p. 143 (argument de la « dispersion des trouvailles »).

— bien qu'un autre fragment de Cybèle, **1**, (p. 61) ait été trouvé dans l'Iseion même, rien n'oblige à attribuer à l'Iseion la Cybèle **46** ni le groupe d'« Aphrodite et Adonis » **47**. A l'époque hellénistique, en effet, de telles sculptures se rencontrent fréquemment hors des sanctuaires; ainsi, aucune des treize statuettes de Cybèle trouvées à Délos n'a été découverte dans un sanctuaire et cinq au moins viennent de maisons privées [104].

2⁰ L'appareil des murs: je mentionne pour mémoire cette remarque de N. Pappadakis: « l'appareil des murs [des pièces du Nord] est à peu près le même que celui du temple » [105]; mais je ne pense pas qu'il en tire argument. A juste titre, car le même appareil se rencontre ailleurs à Érétrie.

3⁰ La relation topographique: « l'existence de murs partiellement mitoyens et la relation entre les deux propylées », dont arguë K. Schefold [106], ne prouve rien. Le voisinage d'un sanctuaire égyptien et de constructions profanes n'est nullement exclu, comme le démontrent les cas du Sarapieion A de Délos [107] et de l'Iseion de Pompéi; d'autre part, comme on n'a pas fouillé les alentours de l'Iseion, il est difficile d'affirmer qu'il n'était pas également entouré de maisons à l'Ouest et au Sud (du côté Est, rappelons que le sanctuaire s'appuie sur le mur d'enceinte de la ville).

4⁰ Les installations hydrauliques: N. Pappadakis allègue « l'égout [ici *q*; cf. p. 39] et toute l'installation du puits et de la pièce G d'où provenaient les eaux » et il ajoute que ces installations devaient servir « aux purifications et aux autres besoins des fidèles » [108]; dans le même esprit, K. Schefold fait état « d'installations hydrauliques (Wascheinrichtungen) qui jouaient un rôle si important dans le culte d'Isis »[109]. — Le passage d'un égout venant d'un édifice sous le sol de constructions voisines n'implique aucune solidarité entre ces deux bâtiments voisins: tels égouts de Délos traversent plusieurs maisons avant de gagner le collecteur[110]. Quant au puits de G et à la baignoire de P, ce sont des dispositifs courants à l'époque dans les habitations privées[111].

---

[104] Cf. la liste dressée par Ph. Bruneau, *Recherches sur les cultes de Délos à l'ép. hellénistique et à l'ép. impériale* (Paris, 1970), pp. 433-434.

[105] N. Pappadakis, p. 130.

[106] K. Schefold, p. 144.

[107] Lors de sa construction, le Sarapieion A semble avoir été surtout entouré d'édifices publics, religieux et civils (cf. Ph. Bruneau, *BCH*, Suppl. I [1973], pp. 130-136); mais, par la suite, plusieurs maisons se sont édifiées à proximité.

[108] N. Pappadakis, p. 128. On s'étonne qu'il trouve « luxueux » le pavement de G.

Ces quatre arguments sont donc sans force démonstrative: les données sur lesquelles ils reposent sont en effet d'interprétation équivoque et s'expliquent également, que les salles Nord aient été ou non des annexes de l'Iseion.

B. Communication intérieure du sanctuaire et des salles du Nord

Il reste donc seulement à déterminer si la communication était possible entre le sanctuaire et les salles du Nord. Dans l'hypothèse où aucun passage ne serait observable parce que les usagers s'imposaient un détour par la rue, nous devrions suspendre notre jugement puisque les arguments exposées et critiqués plus haut ne sont pas contraignants. Au contraire l'existence d'un ou plusieurs passages suffirait à établir la relation du sanctuaire et des salles du Nord.

L'étude des murs mitoyens montre que deux points seulement sont à considérer:

1) Le mur mitoyen de G et E: N. Pappadakis, qui avait signalé d'emblée, mais apparemment négligé la difficulté de ne pas reconnaître de passage intérieur, mentionne « un vide douteux à l'angle Sud-Est de G »[112]. J'ai en effet signalé p. 51 qu'à son extrémité Sud, le mur mitoyen de G et E, *11*, s'interrompt sur 55 cm., mais tout seuil ou base de montant de porte fait défaut. Il ne s'agit pas d'un passage dûment aménagé, mais d'une destruction sans doute imputable aux fouilleurs. Cette erreur doit s'expliquer par l'absence probable de tout liaisonnement entre ce mur et le mur Nord de D;

---

[109] K. Schefold, p. 144.

[110] J. Chamonard, *EADélos*, VIII, *Le Quartier du théâtre* (Paris, 1922-1924), p. 91, cite un égout passant par quatre maisons de l'insula III.

[111] En particulier pour les baignoires de ce type, cf. R. Ginouvès, *Balaneutikè* (Paris, 1962), pp. 38-39; A. Bovon, dans *EADélos*, XXVII, *L'Îlot de la Maison des comédiens* (Paris, 1970), p. 236, n° C 346.

[112] N. Pappadakis, p. 128.

à l'autre extrémité, le mur mitoyen de G et E n'est en effet pas liaisonné non plus avec l'angle Sud-Ouest de F. Dès lors, il faut dénier tout statut de passage à l'absence de mur signalée par N. Pappadakis, mais, en revanche, tout le mur *11* doit être postérieur au mur Nord de D (*7*), ce qui revient à dire que E et G ont pu communiquer pendant un certain temps.

2) Le mur mitoyen de D'''' et G (*7*) : le plan publié par N. Pappadakis montre que les eaux de G s'écoulaient vers l'égout de D'''' en franchissant ce mur par un étroit passage. La campagne de 1973, je l'ai dit pp. 38-39, a montré que ce caniveau était en fait le reliquat d'un passage beaucoup plus large et construit comme une porte qui fut ensuite muré (*6*).

Conclusion

La conclusion est nette: de l'observation 2, il ressort qu'un passage a d'abord existé, puis a été muré: comme aucun autre point de communication n'a été aménagé, c'est que les salles du Nord ont d'abord fait partie du sanctuaire, puis en ont été isolées. L'observation 1 confirme cette interprétation: le tronçon de mur *11*, mitoyen de G et E, est postérieur à la pièce F et à la clôture Nord de D'''' (*7*) ; c'est donc que E et G formaient d'abord un espace continu et que le sanctuaire communiquait alors avec les actuelles salles du Nord.

Celles-ci ont ensuite été regroupées à usage d'habitation privée. Ce parti apparaît nettement dans le remodèlement de l'ensemble K-L-M: une grande salle unitaire a été divisée en un *oecus major* (K) et deux pièces de desserte commandées par l'*oecus* (L et M); c'est une disposition fréquente dans les maisons de Délos [113] et il est notable que ces pièces de réception occupent ainsi la partie Nord de l'édifice selon l'usage normal dans l'architecture privée [114]. En revanche, le reste des salles ne présente pas le plan habituel des maisons hellénistiques; ces anomalies sont d'autant moins surprenantes si l'on admet qu'on a en fait transformé en habitation un ensemble de salles conçues primitivement comme les annexes d'un Iseion.

---

[113] La Maison de l'hermès fournit le parallèle le plus étroit: cf. *BCH*, 77 (1953), pl. XLV, ou Ph. Bruneau et J. Ducat, *Guide de Délos* (Paris, 1965), fig. 25. Mais d'autres maisons présentent des dispositions analogues, par exemple la Maison des dauphins (Ph. Bruneau et J. Ducat, *op. cit.*, fig. 35) ou la Maison des comédiens (Ph. Bruneau et Cl. Vatin, *EADélos*, XXVII, pl. A: pièces O, N et M).

[114] C'est l'orientation habituelle à Délos.

Sans insister sur cet aspect marginal de notre problème, je signale seulement que la maison ne comporte pas de cour centrale. Il me paraît improbable que cette partie essentielle de la maison grecque soit I, où N. Pappadakis reconnaissait « une cour et un puits de lumière »[115]; le plan ne convient guère à cette interprétation. Mais l'espace G, avec son pavement en pente, peut avoir servi de cour; la découverte de tuiles n'est pas un argument contre cette thèse (p. 52) et l'exemple de Délos montre que les cours de certaines maisons n'occupent pas une position centrale [116].

La séquence chronologique (compte tenu des conclusions présentées p. 52 à propos de la salle G) est donc la suivante:

1^{er} état: les actuels espaces E et G, en l'absence de l'actuel mur *11*, ne sont pas encore divisés; la communication se fait aussi entre D'''' et G.

2^e état: on construit le mur *11* et on aménage G dans son aspect actuel; un passage est maintenu entre D'''' et G.

3^e état: ce passage est obstrué par la construction du muret *6*; les salles du Nord cessent d'être des annexes de l'Iseion et deviennent habitation privée.

Ces trois états ne peuvent être précisément datés, mais j'ai dit pp. 41-42 pourquoi la construction du muret *6* me paraissait pouvoir se placer à peu près à l'époque où la cour D fut remaniée, c'est-à-dire vers la seconde moitié du II^e siècle. K. Schefold se trompe donc en croyant que les salles du Nord ont appartenu à l'Iseion après 198 [117]. L'histoire est inverse: d'abord annexes de l'Iseion, elles ont cessé de l'être dans la seconde moitié du II^e siècle.

HISTOIRE DU SANCTUAIRE

L'étude architecturale et topographique qui précède a permis de dégager des séquences chronologiques partielles qu'il importera de relier entre elles. Pour ce faire, le témoignage des inscriptions étant de première utilité, j'ai jugé opportun de rejeter cet essai d'histoire du sanctuaire au chapitre VI (pp. 115-134), après la présentation des données épigraphiques.

---

[115] N. Pappadakis, p. 129.

[116] Cf. par exemple la maison VI O du Quartier du théâtre: J. Chamonard, *op. cit.*, pl. III-IV.

[117] K. Schefold, pp. 143 et 144.

CHAPITRE II

LES OBJETS MOBILIERS

Des conclusions du chapitre précédent découle une conséquence méthodologique: dans la mesure où les salles du Nord, en leur dernier état, ne faisaient plus partie du sanctuaire, il m'a paru opportun de ne pas présenter ensemble tous les objets découverts par N. Pappadakis au cours de sa fouille. Dans ce chapitre consacré au matériel autre qu'épigraphique, j'ai donc distingué ce qui provient du sanctuaire et ce qui provient des salles du Nord. L'interprétation religieuse des trouvailles ne peut en effet être identique dans l'un et l'autre cas.

Deux observations générales sont nécessaires:

1⁰ Le catalogue des objets présentés ici n'est pas exhaustif: d'une part, en effet, je n'y ai pas inclus le matériel que j'ai recueilli dans mes sondages de 1973: ces tessons, généralement petits et provenant souvent de couches profondes, importent exclusivement à la chronologie du sanctuaire et j'ai préféré en faire état au cours du chapitre I sans penser devoir en procurer une publication détaillée; d'autre part, je n'ai pas retrouvé dans les salles et réserves du Musée d'Érétrie tous les objets décrits par N. Pappadakis; à plus forte raison, il n'était pas question de rechercher les fragments de céramique qu'ici et là il mentionne d'un mot. Mon catalogue est donc doublement incomplet: *a*) par le nombre des notices, parce qu'il se limite aux objets suffisamment décrits par N. Pappadakis; *b*) par leur précision, parce que, chaque fois que ces objets ont échappé à mes recherches, je n'ai évidemment pas pu enrichir les descriptions, pourtant souvent trop brèves, de N. Pappadakis. Dans ce dernier cas, j'ai porté dans la notice la mention « Non retrouvé » et indiqué d'où j'ai tiré ma description; en revanche, dans le cas contraire, j'ai rédigé de nouvelles descriptions.

2⁰ La datation du matériel n'est que rarement précisée dans mon catalogue: d'une part, je n'ai pas proposé de date pour les objets non retrouvés, et c'est malheureusement le cas de toute la vaisselle dont l'examen direct aurait pourtant sûrement permis d'établir une chronologie précise; d'autre part, certaines pièces sont assez mal datables, même après examen (ainsi la figurine **2** ou la Cybèle **46**). Toutefois je fournirai plus loin quelques indications chronologiques globales.

I. MATÉRIEL PROVENANT DU SANCTUAIRE

Du sanctuaire proprement dit proviennent:

une statuette fragmentaire de Cybèle en marbre **1**;

une figurine féminine fragmentaire en terre cuite **2** où K. Schefold, renchérissant sur le commentaire de N. Pappadakis, a cru, à tort selon moi, reconnaître la statue de culte;

des fragments de petite plastique en terre cuite **3-5**, dont un cynocéphale selon N. Pappadakis;

du mobilier de marbre: un fragment de petit autel **6**, des fragments décoratifs **7**, une vasque en marbre **8**, un pied de vasque ou de table **9**;

des pieds de bancs **10**;

de la vaisselle **11-19**, non retrouvée, mais où je m'imagine, d'après les descriptions de N. Pappadakis, que prédominait la production béotienne;

des lampes tournées et moulées **20-39**;

un fragment de réchaud **40**;

des pesons de terre cuite et de plomb **41** et **42**;

de tuiles estampillées **43**;

des monnaies **44** et **45**, dont un trésor enfoui, semble-t-il, en 192/1;

à quoi s'ajoutent des tessons, ceux trouvés par N. Pappadakis, qui signale comme particulièrement caractéristiques des fragments de bols à reliefs et d'unguentaria d'argile grise [1], et ceux que j'ai recueillis dans mes sondages de 1973 et dont j'ai fait état au cours du chapitre I.

La datation de ce matériel, pour les raisons dites plus haut, n'est pas très facile à préciser dans chaque cas, mais on peut sans risque l'attribuer globalement à l'époque hellénistique: les lampes, que j'ai eu la chance de retrouver, s'étalent sur une période qui va de la fin du IVe au Ier siècle; même en l'absence d'examen direct, les photographies ou descriptions de N. Pappadakis suffisent à montrer que la vaisselle et le fragment de réchaud appartiennent à la même période; toutes les autres pièces trouvent des parallèles dans des contextes archéologiques contemporains (pour les tuiles estampillées, cf. toutefois la notice **43**); enfin, toutes les monnaies se placent à l'intérieur des mêmes limites chronologiques. Il est très notable qu'aucun objet n'est postérieur au Ier siècle av. J.-C.; ainsi les « lampes romaines » font entièrement défaut, comme le notait justement N. Pappadakis [2].

---

[1] N. Pappadakis, p. 139. Sur les unguentaria à Érétrie, cf. I. R. Metzger, *Eretria,* II, *Die hellenistische Keramik in Eretria* (Berne, 1969), pp. 28 et 66-67.

L'interprétation prête aisément à controverse. Il est en effet tentant de rattacher le plus grand nombre possible d'objets au culte égyptien. C'est ainsi que N. Pappadakis, plus ou moins suivi par les savants ultérieurs, voyait une Isis dans la figurine **2**, un périrrhantérion dans la vasque **8**, une situle dans le canthare **17**, un thésauros dans le fragment **18** [3] et insistait sur l'abondance des lampes dont il faisait les instruments de la fête des Lampes ardentes [4].

Il importe en la matière de prendre des positions nuancées en distinguant d'abord les documents figurés et les ustensiles:

a) le statut archéologique des documents figurés est variable: la Cybèle **1** est évidemment une effigie divine irrécusable (pp. 101-102), tandis que l'identité de la figurine **2** est beaucoup moins assurée et que je n'ai même pas pu vérifier celle du « cynocéphale » **3**;

b) l'interprétation des ustensiles comporte une difficulté spécifique. D'un côté, je tiens pour certain qu'ils ne diffèrent en rien, ni par la morphologie ni par le nombre, de ceux qu'on trouve ailleurs dans la Grèce hellénistique: la vasque **8** est analogue à celles de Délos, la « situle » **17** est un canthare banal et non un objet spécialement fabriqué pour le culte isiaque, le « thésauros » **18** n'en est probablement pas un et les lampes ne sont pas plus abondantes que dans les maisons déliennes (p. 136); la banalité du matériel est encore confirmée par les sondages de 1973 qui n'ont livré que des tessons de vases en usage dans des contextes non isiaques [5]. Mais, d'un autre côté, on ne doit jamais postuler, dans l'étude du matériel archéologique, une solidarité de la forme et de la fonction: rien n'empêche que le clergé et les fidèles des dieux égyptiens aient utilisé pour les besoins du culte des objets qui n'avaient pas été spécialement fabriqués à cet usage.

---

[2] N. Pappadakis, p. 143.

[3] Cf. ci-dessous, les notices correspondantes dans le Catalogue.

[4] N. Pappadakis, p. 141 et cf. p. 143.

1. STATUETTE FRAGMENTAIRE DE CYBÈLE EN MARBRE

N. Pappadakis, p. 131. Non retrouvée.

Provenance: au milieu de la cour C.

Haut.: 21 cm. Fragment gauche de la statuette: un côté du trône, une partie du corps de la déesse et son pied droit; sur ses genoux était couché un lion dont sont conservées la tête et la patte droite (d'après le catalogue manuscrit du Musée d'Érétrie).

Interprétation religieuse: pp. 101-102.

2. FIGURINE FÉMININE FRAGMENTAIRE EN TERRE CUITE (pl. XXIII)

N. Pappadakis, pp. 133-135 et fig. 11.

Provenance: temple A, sur la base *a*.

Haut. conservée: 36 cm.; larg. max.: 32 cm. Argile beige; traces d'une couverte blanche. Est conservée la partie supérieure de la figurine; plusieurs morceaux recollés. La tête est légèrement tournée vers la gauche; la chevelure, divisée par une raie médiane, dégage complètement les oreilles; les yeux sont gros, cernés d'un épais bourrelet; les narines sont fortement marquées; la bouche est longue. Le personnage porte une tunique formant une large échancrure sous le cou et des plis obliques sur les seins; une ceinture passe sous la poitrine; en dessous la tunique forme des plis verticaux. Les bras sont collés au corps. Trou d'évent dans le dos.

Date: N. Pappadakis, p. 135, attribuait cette figurine à la fin de l'époque hellénistique. Bien que l'étrangeté du style ne permette guère la référence à des parallèles dont la chronologie soit mieux assurée, cette datation me paraît très plausible.

Interprétation: pour N. Pappadakis, p. 134, cette figurine représente une prêtresse ou plus probablement Isis. K. Schefold, p. 141, en fait même la statue de culte. Fr. Dunand, II, p. 27, n. 5, pour qui c'est « peut-être une prêtresse », ajoute que le « costume n'a rien de typiquement isiaque ».

Cette observation ne peut orienter l'interprétation, car, à l'époque hellénistique, Isis est souvent dépourvue d'attributs spécifiques. On ne peut surtout pas arguer du lieu de trouvaille, comme le font N. Pappadakis et, implicitement, K. Schefold: dès lors qu'on n'en a recueilli qu'une moitié, on ne saurait prétendre que la statuette était *in situ*. Par conséquent, il est fort possible qu'elle soit un ex-voto représentant Isis, comme semble le pen ser N. Pappadakis, p. 134, mais elle n'est sûrement pas la statue de culte: j'ai déjà fait observer p. 14 que ses dimensions sont disproportionnées par rapport à celles de la base *a*.

---

[5] Même constatation à Délos: Fr. Dunand, III, p. 219, dresse une liste des récipients mentionnés dans les inventaires du Sarapieion de Délos; la conclusion la plus claire me paraît être que les mêmes noms se retrouvent, pour la plupart, dans les inventaires des autres sanctuaires de Délos.

3. FRAGMENT DE TÊTE DE CYNOCÉPHALE EN TERRE CUITE

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvé.

Provenance: « déblais du sanctuaire ».

Diam.: 0,3 cm. (*sic*). « Fragment d'un petit museau de cynocéphale ou pithécocéphale. Vernis à reflet métallique » (N. Pappadakis).

Interprétation: N. Pappadakis note qu'il est difficile de voir ici une tête d'Anoubis. A propos de cet objet et du suivant Fr. Dunand, II, p. 24, estime qu'ils n'ont probablement pas de signification cultuelle. Encore aimerait-on être sûr qu'en parlant de cynocéphale ou de pithécocéphale, N. Pappadakis n'a pas surinterprété dans un sens égyptisant un fragment, d'ailleurs minime, d'un animal plus ordinaire.

4. FRAGMENT D'OISEAU EN TERRE CUITE

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvé.

Provenance: « déblais du sanctuaire ».

Argile verdâtre mal cuite. Espèce de palmipède (N. Pappadakis).

5. MUSEAU DE LION EN TERRE CUITE

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvé.

Provenance: « déblais du sanctuaire ».

« Museau d'une tête de lion en argile, beaucoup plus petite que celles qui sont en usage pour les gargouilles » (N. Pappadakis).

6. FRAGMENT D'UN PETIT AUTEL EN MARBRE

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvé.

Provenance: temple A, près de *a*.

Décor de postes en haut et en bas (N. Pappadakis).

Un autre autel, inscrit, est signalé ci-dessous p. 72, n° **II**.

7. FRAGMENTS DÉCORATIFS EN MARBRE (pl. XXIV, 1 et 2)

N. Pappadakis, pp. 117 et 122 et fig. 5. Un des fragments revu.

Provenance: dans la fosse de la fondation *f*.

Haut.: 13 cm.; larg.: 12 cm.; épaisseur max.: 4,5 cm. Marbre blanc gris. Fragment de guirlande avec des fleurs; la guirlande se prolonge sur une face latérale du fragment.

8. VASQUE EN MARBRE

N. Pappadakis, pp. 144-145. Non retrouvée.

Provenance: portique E, Sud.

Diam.: 75 cm. (y compris un rebord large de 3 cm.); profondeur intérieure: 18 cm. La vasque présente à sa face inférieure un tenon destiné à en assurer la pose sur un support (N. Pappadakis).

Interprétation: N. Pappadakis présente cet objet comme une « vasque de périrrhantérion » et Fr. Dunand, II, p. 24, n. 1, comme « un bassin qui pouvait servir pour les purifications ». Comme des vasques correspondant à la description de N. Pappadakis ont été découvertes dans des habitations de Délos (W. Deonna, *EADélos*, XVIII, *Le mobilier délien* [Paris, 1938], pp. 48-53 et 75-77, et pl. 148-149), rien n'oblige à penser qu'il s'agisse ici d'un objet à usage cultuel; mais comme l'existence de périrrhantéria est attestée dans des sanctuaires égyptiens (Fr. Dunand, III, pp. 198-199; *SIRIS*, n° 313), rien n'oblige non plus, pour les raisons exposées p. 61, à exclure un tel emploi.

9. PIED DE TABLE OU DE VASQUE EN MARBRE

N. Pappadakis, p. 145. Non retrouvé.

Provenance: D'''.

Haut.: 61 cm. Cannelé. La face supérieure présente un trou carré d'encastrement qui ne correspond pas exactement au tenon de la vasque précédente (N. Pappadakis).

Des pieds analogues ont été trouvés en abondance à Délos: W. Deonna, *op. cit.*, pp. 48-53 et pl. 155-163.

10. PIEDS DE BANCS (pl. XXII, 2 et 3)

N. Pappadakis, pp. 122-123 et 145. Un seul pied retrouvé.

Provenance: deux pieds ont été trouvés dans les angles Nord-Est et Sud-Est du portique E; la provenance des autres n'est pas précisée.

N. Pappadakis signale quatre pieds de bancs portant tous au lit d'attente deux cavités d'encastrement pour la pose des bancs. Sur ces bancs et sur le pied retrouvé, cf. ci-dessus, pp. 42-43.

11. COUPE À VERNIS NOIR (pl. XXV, 1)

N. Pappadakis, p. 139 et fig. 13 en haut à gauche. Non retrouvée.

Provenance: temple A, près du mur Sud et près de la base *a*.

Haut.: 7,5 cm.; diam.: 15 cm. Argile rougeâtre; vernis rouge par endroit et écaillé en d'autres endroits (N. Pappadakis).

12. COUPELLE (pl. XXV, 1 et 2)

N. Pappadakis, p. 140 et fig. 13 en bas au milieu et 14. Non retrouvée.

Provenance: comme **11**.

Haut.: 3,5 cm.; diam.: 9 cm. Vernis écaillé par endroits, ayant un éclat métallique rougeâtre à l'intérieur. Sur le fond, sont incisées les lettres ΦΑΝ (N. Pappadakis).

Sur Phan(ias), cf. ci-dessous p. 74, n° **III**.

13. COUPELLE

N. Pappadakis, p. 140. Non retrouvée.

Provenance: comme les deux vases précédents.

Haut.: 4 cm.; diam.: 10 cm. Semblable à la précédente. L'intérieur n'est pour ainsi dire pas verni (N. Pappadakis).

14. COUPELLE

N. Pappadakis, p. 140. Non retrouvée.

Provenance: comme les trois vases précédents.

Haut.: 3 cm.; diam.: 8 cm. Semblable aux deux précédentes. Mauvais vernis; pas de vernis à l'intérieur (N. Pappadakis).

15. FOND DE COUPELLE (pl. XXV, 2)

N. Pappadakis, p. 140 et fig. 15. Non retrouvé.

Provenance: comme les quatre vases précédents.

Fond d'une coupelle semblable aux trois précédentes, portant l'inscription ΦΑΝΙΟΥ (N. Pappadakis).

16. COUPELLE

N. Pappadakis, p. 139, n. 1. Non retrouvée.

Provenance: temple A.

Haut.: 1 cm.; diam.: 14 cm. Coupelle du genre Ure, *Black glaze pott.*, pl. 13, n° 59,16. Quatre petites feuilles disposées en croix sont incisées dans le fond (N. Pappadakis).

17. CANTHARE (pl. XXV, 1)

N. Pappadakis, p. 140 et fig. 13 en bas à gauche. Non retrouvé.

Provenance: temple A, angle Sud-Ouest.

Haut.: 9,5 cm.; diam. sup.: 9 cm. Argile rouge brique. Vernis noir disparu par endroits. Contenait les 352 monnaies du trésor **44** (N. Pappadakis).

Interprétation: la forme de ce récipient à fait penser à N. Pappadakis qu'il s'agissait d'une situle « non sans rapport avec le culte d'Isis »; pour Fr. Dunand, II, p. 24, c'est « un vase dont la forme s'apparente à celle de la situle et dont on peut penser qu'il servait aux libations de lait ». Si N. Pappadakis croyait avoir affaire à « une forme rare en céramique », c'est que la vaisselle béotienne hellénistique était et est encore mal connue; la description de l'argile correspond à l'argile béotienne et des vases semblables se rencontrent dans la production béotienne du III^e^ siècle (par ex. à Médéon dans une tombe du III^e^ siècle: cf. Ph. Bruneau, « La vaisselle hellénistique », n° 75.7, à paraître dans *Médéon de Phocide*, V). Rien n'empêche que notre vase ait servi au culte, mais il n'a sûrement pas été tourné spécialement pour le sanctuaire.

18. FRAGMENT DE GRAND VASE (pl. XXIV, 3)

N. Pappadakis, pp. 140-141 et fig. 16. Non retrouvé.

Provenance: temple A, derrière la base *a*.

Diam.: 22 cm. Argile grossière verdâtre, non vernissée. Le fragment paraît appartenir à un couvercle: il présente un bouton entre deux anses verticales torsadées (N. Pappadakis).

Interprétation: N. Pappadakis estime que les bords du fragment se prolongent et s'élargissent « d'une manière tout à fait inhabituelle pour un couvercle », « comme si couvercle et vase ne formaient qu'un tout » et conclut qu'il doit s'agir d'un thésauros; Fr. Dunand, II, p. 24, est moins affirmative: « un autre récipient, muni d'un couvercle indétachable, pourrait être considéré comme un *thesauros*, d'une forme assez inhabituelle d'ailleurs: il faudrait admettre que ce *thesauros* de terre cuite était destiné à être brisé une fois rempli, tout comme une tirelire ». Des thésauros existaient certes dans les sanctuaires égyptiens comme l'attestent les inscriptions et les trouvailles archéologiques (cf. P. Roussel, *CE*, pp. 87-88), mais il s'agit, comme dans les autres sanctuaires, de caisses en marbre (pour les troncs de Délos, cf. Ph. Bruneau, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique* [Paris, 1970], pp. 365-368). A en juger d'après la photographie, les dimensions du rebord de notre fragment n'excèdent pas celles de certains couvercles de pyxides; comme, en outre, il ne présente pas l'aspect habituel des thésauros de sanctuaires et qu'aucune fente n'est conservée pour l'introduction des monnaies, il est plus raisonnable de n'y voir qu'un couvercle banal.

19. Bol à relief (pl. XXV, 1)

N. Pappadakis, p. 140 et fig. 13 en bas à droite. Non retrouvé.

Provenance: comme **11-15**.

Haut.: 6,5 cm.; diam. sup.: 10 cm. Vernis mat, noir ou rougeâtre. Décor de godrons; bordure de petites feuilles (N. Pappadakis).

20. Lampe tournée à deux becs (pl. XXVII, 1)

Inventaire du Musée, n° 306. Paraît correspondre à N. Pappadakis, p. 142 et fig. 17, 3.

Provenance: la lampe de la fig. 17, 3 de N. Pappadakis provient du portique E, côté Nord (p. 141).

Haut.: 5,5 cm.; diam.: 9,3 cm. Argile rose. Vernis noir. Coupelle ouverte; base en anneau; tube central; un des becs brisé; trace d'un second bec opposé au premier.

IVe siècle.

21. Lampe tournée (pl. XXVII, 1)

Inv., n° 304. N. Pappadakis, p. 142 et fig. 17, 1.

Provenance: « la plupart des lampes [reproduites fig. 17 et 18] ont été trouvées dans le temple A et certaines sur la base *a* », écrit N. Pappadakis, p. 141, sans autre précision.

Haut.: 4,6 cm.; diam.: 8,5 cm.; long. conservée: 13,1 cm. Argile grise. Traces d'un vernis noirâtre. Profil angulaire; base plate; anse disparue; la partie supérieure du bec a un profil angulaire; extrémité du bec disparue.

IIIe siècle.

22. Lampe tournée (pl. XXVII, 1)

Inv., n° 309. Paraît correspondre à N. Pappadakis, p. 142 et fig. 17, 7.

Provenance: cf. **21**.

Haut.: 3,6 cm.; diam.: 5,2 cm.; long.: 9,6 cm. Argile grise. Traces d'un vernis noirâtre. Profil piriforme; base plate; trou d'alimentation entouré d'un bourrelet circulaire; ouverture du bec très allongée.

II-Ier siècles.

23. Lampe tournée (pl. XXVII, 1)

Inv., n° 305. Paraît n'avoir pas été reproduite par N. Pappadakis qui déclare, p. 141, « n'avoir illustré que les plus caractéristiques des nombreuses lampes trouvées dans la fouille ».

Haut.: 3,5 cm.; diam.: 5,8 cm.; long. conservée: 9,1 cm. Argile grise. Traces d'un vernis brun-noirâtre. Profil piriforme; base plate; trou d'alimentation entouré d'un bourrelet circulaire; anse disparue; extrémité du bec disparue.

IIe-Ier siècles.

24. Lampe tournée (pl. XXVI, 3)

Inv., n° 308. Paraît n'avoir pas été reproduite par N. Pappadakis (cf. **23**).

Haut.: 3,5 cm.; diam.: 5,9 cm.; long.: 10,7 cm. Argile beige orangé. Traces de vernis rouge. Profil en casserole; anse verticale en ruban; sur le disque, concave, trou central et deux petits trous à proximité du bec; bec en bras d'ancre, noirci.

Ier siècle.

25. Lampe tournée (pl. XXVI, 3)

Inv., n° 307. Paraît correspondre à N. Pappadakis, p. 142 et fig. 17, 6.

Provenance: cf. **21**.

Haut.: 3,6 cm.; diam.: 6,4 cm.; long. conservée: 8,6 cm. Argile beige. Aucune trace de vernis. Profil en casserole comme **24**: anse verticale en ruban bifide; sur le disque, concave, un trou central et un petit trou à proximité du bec; bec disparu.

Ier siècle.

26-28. Lampes tournées (pl. XXVI, 1)

Trois lampes illustrées par N. Pappadakis, p. 142, fig. 17, 2, 4 et 5, et non retrouvées.

Les lampes tournées étaient sans doute plus nombreuses: cf. **23**.

29. Lampe moulée (pl. XXVII, 2)

Inv., n° 310. Paraît correspondre à N. Pappadakis, p. 142, fig. 18, 5.

Provenance: cf. **21**.

Haut.: 3,5 cm.; diam.: 6,6 cm. Argile beige. Traces d'un vernis brun. Lampe du groupe d'Ariston (sur ce groupe, cf. Ph. Bruneau, *EADélos*, XXVI, *Les lampes* [Paris, 1965], pp. 43-50). Seule est conservée une partie de la moitié supérieure; le bec, visible sur la photographie de N. Pappadakis, a disparu; arrachement d'une anse. Décor de rayons; sur la gauche, trace d'un poucier (en forme de dauphin).

Dernier quart du IIe siècle - début du Ier siècle.

30. Lampe moulée (pl. XXVII, 2)

Inv., n° 311. Paraît correspondre à N. Pappadakis, p. 142, fig. 18, 8.

Provenance: cf. **21**.

Haut.: 3,3 cm.; diam.: 6,2 cm.; long.: 9,9 cm. Argile orangée. Vernis brun rouge. Lampe du groupe d'Ariston (cf. **29**). Base sans signature; arrachement d'une anse. Décor d'écailles; de part et d'autre du départ du bec, décor évoquant des bandelettes attachées à un bouton; deux pouciers latéraux.

Dernier quart du IIe siècle - début du Ier siècle.

31. Lampe moulée (pl. XXVII, 2)

Inv., n° 316. Paraît n'avoir pas été reproduite par N. Pappadakis (cf. **23**).

Haut.: 3,4 cm.; diam.: 6,7 cm.; long. conservée: 8,6 cm. Argile orangée.

Aucune trace de vernis. Arrachement d'une anse; trou d'alimentation dans une petite cuvette concave; bec disparu. Sur l'épaule, guirlande d'olivier (?).

IIe-Ier siècles.

32. Lampe moulée (pl. XXVII, 2)

Inv., n° 312. Paraît correspondre à N. Pappadakis, p. 142, fig. 18, 9.

Provenance: cf. **21**.

Diam.: 6 cm. Argile beige orangé. Vernis brun. Seule est conservée la partie supérieure de la lampe. Le bec, visible sur la photographie de N. Pappadakis, a disparu. Le trou d'alimentation occupe le centre d'un disque plat orné de rayons et cerné d'un bourrelet en relief; décor d'oves sur l'épaule.

Ier siècle.

33-39. Lampes moulées (pl. XXVI, 1 et 2)

Sept lampes illustrées par N. Pappadakis, p. 142, fig. 17, 8 et fig. 18, 1, 2, 3, 4, 6 et 7, et non retrouvées.

Les lampes tournées étaient sans doute plus nombreuses: cf. **23**.

N. Pappadakis consacre p. 143 un développement spécial aux lampes moulées. Il en ressort que les lampes du groupe d'Ariston (cf. **29**) étaient les plus nombreuses (c'est le cas de la lampe reproduite sur sa fig. 18, 3 = ici, pl. XXVI, 2); N. Pappadakis signale plusieurs de leurs décors: rayons, écailles, branches avec de petites feuilles, feuilles de lierre (ces deux derniers décors, rares dans le groupe d'Ariston, sont pourtant attestés: cf. Ph. Bruneau, *EADélos*, XXVI, *Les lampes*, respectivement nos 2033 et 2143).

N. Pappadakis précise, *ibid.*, que la fouille n'a livré aucune lampe « romaine » (à disque historié).

40. Support de réchaud

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvé.

Provenance: « déblais du sanctuaire ».

« Anse de réchaud avec le visage en relief de l'habituel démon, du genre Walters, *Hist. of pott.*, I, pl. IV, 2, mais avec des cheveux plus en désordre » (N. Pappadakis). Les types de Silènes ou de vieillards barbus décorant les supports de réchaud sont en effet très variés (cf., pour Délos où l'on a trouvé des milliers de tels supports dans des contextes du IIe et du Ier siècle, F. Mayence, *BCH*, 29 [1905], pp. 373-404; G. Siebert, dans *EADélos*, XXVII, *L'Îlot de la Maison des comédiens* [Paris, 1970], pp. 271-273, nos D 361 à D 403).

41. Pesons de terre cuite

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvés.

Provenance: « déblais du sanctuaire ».

Haut.: 10 cm. « Un petit nombre » de pesons de forme pyramidale (le mot « pyramides » dont use N. Pappadakis risque de créer une regrettable confusion dans un contexte égyptien!) ou conique (N. Pappadakis).

42. Pesons de plomb

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvés.

Provenance: « déblais du sanctuaire ».

Haut.: environ 5 cm. Trois pesons (N. Pappadakis).

43. TUILES ESTAMPILLÉES

N. Pappadakis, p. 144. Non retrouvées.

Provenance: huit fragments « dans le sanctuaire même » et quatre dans le puits de la salle G; la provenance des autres fragments n'est pas précisée.

Quinze fragments de tuiles et cinq de couvre-joints portent des estampilles: ΕΡΕΤΡΙΕΩΝ (écrit de droite à gauche), ΕΡΕΤΡΙ (une fois) et en disposition circulaire (diam.: 6,5 cm) $\overset{\mathrm{EP}}{\Delta\mathrm{H}}$ (une fois), ce qu'il faut comprendre 'Ερετριέων δημόσιος (ου δῆμος).

« Le petit nombre des tuiles publiques (...) montre qu'elles ont été prises ailleurs pour être remployées dans le sanctuaire » (N. Pappadakis).

Sur les tuiles estampillées d'Érétrie, cf. J. et L. Robert, *REG*, 81 (1968), *Bull. épigr.*, n° 415 avec la bibliographie.

44. TRÉSOR DE 352 MONNAIES DE BRONZE

N. Pappadakis, pp. 145-147; *Inventory of Greek Coin Hoards* (New York, 1973), n° 221; O. Picard, *Chalcis et la Confédération eubéenne. Étude de numismatique et d'histoire* (en préparation).

Provenance: temple A, dans le canthare **17**.

La composition du trésor est donnée de façon très détaillée dans l'article de N. Pappadakis (reprise dans *Inventory*). Mais Olivier Picard, qui a étudié cet ensemble en dernier lieu, a pu identifier des monnaies classées auparavant comme non identifiables; la composition du trésor, telle qu'il l'a établie et la publiera dans *Chalcis*, est la suivante:

Confédération eubéenne: 42 monnaies de bronze, dont 25 signées de Démarchos et 16 signées de Satyros.
Chalcis . . . . : 47 bronzes de la fin du IIIe siècle.
Érétrie . . . . : 223 bronzes signés de Mantidoros.
Béotie . . . . : 1 bronze: tête d'Athéna à dr. Trophée.
Complètement oxydées : 39 monnaies de bronze.

A la date de 198 proposée antérieurement pour l'enfouissement du trésor (E. T. Newell, *Five Bronze Hoards, Numismatics Notes and Monographs*, 68 [1935], pp. 11-23), O. Picard, *op. cit.*, substitue maintenant celle de 192/1.

45. MONNAIES DE BRONZE

N. Pappadakis, p. 147.

Provenance: « déblais du sanctuaire même ».

Sept bronzes eubéens et deux béotiens.

En outre, un triobole d'argent des Eubéens a été trouvé sur le couvercle du vase contenant les monnaies du trésor **44**.

II. MATÉRIEL PROVENANT DES SALLES DU NORD

Au regard du matériel provenant du sanctuaire, les objets recueillis dans les salles du Nord sont très peu nombreux. C'est un point qu'a souligné N. Pappadakis: « le plus surprenant est l'absence de tout matériel ou mobilier, hormis des fragments de jarres non datables, des tessons hellénistiques et de misérables lampes » [6]. Hormis ces tessons et lampes, le catalogue se réduit à quatre numéros:

une statuette de Cybèle en marbre **46**;

un groupe de deux statuettes en marbre, masculine nue et féminine drapée **47**, où N. Pappadakis et K. Schefold ont vu, à tort selon moi, Aphrodite et Adonis;

un bol de céramique **48**;

des fragments de tuiles estampillées **49**.

La date de ces objets reste en partie incertaine pour les raisons dites p. 58. Le groupe **47** me semble toutefois appartenir au Ier siècle et la Cybèle **46** ressemble en tout cas aux Cybèles de Délos, datables du IIe et du Ier siècle [7].

L'interprétation, dès lors, ne nous importe guère, puisqu'au Ier siècle les salles du Nord n'appartenaient plus au sanctuaire, mais avaient été transformées en une maison particulière (pp. 56-57) où la Cybèle **46** et la sculpture d'appartement **47** ne surprennent en rien (p. 54).

46. Statuette de Cybèle en marbre (pl. XXVIII)

N. Pappadakis, pp. 131-133.
Provenance: pièce H.

Haut. conservée: 27,5 cm.; larg. à la base: 19,5 cm.; épaisseur à la base: 8,9 cm. Face inférieure grossièrement piquetée; faces postérieure et latérales travaillées au ciseau à dents. Cybèle est assise sur un trône, le pied droit légèrement en avant. Manquent la tête et l'avant-bras droit. La déesse est vêtue d'une tunique serrée à la taille et d'un manteau qui part de l'épaule gauche, est censé passer derrière le dos et couvre les jambes; des boucles tombent sur les épaules; près de la jambe droite est assis un petit lion; la cassure montre que Cybèle posait sa main droite sur la tête de l'animal; la main gauche, posée sur le bras du trône, ne tient aucun objet. N. Pappadakis supposait qu'elle tenait un sistre ou un sceptre métallique inséré dans un « trou peu profond ménagé dans la partie supérieure de la main fermée »; la partie antérieure de la main étant recollée, l'examen est aujourd'hui malaisé; mais l'existence du trou me paraît improbable.

Interprétation religieuse: pp. 101-102.

47. Groupe de deux statuettes de marbre, masculine nue et féminine drapée (pl. XXIX)

N. Pappadakis, pp. 135-138.
Provenance: pièces K-L-M (N. Pappadakis, p. 129).

---

[6] N. Pappadakis, p. 131 (c'est ἑλληνορωμαϊκός que je traduis par « hellénistique »); p. 138, il note encore l'absence de tessons décorés.

[7] Cf. ci-dessus, p. 54, n. 104.

Haut. conservée: 20,5 cm.; larg. max.: 14 cm. La plinthe n'est conservée que sous les pieds de la jeune femme; les jambes du jeune homme et les deux têtes manquent. Le jeune homme est nu, à l'exception d'un manteau accroché au cou et tombant dans le dos; le corps est déhanché par le jeu des jambes, la gauche se portant en avant et la droite en arrière; le bras droit tombe le long du corps, la main soutenant un pan du manteau; le bras gauche est censé être plié au coude, car la main droite est à hauteur du nombril; elle porte un objet non identifié. La jeune femme pose la main droite sur l'épaule gauche du jeune homme; la jambe gauche est tendue; la droite est légèrement ramenée en arrière, le pied étant à l'oblique; le personnage porte une tunique formant un V sur la poitrine et un manteau qui, laissant libre la poitrine, couvre le ventre, où il forme de gros plis, et les jambes.

Date: N. Pappadakis, p. 137, considérait l'œuvre comme bien antérieure aux groupes de tradition pasitélique et la plaçait «peut-être au III^e^ siècle». Elle me paraît au contraire s'apparenter aux groupes de l'école de Pasitélès (cf. M. Borda, *La scuola di Pasiteles* [Bari, 1953], pp. 43-78); d'autre part, par ses dimensions, c'est une des sculptures d'appartement («Kabinettstück», comme le notait N. Pappadakis, p. 137) si fréquentes à la fin de l'époque hellénistique (cf., par exemple pour Délos, J. Marcadé, *Au Musée de Délos* [Paris, 1969], *passim*): la date la plus plausible est donc le I^{er} siècle.

Identification: sur l'identité des deux personnages, «toute certitude est impossible», écrivait N. Pappadakis, p. 138, «dans la mesure où l'objet tenu par le jeune homme demeure non identifié» (à la note 1 de la p. 138, il énumère tout ce qu'il ne peut pas être), et c'est hypothétiquement qu'il avançait les noms d'Aphrodite et Adonis. A sa suite, K. Schefold, p. 144, est beaucoup plus affirmatif. Personnellement, je me suis demandé si ce ne sont pas une ou deux colombes que tient le jeune homme, ce qui irait dans le sens de N. Pappadakis, mais la chose est loin d'être sûre. Les groupes de tradition pasitélique pouvant être facilement réinterprétés, l'identification reste pratiquement impossible (cf. M. Borda, *op. cit.* et spécialement p. 68: le même groupe du Louvre peut être dit «Mercure et Vulcain» ou «Oreste et Pylade») et nous pourrions aussi bien avoir affaire ici à Oreste et Électre. J'ajoute qu'on ne connaît aucune statue sûre d'Adonis et que la tradition littéraire n'en mentionne pas (cf. la mise au point de W. Atallah, *Adonis dans la littérature et l'art grecs* [Paris, 1966], pp. 208-209).

Interprétation: pp. 102-103.

48. Bol (pl. XXV, 1)

N. Pappadakis, p. 139 et fig. 13 en haut à droite. Non retrouvé.

Provenance: puits de la pièce G.

Haut.: 6,7 cm.; diam.: 11 cm. Vernis brun, plus noir près du bord (N. Pappadakis).

49. Tuiles estampillées

Quatre des fragments de tuiles estampillées décrites plus haut, n° **43**, proviennent du puits de la salle G.

CHAPITRE III

LES INSCRIPTIONS

Dix-sept inscriptions ou fragments d'inscriptions ont été trouvés dans le sanctuaire par N. Pappadakis: dix d'entre elles se rapportent sûrement au culte des divinités égyptiennes (ici **I** à **X**); trois autres, qui ne contiennent pas ou ne contiennent plus de nom de divinité, peuvent toutefois s'y rapporter (**XI** à **XIII**). Une autre pierre inscrite a été trouvée en 1959, en dehors du sanctuaire, semble-t-il (**XIV**).

Ces quatorze inscriptions se répartissent de la façon suivante:

dix dédicaces, dont une inscrite en mosaïque (**VI**), qui se datent entre les environs de 300 et le Ier siècle (**I**, **II**, **IV** à **VII**, **X**, **XIV**, peut-être **XII** et **XIII**);

une inscription honorifique des mélanéphores et hypostoles pour un prêtre, au IIe siècle (**III**);

deux listes de navarques du Ier siècle (**VIII** et **IX**);

une liste de souscripteurs qui ne contient aucun nom de divinité égyptienne, mais qui peut se rapporter à la vie du sanctuaire, IIe siècle (**XI**).

Une troisième liste de navarques (**XV**) est gravée sur la tranche d'une stèle qui a été trouvée à Érétrie en dehors du sanctuaire, mais qui doit provenir de Chalcis. En revanche, il se peut, selon l'opinion de D. Knoepfler que je remercie d'avoir bien voulu m'en faire part, que le fragment *IG* XII 9, n⁰ 254 soit un reste d'une troisième liste érétrienne de navarques (p. 96).

I. INSCRIPTIONS TROUVÉES DANS LE SANCTUAIRE

TEXTES OÙ FIGURE LE NOM D'UNE OU PLUSIEURS DIVINITÉS ÉGYPTIENNES

I. DÉDICACE DES ÉGYPTIENS À ISIS (pl. VIII)

N. Pappadakis, pp. 115 et 186; *IG* XII Sup., n° 562; (*SIRIS*, n° 73). Revue.

Bloc de calcaire gris-bleu (haut.: 71 cm.; larg.: 91 cm.; épaisseur: 80 cm.); l'inscription est gravée sur un bandeau poli (long.: 43 cm.; haut.: 9 cm.). Encore en place dans la cour C (cf. p. 17 et pl. XXXVI, *e*).

Αἰγύπτιοι Ἴσιδι

Notes critiques

E. Ziebarth dans les *IG* et, à sa suite, L. Vidman dans la *SIRIS* écrivent Ἴσιδι{ω}: Hiller von Gaertringen défendait la leçon Ἰσιδίῳ (le commentaire des *IG* renvoie aux inventaires de Délos, par exemple *I. Délos*, 1417, *B*, I, 49, où l'on lit: ἐν τῶι Ἰσιδείωι). En fait, D. Knoepfler et moi-même, après examen de la pierre, sommes, indépendamment l'un de l'autre, parvenus à la conviction qu'un oméga final n'a jamais existé et qu'il s'agit d'une illusion créée par une veinure de la pierre. Il faut conserver la lecture de N. Pappadakis: ΙΣΙΔΙ.

Traduction

Les Égyptiens à Isis.

Date

Fin du IV^e^ ou début du III^e^ siècle.

Tout le monde s'accorde sur cette datation, mais tantôt en ne se prononçant pas entre les deux dates (P. Roussel, p. 85; L. Vidman dans *SIRIS*), tantôt en préférant la date la plus haute (P. M. Fraser, *Opusc. Athen.*, 3 [1960], p. 32, n. 3; L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 34) ou la date la plus basse (P. Roussel, *CE*, p. 296: « au moins au début » du III^e^ siècle; E. Ziebarth dans *IG*). L'écriture exclut en tout cas la datation à la fin du III^e^ ou au début du II^e^ siècle proposée par N. Pappadakis, p. 186.

Interprétation

Égyptiens: pp. 104-105; dédicace à la seule Isis: p. 99.

II. DÉDICACE À SARAPIS ET ISIS

N. Pappadakis, p. 144; *IG* XII Sup., n° 563; (*SIRIS*, n° 74). Non revue.

Autel rond en marbre, brisé en haut et dont la partie inférieure est sculptée en forme de base ionique (haut.: 21 cm.; circonférence: 32 cm.). Trouvé dans le temple A près de la base *a*.

Αἰσχύλο[ς]
Ἀριστέου
Σαράπιδι
Ἴσιδι

Traduction

Aischylos, fils d'Aristéas, à Sarapis, à Isis.

Date

L'inscription ne semble pas antérieure à la fin du IIIe siècle.

E. Ziebarth la date du IIIe siècle. Aucune photographie n'ayant été publiée et la pierre ayant échappé à mes recherches, je ne puis critiquer cette datation. Mais si c'est à dessein que N. Pappadakis a transcrit le texte avec des alpha à barre brisée (ce qui n'est pas le cas dans la transcription de l'inscription précédente), tout en conservant un pi à hastes inégales, il faut probablement préférer une datation basse, en tout cas dans la fin du siècle.

III. STÈLE EN L'HONNEUR DU PRÊTRE PHANIAS (pl. XXX)

N. Pappadakis, pp. 148-150; *IG* XII Sup., n° 571; (*SIRIS*, n° 75). Partie inférieure revue.

Stèle de marbre présentant en haut une moulure en légère saillie, brisée, et en bas un tenon presque entièrement brisé (haut.: 53 cm.; larg.: 36 cm.; épaisseur: 5 cm.); une couronne est gravée au-dessus de l'inscription. Trouvé vers D''-D'''.

Τὸ κοινὸν τῶν
μελανηφόρων
καὶ ὑποστόλων
στεφανοῖ Φανίαν
Ἰάσονος τὸν ἱερη-
τεύσαντα ἐγ γένους
κατὰ τὴν μαντείαν
τοῦ θεοῦ.
Ἰσίδωρος ζάκορος.

Notes critiques

L'examen de la photographie ne me paraît pas justifier la remarque de E. Ziebarth selon lequel la dernière ligne serait une adjonction ultérieure d'une autre main. Il est vrai que le sigma y est lunaire, mais le style, négligé, de l'écriture est le même que dans le reste de l'inscription.

Traduction et sens

L'association des mélanéphores et hypostoles couronne Phanias, fils de Iason, qui a exercé la prêtrise héréditaire conformément à l'oracle du dieu. Isidoros zacore.

Le sens de κατὰ τὴν μαντείαν est ambigu: pour N. Pappadakis, ces mots dépendent de στεφανοῖ (p. 150: « quant au dieu "sur l'oracle" duquel a été décidée l'attribution de la couronne, il n'y a aucun doute que c'est Sarapis ou Osiris »), de même que pour P. Roussel (p. 88: « le monument lui aurait été élevé ... sur l'ordre du dieu »); au contraire, pour E. Ziebarth, ils dépendent de ἱερητεύσαντα (*IG* XII Sup., p. 202: « sacerdotem habebant ἱερητεύσαντα ἐκ γένους atque κατὰ τὴν μαντείαν τοῦ θεοῦ (i.e. Sarapidis vel Osiridis) electum ». Le premier sens me paraît de beaucoup le plus probable: les formules du genre de κατὰ τὴν μαντείαν, parmi lesquelles κατα πρόσταγμα est de loin la plus fréquente, se rapportent normalement à l'acte, généralement une dédicace, qui a donné lieu à la rédaction de l'inscription. Cette interprétation, si elle est juste, comme je le crois, rend caduque la construction de Fr. Dunand, II, p. 25, sur la signification à donner à l'oracle: « on pourrait y voir une allusion aux circonstances de l'installation du culte à Érétrie, ou du moins de l'édification du sanctuaire: comme à Délos, c'est à la suite d'une vision prophétique envoyée par Sarapis qu'un prêtre aurait entrepris la construction du sanctuaire, dont ses descendants auraient été, après lui, les desservants ». Κατὰ τὴν μαντείαν renvoie sûrement à un événement bien plus banal.

Quel dieu a rendu cet oracle ? N. Pappadakis et E. Ziebarth (dans les passages qui viennent d'être cités) écrivent que c'est Sarapis ou Osiris. Étant donné qu'Osiris est rarement nommé, à Érétrie (cf. **X**) comme ailleurs, je crois, comme L. Vidman (*SIRIS*), « qu'il s'agit plutôt de Sarapis, car Osiris serait expressément mentionné ».

Prosopographie

Le nom du prêtre Phanias donne lieu à deux rapprochements:

1. Le même nom est incisé sur des coupelles trouvées dans le sanctuaire (pp. 63-64, n^os^ **12-15**) et, comme le suppose N. Pappadakis, p. 148, il doit s'agir dans les deux cas du même personnage.

2. Certains savants ont considéré Phanias comme un Égyptien (N. Pappadakis, p. 148, se pose la question; P. Roussel, p. 88, est dubitatif: « peut avoir été ... un Égyptien »; L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 34 et n. 33, est affirmatif). Mais un magistrat monétaire érétrien du début du II^e^ siècle s'appelle aussi Phanias (cf. W. Wallace, *Phoenix*, 4 [1950], pp. 21-26); bien que plusieurs Phanias soient connus à Érétrie (cf. les index de *IG* XII 9 et *IG* XII Sup.), il est plausible et même probable que le prêtre et le magistrat monétaire soient un seul et même personnage; en effet, les dates concordent et des rapprochements analogues seront présentés à propos de l'inscription **VI.**

Date

E. Ziebarth et, à sa suite, L. Vidman (*SIRIS*) datent l'inscription du III^e siècle. En fait, l'écriture oblige à descendre au II^e siècle (c'est aussi l'avis de W. Wallace, *op. cit.*, p. 23, n. 8: « le début du II^e siècle est plus vraisemblable ».

Interprétation

Mélanéphores et hypostoles: pp. 112-114; prêtre héréditaire: p. 110; zacore: p. 111.

IV et **V**. DÉDICACES À SARAPIS, ISIS ET ANOUBIS (pl. XXXI, 1)

N. Pappadakis, pp. 150-151; *IG* XII Sup., n^{os} 567 et 568; (*SIRIS*, n^{os} 76 et 77). **IV** revue; **V** non revue.

Deux plaques de marbre portant le même texte. La première est en forme de *tabula ansata* (haut.: 11 cm.; long. max. conservée: 28,5 cm.; épaisseur: 4,1 cm.); la partie droite manque; la face arrière est simplement dégrossie. La seconde, brisée à gauche et à droite, semble avoir eu la même forme. Trouvées sur la banquette de E Sud.

IV	**V**
᾿Ισίδωρος	᾿Ισίδωρος
῾Ηρακλέωνος κα[ὶ]	῾Ηρακλέωνος κα[ὶ]
Παραμόνη Παραμόν[ου]	[Π]αραμόνη Παραμόν[ου]
Σαράπιδι, ῎Ισιδι, ᾿Ανούβιδ[ι]	Σαράπιδι, ῎Ισιδι, ᾿Ανούβιδι
χαρ‹ι›στήριον	χαριστήριο[ν]

Notes critiques

La première plaque comporte deux fautes de gravure dont l'une seulement a été rectifiée: ligne 2, 5ème lettre: un epsilon a été d'abord gravé à la place du lambda; ligne 5: la quatrième lettre est un rho et non un iota.

Traduction

Isidoros, fils d'Héracléon, et Paramoné, fille de Paramonos, à Sarapis, Isis, Anoubis, en ex-voto.

Prosopographie et onomastique

N. Pappadakis, p. 150, tenait pour vraisemblable qu'Isidoros soit le même personnage que le zacore de l'inscription précédente. Le rapprochement est en effet tentant et n'est pas chronologiquement impossible, mais il ne s'impose pas.

Paramoné et Paramonos sont des noms extrêmement fréquents en Eubée et à Érétrie en particulier (cf. les index de *IG* XII 9 et *IG* XII Sup.).

Date

Les deux inscriptions ne peuvent être antérieures à la fin du IIe siècle, en raison de l'écriture.

L. Vidman (*SIRIS*) propose hypothétiquement le IIIe siècle, ce qui est tout à fait impossible; B. Pétrakos, *Arch. Delt.*, 23 (1968), I, p. 100, le Ier siècle, ce qui est plausible. La forme des lettres ne permet pas de remonter plus haut que la fin du IIe siècle. La forme des plaques, découpées en *tabulae ansatae*, convient à cette date (cf. P. M. Fraser et T. Rönne, *Boeotian and West Greek Tombstones* [Lund, 1957], pp. 179-182).

Emplacement

Les deux plaques étaient évidemment maçonnées dans un mur qu'avaient fait construire Isidoros et Paramoné (même cas au Sarapieion A de Délos: *IG* XI 4, n⁰ 1273). Ce mur était assez long puisque le texte était répété deux fois au moins et N. Pappadakis indique effectivement que les deux plaques ont été découvertes loin l'une de l'autre. De quel mur s'agit-il ? Le lieu de trouvaille inviterait à penser que c'est le mur de fond du portique E, mais la date des inscriptions ne convient guère à un mur qui appartient à un état ancien du sanctuaire (pp. 122-123), à moins qu'elles ne commémorent une réfection. Il serait certes tentant de rapporter les deux plaques aux clôtures des entrecolonnements du portique E qui datent aussi de la fin du IIe siècle (pp. 119-122), mais leur provenance, sans contrevenir à cette hypothèse, ne lui apporte non plus aucun fondement. Je ne sais pour laquelle de ces deux solutions optait N. Pappadakis quand il écrivait, p. 150: « il est possible qu'Isidoros ait ajouté au sanctuaire le péristyle sur lequel les deux inscriptions auraient été maçonnées » (il semble qu'il ait parfois nommé « péristyle » le portique E), ni ce qu'entendait E. Ziebarth par ces mots de son lemme: « fort. ad cancellos quosdam adfixae ».

VI. Dédicace de la mosaïque des cygnes (pl. XIII, 1)

N. Pappadakis, pp. 128 et 181-182; *IG* XII Sup., n° 564; (*SIRIS*, n° 78); Ph. Bruneau, *Antike Kunst*, 12 (1969), p. 81, que je reproduis ici.

Panneau de mosaïque en *opus tessellatum* décrit p. 25 et en place dans la cour D (pl. XXXVI, *j*).

Ἀλέξιπ-
πος Ἅγ-
νωνος
4 καὶ Κλεα-
ρέτη Ἀμ-
φινίκου
τὰ κονιά-
8 ματα τῶ-
ν τοίχων κα-
ὶ τῶν ἐδαφέ-
ων τοῖς θεοῖ[ς].

Notes critiques

A la ligne 10 la lecture de N. Pappadakis et celle de E. Ziebarth sont erronées: il y a ἐδαφέων et non ἐδαφῶν.

Traduction et sens

Alexippos, fils d'Hagnon, et Kléarété, fille d'Amphinikos, (*ont dédié*) *aux dieux les revêtements des murs et des sols.*

L'emploi de κονίαμα au sens de « pavement » est rare, mais assuré: de l'inscription d'Érétrie j'ai déjà rapproché (*op. cit.*, et *EADélos*, XXIX, *Les mosaïques* [Paris, 1972], pp. 119-120) un passage d'Athénée (XIII, 584 F) où le mot désigne une mosaïque de galets ou de tesselles et des inscriptions de Délos où κονιᾶν ou κονίασις sont, plus ou moins sûrement, employés à propos de sols: *I. Délos* 291, *b*, 7 + 292, 16; 290, 153; 2085, 3-6; *IG* XI 4, 1246. A ces textes il faut encore ajouter un décret des Juifs de Bérénikè pour Decimus Valerius Dionysius publié par J. et G. Roux, *REG*, 62 (1949), p. 286: le bénéficiaire ἐκονίασεν τοῦ ἀνφιθεάτρου | τ[ὸ ἔδα]φος κ̣αὶ τ[οὺς τ]οίχους ἐζωγράφησεν (lignes 10-11; expression similaire lignes 23-24); les éditeurs traduisent « il a stuqué le sol de l'amphithéâtre et en a décoré les murs » (p. 287) et commentent: « on comprendra que D. Valerius a fait couvrir d'un stuquage (κονίασις, *lorica*) le sol de l'amphithéâtre, puis a fait couvrir les murs de l'édifice d'un crépi (κονίασις, *tectorium*) destiné à porter la décoration peinte » (p. 292); en fait, il doit s'agir, ici aussi, d'un pavement.

Prosopographie et onomastique

L'inscription donne lieu à deux rapprochements (déjà signalés par N. Pappadakis, p. 182):

1. On a trouvé à Vathia (aujourd'hui Amarynthos), près d'Érétrie, le tombeau d'Alexippos, fils d'Hagnon (G. Papabasileiou, Περὶ τῶν ἐν Εὐβοίᾳ ἀρχαίων τάφων [Athènes, 1910], pp. 54-58; cf. W. Wallace, *Phoenix*, 4 [1950], p. 24); il était signalé par une colonnette funéraire (*IG* XII 9, n° 164), trouvée *in situ*, datable d'après l'écriture de la seconde moitié du IIe ou du Ier siècle (pl. XXXV, 2).

2. Les noms d'Alexippos, de son père Hagnon et de son beau-père Amphinikos se retrouvent tous les trois parmi ceux des magistrats monétaires d'Érétrie au IIe siècle, plus précisément dans la première moitié, voire le second quart de ce siècle (cf. W. Wallace, *op. cit.*, pp. 21-26). Cf. ci-dessus, **III**, prosop., 2.

Date

Le premier de ces rapprochements prosopographiques, l'écriture et le style de la mosaïque des cygnes permettent de dater la dédicace de la seconde moitié du IIe siècle.

Interprétation.

Sur l'intérêt de ce texte pour l'histoire du sanctuaire, cf. pp. 120-121.

VII. DÉDICACE À SARAPIS ET ISIS (pl. XXXI, 2)

N. Pappadakis, p. 151; *IG* XII Sup., n° 566; (*SIRIS*, n° 79). Revue.

Couronnement mouluré en marbre blanc (haut.: 14 cm.; larg.: 35 cm.) brisé à l'arrière; le lit de pose, piqueté, porte un scellement en fer; le lit d'attente, également piqueté, porte, à la hauteur des cinquième, sixième et septième lettres de la première ligne et à 3 cm. en arrière de la face inscrite, une cavité circulaire (diam.: 8 cm.; profondeur: 8 cm.). Trouvée en E Sud.

Διονυσία Σαράπιδι
καὶ Ἴσιδι εὐχήν

Notes critiques

Aucun des éditeurs n'a signalé que l'inscription porte deux intéressantes corrections:

ligne 1 : sous le premier alpha du nom de Sarapis un epsilon a été effacé; on a donc corrigé « Sérapis » en « Sarapis »;

ligne 2 : un epsilon a été gratté avant le nom d'Isis; il est peu probable que le graveur ait commencé à écrire εὐχὴν en omettant Ἴσιδι car, en ce cas, il aurait utilisé l'emplacement du malencontreux epsilon; celui-ci a été gratté alors que l'inscription était entièrement gravée et il s'agit donc d'une correction de Εἴσιδι en Ἴσιδι.

Ces observations permettent de lever les hésitations formulées à propos de deux autres inscriptions eubéennes, l'une de Chalcis (*IG* XII 9, n° 927 = *SIRIS*, n° 85), l'autre d'Érétrie (ci-dessous, **XIV**), où un A et un E se superposent au début du nom de Sarapis, sans que les éditeurs, respectivement E. Ziebarth et B. Pétrakos, aient pu décider si on avait corrigé A en E ou E en A. Or :

a) dans le cas présent, E est sûrement antérieur à A;

b) la correction de la seconde ligne se retrouve dans l'inscription de Chalcis : D. Knoepfler me signale en effet que l'alignement impose d'y restituer la forme [E]ἴσιδι dont l'epsilon initial a été ensuite gratté. Ces deux corrections d'Εἴσιδι en Ἴσιδι prouvent qu'on voulait revenir aux orthographes anciennes.

Nos trois inscriptions témoignent à la fois de la diffusion d'une orthographe « Sérapis » dans l'Eubée de la fin du II^e^ et du I^er^ siècle et d'un effort conservatiste pour maintenir la forme ancienne « Sarapis ».

Traduction

Dionysia à Sarapis et Isis, en ex-voto.

Date

Extrême fin du IIe ou Ier siècle d'après l'écriture.

VIII. LISTE DE NAVARQUES (pl. XXXII)

N. Pappadakis, pp. 158-169; *IG* XII Sup., n° 557; (*SIRIS*, n° 80, donnant seulement l'intitulé et les huit premiers noms de la liste). Revue.

Stèle de marbre (haut. : 92 cm.; larg. : 57 cm. en bas et 55 cm. en haut; épaisseur : 10 cm.) dont la partie inférieure forme tenon; opisthographe : la liste a été gravée au revers d'une liste d'éphèbes érétriens du début du IIIe siècle (N. Pappadakis, pp. 169-181; *IG* XII Sup., n° 555). Trouvée dans l'angle Nord-Est de C.

Ἀγαθῇ τύχῃ οἵδε ἐναυάρχησαν
ἐπὶ ἱερέως Διονυσίου τοῦ Φιλοκλέους·

Ὁ ἱερεὺς Διονύσιος Φιλοκλέους.
Φιλώτας Φιλοκλέους.
Συρίνα Φιλώτου.
Γλάφυρον Ἀπολλωνίου.
Εἰσιγένηα Ἑρμοφάντου.

Παράμονος Ζωΐλου.
Θεοπομπὶς Φιλίπ-
που. Φιλήτα Εὐθυκλέους.
Δωρόθεος καὶ Βερενίκη.
Φίλιππος Ἀρίστωνος.

8 Παντάκληα Ἀπολλωνίου.
Νίκη Εἰσιδώρου.
Λυσίας Σέξτιος.
Σωστράτη Κορνηλία.
12 Ἀγάθων Ἀλεξάνδρου.
Παράμονος Παραμόνου.
Στρατονίκη Ἀλεξάνδρου.
Παρθένα Τιμοκράτου.
16 Ἡσίοδος Ζωπύρου.
Φιλοκλῆς Διονυσίου.
Θεοφάντα Ἐπαγήτου.
Ἡλιόδωρος Θεμίσωνος.
20 Σωσίλα Σίμου.
Ἐπίκτητος Χαρίτωνος.
Ἀντίοχος Φίλωνος.
Φίλων Ἀντιόχου.
24 Εἰσιδώρα Γηροστράτου.
Μᾶρκος Κοσσούτιος.
Τιμάρχη Μοσχίωνος.
Μοσχίων Λεπτίνου.
28 Ἐπάγητος Φιλοκλέους.
Φιλοξένη Κηφισοδώρου.
Αἰνείας Διονυσίου.
Σεραπιὰς Αἰνείου.
32 Στράτεα Ἐπικράτους.
Γενναῖος Ἀπολλωνίου.
Ἀφροδίσιος Ἡλιοδώρου.
Σωτήριχος Σωτηρίχου.
36 Παίδευσις Παραμόνου.
Ἀπολλώνιος Γενναίου.
Δαμᾶς Στρατονίκου.
Ζωΐλος Ζωΐλου.
40 Ζωΐς Ζωΐλου.
Καταθύμιον Δημητρίου.
Σάτυρος Ἀπολλωνίου.
Λαμέδων Κτήσωνος.
44 Τιμόκλεια Παραμόνου.
Κάλλων καὶ Δαμᾶς.
Ἡράκλεια καὶ Θηβαγένης.
52 Τίτος Σέξτιος καὶ Σωτηρίχα.
Σωκράτης Εὐβίου.
Ὀλυνπίχη Εὐφραντίδου.
Τίτος Σέξτιος.
56 Μάαρκος Κορνήλιος.
Ἰσιὰς καὶ Ἐπικράτης.
Στρατόκλεια καὶ Διονύσιος.
Δημητρία καὶ Πτολεμαῖος.
60 Φίλιππος Ἀπολλοφάνου
καὶ Χαρίτη Φιλίππου.
Ἑλένιον καὶ Νικίας.
Σωτηρίχα Ὀλυμπίχου.
64 Φιλοκράτηα καὶ Θεοφάντα.
Χαιρέας καὶ Εὐτύχα (*in tabula ansata*).
Εὐθυκλῆς Θεοκλ-
έου. Τιμάρχη Εὐθυ-
68 κλέου. Χαρίκληα Ἰάσο-
νος. Δήμαρχος Λαομέ-
δοντος. Φιλαινὼ καὶ
Χαιρίδημος. Κ̣ο[- - -] (*in rasura*)
72 Πόπλιος Ποντίδιος καὶ Καλλιτύχα.
Κόϊντος Βραίτιος Διονύ-
σιος καὶ Στρατ[ηγ]ὶς.
Φιλοκλῆς καὶ Φιλο[κ]<λ>ῆς.
76 Ἡρακλείδης καὶ Ἰσιάς.
Σωκράτης καὶ Ἐπίχαρις.
Νικώι. Εὐνομία.
Διονυσογένης.
80 Σύνφορον.
Ὀλυνπιάς
Ζώπυ<ρ>ος.

Notes critiques

1. Sous un intitulé de deux lignes occupant toute la largeur de la stèle, les noms sont disposés sur deux colonnes de façon très irrégulière, au point qu'en bas il a fallu les distinguer par un trait en escalier. Comme l'a aussitôt noté N. Pappadakis, p. 158, la liste est l'œuvre de plusieurs mains: dans la colonne de gauche, le style de l'écriture se modifie nettement à partir de la ligne 39; dans la colonne de droite règne la plus grande variété. Aussi voit-on voisiner le sigma à quatre branches et le sigma lunaire, l'oméga cursif et l'oméga majuscule ancien.

2. E. Ziebarth a rectifié dans les *IG* quelques erreurs de lecture de N. Pappadakis. J'y ajoute les corrections suivantes:

ligne 71: après Χαιρίδημος on distingue dans la *rasura* le début d'un nom, sans doute KO;

ligne 75: la lettre restituée n'est pas un tau, mais un kappa; il faut lire Φιλοκης qui est sans doute une faute pour Φιλοκλῆς;

ligne 81: lire non 'Ολυμπιάς, mais 'Ολυνπιάς avec la même graphie νπ qu'aux lignes 54 et 80 où E. Ziebarth a bien corrigé l'orthographe fautive de N. Pappadakis.

3. Depuis la publication de N. Pappadakis, un éclat a fait disparaître quelques lettres en haut à droite de la stèle.

Traduction

A la Bonne Fortune. Ont été navarques alors que Dionysios, fils de Philoklès, était prêtre: le prêtre Dionysios, fils de Philoklès (suivent 94 autres noms).

Prosopographie et onomastique

1. Personnages connus par d'autres inscriptions: le prêtre Dionysios et quelques-uns des navarques reparaissent en **IX** et **X**. — On possède la stèle funéraire de Niké fille d'Isidoros (ligne 9) et d'Antiochos fils de Philon (l. 22): *IG* XII 9, n⁰ 530; et celle d'un Héliodoros fils de Thémison (l. 19): *IG* XII 9, n⁰ 628.

2. Rapports familiaux: N. Pappadakis, p. 163, et E. Ziebarth, *IG* XII Sup., p. 202, ont remarqué que plusieurs navarques étaient liés entre eux par des rapports de parenté. Mais il est impossible d'en dresser une liste absolument certaine: des noms comme Apollonios et surtout Paramonos sont si fréquents qu'on ne peut tenir pour sûrement apparentés des personnages qui les portent ou dont c'est le patronyme. Au contraire, l'apparentement de deux personnages est presque certain lorsque l'un porte un nom et un patronyme qui sont le patronyme et le nom de l'autre et qu'ils sont placés à proxi-

mité l'un de l'autre dans la liste (exemple: lignes 22 et 23). Compte tenu de ces incertitudes, les rapports suivants sont observables:

— famille du prêtre: avec plus ou moins de certitude on peut reconnaître dans plusieurs navarques des membres de la famille du prêtre: ses frères Philotas (l. 4) et Épagétos (l. 28), ses fils Philoklès (l. 17) et Aineias (l. 30), les filles de ses deux frères Syrina (l. 5) et Théophanta (l. 18), sa petite-fille Sérapias (l. 31);

— père et enfants: Apollonios fils de Gennaios (l. 37) et Gennaios fils d'Apollonios (l. 33); Glaphyron fille d'Apollonios et Pantakléa fille d'Apollonios, qui sont sûrement deux sœurs étant donné leur proximité dans la liste (l. 6 et 8), ainsi que Satyros fils d'Apollonios (l. 42) peuvent être les sœurs et frère de Gennaios;

— père et fils: Antiochos fils de Philon (l. 22) et Philon fils d'Antiochos (l. 23);

— pères et filles: Timarché fille de Moschion (l. 26) et Moschion (l. 27); Philippos (l. 60) et Charité fille de Philippos (l. 61); Euthyclès (l. 66) et Timarché fille d'Euthyclès (l. 67);

— frères et sœurs: Agathon et Stratoniké, enfants d'Alexandros (l. 12 et 14); Zoïlos et Zoïs (l. 39 et 40) et peut-être Paramonos (l. 46), enfants de Zoïlos; peut-être Paramonos (l. 13), Paideusis (l. 36) et Timokleia (l. 44), enfants de Paramonos. C'est par une hypothèse égyptisante parfaitement gratuite que N. Pappadakis, p. 163, imagine que Zoïlos et Zoïs pouvaient être époux en même temps que frère et sœur. Enfin, treize fois un nom d'homme et un nom de femme sont associés par un καί: tantôt la femme est nommée la première (l. 51, 57, 58, 59, 62, 70-71), tantôt c'est l'homme (l. 49, 52, 65, 72, 73-74, 76, 77); il peut s'agir soit d'un frère et d'une sœur (puisqu'en deux cas, l. 45 et 75, ce sont deux noms masculins qui sont associés par καί), soit d'époux;

— couples: outre les cas évoqués à l'instant d'un nom masculin et d'un nom féminin associés par καί, Niké (l. 9) et Antiochos (l. 22), étant nommés sur la même stèle funéraire (*IG* XII 9, n^0 530), doivent être époux.

3. Noms théophores: les noms bâtis sur ceux d'Isis et de Sarapis sont assez peu nombreux: hormis le patronyme Isidoros (l. 9), ce sont seulement des noms féminins: Isigéneia (l. 7), Isidora (l. 24), Isias (l. 57 et 76), Sérapias (l. 31).

4. Nationalité des navarques: si le patronyme de la majorité des navarques est indiqué, surtout dans la colonne de gauche, leur ethnique fait toujours défaut. On n'en saurait conclure que tous étaient Érétriens; comme l'a justement rappelé N. Pappadakis, p. 165, l'absence d'ethnique est régulière dans les listes de ce genre; c'est le cas, par exemple, des listes de souscripteurs du Sarapieion C de Délos à la même époque (*Inscr. Délos*, n^{os} 2616, 2617, 2618, etc.). A défaut d'ethnique, la nationalité des navarques ne se laisse reconnaître que dans le cas des Italiens:

— parmi les navarques à noms grecs, certains, sans doute assez nombreux, sont Érétriens; tels sont, par exemple, ceux dont le nom ou le patronyme est Paramonos, très fréquent à Érétrie;

— d'autres navarques à noms grecs peuvent être des Grecs étrangers à Érétrie, des Orientaux ou, comme le suppose N. Pappadakis, p. 166, des Égyptiens, sans que rien permette de le déterminer;

— huit navarques portent des noms latins. Les uns sont ingénus: Markos Kornelios (l. 56), Markos Kossoutios (l. 25), Poplios Pontidios (l. 72), Titos Sextios (deux fois: l. 52 et 55) et probablement Koïntos Braitios Dionysios (l. 73, bien que p. Roussel, p. 88, n. 4, écrive qu'il était « peut-être affranchi de ce Brettius ou Braetius Sura, qui joua un rôle en Grèce pendant la guerre mithridatique »); les autres sont des esclaves ou des affranchis: Sostraté Cornelia (l. 11) et Lysias Sextios (l. 10). Les Cornelii, les Cossutii, les Sestii sont largement attestés dans le monde grec dès le I^{er} siècle av. J.-C. (cf. J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique* [Paris, 1919], pp. 389, 390 et 403, dont les listes seraient à compléter aujourd'hui), et, en particulier, les Cornelii le sont spécialement bien à Chalcis (cf. *IG* XII 9, n^{0} 916); le nom de Pontidios ne semble pas connu par ailleurs et je me demande s'il n'y aurait pas là une faute de gravure pour « Pontios », car un Poplios Pontios paraît dans une inscription de Chalcis datée du dernier tiers du I^{er} siècle (*IG* XII 9, n^{0} 916, l. 45). La présence de Ῥωμαῖοι parmi les navarques n'a rien qui puisse surprendre: des Ῥωμαῖοι sont connus par ailleurs dans l'épigraphie érétrienne et le décret *IG* XII 9, n^{0} 234 mentionne même à la ligne 30 Ῥωμαίων τοὺς παρεπιδημοῦντας.

Date

Les auteurs hésitent sur la date de l'inscription: Ier siècle av. ou ap. J.-C.

Pour N. Pappadakis, p. 169, elle est du Ier siècle av. J.-C. Dans *IG* XII Sup., E. Ziebarth la place au Ier siècle av. J.-C. dans le lemme et au Ier siècle ap. J.-C. à la page 202. Même hésitation chez L. Vidman qui, après avoir opté pour la date la plus basse (*Listy Filologické*, 89 [1966], p. 271), s'est déclaré ensuite pour la date haute, d'ailleurs sans donner ses raisons (*SIRIS*; *Isis und Sarapis*, p. 79). Fr. Dunand, II, p. 26 et III, p. 258, tient pour le Ier siècle av. J.-C. P. Roussel, p. 88, n. 4, en raison du rapprochement, rappelé plus haut, qu'il présentait, peut-être à tort, à propos de Koïntos Braitios Dionysios, considérait la liste des navarques comme postérieure à 88 av. J.-C.

L'enjeu est important pour l'histoire du culte isiaque: si notre liste remonte au Ier siècle av. J.-C., elle est, on le verra p. 139, le seul témoignage de la célébration des Ploiaphésia à l'époque hellénistique. Or l'écriture ne permet pas de trancher. Ce qui paraît très probable, comme me le fait observer D. Knoepfler, c'est que la liste est postérieure à 87 av. J.-C.: elle est, en effet, gravée au revers d'une stèle qui porte sur sa face principale une liste d'éphèbes et qui devait donc se dresser originellement dans le sanctuaire d'Apollon; or ce dernier ne semble avoir commencé à servir de carrière qu'après 87 av. J.-C. Il est très notable par ailleurs que la céramique d'époque impériale semble faire entièrement défaut dans l'Iseion (p. 60) qui paraît donc ne plus avoir été alors fréquenté. Une datation dans le cours du Ier siècle av. J.-C. me paraît, quitte à choisir, la plus plausible: l'écriture et les rapprochements prosopographiques et onomastiques indiqués plus haut l'autorisent en tout cas.

Interprétation

Navarques: pp. 137-141.

IX. LISTE DE NAVARQUES (doublet partiel de la précédente).

N. Pappadakis, p. 158; *IG* XII Sup., n° 558; (*SIRIS*, n° 81). Non revue.

Stèle de schiste vert (haut.: 107 cm.; larg.: 39 cm.; épaisseur: 8 cm.). « Trouvée en dehors du péribole Sud sous le sol brûlé de la pièce près de E » (N. Pappadakis); je comprends dans la pièce Y.

’Αγαθῇ τύ[χ]ῃ· οἵδε
ἐναυάρ[χ]ησαν·
Διονύσιος ἱ[ε]ρεύς.
4 Φιλώτας [Φιλοκλέους].
Γλάφ[υρον ’Απολλωνίου].
Νίκη Ε[ἰσιδώρου].

Commentaire

L’inscription répète le début de la précédente avec des variantes: dans l’intitulé manque la précision « alors que Dionysios, fils de Philoklès, était prêtre »; les quatre navarques mentionnés ici ne sont pas les quatre premiers de la liste précédente où trois autres personnages s’intercalent entre eux.

N. Pappadakis propose trois explications: notre inscription est « un avant-projet ou un brouillon »; « elle ne pouvait contenir les noms qui sont sur l’autre stèle, parce que, s’écaillant aisément, elle ne permettait pas, suivant l’usage ancien, d’inscrire la suite au revers »; « vite endommagée, la liste a été entièrement recopiée sur le marbre avec les noms supplémentaires ». Les deux premières explications ne sont pas recevables: un avant-projet devrait présenter le même texte que la version définitive et ne pas se limiter à quelques lignes, et, en outre, il n’était pas d’usage en Grèce de graver sur pierre des avant-projets; on n’avait pas non plus à inscrire la fin de la liste au revers étant donné que la stèle de schiste est presque de mêmes dimensions (moins large, mais plus haute) que la précédente. La troisième explication n’est acceptable que si la « détérioration rapide » a eu lieu au moment de la gravure.

Les dimensions de la stèle montrent qu’on avait prévu d’y inscrire de nombreux noms. Or on n’a pu y renoncer que pour deux raisons: ou bien pour substituer au texte de l’intitulé ou à l’ordre des navarques ceux, effectivement un peu différents, qui apparaissent sur la stèle précédente; ou bien parce que la gravure sur schiste n’était pas satisfaisante. Les variantes ne paraissent pas si importantes qu’il ait valu la peine de changer de stèle; en revanche, si, comme il est naturel, la gravure sur schiste ne donnait pas de bons résultats, il est normal qu’on ait vite abandonné ce matériau pour le marbre de la stèle précédente (sur la rareté des inscriptions érétriennes gravées sur le schiste verdâtre de Carystos, cf. D. Knoepfler, *BCH*, 96 [1972], p. 293 et n. 31). De toute manière, la stèle de schiste a sûrement été gravée avant la stèle de marbre, mais peu avant.

X. DÉDICACE DE NAVARQUES (pl. XXXIII)

N. Pappadakis, pp. 152-153; *IG* XII Sup., n° 565; (*SIRIS*, n° 82). Revue.

Stèle de marbre (haut.: 89 cm.; larg.: 38,5 cm. en bas et 35 cm. en haut; épaisseur: 13 cm.) à couronnement mouluré; deux couronnes d'olivier sont gravées au-dessus du texte. Trouvée presque encore dressée sur le bloc *r* (p. 38).

Ἐπὶ ἱερέως Διονυσίου
τοῦ Φιλοκλέους Τί-
τος Σεπτόμιος Πτο-
4 λεμαῖος Τίτου Σεπτο-
μίου Δαμᾶ ναυαρχήσας
ἀνέθηκεν τὴν στήλην
Σεράπιδι Εἴσιδι Ὀσείριδι
8 Ἀνούβιδι Ἁρφοκράτῃ·
Σεπτομία Ἀντιοχὶς
ναυαρχήσασα θεοῖς
συννάοις καὶ συνβώμοις·
12 Δημὼ καὶ Δαμᾶς.

Notes critiques

Contrairement à ce que font N. Pappadakis et E. Ziebarth, il faut écrire à la ligne 6 ἀνέθηκεν et non ἀνέθηκε, à la ligne 11 συνβώμοις et non συμβώμοις (cf. **VIII**, note critique à la ligne 81); cette dernière correction est faite dans la *SIRIS*.

Traduction et sens

Dionysios, fils de Philoklès, étant prêtre: Titos Septomios Ptolémaios, fils de Titos Septomios Damas, ayant été navarque, a dédié la stèle à Sarapis, Isis, Osiris, Anoubis, Harpocrate. Septomia Antiochis, ayant été navarque, aux dieux qui sont honorés dans le même temple et sur le même autel. Démo et Damas.

La formulation est inhabituelle: au lieu que les dédicants soient nommés ensemble, ils se répartissent en trois groupes: Titos Septomios Ptolémaios dont le nom est accompagné d'un ἀνέθηκεν qui sera ensuite sous-entendu (à moins que ce ne soit une faute pour ἀνέθηκαν); puis Septomia Antiochis; enfin Démo et Damas. Dans ces conditions, c'est d'ἀνέθηκεν que dépend le datif θεοῖς συννάοις καὶ συνβώμοις qui, comme l'a bien compris L. Vidman, *Listy Filologické*, 89 (1966), p. 272, n'a rien à faire avec ναυαρχήσασα; il n'est pas question que Septomia ait « été navarque en l'honneur des dieux »; il faut comprendre: « Septomia, ayant été navarque, a dédié aux dieux ... Démo et Damas ont dédié ».

Prosopographie et onomastique

1. Rapports de parenté: N. Pappadakis, p. 152, tenait pour « difficile » que Septomia fût la mère de Titos Septomios, tandis qu' E. Ziebarth pensait que c'était « peut-être » le cas. L. Vidman (*op. cit.*; *SIRIS*) préfère considérer Titos Septomios et Septomia comme le fils et la fille de Damas (puisque le père de Titos se nomme Titos Septomios Damas) et de Démo. Il est encore plus probable que Damas et Démo, nommés en fin de dédicace, sont les enfants de Titos Septomios Ptolémaios, Damas portant alors, comme il est naturel, le nom de son grand-père.

2. Rapports avec la liste **VIII**: les navarques de notre décidace ne figurent pas parmi ceux de la liste **VIII**: en effet, parmi les quatre vingt-quinze noms de cette inscription, on relève seulement deux Damas (l. 38 et 45), mais le Damas de la stèle **X** n'est pas donné comme navarque, et un Ptolémaios (l. 59) qui n'est probablement pas notre Titos Septomios Ptolémaios; en tout cas, de Septomia il n'est fait nulle mention (cf. ci-dessous, Interprétation, 3).

3. Les Septomii sont bien attestés à Chalcis au Ier siècle: sept personnages de ce nom sont nommés en *IG* XII 9, n⁰ 916 et tous portent le même prénom, Titos, comme notre dédicant.

Date

Le prêtre étant le même qu'en **VIII**, notre inscription est nécessairement de date voisine; ici aussi, le rapprochement onomastique présenté à l'instant autorise, comme l'écriture, une datation dans le Ier siècle av. J.-C. (cf. p. 84 la discussion sur la date de **VIII**).

Interprétation

1. Sur les dieux nommés ici: pp. 99-101; navarques: pp. 137-141.

2. N. Pappadakis, pp. 152 et 163, prétend que Démo et Damas ont été aussi navarques. J'en doute fort: la précision « ayant été navarque » étant fournie deux fois, il semble qu'on aurait pu la donner une troisième fois si cela avait été nécessaire et les Damas de **VIII** doivent n'être que des homonymes.

3. La question la plus délicate est de savoir pourquoi Titos Septomios et Septomia ne figurent pas en **VIII** parmi les autres fidèles qui « ont été navarques sous la prêtrise de Dionysios fils de Philoklès ». N. Pappadakis propose deux explications: ou bien ils n'ont pas été navarques la même année que ceux de la liste **VIII**; ou bien ils ont dédié une stèle spéciale parce qu'ils étaient plus riches. La seconde explication est tentante et pourrait orienter vers l'hypothèse suivante: la formule ἀνέθηκεν τὴν στήλην est très inhabituelle; en principe, dans les dédicaces, ἀνέθηκε n'est suivi d'un complément que s'il s'agit d'un objet autre que la pierre portant la dédicace, par exemple τὸ ἄγαλμα. Si on a ici précisé ἀνέθηκεν par τὴν στήλην, ce peut être que ce mot désigne non pas la stèle où est gravée l'inscription, mais une autre, à la manière dont certaines dédicaces commémorent des offrandes immobilières ou mobilières (par exemple, pour s'en tenir à un contexte analogue, au Sarapieion C de Délos vers la même époque: *I. Délos*, n^{0} 2087: autels, dallage, sphinx et horloge; n^{0} 2124: le pastophorion et son ameublement; etc.). « La stèle » pourrait être alors la stèle **VIII** dont les dédicants de **X** auraient fait les frais; rappelant leur munificence sur une stèle particulière (**X**), ils n'auraient pas senti le besoin de faire répéter leurs noms sur la liste générale (**VIII**). — La première explication de N. Pappadakis n'est guère plausible si l'on admet que Titos Septomios Ptolémaios et Septomia Antiochis ont été navarques sous la prêtrise de Dionysios, car la liste **VIII** n'énumère pas les navarques d'une même année (il n'y avait certainement pas quatre-vingt-quinze navarques chaque année et la variété des écritures invite à penser que la liste était complétée d'année en année); mais, en fait, rien n'oblige à faire porter ἐπὶ ἱερέως Διονυσίου sur ναυαρχήσας: dès lors, les dédicants de **X** peuvent simplement avoir été navarques avant la prêtrise de Dionysios, ce qui suffit à expliquer leur absence sur la liste **VIII**.

TEXTES OÙ NE FIGURE PAS UN NOM DE DIVINITÉ ÉGYPTIENNE

Plusieurs inscriptions, plus ou moins fragmentaires, provenant de l'Iseion ne portent aucun nom de divinité égyptienne. Quatre d'entre elles n'ont sûrement aucune relation avec le culte égyptien:

un catalogue d'éphèbes gravé au revers de la stèle **VIII** (N. Pappadakis, pp. 169-181; *IG* XII Sup., n⁰ 555); un décret de proxénie (N. Pappadakis, p. 181; *IG* XII Sup., n⁰ 551); deux fragments appartenant sans doute à des stèles funéraires (N. Pappadakis, p. 181). Mais trois autres *peuvent* s'y rapporter.

XI. Liste de souscripteurs

N. Pappadakis, pp. 153-158; *IG* XII Sup., n° 556. Non revue.

Stèle de marbre brisée en haut à gauche et en bas à droite (haut. conservée: 60 cm.; larg.: 52 cm.; épaisseur: 8 cm.). « Trouvée en dehors du péribole Sud dans la pièce à l'Est du puits » (N. Pappadakis); je comprends la pièce Y.

[Καὶ οἵδε συνεβάλοντο].
- - - - - - - - - - - - - - - - - - -
- - - - - - - - - - - - - - - - - - -
- - - - - - - - - - - - - - - - - - -
[- - - - - - - - - - - - - -] Ι⊙S
[- - - - - - - - - -]νίππου ⊦ΙΕ
[- - - -]όδωρος Θήρωνος ⊦ΙΕ
[- -]θείδης Ἀντιβόλου ⊦Ι
Φιλίσκος Φιλιστίδου ⊦Κ
Βίοττος Φιλίσκου ⊦Ι
Ποσειδώνιος Ἡλιοδώρου ⊦ΙΒ
Νίκανδρος Ποσειδωνίου ⊦Ζ
Ἄνδρων Ἡρακλείδου ⊦ΙΕ
Ἡγησίπολις Ἡγησιπόλεως ⊦ΙΕ
Κράτων Ἡγησιπόλεως ⊦I
Νικίας Νικολάου ⊦ΙΕ
Φίλων Ἀπολλωνίου ⊦ΙΕ
Ἀμφίας Φίλωνος ⊦ΙS
Ἀπολλώνιος Ἀρτεμιδώρου ⊦Η
Αἴγυπτος Διονυσίου ⊦ΙΕ
Ἀρτεμίδωρος Δημητρίου ⊦ΙΕ
Δίφιλος Θεοδώρου ⊦ΙΕ
Πρασίδης Συνμάχου ⊦ΙΕ
Φιλοκράτης Λεύκωνος ⊦ΙΕ
Φίλιππος Φιλίππου ⊦ΙΕ

[- - - - - - - - - - Ζ]ωΐλου ⊦
[- - - - - μ]αχος Πλάτω[νος - -]
[. . .] άνωρ Νικάνορο[ς - -]
Νικάνωρ Νικάνορος [- -]
Λίχας Καύσωνος ⊦Ι/
Ῥόδων Ἑρμογένου [- -]
Φίλων Φιλωνίδου ⊦Ι[Α]
Μηνόφιλος Ἀριστογένου [- -]

καὶ οἵδε συνεβάλοντο·

Μίδας Ἀντιπάτρου ⊦ΙΕ
Νικόμαχος Ἀντιπάτρου [- -]
Περίλαος Τηλεφάνου ⊦ [- -]
Πυθοκλῆς Καλλικλ[έους - -]
Πρωτέας Ἡρακλείτ[ου - -]
Μενέχωρος Θεοτ[ίμου *ou*
-ιμίδου - -]
Μοσχίων Ἑρμίου ⊦Ι [- -]
Ἡρακλείδης Παρ[- -]
Δάμων Ποσειδω[νίου - -]
Εὐριπίδης Ζην[- - -]
Ἀπολλώνιος Ἀ[- - -]
Ἵππαρχος [- - -]
Σόφων Νη[- - -]

	Μενεκλῆς Στράτωνος	⊢ΙΕ		Μόσχος Μ[- - - -]	⊢Α
	Δαμόφιλος Ἀριστέου	⊢Η		Ὀρθόβιος [- - - -]μου	⊢ΙΔ
28	Ἐργασίων Μενάνδρου	⊢ΙΕ		Μητρόδω[ρος - - -]κλέους	⊢Α
	Ἀπολλώνιος Κενδαιβίου	⊢ΙΕ	56	Νεοπτ[όλεμο]ς Εὐβούλου	⊢Δ
	Ἡδύλος Ἀπελλᾶ	⊢ΙΕ		Τιμοκ[ράτης] Διφίλου	⊢Δ
	vac.				

Notes critiques

Je reproduis l'édition de E. Ziebarth, sans toutefois accepter tous ses suppléments.

Traduction

[*Liste de ceux qui ont versé une contribution*]: suivent les noms.

Date

IIe siècle d'après l'écriture et l'onomastique (selon D. Knoepfler, des noms comme Héliodoros, Poseidonios, Ménodoros ne se rencontrent pas en Eubée avant le IIe et même le Ier siècle).

Commentaire

1. Les personnages de cette liste, tous masculins, ne paraissent pas connus par ailleurs. « Les noms », commente E. Ziebarth, « semblent érétriens et non étrangers, hormis un nom thrace (l. 29) et un nom égyptien (l. 20) ».

2. Pour cette raison, E. Ziebarth refusait de croire que la liste fût celle de fidèles du sanctuaire égyptien; N. Pappadakis et P. Roussel, p. 88, n. 4, et *CE*, p. 296, tenaient pour la position inverse que j'estime sinon assurée, du moins très plausible: l'usage des souscriptions est si répandu dans les cultes orientaux (Délos, par exemple, en fournit plusieurs exemples) qu'une liste comme la nôtre, découverte dans un sanctuaire des dieux égyptiens, s'interprète tout naturellement en ce sens.

XII. FRAGMENT DE COURONNEMENT MOULURÉ INSCRIT (pl. XXXIV, 1)

N. Pappadakis, p. 151; *IG* XII Sup., n° 569; (*SIRIS*, n° 83). Non revue.

Fragment de marbre mouluré (haut.: 9 cm.; larg.: 16 cm.; épaisseur: 6 cm.). Trouvée dans la cour C

Ζώ]π̣υρο[ς - - -

Restitution

Si la restitution du nom Zopyros est très vraisemblable, rien n'autorise N. Pappadakis et E. Ziebarth à écrire : [Ζώ]πυρο[ς Ἴσιδι.

Onomastique et date

L. Vidman (*SIRIS*) attribue ce fragment au I^{er} siècle « parce que la plupart des inscriptions sont de cette époque et parce que le nom Zopyros se trouve dans la liste » **VIII**, l. 82. Si le premier argument est peu rigoureux, le second est sans valeur : le nom Zopyros est courant à Érétrie. L'écriture ne permet guère de décider.

XIII. Plaque inscrite

N. Pappadakis, p. 152; *IG* XII Sup., n° 570. Non revue.

Plaque de marbre (haut. : 45 cm.; larg. : 90 cm.; épaisseur : 7 cm.). « Trouvée dans le péribole Sud du sanctuaire, évidemment apportée d'ailleurs » (N. Pappadakis) ; je comprends en E Sud.

Δημόδικος ΔΙΙ . . . .

Il est possible que l'inscription soit complète à droite et qu'il s'agisse d'une dédicace à Zeus (D. Knoepfler, dans K. Schefold, p. 189).

II. INSCRIPTION DÉCOUVERTE EN DEHORS DU SANCTUAIRE

XIV. Dédicace aux dieux égyptiens (pl. XXXIV, 2)

A. K. Andreiomenou, *Arch. Delt.*, 16 (1960), II, p. 150; B. Pétrakos, *Arch. Delt.*, 23 (1968), I, p. 100; (*SIRIS*, n° 83 a, où l'inscription est à tort attribuée à Chalcis). — L'inscription est signalée par K. Schefold, p. 187 (avec rectification, n. 221, de l'erreur d'attribution de la *SIRIS*).

Partie supérieure droite d'un orthostate de marbre (haut. conservée : 38 cm.; larg. max. au sommet : 65 cm.; épaisseur : 21 cm. maximum au sommet, 18 cm. à la partie inférieure) dont le sommet est mouluré ; le lit d'attente présente au centre un trou de scellement (5 × 4 cm.) et près du petit côté droit, sur la face postérieure, un trou de scellement en queue d'aronde assurant le liaisonnement avec un autre orthostate qui se plaçait perpendiculairement à l'arrière. La face antérieure porte une surface en saillie, en forme de *tabula ansata* (haut.: 15 cm.; la partie supérieure se trouve 22 cm. sous le lit d'attente). La face postérieure est seulement dégrossie, à l'exception d'une plate-bande (larg.: 18 cm.) destinée à recevoir l'orthostate qui était liaisonné par le scellement en queue d'aronde. La partie inférieure de l'orthostate manque. A. Andreiomenou, qui a découvert l'inscription en 1957, n'en a pas précisé la provenance (*op. cit.*, p. 150: « en un autre point de la ville »); il est donc possible qu'elle n'ait pas été trouvée loin du sanctuaire.

[- - - - - - - -]υίππου, Σαράπι-
[δι, Ἴσιδι, Ἀνο]ύβιδι, εὐχήν

Note critique

Au début du nom de Sarapis, un alpha et un epsilon sont superposés: cf. **VII**, notes critiques.

Traduction

[*Un tel, fils de - - -*]*ippos, à Sarapis,* [*à Isis, à Ano*]*ubis, en ex-voto.*

Date

B. Pétrakos date l'inscription du Ier siècle; elle ne peut, en tout cas, être antérieure à la seconde moitié du IIe siècle (sur les *tabulae ansatae*, cf. **IV** et **V**, date).

Emplacement

La partie conservée de l'orthostate permet de reconstituer l'aspect du monument dont il provient: le scellement en queue d'aronde et la plate-bande de la face postérieure montrent qu'un second orthostate s'appuyait perpendiculairement sur celui qui nous est partiellement conservé. Un troisième orthostate, symétrique du second, prenait sûrement place à l'extrémité gauche, aujourd'hui disparue, de l'orthostate inscrit. Un quatrième orthostate complétait presque certainement l'ensemble qui formait ainsi comme une margelle à plan quadrangulaire.

Ces quatre orthostates reposaient évidemment sur une base qu'on s'attendrait à pouvoir reconnaître dans le sanctuaire. Il n'y a, en fait, qu'un seul endroit où prendraient facilement place les orthostates dont je viens de restituer la disposition: c'est la fondation *f* de la cour C dont les quatre blocs sont d'une largeur (cf. pp.17-19) qui conviendrait à l'épaisseur des orthostates. Mais cette séduisante restitution se heurte à deux difficultés:

a) la fondation *f* suppose, d'après les mesures prises entre les traits gravés aux angles, un orthostate long de 126 cm. Or, si on restitue le texte de l'orthostate inscrit comme je l'ai fait plus haut en adoptant les compléments de B. Pétrakos, on obtient seulement une longueur de 90 cm. environ; dans ce cas, le nom du dédicant et son patronyme sont nécessairement courts. Pour parvenir à une longueur de 126 cm., il faut supposer que le dédicant portait un nom et un patronyme longs (en restituant plutôt [Πολ]υίππου que [E]ὐίππου) et que la seconde ligne comprenait le nom d'une divinité supplémentaire: sur le modèle de **X**, on écrirait ainsi: Σαράπι|[δι, Εἴσιδι, 'Οσείριδι, 'Ανο]ύβιδι;

b) la fondation *f* est antérieure au pavement de C et D qui date, d'après la dédicace **VI**, de la seconde moitié du II^e siècle (pp. 27-28). Il faudrait donc admettre, en remontant notre orthostate aussi haut que le permet l'écriture, qu'il a précédé d'assez peu la pose du pavement.

Ces difficultés ne sont donc pas dirimantes, puisqu'une restitution longue n'est pas exclue et que la date de **VI** ni celle de notre orthostate ne sont fixées à quelques décennies près. Mais elles sont assez fortes pour que je ne retienne pas la restitution que je viens de proposer seulement à titre d'hypothèse.

APPENDICES

AUTRES LISTES DE NAVARQUES

XV. LISTE DE NAVARQUES PROVENANT PROBABLEMENT DE CHALCIS (pl. XXXV, 1).

Inédite. Signalée par B. Pétrakos, *Arch. Delt.*, 23 (1968), I, p. 99, et, d'après lui, par J. et L. Robert, *REG*, 82 (1969), *Bull. épigr.*, n° 449. Texte établi en collaboration par D. Knoepfler et moi [1].

Liste gravée sur la tranche gauche d'une grande stèle inédite, inv. n° 1139. Haut.: 166 cm.; largeur de la tranche inscrite: 13,6 cm.; haut. de la partie inscrite: 87,4 cm. Découverte dans l'ancienne pépinière d'Érétrie, à l'Ouest du site antique.

Αὖλος
Κοΐντιος
Ἰσιγένης,
4 Τρυφέρα
Σαλαρία
Λεαίνα.
(*vac.*)
Ἐπὶ ἡγεμόνος
8 Νικαινέτου
οἵδε ἐναυάρ-
χησαν·
Κρατιστολίδη[ς],
12 Ἐλπινί̣κ̣η,
Στρατοκλ̣[- - -],
Κρατιστο̣ [- - -],
Στρατὼ
16 Θεογένου,
Μυρόπολις,
[Β]ασιλε̣[ί]-
[δ]ης Βασ̣[ι]-
20 λείδου,
Πῶλλα Νικώ̣ (*vel* Νικί̣ο̣[υ]),
[Ἰ]σιδώρα
Σωκράτου,
24 Σ̣αργιλί[α?]
Σαργιλίου,
Θαλλὼ
Διονυσοδώρου,
28 Πῶλλα
Μ̣ο̣υνατία,
Δέκμος
Μάρκιο[ς],
32 Ἡλιοδώρ[α?],
Μάριος,
Μαρία,
Μύρτιο[ς],
36 Πῶλλ̣[α?]
ΑΣ
Ἑλέ[ν]ι[ον]
Ι̣ Τ̣ Α Λ
40 \

---

[1] Je remercie B. Pétrakos qui m'a autorisé à publier ici cette liste.

Traduction

Aulos Koïntios Isigénès, Tryphéra Salaria Léaina (intervalle). *Ont été navarques alors que Nikainétos était hégémon: Kratistolidès* (suit une vingtaine de noms d'hommes et de femmes).

Disposition de l'inscription

La liste commence en fait par l'intitulé des lignes 7 à 10. Les noms des lignes 1 à 6 forment soit la fin de la présente liste, gravée là par manque de place, soit la fin d'une autre liste dont le début était inscrit sur une autre pierre.

Provenance de l'inscription

Bien que la stèle ait été trouvée à Érétrie, il n'est pas évident qu'elle provienne de l'Iseion comme l'admet spontanément B. Pétrakos, *op. cit.* D. Knoepfler m'a fait observer, en effet, que l'hégémon de la ligne 7 serait mieux à sa place à Chalcis, où c'est l'éponyme habituel, qu'à Érétrie; on ne peut guère supposer non plus que le mot s'applique à une charge cultuelle, car il ne semble pas appartenir au vocabulaire des sanctuaires égyptiens, En outre, D. Knoepfler publiera très prochainement un rapprochement prosopographique confirmant l'origine chalcidienne de cette nouvelle liste de navarques. Celle-ci a donc toutes chances de devoir s'ajouter aux quelques inscriptions qui témoignent de l'implantation du culte égyptien à Chalcis (*SIRIS*, nos 84-88).

Onomastique

Les personnages nommés dans notre liste ne semblent pas connus par ailleurs. Des Munatii (l. 29) et des Salarii (l. 5) sont connus dans le monde grec au Ier siècle (cf. J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, pp. 397 et 401), ces derniers précisément à Chalcis (*IG* XII 9, n⁰ 916, l. 6 et 17, et 919 *d*, l. 4).

Date

Ier siècle av. ou Ier siècle ap. J.-C.

UNE TROISIÈME LISTE ÉRÉTRIENNE DE NAVARQUES ?

D. Knoepfler me signale qu'à son avis le fragment *IG* XII 9, n° 254 est un reste d'une liste de navarques. Sa conviction se fonde sur la date du document, sur la présence de femmes, sur celle de « couples » (les deux KA des lignes 4 et 8 doivent être des καὶ plutôt que le début de noms) et sur le fait que l'inscription n'a pas été gravée en une seule fois, ce qui est aussi le cas de **VIII**.

SECONDE PARTIE

HISTOIRE DU SANCTUAIRE ET DU CULTE

CHAPITRE IV

LES DIEUX

Des inscriptions provenant du sanctuaire [1], il résulte que cinq divinités y ont été plus ou moins régulièrement honorées: Isis, Sarapis, Anoubis, Osiris et Harpocrate. Une statuette fragmentaire de Cybèle prouve que la Grande Mère avait aussi sa place auprès des divinités égyptiennes.

Antériorité d'Isis

La plus ancienne inscription du sanctuaire, remontant au début du III^e^ et peut-être même à la fin du IV^e^ siècle, est une dédicace des Égyptiens à la seule Isis (**I**). Cette situation n'est pas particulière à Érétrie: au Pirée aussi, un sanctuaire égyptien, antérieur à 333/2, appartenait à Isis; à Délos la plus ancienne inscription relative aux cultes égyptiens est une dédicace remontant au début du III^e^ siècle faite à Isis par une femme portant un nom égyptien; à Démétrias, en Thessalie, la plus ancienne inscription, datant du III^e^ siècle, mentionne un Égyptien qui est « prêtre d'Isis » [2]. Le culte d'Isis, comme on l'admet généralement aujourd'hui, a précédé en Grèce celui des autres dieux égyptiens [3].

Sur la théologie d'Isis à Érétrie, les données archéologiques et épigraphiques ne nous apportent pas d'information spéciale. Il est seulement certain, ce qu'on attendait dans un site du littoral, qu'elle y était déesse de la mer, puisque des navarques (**VIII**; cf. pp. 137-141) prenaient part au culte [4].

---

[1] Dans cette seconde partie je me réfère souvent aux notices des chapitres précédents en indiquant seulement le numéro de l'objet ou de l'inscription en cause et en précisant à quel point du commentaire je renvoie le lecteur. Par exemple, « **VIII**, prosop., 2 » signifie: cf. inscription **VIII**, § 2 de la partie « prosopographie » du commentaire.

[2] *IG* II^2, n° 337 (= *SIRIS*, n° 1), 1. 42-45 (daté de 333/2); *IG* XI 4, n° 1306; *SIRIS*, n° 100.

[3] P. Roussel, p. 85, notait déjà l'intérêt du rapprochement entre le cas d'Érétrie et celui de Délos.

[4] N. Pappadakis, p. 187, a fort bien reconnu ce point, mais il s'égare en

Les autres dieux égyptiens

Après Isis, les autres dieux égyptiens, à en juger par les quelques inscriptions conservées, se sont introduits successivement.

1. *Sarapis* est le seul associé d'Isis sur l'autel **II** qui date du III^e^ siècle, et plutôt de la fin de ce siècle, et encore sur la dédicace **VII** qui ne remonte qu'à la fin du II^e^ ou même au I^er^ siècle; son nom y figure avant celui d'Isis, selon l'usage général, et il en va de même lorsque d'autres dieux leurs sont associés. C'est aussi lui « le dieu » dont l'oracle est mentionné en **III**.

L'épigraphie fait apparaître une tendance à remplacer la forme ancienne Sarapis par la forme Sérapis qui a souvent prévalu dans le monde gréco-romain de l'époque impériale: deux fois à Érétrie (**VII** et **XIV**) et une fois à Chalcis, en effet, un E a été corrigé en A, par un effort pour revenir à l'orthographe ancienne (**VII**, notes critiques); la dédicace **X** qui date du I^er^ siècle porte la forme en é et dans la liste contemporaine **VIII**, une navarque se nomme Sérapias (l. 31).

2. *Anoubis* apparaît ensuite sur les tablettes jumelles **IV** et **V** et sur l'orthostate **XIV** qui datent au plus tôt de la seconde moitié du II^e^ siècle.

3. *Harpocrate* et Osiris sont les derniers venus; du moins ne sont-ils mentionnés que dans la dédicace **X**, datée du I^er^ siècle. L'introduction tardive d'Harpocrate, après Sarapis et Anoubis, est générale dans le monde grec. Aucun texte d'Érétrie n'associe, en se limitant à eux seuls, Sarapis, Isis, Anoubis et Harpocrate dont les quatre noms figurent souvent au contraire sur les inscriptions déliennes de la fin du II^e^ et du I^er^ siècle.

4. *Osiris* figure donc en **X**; j'ai dit plus haut qu'il n'y avait aucune raison de voir en lui « le dieu » dont l'oracle est invoqué en **III** (cf. **III**, traduction), mais qu'en revanche on pouvait être tenté de restituer son nom en **XIV** (cf. **XIV**, emplacement). Sans être aussi fréquemment invoqué que Sarapis et Isis dans les inscriptions relatives aux cultes égyptiens, Osiris y est pourtant parfois nommé [5];

---

affirmant qu'elle était aussi Héra (parce qu'il y a des couples dans les inscriptions: cf. **VIII**, prosop., 2), Aphrodite (cf. **47**, comm.), Cybèle (cf. ci-dessous, p. 101) et même reine des enfers.

[5] Cf. *SIRIS*, p. 342, s.v. Ὄσιρις.

il s'agit le plus souvent de textes de l'époque impériale, mais à Délos Osiris apparaît dans trois inscriptions du IIe siècle [6]. Sa présence dans le panthéon égyptien d'Érétrie n'a donc rien pour étonner. Il paraît d'abord plus surprenant qu'il soit nommé dans le même texte que Sarapis, mais, ici non plus, le cas n'est pas unique [7]. Il est possible que ce soit là un trait d'égyptianisation du culte [8].

Ce sont Sarapis, Isis, Osiris, Anoubis et Harpocrate que les dédicants de **X** rassemblent sous le nom, habituel dans les sanctuaires égyptiens, de θεοὶ σύνναοι καὶ σύμβωμοι. En **VI**, « les dieux » auxquels sont offerts les revêtements des murs et des sols sont nécessairement Sarapis et Isis auxquels s'ajoutent peut-être Anoubis ou Anoubis et Harpocrate.

Les cas de Cybèle et du prétendu Adonis

Aux informations épigraphiques s'ajoute le témoignage des monuments figurés: dans la cour C a été trouvée une statuette fragmentaire de Cybèle (**1**); des salles du Nord proviennent une statuette de Cybèle presque complète (**46**) et un groupe où N. Pappadakis proposait de reconnaître Aphrodite et Adonis (**47**). Ce savant admettait évidemment que toutes ces divinités avaient leur place dans le sanctuaire, tandis que K. Schefold suppose qu'elles étaient « les protectrices de petits sanctuaires domestiques de la première période » [9]. Je ne crois pas du tout qu'il en aille ainsi.

1. *Cybèle*, en effet, peut certes être associée aux dieux égyptiens, voire être identifiée à Isis [10]; à l'époque même où fonctionnait le sanctuaire d'Érétrie, ces deux phénomènes sont bien attestés à Délos [11]. Mais, dans le cas de nos deux statuettes, il faut considérer deux points importants:

---

[6] L. Vidman, *SIRIS*, p. 78, admet qu'Osiris figure dans une quatrième inscription que M. N. Tod a attribuée à Délos; j'ai déjà dit (*Rech. sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique* [Paris, 1970], p. 459) pourquoi je rejetais cette attribution.

[7] M. Fränkel, *Die Inschriften von Pergamon*, p. 248, n° 336 (= *SIRIS*, n° 313); Fr. Dunand, II, p. 27.

[8] Cf. M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie* (EPRO, XXII. Leiden, 1972), pp. 203-208 sur le rôle d'Osiris à l'époque impériale.

[9] K. Schefold, p. 144.

[10] N. Pappadakis, pp. 132-133; Fr. Dunand, III, pp. 267-268.

[11] J'ai rassemblé la documentation dans mes *Rech. sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique*, pp. 434-435.

a) leur iconographie: la statuette **46** ne présente aucun trait isiaque: j'ai dit p. 69 que N. Pappadakis n'était pas fondé à restituer un sistre dans la main gauche de la déesse; le nœud isiaque fait défaut; on ne saurait prétendre avec Fr. Dunand que « les boucles tombant sur les épaules sont celles de la coiffure isiaque habituelle »[12], car elles apparaissent fréquemment sur les effigies hellénistiques de Cybèle[13]; et, en résumé, pour citer encore Fr. Dunand, « son costume n'a rien d'isiaque »[14]. Notre Cybèle ne témoigne donc nullement d'une identification à Isis et E. Ziebarth s'avançait beaucoup en parlant d'un « simulacrum Isidis-Cybelae »[15]. Quant à la statuette **1**, aujourd'hui disparue, non illustrée et d'ailleurs très fragmentaire, elle est malheureusement hors de cause, mais il ne paraît pas qu'elle ait présenté plus de traits isiaques que la statuette **46**[16];

b) leur provenance: si le fragment **1** provient du sanctuaire même, la statuette **46** appartient aux salles du Nord et doit dater d'une époque où celles-ci ne faisaient plus partie du sanctuaire, mais étaient devenues habitations privées.

A s'en tenir strictement aux données archéologiques, on retiendra donc que le sanctuaire contenait une image de Cybèle (**1**), comme c'était aussi le cas au Sarapieion C de Délos[17] et qu'une autre statuette de Cybèle, dépourvue de tout attribut isiaque, provient des salles du Nord où elle avait sans doute la place des Cybèles trouvées à Délos dans des habitations privées[18].

2. *Le prétendu groupe d'Aphrodite et d'Adonis* **47** n'ajoute en fait aucun nom nouveau au panthéon du sanctuaire égyptien d'Érétrie: d'une part, l'identification des deux personnages avec Aphrodite et

---

[12] Fr. Dunand, II, p. 27, n. 5.

[13] Cf. les Cybèles de Délos reproduites par J. Marcadé, *Au Musée de Délos* (Paris, 1969), pl. LIII, ou par Ph. Bruneau, *Rech. sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique*, pl. VI.

[14] Fr. Dunand, *ibid.*

[15] E. Ziebarth, *IG* XII Sup., p. 201.

[16] La description de N. Pappadakis n'en fait pas état et je n'en ai point vu sur la mauvaise photographie conservée dans un ancien registre d'inventaire du Musée d'Érétrie.

[17] Cf. ci-dessus, p. 101, n. 11.

[18] Cf. ci-dessus, p. 54, n. 104.

Adonis est entièrement gratuite (p. 70); d'autre part, quand bien même ces divinités seraient là figurées, le groupe provient des salles du Nord et date du Ier siècle, c'est-à-dire d'une époque où ces salles ne faisaient plus partie du sanctuaire; il est de ces sculptures d'appartement si fréquentes dans les maisons déliennes contemporaines.

CHAPITRE V

LES FIDÈLES ET LE CLERGÉ

Bien qu'elles soient relativement peu nombreuses, les inscriptions provenant du sanctuaire fournissent maints renseignements sur le clergé et les fidèles que, pour la commodité du discours, je réunis ici sous le nom de « clientèle ».

1. FACIÈS DE LA CLIENTÈLE

Les Égyptiens fondateurs du sanctuaire

La plus ancienne inscription du sanctuaire (**I**) se réduit à ces deux mots Ἀιγύπτιοι Ἴσιδι. Sans préjuger de son ampleur architecturale, il faut entendre que « des Égyptiens » ont fondé un lieu de culte isiaque à Érétrie aux alentours de 300.

Le rôle joué par les Égyptiens dans l'introduction en Grèce des cultes égyptiens est de moins en moins contestable: au Pirée, le décret de 333/2 autorise les gens de Kition à fonder un sanctuaire d'Aphrodite « dans les conditions de la fondation du sanctuaire d'Isis par les Égyptiens »; à Délos, la plus ancienne inscription relative aux cultes égyptiens est une dédicace d'une certaine Taessa dont le nom est égyptien et le Sarapieion A a été construit par le petit-fils d'un « Égyptien », prêtre de Memphis; à Démétrias, un nommé Ouaphrès fils d'Horos, certainement Égyptien, était prêtre d'Isis au III^e^ siècle; à Argos, dans ce qui paraît être le sanctuaire des dieux égyptiens, a été trouvée une dédicace du III^e^ siècle émanant d'un Agathoklès et d'une Thaeis qui est sûrement égyptienne [1].

Ces rapprochements laissent hors de doute que les « Égyptiens » fondateurs du sanctuaire d'Érétrie soient bel et bien tels qu'ils se désignent eux-mêmes. Certains savants en ont pourtant douté, jadis P. Roussel qui paraît penser avoir affaire « à des Grecs qui avaient séjourné en Égypte et non à des Égyptiens établis en Grèce »[2], plus récemment K. Schefold pour qui « les "Égyptiens" qui ont fondé le sanctuaire sont des Grecs d'Égypte »[3]. Les Αἰγύπτιοι de l'inscription étaient sûrement de vrais Égyptiens[4] que le commerce avait attirés à Érétrie[5] où l'épigraphie funéraire atteste pour cette époque sinon leur présence, du moins celle de gens de Cyrène et d'Alexandrie[6]. Ces « Égyptiens », qui s'étaient réunis pour fonder un sanctuaire d'Isis, ne devaient pas former une association régulière car, dans ce cas, l'inscription ferait état de leur raison sociale ou du moins les désigneraient comme οἱ Αἰγύπτιοι avec l'article.

---

[1] Le Pirée: *IG* II^2, n° 337, l. 42-45 (= *SIRIS*, n° 1).
Délos: *IG* XI 4, n^{os} 1306 et 1299, l. 1-4 et 37-38.
Démétrias: *SIRIS*, n° 100.
Argos: *BCH*, 82 (1958), p. 560.
Cf. Fr. Dunand, II, p. 71.

C'est une raison de plus de tenir la fondation du sanctuaire d'Érétrie pour le résultat d'une initiative privée. La plupart des spécialistes ont aujourd'hui renoncé à considérer la diffusion des cultes égyptiens dans la Grèce hellénistique comme une manifestation de la propagande des Ptolémées et se sont ralliés à la thèse, jadis fermement défendue par P. Roussel, de l'indépendance des faits politiques et religieux en ce domaine[7]. A Érétrie aussi toute influence lagide paraît exclue.

---

[2] P. Roussel, p. 85. Bien que la phrase que je cite soit de portée générale et ne commente pas expressément l'inscription d'Érétrie, P. Roussel s'y référait sûrement car il en traite immédiatement avant et immédiatement après. Il poursuit toutefois ainsi: « très souvent, les Sarapieia ont occupé l'emplacement d'anciens lieux de culte consacrés à Isis, et fondés peut-être par des Égyptiens ».

[3] K. Schefold, p. 139.

[4] C'est aussi l'opinion de L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 34.

[5] C'était déjà l'avis de Th. A. Brady, *The Reception of the Egyptian Cults by the Greeks (330-30 B.C.)* (*The Univ. of Missouri Studies*, 10, 1935), p. 19.

[6] P. M. Fraser, *Opusc. Athen.*, 3 (1960), p. 32, n. 1, renvoie à *IG* XII 9, nos 787 et 789 (Cyrène), 815 (Alexandrie).

A titre de parallèle, je rappelle qu'à Délos, dans la première moitié du IIIe siècle, les comptes des hiéropes mentionnent un personnage désigné comme ὁ Αἰγύπτιος: *IG* XI 2, n° 233, l. 8 (et aussi n° 204, l. 48, mais sans l'article).

[7] P. Roussel, *CE*, pp. 239-245; P. M. Fraser, *Opusc. Athen.*, 3 (1960), pp. 1-54 (spécialement pp. 31-32 pour le cas d'Érétrie) et 7 (1967), pp. 23-45; D. M. Pippidi, *Studii Classice*, 6 (1964), pp. 103-118; Éd. Will, *Hist. politique du monde hellénistique*, I (Nancy, 1966), pp. 182-183; Ph. Bruneau, *Rech. sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique*, pp. 466 et 583; Fr. Dunand, *passim* (avec, me semble-t-il, des repentirs ici et là); etc.

Nationalité de la clientèle du III^e^ au I^er^ siècle

Les inscriptions montrent que le sanctuaire cessa très vite d'être fréquenté par les seuls Égyptiens.

1. Des citoyens d'Érétrie en deviennent bientôt les adeptes: il n'est pas aisé de les reconnaître individuellement parmi tous les personnages dont nos inscriptions nous ont conservé les noms (par exemple la longue liste des navarques **VIII** ou celle des souscripteurs **XI** si elle provient bien du sanctuaire), parce que l'absence d'ethnique, fréquente dans les sanctuaires égyptiens, n'est pas un indice (**VIII**, prosop., 4) et que l'onomastique ne suffit pas à distinguer les Érétriens. Mais, globalement, la présence de ceux-ci est indubitable: certains noms, comme Paramonos ou Paramoné (**IV** et **V**; **VIII**, l. 13, 36, 44, 46), sont extrêmement fréquents à Érétrie et certains personnages semblent connus par ailleurs, en particulier les magistrats monétaires dont je reparlerai p. 109.

2. Des Égyptiens ont bien dû continuer à fréquenter le sanctuaire, comme le supposait N. Pappadakis [8], mais, dans une liste comme celle des navarques (**VIII**), ils sont difficilement repérables. Il est notoire, en effet, que dans le monde hellénistique, les Égyptiens, comme les autres Orientaux, portaient des noms grecs.

3. Les Italiens, au contraire, se reconnaissent à leurs noms; ils apparaissent en nombre dans les textes du I^er^ siècle (**VIII** et **X**; cf. **XV**). Les uns sont des ingénus, les autres des affranchis, certains même peut-être des esclaves; ils appartiennent généralement à des familles connues par ailleurs dans le monde hellénistique (**VIII** et **X**, prosop.).

Ainsi le culte, introduit par des Égyptiens vers 300, s'est très vite propagé parmi les autres nationalités: Grecs d'abord, puis Italiens. Le caractère ouvert et non nationaliste du culte égyptien est un fait depuis longtemps établi [9].

Cette clientèle cosmopolite peut certes avoir comporté des gens de passage. Mais la plupart devaient être des résidents d'Érétrie: de plusieurs fidèles nommés dans nos inscriptions les stèles funéraires ont été retrouvées (**VI**, prosop., 1; **VIII**, prosop., 1); parmi les familles italiennes ayant fourni des navarques, certaines étaient bien implantées en Eubée, puisque on retrouve de leurs membres dans des inscriptions de Chalcis (**VIII** et **X**, prosop.; cf. **XV**).

---

[8] N. Pappadakis, p. 166.

[9] Cf., pour Délos, P. Roussel, *CE*, pp. 280-284; Fr. Dunand, III, p. 181.

Familles et couples. Les noms théophores

Des liens de parenté unissaient souvent les clients du sanctuaire. D'une part, certains sont les enfants des autres: la liste **VIII** (prosop., 2) et peut-être la dédicace **X** (prosop., 1) en fournissent plusieurs exemples. D'autre part, les « couples » sont très nombreux: on peut en recenser au moins seize exemples (**IV** et **V**; **VI**; **VIII**, prosop., 2). Il s'ensuit que les femmes étaient nombreuses dans la clientèle du sanctuaire: par exemple, sur les quatre-vingt-quinze navarques de la liste **VIII**, cinquante sont des hommes et quarante-cinq des femmes.

D'après ces données, le plus important est de constater que la conversion à la religion égyptienne a été non seulement le fait d'individus en quête d'une foi nouvelle, mais parfois celui de familles entières. C'est ici que doit intervenir un recensement des noms théophores. Quoi qu'en pensent certains, la valeur d'information de ces noms est assez faible; en premier lieu, ainsi que l'écrivait naguère M. Malaise, « le nom théophore d'un personnage a plus de chance de nous révéler le sentiment religieux de ses parents ou de ses patrons que sa propre conviction »[10]; en second lieu, comme l'usage était en Grèce de donner aux enfants le nom du père ou celui du grand-père, n'importe quel nom, une fois introduit dans la famille, avait chance de s'y maintenir pendant plusieurs générations, même si les raisons premières de le choisir s'étaient oblitérées. Mais, étant donné que les noms théophores ne sauraient non plus s'interpréter toujours comme la transcription en grec de noms étrangers (puisqu'il existe, par exemple, des Isidoros et des Sarapion athéniens), ils témoignent de la conversion au culte égyptien d'un des ascendants de ceux qui les portent. C'est pourqoui il est intéressant, du point de vue familial, de retrouver des noms théophores chez les fidèles: ils signifient que la foi d'un des ascendants s'est maintenue chez au moins un des descendants. C'est ce que l'on constate à Érétrie, mais assez rarement: un zacore se nomme Isidoros (**III**) et s'identifie peut-être au dédicant de **IV** et **V**; quant à la liste des navarques, elle n'offre que six cas de noms théophores (**VIII**, prosop., 3).

---

[10] M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, p. 29. Les pp. 25-34 contiennent une étude critique sur l'intérêt de ces noms pour notre connaissance de la diffusion des cultes égyptiens.

Cette observation en recoupe une autre que fournit aussi l'épigraphie: la prosopographie érétrienne nous fait connaître plusieurs personnages porteurs de noms théophores, comme Eisias, Eisidora, Eisidotos, Isigénès, Eision ou Sarapion [11] qui n'apparaissent pas dans des textes relatifs au culte égyptien. Ces deux observations ne sont pas propres à la seule Érétrie: ailleurs aussi les fidèles portent rarement des noms théophores [12], ailleurs aussi des porteurs de noms théophores apparaissent en dehors du contexte cultuel égyptien. L'interprétation de ces données n'est pas aisée: la rareté des noms théophores serait démonstrative s'il était assuré que les fidèles d'Isis et Sarapis aient toujours eu à cœur de donner de tels noms à leurs enfants, ce qui peut fort bien n'être pas le cas; quant à la seconde observation, compte tenu des lacunes de l'information épigraphique, elle a le poids de toutes les constatations faites *ex absentia*. Dans ces conditions, il est loisible d'inférer de l'étude des noms théophores que la pratique des cultes égyptiens ne durait que rarement, dans la même famille, à travers plusieurs générations, mais il importe aussi de ne pas exagérer la portée de cette conclusion.

Du point de vue familial se dégagent donc deux faits opposés et dont le premier est seul parfaitement assuré: d'une part, sur une ou deux générations, la pratique religieuse est souvent familiale, puisqu'on voit des parents et des enfants, ainsi que des couples, associés dans les mêmes textes. D'autre part, l'étude des noms théophores invite à penser, mais sans qu'il s'agisse de certitudes, que les descendants n'étaient pas toujours fidèles aux croyances de leurs ascendants et, inversement, que la pratique des cultes égyptiens, à l'époque relativement tardive de la liste des navarques, ne procédait pas très souvent d'une longue tradition familiale.

---

[11] Cf. les index de *IG* XII 9 et *IG* XII Sup.

[12] M. Malaise, *op. cit.*, pp. 27-28, fait observer que, sur les 1324 noms de Grecs fidèles des dieux égyptiens qu'a recensés Th. A. Brady, on ne relève que 15 noms formés sur celui d'Isis et 13 sur celui de Sarapis.

La condition sociale de la clientèle

Le sanctuaire était sans doute fréquenté par des gens de rang social très inégal. Parmi les Italiens de la liste des navarques **VIII** on relève des affranchis et la clientèle du sanctuaire devait bien compter des esclaves. Mais c'est sur l'autre extrémité de l'échelle sociale que les inscriptions d'Érétrie jettent un jour intéressant: par une troublante rencontre, le prêtre Phanias du décret **III** et les trois hommes nommés dans la dédicace sur mosaïque **VI**, Alexippos, Hagnon et Amphinikos, sont homonymes de magistrats monétaires d'Érétrie contemporains, et il est même possible que nous ayons affaire à un ou plusieurs de ces magistrats eux-mêmes (**III**, prosop., 2; **VI**, prosop., 2); plus sûrement encore, on a retrouvé la stèle funéraire et le riche tombeau d'un Alexippos fils d'Hagnon qui ne peut être que le premier dédicant de **VI** (**VI**, prosop., 1). Il appert donc que, dès le II^e^ siècle, des Érétriens appartenant aux classes dirigeantes de la cité participaient à la vie du sanctuaire, où l'un d'eux, Alexippos, eut la munificence de prendre à sa charge la pose d'enduits muraux et de pavements (**VI**).

2. PERSONNEL CULTUEL ET ASSOCIATION

Les inscriptions nous font connaître deux membres du clergé, le prêtre et le zacore, tous deux de sexe masculin selon l'usage hellénistique [13], et l'association des mélanéphores et hypostoles, auxquels s'ajoutent les navarques dont le statut et la fonction restent incertains.

Le prêtre

Bien qu'un prêtre ait sûrement présidé à la vie du sanctuaire de sa fondation à son déclin, les hasards de l'information épigraphique ne nous ont valu d'en connaître que deux: au II^e^ siècle, Phanias, fils de Iason, couronné par l'association des mélanéphores et hypostoles (**III**); au I^er^ siècle, Dionysios, fils de Philoklès, sous la prêtrise duquel les navarques des listes **VIII** et **IX** et peut-être de la dédicace **X** exercèrent leur charge.

De Phanias, la stéle précise ἱερητεύσαντα ἐκ γένους, ce qui signifie qu'il a exercé la prêtrise héréditaire dans sa famille (sur le sens général du texte et l'interprétation de κατὰ τὴν μαντεῖαν qui suit ἐκ γένους, cf. **III**, trad.). Ces trois mots ont plusieurs fois donné lieu à des commentaires qui portent sur deux points. En premier lieu, on s'est interrogé sur la nationalité de Phanias: certains ont jugé que c'était un Égyptien (**III**, prosop., 2) portant un nom grec, parce que la pratique du sacerdoce par droit héréditaire paraît être un usage égyptien et qu'elle se rencontre ainsi, vers la même époque, au Sarapieion A de Délos où la prêtrise s'est conservée au moins pendant trois générations, et sans doute quatre, dans la famille d'Apollonios, prêtre de Memphis [14]. La chose est possible, mais j'ai dit plus haut qu'il y avait des raisons de considérer Phanias comme un citoyen d'Érétrie (**III**, prosop., 2). Quant au sacerdoce héréditaire, il ne semble pas qu'il soit l'apanage des cultes égyptiens [15] et surtout il se peut qu'au II^e^ siècle la prêtrise du sanctuaire d'Érétrie, tout en n'étant plus exercée par des Égyptiens, soit restée héréditaire suivant un usage ancien [16]. — En second lieu, on s'est demandé si ἐκ γένους impliquait que le sacerdoce fût à vie (διὰ βίου). N. Pappadakis estimait que l'aoriste ἱερητεύσαντα exclut cette équivalence [17]; pour P. Roussel, «il aurait exercé sa charge sa vie durant» [18]; Fr. Dunand hésite [19]. En fait, il est difficile de décider, car l'aoriste n'implique pas que Phanias soit déjà sorti de charge [20].

---

[13] Cf. Fr. Dunand, III, p. 166.

---

[14] *IG* XI 4, n° 1299 (Apollonios I, Démétrios I, Apollonios II); *I. Délos*, n° 1510 (Démétrios II qui doit descendre des trois prêtres précédents: P. Roussel, *CE*, p. 261).

[15] Il suffit de songer aux charges héréditaires des mystères d'Éleusis. En Eubée même, à Carystos, mais il est vrai au II^{e} siècle de notre ère, le prêtre de Dionysos Démotélès est aussi un ἱερεὺς ἐκ γένους: *IG* XII 9, n^{os} 20 et 21 (comme le rappelait déjà N. Pappadakis, p. 148).

[16] Fr. Dunand, III, p. 139 estime que Phanias est un Grec et que « l'usage égyptien de l'hérédité du sacerdoce a été imité dans certains milieux grecs où était pratiqué le culte d'Isis ».

[17] N. Pappadakis, p. 148.

[18] P. Roussel, p. 88.

[19] Sa doctrine n'est pas très ferme sur ce point: en II, p. 190, n. 2, elle écrit: « Phanias fils de Jason est prêtre ἐκ γένους; mais cela ne veut peut-être pas dire qu'il le soit à vie ». Au contraire en III, p. 139, n. 2 elle « voit mal comment concilier les notions de sacerdoce héréditaire — ce qui suppose une continuité — et du sacerdoce annuel »; c'est la contradiction qu'elle semble avoir déjà voulu indiquer, mais moins nettement, en II, p. 25, n. 4 (en fait on peut toujours abdiquer d'une charge héréditaire); et en III, p. 148, elle dit expressément: Phanias « doit avoir hérité de sa charge sacerdotale et par conséquent l'exercer sa vie durant ».

Dionysios, fils de Philoklès, prêtre au Ier siècle, n'assumait sûrement pas non plus une fonction annuelle [21]: quelle que soit l'idée qu'on se fasse du rôle des navarques (pp. 137-141), il est exclu que les quatre-vingt-quinze navarques de la stèle **VIII** aient exercé leur charge la même année et la gravure même, de mains différentes, montre qu'il s'agit d'une liste tenue à jour. Si Dionysios n'était pas prêtre annuel, c'est-à-dire magistrat de la cité, c'est qu'il était prêtre par véritable conviction religieuse: c'est de quoi l'on peut trouver confirmation dans la présence, parmi les navarques, d'un bon nombre de membres de sa famille (**VIII**, prosop., 2) qui partageaient sa foi.

De ce qu'on sait ainsi ou croit savoir du statut sacerdotal de Phanias et de Dionysios, il résulte: *a*) que le sacerdoce se transmit un temps, par droit héréditaire, à l'intérieur d'une même famille que certains savants croient égyptienne, mais que je tiens plutôt pour érétrienne; *b*) qu'il ne fut jamais une charge annuelle: le sanctuaire d'Érétrie ne devint donc pas un sanctuaire officiel desservi par un prêtre annuel (cf. p. 131), comme l'était, par exemple, dès le IIe siècle, le Sarapieion C de Délos.

Le zacore

La stèle en l'honneur de Phanias (**III**) est la seule inscription à mentionner un zacore, qui se nomme Isidoros et peut être le même personnage que le dédicant des inscriptions jumelles **IV** et **V** (prosop.). C'est là une fonction bien connue dans le culte égyptien où son titulaire se nomme tantôt zacore, tantôt néocore [22]. Hormis Érétrie, c'est à Athènes et à Délos qu'elles est le plus anciennement attestée [23]: à Athènes, le zacore apparaît pour la première fois dans nos textes vers 200 [24]; à Délos, le néocore, dont la charge a été créée en 181 [25], est remplacé, lorsque l'île passe en 166 sous la domination athénienne, par un zacore, peut-être par imitation du système athénien. La stèle **III** doit dater aussi du début du IIe siècle (**III**, date). Il y a là une coïncidence chronologique qu'a légitimement relevée L. Vidman: « s'il ne s'agit pas d'un simple hasard, il est frappant que le zacorat a été institué vers la même époque à Athènes, à Délos et à Érétrie, c'est-à-dire un peu après 200 » [26].

---

[20] L'expression similaire ἱερεὺς γενόμενος peut s'appliquer aussi bien à un prêtre encore en charge qu'à un prêtre déjà sorti de charge, selon M. Guarducci, *Ann. Scuola arch. Atene*, 30-32 (1952-1954), pp. 179-181.

[21] C'est aussi l'opinion de L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 85.

[22] Sur cette charge, cf. *SIRIS*, n° 3; Fr. Dunand, III, p. 159.

[23] Peut-être aussi à Cos: cf. *SIRIS*, n° 247 dont la date ne paraît pas assurée.

[24] *IG* II², n° 4692 (= *SIRIS*, n° 3).

L'association des mélanéphores et hypostoles

C'est aussi la stèle en l'honneur du prêtre Phanias (**III**) qui nous fait connaître au début du IIe siècle « l'association (κοινόν) des mélanéphores et hypostoles ».

Une association (κοινόν ou σύνοδος) de mélanéphores est attestée à Délos par une bonne quinzaine d'inscriptions des IIe et Ier siècles; le terme se retrouve ensuite à Rome à l'époque impériale [27]. Tout le monde admet que les mélanéphores tiraient leur nom du vêtement noir qu'ils portaient en souvenir de celui d'Isis [28].

Les hypostoles (ὑπόστολοι) ne sont connus qu'à Érétrie et à Démétrias [29]. On les a généralement rapprochés de fonctionnaires du culte connus ailleurs à l'époque impériale, le stoliste d'Athènes et l'[arch]istolos d'Éphèse [30], en admettant que tous ces personnages avaient pour charge d'habiller et de déshabiller les statues de culte, rite égyptien bien connu [31]. Finalement, stolistes, [arch]istolos et hypostoles se sont trouvés à peu près assimilés [32]. On en vient alors à considérer les hypostoles comme les assistants du stoliste: N. Pappadakis l'avait aussitôt supposé [33]; pour L. Vidman, ils sont « apparitores quidam stolistae » [34]; Fr. Dunand croit qu'à Érétrie et Démétrias « la présence d'associations d'*hypostoloi* suppose apparemment celle d'un stoliste en chef » [35]. La traduction d' ὑπόστολοι par « hypostolistes », dont elle use constamment [36], est dangereuse car elle confirme dans une interprétation dont l'exactitude ne me paraît pourtant pas assurée. En effet, les composés en -στολος sont ambigus [37]; il est vrai que certains d'entre eux sont favorables au sens d'« habilleur en second »: ainsi [ἀρχ]ίστολος, qui doit désigner un habilleur en chef, ou le couple ἱεροστολιστής/ ἱερόστολος attesté par Porphyre et Plutarque. Mais irait-on imaginer que le ἱεροφόρος ἑπτάστολος auteur d'une dédicace de Samos à l'époque impériale [38], habille sept fois la statue? La formation du mot autorise fort bien à penser que les ὑπόστολοι puissent être ces personnages vêtus de longs pagnes blancs qu'on voit assister à des cérémonies isiaques sur les célèbres fresques d'Herculanum [39]. Il serait ainsi séduisant que mélanéphores et hypostoles se désignent les uns et les autres par un détail de leur habillement. Je n'irai pas jusqu'à défendre fermement cette interprétation, mais je ne crois tout de même pas qu'il faille trop se hâter de considérer les hypostoles comme des « habilleurs en second » ni de les tenir, avec L. Vidman, pour les membres d'un collège sacerdotal conférant au culte d'Érétrie un caractère égyptisant [40].

---

[25] Cette date est une quasi-certitude: cf., en dernier lieu, Ph. Bruneau, *Rech. sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique*, pp. 502-504.

[26] L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 56. Il ajoute: « le premier zacore athénien se nommait Herak [1..] ce qui rappelle le nom du père d'Isidoros; la coïncidence peut naturellement n'être que fortuite ». Certes!

[27] Cf. *SIRIS*, pp. 348 et 349, s.v. μελανηφόρος, melanephora, melanephorus. — Les mélanéphores de Délos s'intitulent κοινόν en *IG* XI 4, n° 1226 et σύνοδος en *I. Délos*, n° 2075.

[28] P. Roussel, *CE*, p. 288; N. Pappadakis, p. 149; M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, pp. 148-149; Fr. Dunand, III, p. 188.

[29] *IG* IX 2, n° 1107 (= *SIRIS*, n° 102).

[30] Athènes: *IG* II², nos 3644 et 4818 (= *SIRIS*, nos 25 et 27). Éphèse: *SIRIS*, n° 299.

[31] Cf. par ex., sur ce rite, M. Malaise, *op. cit.*, pp. 118-119; Fr. Dunand, III, pp. 153-154.

---

[32] L'identification est presque chose faite chez N. Pappadakis, p. 149. Plus de doute pour L. Vidman, *SIRIS*, commentaire du n° 75, ni pour Fr. Dunand, III p. 201, où elle évoque « les stolistes dont la présence est attestée à Athènes, Érétrie, Démétrias, Éphèse ».

[33] N. Pappadakis, p. 149.

[34] L. Vidman, *ibid.*; *Isis und Sarapis*, pp. 62 et 73.

[35] Fr. Dunand, III, p. 153 (même position en II, p. 25). Cela ne l'empêche pas de déclarer ailleurs, je ne sais pourquoi, qu'à Démétrias, « il semble peu probable qu'il faille donner un sens très précis au terme *hypostoloi*, celui d' "habilleurs en second" des statues divines » (II, p. 47; de même, II, p. 25, n. 3).

[36] Ainsi en II, pp. 25 et 47; en III, p. 182.

[37] Comme me l'écrivait le regretté Pierre Chantraine que j'avais consulté sur ce point et qui a attiré mon attention non seulement sur le couple ἱεροστολιστής/ἱεροστόλος mais sur les composés πυγοστόλος (Hésiode, *Trav.*, 371) et ἄστολος (Sophocle, fr. 872).

[38] *SIRIS*, n° 254.

[39] Cf. ci-dessus, p. 16, n. 22.

« L'association des mélanéphores et hypostoles » groupait-elle deux catégories distinctes de clients du sanctuaire, ou faut-il entendre que les mêmes personnages se groupaient sous un double titre ? C'est à cette seconde solution que paraît se rallier Fr. Dunand : « en tant que "mélanéphores", ils doivent porter le vêtement noir (...) et en tant qu' "hypostolites" ils doivent habiller la statue divine » [41]. Je suppose que c'est l'absence de l'article τῶν devant μελανηφόρων et devant ὑποστόλων qui l'a entraînée vers cette opinion. En fait, il ne me semble pas que l'article soit nécessaire; lorsqu'à Délos, vers la même époque, les Poseidoniastes de Bérytos s'intitulent τὸ κοινὸν Βηρυτίων Ποσειδωνιαστῶν ἐμπόρων καὶ ναυκλήρων καὶ ἐγδοχέων [42], il faut entendre que l'association regroupe des négociants, des armateurs et des entrepositaires, chaque membre du groupe n'exerçant pas ces trois professions. Je pense donc que les mélanéphores et les hypostoles étaient des gens différents réunis dans une même association.

Les navarques

Enfin les inscriptions **VIII** et **X** nous apprennent l'existence de navarques au I^{er} siècle. La fonction, encore mal connue, de ces personnages paraît si intimement liée à la fête des Ploiaphésia que j'en traiterai plus loin dans le chapitre consacré au rituel (pp. 137-141).

---

[40] L. Vidman, *Isis und Sarapis*, pp. 62-63, et 73.

[41] Fr. Dunand, II, p. 25.

[42] *I. Délos*, n^{os} 1520, 1772-1774, etc.

CHAPITRE VI

LE SANCTUAIRE

I. LA FONDATION

Date de fondation

La dédicace des « Égyptiens à Isis » (**I**), sur laquelle s'ouvre ce chapitre comme les deux précédents, prouve que l'emplacement de notre sanctuaire a été consacré à Isis vers 300, un peu plus tôt ou un peu plus tard suivant la date qu'on assigne à l'inscription.

On ignore l'aspect que pouvait présenter le sanctuaire dans ses débuts (p. 123), mais, en tout état de cause, c'est un des plus anciens sanctuaires égyptiens connus en Grèce. Seul celui du Pirée, qui existait déjà en 333/2, lui est antérieur[1]; encore n'a-t-il pas été jusqu'ici découvert. Aussi le sanctuaire d'Érétrie, antérieur de plus d'un demi-siècle au premier Sarapieion de Délos[2], est-il actuellement le plus ancien sanctuaire égyptien dont les ruines aient été exhumées en Grèce.

Nom du sanctuaire

Depuis que N. Pappadakis eut publié les résultats de sa fouille dans un article intitulé « fouille de l'Iseion d'Érétrie », on s'est accoutumé, dans l'archéologie érétrienne, à parler de l'Iseion sans plus d'examen[3]. En fait, aussi vraisemblable soit-il de nommer ainsi un sanctuaire d'abord consacré à la seule Isis, on en ignore complètement le nom. Celui-ci n'apparaît jamais en effet dans nos inscriptions parmi lesquelles fait défaut le genre de texte où il pourrait apparaître, c'est-à-dire des comptes et inventaires tels qu' en a livrés la fouille de Délos [4]. N. Pappadakis explique que la forme « Iseion » est celle que transmettent les papyrus et Plutarque [5]; peut-être aurait-il été préférable de choisir une des formes en usage dans un contexte chronologiquement et géographiquemeut plus proche, celui de Délos où les documents administratifs n'attestent que « Isieion » et « Isideion » [6].

---

[1] Cf. p. 104.

[2] On admet que le Sarapieion A date du dernier quart du III^{e} siècle d'après l'écriture de la « Chronique » *IG* XI 4, n° 1299: P. Roussel, *CE*, p. 245 (j'ai publié des photographies de l'inscription dans l'article cité ci-dessous, p. 54, n. 107, fig. 10 à 13).

[3] Ainsi K. Schefold, pp. 139-144; etc.

Absence d'antécédents

L'Iseion n'a succédé à aucun autre sanctuaire: les sondages pratiqués sous le sol, écrit N. Pappadakis, n'ont révélé « aucune trace d'un temple plus ancien » [7]; seul le mur *16* appartient, semble-t-il, à une construction plus ancienne (p. 45); les tessons que j'ai recueillis dans les sondages de 1973 ne remontent pas plus haut que la fin du IVe siècle et n'impliquent naturellement pas l'existence d'un établissement antérieur [8].

Persuadé que « la plupart des Iseia des côtes grecques ont sûrement succédé à des sanctuaires de Poseidon ou d'autres dieux ou héros marins », N. Pappadakis voulait que l'antécédent du sanctuaire égyptien d'Érétrie fût celui du héros Naustolos dont l'horos a été trouvé à quelque 150 m. au Sud-Est (*IG* XII 9, n° 256: hόρος ἱερõ Ναυστόλο) [9]. Il importe de rejeter cette étrange hypothèse dont on a toujours continué à faire état [10]. P. Roussel l'avait aussitôt mise en doute: « l'analogie des fonctions entre ce héros marin et les divinités d'Égypte, protectrices des matelots, ne suffit pas à démontrer cette hypothèse »[11]. Il est clair en effet: 1⁰ que, si Isis et particulièrement l'Isis d'Érétrie, était protectrice des navigateurs (pp. 137-141), tant d'autres divinités assumaient cette fonction à l'époque hellénistique qu'il ne s'impose pas d'admettre un rapport étroit entre la déesse et Naustolos; 2⁰ que la borne du sanctuaire de Naustolos n'a pas été trouvée dans l'Iseion même; 3⁰ que la filiation, postulée par N. Pappadakis, entre sanctuaires égyptiens et sanctuaires de divinités marines grecques n'est nullement vérifiée: en particulier, ce n'est absolument pas le cas à Délos.

---

[4] Publiés dans les *I. Délos* et commodément rassemblés par P. Roussel, *CE*, pp. 207-238.

[5] N. Pappadakis, p. 183, n. 2.

[6] Par exemple respectivement *I. Délos*, n° 442, *A*, l. 237; 1417, *B*, I, l. 49.

[7] N. Pappadakis, p. 119.

[8] N. Pappadakis, p. 119, écrit encore qu'en D‴ « quelques tessons appartiennent (...) à une construction un peu plus ancienne que le sanctuaire (mais du IIIe siècle d'après les tessons) ». J'ai souligné pp. 36-37 l'état confus de ce secteur; N. Pappadakis, comme l'ont souvent fait à tort les archéologues d'autrefois, a sans doute cru pouvoir inférer des seuls tessons l'existence d'un bâtiment. En fait, ces tessons proviennent généralement soit de récipients jetés au rebut sur des terrains inoccupés, soit de terres apportées là comme remblai.

[9] N. Pappadakis, p. 183.

[10] E. Ziebarth, *IG* XII Sup., p. 184, résume N. Pappadakis sans commentaire. N. Kontoléon, *Arch. Ephem.* 1963, p. 10, n. 3, considère l'hypothèse comme raisonnable (« εὔλογος »). K. Schefold, p. 188, est ambigu: « ein Grenzstein aus der Umgebung des Iseions ». Fr. Dunand, II, p. 23, écrit

Situation du sanctuaire

Un coup d'œil à la figure 1 (p. 8) fait aussitôt apparaître la situation excentrique du sanctuaire dans l'Érétrie antique, si près de l'enceinte de la ville qu'il vient buter contre elle; autant qu'on en puisse juger à défaut d'une exploration archéologique complète de la région, il était en outre entouré de maisons. Ces deux traits appellent chacun commentaire.

1⁰ L'implantation de sanctuaires orientaux dans un quartier d'habitation n'est pas exceptionnelle. Ils ne pouvaient en effet disposer que rarement des larges espaces bien en vue qu'on réservait aux temples des dieux traditionnels: si le sanctuaire des dieux syriens et le Sarapieion C de Délos s'étalent à leur aise sur une vaste terrasse, le sanctuaire d'Isis à Pompéi était installé parmi des habitations.

2⁰ Quant à la situation excentrique dans la ville, elle n'implique nullement un statut inférieur et ne témoigne pas en soi du mépris des Érétriens qui auraient relégué dans les faubourgs Isis et ses fidèles. L'archéologie érétrienne prouve le contraire à l'évidence: le théâtre et un temple étaient situés dans la partie Ouest de la ville, à proximité immédiate du mur d'enceinte, et c'est là que les fouilles récentes de la mission suisse ont mis au jour de luxueuses résiden-

---

prudemment: « le temple primitif, qui a pu succéder à un ancien sanctuaire du héros Naustolos ».

[11] P. Roussel, p. 85, n. 4.

ces [12]; cette situation ne devait pas être propre aux quartiers périphériques de l'Ouest, car, du côté Est, le seul édifice exploré à faible distance du sanctuaire égyptien est un Gymnase [13]. En dehors d'Érétrie, si peu de sanctuaires égyptiens ont été fouillés que Délos est presque seule à offrir des parallèles: or non seulement le Sarapieion C, sanctuaire officiel aménagé au II^e^ siècle, s'y déploie sur une vaste terrasse bien en vue, mais j'ai montré naguère que le Sarapieion A, sanctuaire privé remontant au dernier tiers du III^e^ siècle, s'était établi dans un quartier déjà riche en sanctuaires de divinités grecques et en édifices publics [14].

Le terrain qu'occupe le sanctuaire d'Érétrie n'était donc sûrement pas une position désavantageuse; il est même plausible que la relative proximité du port en ait en partie dicté le choix aux Égyptiens fondateurs qui devaient pour la plupart s'adonner au commerce maritime.

II. LES TRANSFORMATIONS DU SANCTUAIRE

Il est impossible de reconstituer l'aspect de l'Iseion dans son état primitif; c'est peut-être à des aménagements architecturaux qu'ont servi les contributions, à vrai dire minimes, versées par les souscripteurs de la liste **XI** [15] (II^{e} siècle d'après l'écriture) si toutefois elle se rapporte bien à la vie du sanctuaire (**XI**, comm., 2).

Au contraire, l'état du sanctuaire aux II^{e} et I^{er} siècles nous est bien connu: non seulement, comme il est évident, parce que la ruine retrouvée nous conserve l'image de l'état final, mais surtout parce que la campagne de 1973 a fait apparaître les transformations intervenues à la fin du II^{e} siècle et a permis par conséquent de restituer l'état immédiatement antérieur. Ces transformations sont de deux ordres: un remodèlement du sanctuaire proprement dit et un abandon des salles du Nord [16].

---

[12] Sur ce quartier, cf. K. Schefold, pp. 46-98.

[13] Sur ce Gymnase, cf. K. Schefold, pp. 145-148.

[14] Ph. Bruneau, *BCH, Suppl. I, Études déliennes* (1973), pp. 111-136 et spécialement pp. 130-136.

[15] N. Pappadakis, p. 155, pensait même qu'il s'agissait de contribution « pour la première construction du sanctuaire », tout en notant p. 157 que les sommes versées sont faibles.

[16] Inutile de préciser que la reconstitution de l'histoire architecturale du sanctuaire esquissée par N. Pappadakis, p. 186, est entièrement caduque.

1. LE REMODÈLEMENT DU SANCTUAIRE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU IIe SIÈCLE

Le remodèlement du IIe siècle: description et datation

La description archéologique du chapitre I a donné lieu à l'établissement de plusieurs séquences de chronologie relative que je considère maintenant comme des faits acquis, mais qui étaient restées sans rapport entre elles. Il importe ici de les rapprocher et de les interpréter. Je les reproduis tout d'abord dans le tableau qui suit en rappelant selon quels principes je les ai établies: j'ai placé sur la même ligne les éléments dont je n'ai pas pu prouver la non-contemporanéité et sur des lignes différentes les éléments dont la succession est archéologiquement certaine; les accolades rassemblent les éléments dont la construction s'est vraisemblablement échelonnée sur un laps de temps très court et peuvent être réputés appartenir à un même programme architectural.

Cour C	D′ et D″	D′′′′
temple, dédicace des Égyptiens socle de marbre (*f*)	portique à entrecolonnements libres	tronçon *5* (ou *5* et *7*)
murs de clôture	obstruction des entrecolonnements construction de la fosse *k*	destruction de la colonne VIII tronçons *8* et *9* (ou *7*, *8* et *9*)
pavement de galets	pavement de galets et mosaïque des cygnes	pavement de galets
	aménagement du passage entre D′ et E	

En utilisant ces données et les inscriptions commentées au chapitre III, on peut raisonner de la façon suivante.

1. Deux faits ressortent aussitôt de l'examen du tableau:

— le seul élément commun aux trois colonnes C, D′-D″ et D′′′′ et, par conséquent, le seul capable d'établir un rapport entre elles est le pavement de galets qui revêt le sol de C et de D;

— la pose de ce pavement est chaque fois précédée par la construction de murs: la clôture de C, celle des entrecolonnement du portique de D′ et D″, l'extrémité orientale du mur Nord de D (tronçons *8* et *9*).

2. Or la date du pavement de galets, clé de notre chronologie, est fixée: par une fortune singulière, en effet, il n'est pas entièrement en galets; suivant un usage bien établi dans la Grèce hellénistique, le matériau le moins fin fait place, à l'endroit le plus en vue, à un *opus tessellatum*: la mosaïque des cygnes (p. 25) dont l'inscription dédicatoire **VI** contient deux informations fondamentales:

— l'écriture et la prosopographie permettent de dater le pavement de la seconde moitié du IIe siècle (**VI**, date); encore n'avancé-je cette date que par prudence, car le style de la mosaïque comme l'écriture, il est vrai moins précisément datable quand il s'agit de mosaïque, inviteraient à parler du dernier quart du IIe siècle;

— les dédicants, Alexippos et Kléarété, déclarent avoir offert aux dieux « les revêtements des murs et des sols ».

Ces sols sont nécessairement ceux que recouvrent l'*opus tessellatum* lui-même et le pavement de galets qui en est solidaire, c'est-à-dire ceux de C et D, car les dédicaces inscrites sur des mosaïques concernent normalement les mosaïques elles-mêmes [17]. Mais il n'est pas surprenant qu'une dédicace en mosaïque mentionne aussi des revêtements de murs; en effet, il est bien connu que les dédicants placent normalement l'inscription sur une de leurs offrandes sans s'interdire de mentionner dans le même texte d'autres offrandes.

3. L'identité des murs stuqués aux frais d'Alexippos et Kléarété ne ressort pas directement, au contraire, de l'énoncé de la dédicace **VI**. On peut exclure dès l'abord qu'il s'agisse d'une réfection de stucs déjà existants car la dédicace eût été sans doute rédigée autrement. Alexippos et Kléarété ont fait stuquer des murs encore nus. Or il n'était pas d'usage, dans la Grèce hellénistique, de laisser longtemps des murs sans revêtement: nos dédicants ont dû prendre à leur charge le revêtement de murs récemment construits.

Le rapprochement de l'inscription et du tableau de la p. 119 donne alors lieu à une hypothèse plausible: indépendamment de l'épigraphie, la recherche archéologique nous a assurés que la construction de plusieurs murs avait précédé la pose du pavement; si maintenant une inscription associe des pavements et des revêtements de murs, il devient probable que ce sont les mêmes murs dont parle l'inscription et que l'archéologie associait au pavement.

---

[17] Pour l'époque hellénistique, cf. Ph. Bruneau, *BCH*, 91 (1967), pp. 424-429.

Le commentaire de l'inscription confirme donc ce que la vraisemblance avait déjà fait supposer: les murs qui, dans les séquences établies p. 119, précèdent immédiatement la pose du pavement appartiennent au même programme de réaménagement du sanctuaire que le pavement lui-même et datent donc de la même époque.

3 bis. Si le lieu de trouvaille des deux dédicaces jumelles **IV** et **V** avait été mieux établi, peut-être les eût-on utilisées ici: ces deux plaques, contemporaines de la dédicace de la mosaïque des cygnes à en juger d'après l'écriture, étaient maçonnées dans un mur et servaient donc à rappeler que les dédicants, Isidoros et Paramoné, en avaient pris la construction à leur charge. Mais les propos de N. Pappadakis sont ambigus (cf. **IV** et **V**, emplacement) et je ne puis affirmer, comme j'aurais aimé le croire, qu'elles étaient maçonnées dans les murs obstruant les entrecolonnements du portique: il eût été séduisant de voir Isidoros et Paramoné fermer le portique par des murs qu'Alexippos et Kléarété faisaient stuquer en même temps qu'ils offraient les pavements voisins.

4. La conclusion, en dépit des incertitudes sur **IV** et **V**, est très claire: dans la seconde moitié, peut-être même dans le dernier quart du II^e siècle, on a procédé aux transformations suivantes:

construction d'une avant-cour C,

fermeture des entrecolonnements I-II à V-VI et VII-VIII du portique,

enlèvement de la colonne VIII et construction des tronçons *8* et *9* de la clôture Nord de D,

construction de la fosse *k*,

pose du pavement de galets de C et D et de la mosaïque des cygnes.

Autre transformation du sanctuaire

Après ce vaste remaniement qu'illustre la fig. 8, l'étude archéologique ne permet plus de reconnaître qu'une modification mineure: l'aménagement de l'entrecolonnement VI-VII, qui servait d'entrée principale en D, par l'établissement du seuil *l* et des deux bases *m* et *n* (pp. 32-33).

Quant au temple A, je rappelle qu'on n'est pas sûr d'y saisir deux états successifs (pp. 16-17); à supposer même que tel soit le cas, tout moyen fait défaut de les dater et de les rapprocher du remaniement de C et D.

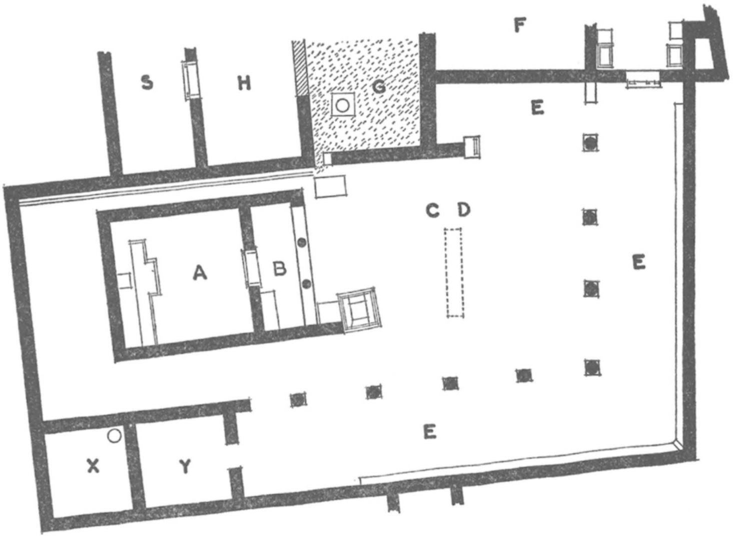

Fig. 7. La cour C-D et le portique E avant le remodèlement du II^e siècle. Échelle 1 : 300.

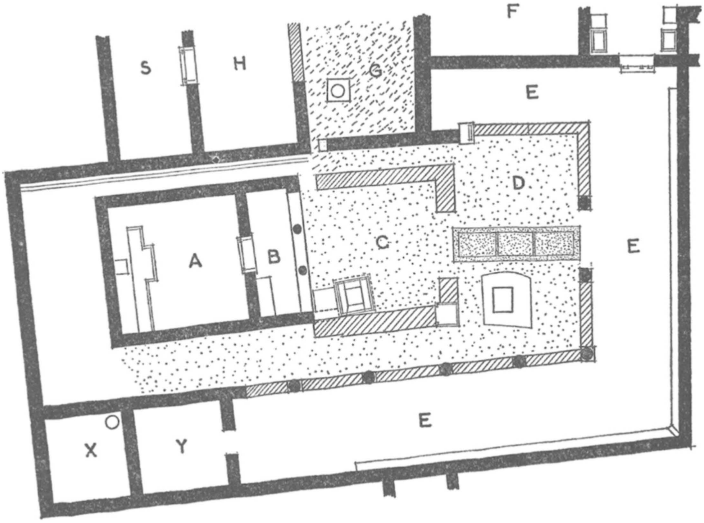

Fig. 8. Les cours C et D et le portique E juste après le remodèlement du II^e siècle. Échelle 1 : 300.

La chronologie absolue des salles du Nord n'étant pas assurée, elles sont figurées, par convention, dans le même état sur l'un et l'autre plan.

Le sanctuaire avant le remodèlement du II^e^ siècle

A décrire le vaste remaniement de l'espace C-D dans la seconde moitié du IIe siècle, on dessine du même coup la configuration antérieure du sanctuaire: devant un temple A-B, tourné vers l'Orient [18] suivant l'usage tant grec qu'égyptien, s'étendait une vaste esplanade C-D entourée sur ses côtés Sud et Est d'une colonnade en équerre par les entrecolonnements desquels on passait librement de D en E. Près de l'ante Sud du temple se dressaient la dédicace des Égyptiens *e* et le monument, autel ou bothros, dont subsiste seulement aujourd'hui le socle *f*. Symétriquement, au Nord, la dalle *h*, actuellement sous-jacente à la clôture Nord de C, devait porter, si elle est bien *in situ*, un petit monument.

Cet état, qu'illustre ici la figure 7, est celui qui précède immédiatement le remaniement de la seconde moitié du IIe siècle. Je n'irai pas prétendre que c'est là le premier état du sanctuaire (même si, en traitant de chronologie relative au chapitre I, j'y ai souvent, par commodité, parlé de « Ier état »). En effet ni les données architecturales et topographiques ni la stratigraphie (pp. 16, 30, 31, 46) ne permettent de préciser si la colonnade, le temple, la dédicace *e* et le monument *f* sont contemporains ou si, comme il est probable, ils ont été successivement mis en place, entre la date de la fondation du sanctuaire et le remodèlement du IIe siècle.

Les causes du remodèlement du IIe siècle

Il reste à s'interroger sur les raisons qui ont pu inciter les fidèles des dieux égyptiens à remanier la physionomie de leur sanctuaire dans la seconde moitié du IIe siècle. Plusieurs hypothèses peuvent venir à l'esprit.

1. Hypothèse inacceptable d'une destruction et d'une reconstruction. — Éliminons d'entrée l'idée d'une reconstruction consécutive à une destruction. K. Schefold admet en effet que l'Iseion « a été reconstruit après les destructions de 198 » [19] et plus précisément que

---

[18] Comme le souligne justement K. Schefold, p. 141.

[19] K. Schefold, p. 139. Fr. Dunand, II, p. 23, croit que « le temple primitif (...) fut détruit par le feu au milieu du IIIe siècle, puis remplacé par un établissement plus important ».

la cour C fut aménagée après 198 [20]. Cette thèse n'est plus soutenable: d'une part, rien n'invite à penser que l'Iseion a été détruit lors de la prise d'Érétrie par les Romains en 198: je ne crois pas, personnellement, que N. Pappadakis soit fondé à reconnaître « des pierres du rempart remployées dans plusieurs murs, en particulier à proximité de la place Z » [21], mais, en tout cas, cela témoignerait plutôt de la ruine de l'enceinte que de celle du sanctuaire; en revanche, il est caractéristique qu'on date aujourd'hui non plus de 198, mais de 192/1 l'enfouissement du trésor monétaire **44** (p. 68) qui cesse ainsi de se rattacher à l'histoire générale de la cité. D'autre part, le remodèlement du sanctuaire n'apparaît évidemment pas comme une reconstruction, mais comme le réaménagement d'éléments intacts, le temple et la colonnade. Enfin, il ne date que de la seconde moitié, voire du dernier quart du IIe siècle et interviendrait bien tard si l'Iseion avait été détruit soixante ou quatre-vingts ans plus tôt.

2. Hypothèse de nécessités ou de commodités rituelles. — Ce sont donc plutôt des raisons religieuses qu'il convient d'alléguer. Dans la quasi-ignorance où nous sommes du rituel, des raisons cultuelles sont difficiles à déterminer. Mais ce sont elles qui ont pu dicter l'aménagement de la cour C, soit pour que les céremonies qui s'y déroulaient fussent désormais dissimulées aux regards, selon N. Pappadakis qui y imagine même l'usage de rideaux [22]; soit pour que les officiants disposassent d'un espace spécial inaccessible à la masse des fidèles. L'aménagement de C entraîna nécessairement une exploitation différente de l'espace. Une des conséquences en est perceptible: malgré la qualité inégale de la construction, la fosse *f* de C paraît si nettement l'homologue de la fosse *k* de D qu'on doit croire, quelle qu'en fût la fonction, que la seconde fut construite pour remplacer la première quand cette dernière se trouva enfermée dans C.

3. Hypothèse de l'égyptianisation du sanctuaire. — Si des raisons religieuses doivent expliquer le remaniement du sanctuaire, il n'est

---

[20] K. Schefold, p. 141.

[21] N. Pappadakis, pp. 130 et 184.

[22] N. Pappadakis, p. 121. Cf. K. Schefold, p. 142: l'entrée de C offrait un « aspect mystérieux inhabituel en Grèce ».

pourtant pas certain qu'elles soient exclusivement d'ordre rituel. Il est permis de croire, au moins à titre d'hypothèse, que les fidèles d'Érétrie ont entendu donner à leur sanctuaire un air de ressemblance avec les temples d'Égypte. Dans son état antérieur, l'Iseion, réduit à une esplanade entourée sur deux côtés d'un portique et à un temple distyle *in antis*, offrait un aspect très hellénique. Remodelé, il évoquait davantage, quoique modestement, l'architecture religieuse d'Égypte. Que l'on considère, par exemple, le plan du temple d'Edfou qui est presque contemporain: une cour fermée de trois côtés précède le pronaos, comme notre cour C [23]; d'étroits passages sont ménagés entre le mur de péribole d'un côté, le temple et la cour de l'autre, comme nos passages D'''', D''' et D''; cette disposition était rendue possible, du côté de D'''', par l'existence du mur 7 dont la date n'est pas exactement connue (pp. 39-40) et dont on aimerait savoir s'il a été construit à cette fin, et du côté de D'' par l'obstruction des entrecolonnements du portique E. Cette obstruction mérite attention: non seulement, en effet, elle donnait son statut de passage étroit et fermé à D'', mais elle contribuait peut-être à accentuer la ressemblance avec l'architecture d'Égypte: j'ai indiqué p. 45 que la hauteur des murs fermant les entrecolonnements n'était pas connue et qu'une des deux solutions possibles était de restituer des clôtures s'élevant presque jusqu'à l'entablement et assurant seulement l'éclairage, comme on en trouve en Égypte et précisément encore à Edfou.

L'hypothèse d'un effort d'égyptianisation n'a rien d'invraisemblable. Ce phénomène est bien connu à l'époque impériale, mais il a commencé beaucoup plus tôt: à Érétrie, les éléments égyptianisants semblent peu nombreux en dehors de l'architecture (j'y reviendrai pp. 130-131), mais il est notable qu'au Sarapieion C de Délos c'est aussi au début du I^{er} siècle qu'on aménagea le dromos avec des sphinx dont certains sont conservés [24].

---

[23] K. Schefold, p. 142, note bien le caractère égyptien de la cour C.

[24] La dédicace *I. Délos*, n° 2087 se rapporte sûrement au dromos mis au jour par la fouille. Les sphinx sont publiés par J. Marcadé, *BCH*, 76 (1952), pp. 125-127.

2. LA SÉPARATION DU SANCTUAIRE ET DES SALLES DU NORD

Les relations du sanctuaire et des salles du Nord: les trois états

J'ai indiqué pp. 53-57 comment s'étaient modifiés les rapports entre le sanctuaire et les salles du Nord:

dans un 1^er^ état, la communication se faisait entre l'un et les autres en deux points: entre E et G, là où s'élève aujourd'hui le mur *11*; entre D'''' et G à l'emplacement du muret *6* (la date de construction du mur *7* étant mal connue, on peut même imaginer que les actuels D'''', G et E-Nord formèrent un espace unique pendant un certain temps);

dans un 2^e^ état on a construit le mur *11* et aménagé la salle G; la communication s'est alors réduite au passage entre D'''' et G;

dans un 3^e^ et dernier état, on a obstrué ce passage en élevant le muret *6*: les salles du Nord cessèrent de faire partie du sanctuaire et devinrent habitation privée.

Chronologie

Bien qu'une partie des salles du Nord remonte aux environs de 300 (p. 49), la date des 1^er^ et 2^e^ états reste inconnue. Il serait surtout fondamental de préciser la date du 3^e^ état, le plus important pour l'histoire du sanctuaire et du culte puisque c'est celui de la séparation de l'Iseion et des salles du Nord. Malheureusement, la chronologie des trois états n'est pas absolument certaine. Selon les raisonnements des pp. 39-42 et 56-57, deux solutions sont théoriquement possibles:

a) l'aménagement de la salle G (2^e^ état) est contemporain du remodèlement du sanctuaire ou lui est postérieur, et le 3^e^ état est également postérieur à ce remodèlement;

b) l'aménagement de la salle G est antérieur au remodèlement du sanctuaire et le 3^e^ état peut intervenir soit avant, soit pendant, soit après le remodèlement.

J'ai dit p. 41 pour quelles raisons, d'ailleurs non contraignantes, j'optais pour la seconde solution. Qu'on adopte l'une ou l'autre, étant donné que, même dans la seconde solution, le 2^e^ état ne peut pas remonter bien haut dans le II^e^ siècle, la date du 3^e^ état se place nécessairement dans la seconde moitié du II^e^ siècle ou dans le I^er^ siècle. Il faut de toute façon renoncer à la thèse de K. Schefold pour qui les salles du Nord ont été annexées au sanctuaire après 198 [25].

---

[25] K. Schefold, p. 143.

Causes de la séparation

L'interprétation historique des rapports entre les salles du Nord et le sanctuaire se trouve donc inversée: il ne s'agit pas d'imaginer un agrandissement de l'Iseion et d'y voir la preuve de la prospérité du culte des divinités égyptiennes, mais d'expliquer pourquoi le sanctuaire, après un siècle et demi ou deux d'existence, s'est coupé de salles qui lui avaient d'abord appartenu.

La réduction de la surface occupée ne correspond nullement à un déclin du culte: le remodèlement du sanctuaire à peu près à la même époque et le nombre des fidèles, tel que le laissent entrevoir les inscriptions (cf., en particulier, la liste **VIII**), prouvent assez le contraire.

L'explication pourrait, à mon sens, résider dans une modification de la clientèle du sanctuaire que l'épigraphie met bien en lumière: l'Iseion a été fondé vers 300 par des Égyptiens (**I**), sans doute établis à Érétrie; au III^e et au II^e siècle apparaissent des Érétriens; enfin, au I^{er} siècle, la liste des navarques **VIII** et la dédicace **X** attestent la participation assez abondante d'Italiens. Autrement dit, l'Iseion a d'abord été le sanctuaire d'une colonie étrangère établie à Érétrie pour accueillir, deux siècles plus tard, une clientèle cosmopolite.

C'est cette évolution que me paraît refléter l'abandon des salles du Nord. A l'origine, l'Iseion et les salles qui y étaient annexées au Nord formaient, en terre érétrienne, un complexe égyptien où fonctions religieuses et fonctions profanes devaient s'associer. C'est un type de construction qu'a fait bien connaître l'Établissement des Poseidoniastes de Bérytos à Délos [26]: il comprend tout à la fois les chapelles de Rome et de trois divinités nationales, des cours, des locaux d'habitation et des magasins. Mais l'Iseion cessa peu à peu d'être la chapelle d'un établissement égyptien et devint un sanctuaire sinon officiel (p. 131), du moins public. On n'eut plus que faire des salles du Nord qui, si mon interprétation est juste, servaient primitivement à des fonctions non religieuses [27] comme les locaux homologues de l'Établissement délien des Poseidoniastes de Bérytos. Elles furent rendues à une autre destination et l'Iseion se réduisit à ce qui originellement était la partie religieuse du complexe.

---

[26] Ch. Picard, *EADélos*, VI, *L'Établissement des Poseidoniastes de Bérytos* (Paris, 1921); cf. Ph. Bruneau, *Rech. sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique*, pp. 622-630. La construction de l'Établissement a commencé avant 153/2: L. Robert, *BCH Suppl. I* (1973), p. 488.

[27] Se fondant forcément sur la bibliographie antérieure, Fr. Dunand, III, p. 186, recourt à l'explication traditionnelle en la matière: les salles du Nord auraient servi au logement des prêtres.

Curieusement, c'est au moment où l'Iseion cessait définitivement d'appartenir à une sorte d'Établissement des Égyptiens que le sanctuaire proprement dit fut doté d'aménagements égyptianisants: la communauté égyptienne avait bâti un sanctuaire à la grecque; ce sont les Gréco-Romains qui ont versé dans un début d'exotisme, annonçant ainsi l'égyptianisation des sanctuaires de Sarapis et d'Isis à l'époque impériale [28].

III. L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU SANCTUAIRE DANS SON ÉTAT FINAL

C'est seulement dans son état final, postérieur au remodèlement de la seconde moitié du II^e siècle, que se présentent quelques chances de connaître l'aménagement intérieur de l'Iseion. En effet, dans un édifice, si des restes architecturaux subsistent souvent d'états antérieurs, le décor et surtout l'ameublement retrouvés par la fouille appartiennent presque toujours aux derniers temps de l'occupation. A l'Iseion les informations sont malheureusement très réduites.

Le décor intérieur

Du décor intérieur seule est conservée la mosaïque des cygnes (p. 25; pl. XII) exécutée aux frais d'Alexippos et Kléarété, de même que les stucs des murs (**VI**). Ceux-ci ne nous sont connus que par une notice de N. Pappadakis qui a retrouvé des fragments de diverses couleurs (p. 13); aucune trace n'y paraît de représentations figurées et c'est par une surinterprétation sans doute erronée de la dédicace **VI** que P. Roussel imagine une « décoration empruntée à la faune et à la flore de l'Égypte » ou portant, « comme à Pompéi, des scènes liturgiques propres » au culte égyptien [29]. Ce qu'on sait aujourd'hui de la peinture murale en Grèce rend cette hypothèse très invraisembalble.

---

[28] Sur cette question, cf. par ex., V. Tran Tam Tinh, *Le culte des divinités orientales à Herculanum* (EPRO, XVII. Leiden, 1971), p. 5 et n. 1; M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie* (EPRO, XXII. Leiden, 1972), p. 513, index, s.v. « Égyptisant ».

[29] P. Roussel, p. 84.

C'est aussi par pure hypothèse que certains savants ont replacé ici ou là sphinx ou obélisques (pp. 16 et 47). Il est bien certain que les bases encore en place (ainsi *c, m, n, o, s-v*) portaient quelque chose, mais tout indice fait défaut pour savoir quoi.

Aménagement intérieur

L'aménagement du temple comprenait en tout cas la base *a* qui ressemble fort à celle du temple, d'ailleurs presque contemporain, de Lykosoura [30] et qui, comme elle, portait les statues de culte (pp. 13-14). Mais j'ai dit pp. 14-16 que le cylindre de marbre *b* avait peu de chance d'être un pied de table, si attendu que fût un tel meuble à cet endroit, et qu'aucune des bases subsistant dans le temple ne se laisse interpréter.

Aucune trace d'autel n'est conservée; il me paraît en tout cas difficile d'interpréter ainsi le monument *f*.

L'eau tenait un tel rôle dans le culte égyptien qu'il fallait bien pouvoir s'en procurer. Les fosses *f* et *k* ont pu être des puits (p. 19). Je doute que le pithos trouvé enterré en D''' par N. Pappadakis ait servi à conserver de l'eau destinée au culte [31]. Rien en tout cas de comparable au caveau ménagé, vers la même époque, sous le temple du Sarapieion A de Délos [32].

Enfin le portique E était pourvu de bancs dont des pieds en calcaire ont été retrouvés (pp. 42-43 et 63, n⁰ **10**; pl. XXII, 2 et 3); les fidèles s'y asseyaient pour attendre les cérémonies, se reposer ou simplement y bavarder. Des bancs ont également été retrouvés aux Sarapieia A et B de Délos [33].

Le mobilier

A feuilleter le chapitre II, on mesure aisément la rareté des objets mobiliers livrés par la fouille. En fait de plastique, on n'a retrouvé, dans le sanctuaire proprement dit qu'un fragment de statuette de

---

[30] Cf. les plans reproduits dans *Praktika Arch. Etair.*, 1896, pl. 1 et 2.

[31] Cette disposition ne paraît toutefois pas sans exemple: cf. M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, p. 84 (cf. pp. 117-118 sur le rôle de l'eau dans le culte).

[32] P. Roussel, *CE*, p. 20.

[33] P. Roussel, *CE*, pp. 22-29, 33, 36 et 45.

Cybèle, **1** (cf. p. 101) et la partie supérieure d'une grande figurine, **2**. Même les ustensiles sont peu nombreux.

Dans ce petit lot d'objets, certains savants ont cherché à reconnaître le plus souvent possible du matériel rituel, en interprétant la figurine **2** (pl. XXIII) comme la statue de culte, la vasque **8** et le pied de marbre cannelé **9** comme les éléments d'un périrrhantérion, le canthare **17** (pl. XXV, 1) comme une situle, le fragment **18** (pl. XXIV, 3) comme un thésauros. Le doute n'est guère permis dans le cas de la statuette **2** qui ne peut être la statue de culte, ni dans celui du fragment **18** qui ne ressemble pas aux thésauros des sanctuaires (cf. pp. 61 et 64, n^{os} **2** et **18**, comm.). Dans les autres cas je rappellerai ce que j'écrivais p. 60: le « périrrhantérion » et la « situle » ne diffèrent en rien d'objets semblables trouvés sur d'autres sites dans des contextes non égyptiens, voire profanes, mais rien n'empêche que des objets de fabrication commune aient, à l'Iseion, servi à des usages cultuels [34].

La thèse de l'égyptianisme

Ces considérations conduisent naturellement à s'interroger sur l'égyptianisme du sanctuaire d'Érétrie. Tout récemment, M. Malaise écrivait: « déjà à Délos, à Érétrie et à Chalcis (...), les cultes égyptiens avaient commencé à revêtir dans la deuxième moitié du II^e siècle une allure plus égyptisante » [35], mais il se peut qu'il ait envisagé autant l'organisation du culte, dans lequel certains savants croient reconnaître des traits égyptisants (p. 114), ou le panthéon, qui comprend Osiris (p. 100), que l'aspect du sanctuaire. A ce dernier égard, c'est surtout de la décoration dont on arguë: cherchant à repérer des caractères égyptiens dans l'Iseion, N. Pappadakis ne trouvait à retenir que le crocodile qu'il avait cru reconnaître sur la mosaïque *j* [36]. Mais le crocodile étant en réalité un cygne (pp. 25-27), la mosaïque est maintenant hors de cause. Il en va bien entendu de même de toutes les restitutions gratuites: les peintures nilotiques ou cultuelles imaginées par P. Roussel (p. 128) ou le sphinx supposé par N. Pappadakis à l'entrée du temple (p. 16). Quant au fragment minuscule d'une tête de « cynocéphale » **3** dont N. Pappadakis fait une rapide mention, j'aurais aimé pouvoir en vérifier l'identité!

---

[34] Cf. p. 61, n. 5.

[35] M. Malaise, *op. cit.*, p. 480.

[36] N. Pappadakis, pp. 184-185 (les autres traits concernent l'organisation du culte et le rituel). De même, Fr. Dunand, II, p. 54: « décoration égyptienne ou égyptisante, comme à Érétrie ».

C'est donc sur le décor et non sur l'architecture qu'est traditionnellement assise la réputation d'égyptianisme du sanctuaire. Il faut désormais inverser la position: le décor conservé ne présente aucun trait égyptianisant et c'est plutôt le remodèlement du IIe siècle qui en aurait introduit quelques-uns dans l'architecture du sanctuaire (pp. 124-125).

IV. L'ABANDON DU SANCTUAIRE

Prospérité du sanctuaire jusqu'au Ier siècle; son caractère non officiel

Le sanctuaire reste donc bien vivant jusqu'au Ier siècle: c'est ce que prouvent tant les inscriptions que le remaniement architectural du IIe siècle. Il ne fut pourtant jamais officialisé, comme l'avait bien compris N. Pappadakis: le prêtre n'est pas un magistrat de la cité (p. 111) et toute dédicace de la cité fait défaut [37].

Date de l'abandon du sanctuaire

Mais le sanctuaire cessa d'être fréquenté à l'époque impériale. La date de cet abandon peut être approximativement fixée sur deux critères:

a) l'absence de monnaies et de céramique d'époque impériale: N. Pappadakis avait parfaitement observé que la fouille n'a livré aucune monnaie, aucune lampe, aucun vase postérieur au Ier siècle av. J.-C.[38]; les sondages et nettoyages de 1973 n'ont apporté aucun démenti;

b) la date des inscriptions les plus tardives: tous les épigraphistes estiment que les listes de navarques **VIII** et **IX** et la dédicace **X**, concernant également des navarques, sont les plus récentes de toutes les inscriptions provenant de l'Iseion, mais ils ne s'accordent pas exactement sur la date: Ier siècle av. ou Ier siècle ap. J.-C. (**VIII**, date). L'écriture ne permettant naturellement pas de décider, d'autres raisons doivent intervenir: la date basse est plus vraisemblable du point de vue de l'histoire générale des cultes égyptiens dans le monde gréco-romain, car les navarques isiaques ne sont attestés ailleurs qu'à l'époque impériale (pp. 137-139); au contraire, la date haute satisfait davantage d'un point de vue étroitement érétrien, puisque les inscriptions **VIII**, **IX** et **X** seraient autrement les seuls documents d'époque impériale découverts dans le sanctuaire [39].

---

[37] N. Pappadakis, pp. 183-184 (il précise justement que les tuiles estampillées **43** et **49** sont sûrement des remplois). Au contraire, Fr. Dunand, III, p. 148, déclare: « on ne sait si le culte égyptien y [= à Érétrie] a jamais été officialisé ».

[38] N. Pappadakis, pp. 186-187 (et déjà p. 143 pour les lampes).

J'opte franchement, quant à moi, pour la date haute car les arguments en présence sont de poids inégal: d'un côté, l'écriture, qui n'est jamais à cette époque un critère sûr, et l'absence de navarques à l'époque hellénistique, mais combien de fois déjà n'a-t-on pas dû « remonter » à l'époque hellénistique ce qu'on croyait d'abord propre à l'époque impériale? De l'autre côté, au contraire, l'absence de céramique et de monnaies postérieures au Ier siècle, qui est à mes yeux un argument contraignant: si l'Iseion avait été ne serait-ce qu'un peu fréquenté au début de l'époque impériale, la céramique en aurait porté témoignage.

Circonstances de l'abandon

Il me paraît donc établi que l'Iseion ne fut plus fréquenté à l'époque impériale. Mais les circonstances de l'abandon ne se laissent pas déterminer avec certitude. Aussi les opinions divergent-elles du tout au tout: ainsi dans des ouvrages tout récents, K. Schefold admet que l'Iseion fut détruit en 87 av. J.-C.[40], tandis que pour Fr. Dunand l'abandon s'explique par le déclin économique de l'Eubée [41].

En fait, toute hypothèse ne peut sérieusement se fonder que sur les deux indices que faisait déjà valoir N. Pappadakis [42]. Mais il importe de les soumettre à une critique attentive, d'autant plus que le premier d'entre eux repose sur le seul témoignage du fouilleur et n'est plus vérifiable aujourd'hui:

---

[39] C'est par inadvertance que E. Ziebarth, *IG* XII Sup., p. 201, fait état d'inscriptions du Ier et du IIe siècle ap. J.-C. Il n'est pas question de telles dates dans les lemmes.

[40] K. Schefold, p. 140.

[41] Fr. Dunand, II, p. 153.

[42] N. Pappadakis, p. 117.

a) les données de la fouille: une couche de terre rouge provenant de briques crues et mêlée de tuiles reposait sur une « mince couche plus grasse, habituellement mêlée de traces de charbon » (p. 9);

b) la rareté des objets mobiliers.

N. Pappadakis concluait tout simplement qu'il y avait eu pillage, puis incendie. Mon expérience délienne me fait douter de cette reconstitution:

a) la « mince couche plus grasse habituellement mêlée de traces de charbon » (ἴχνη ἀνθράκων) m'a tout l'air de n'être pas une couche d'incendie, mais un sol d'occupation, fait d'une argile grasse à laquelle on mêlait des particules de charbon de bois pour combattre l'humidité, procédé attesté par Vitruve, Pline l'Ancien et Palladius [43]; de tels sols se rencontrent constamment à Délos. Dès lors, les « traces de charbon » cessent d'être la projection matérielle sur le terrain d'une destruction par incendie. Il ne reste donc plus que la couche de décombres faite des tuiles du toit et de la partie haute des murs, qui était en terre; on n'a plus affaire qu'à une destruction quelconque, produite par le temps et le manque d'entretien;

b) l'absence de mobilier ne signifie pas nécessairement pillage: il est toujours pensable que les occupants réguliers d'un édifice aient simplement déménagé en emportant tout le matériel précieux et utilisable et en ne laissant dans le bâtiment, pour ainsi dire désarmé, que les objets en mauvais état tels que les pots cassés, ceux dont on ignorait l'existence comme un trésor de monnaies anciennement enfoui (cf. ici **44**), enfin ceux qui étaient trop solidaires de l'architecture comme les bases et les mosaïques de grande ou moyenne surface. C'est une position que j'ai défendue, avec des arguments qui me paraissent toujours valables, dans le cas d'une partie des maisons de Délos [44].

Je suis donc porté à rejeter non seulement la thèse, formulée par

---

[43] Ph. Bruneau, *BCH*, 92 (1968), pp. 687-688, et *EADélos*, XXIX, *Les mosaïques* (Paris, 1972), pp. 14-15 (avec citation et traduction des textes).

[44] Ph. Bruneau, *BCH*, 92 (1968), pp. 679-683, et *EADélos*, XXVII, *L'Îlot de la Maison des comédiens* (Paris, 1970), pp. 424-425.

K. Schefold, d'une destruction de l'Iseion en 87, date beaucoup trop haute puisque les inscriptions **VIII**, **IX** et **X** sont sûrement postérieures, mais celle du pillage suivi d'un incendie à laquelle s'arrêtait N. Pappadakis. Quant à moi, l'Iseion me paraît simplement avoir été désaffecté et abandonné. Je ne sais naturellement pas exactement pour quelles raisons, mais, à tout prendre, l'explication de Fr. Dunand est très plausible; il ne semble pas en tout cas que l'Iseion soit le seul sanctuaire de Grèce qui ait été désaffecté à l'époque impériale parce que les fidèles manquaient pour les fréquenter et pour contribuer financièrement à leur entretien [45].

---

[45] Je crois avoir démontré que l'Aphrodision de Délos a été désaffecté: Ph. Bruneau, *Rech. sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique*, pp. 339-340. — De même, des temples et autels d'Attique ont été déplacés et reconstruits sur l'Agora: H. A. Thompson et R. E. Wicherley, *The Athenian Agora*, XIV, *The Agora* (Princeton, 1972), pp. 160-168.

CHAPITRE VII

LE RITUEL

I. RARETÉ DES INFORMATIONS NON ÉQUIVOQUES

Si les sources archéologiques et épigraphiques apportent une connaissance relativement satisfaisante de l'histoire de l'Iseion d'Érétrie, de la clientèle qui le fréquentait et des divinités qui y recevaient un culte, il n'en va pas de même du rituel qu'on y pratiquait. Qu'il s'agisse du cérémonial journalier ou des fêtes périodiques, les informations sont non seulement rares, mais souvent d'interprétation équivoque. Considérons en effet les données présentées dans la première partie de ce livre.

1. *L'architecture du sanctuaire* ne présente aucune particularité vraiment instructive, d'autant plus que certains dispositifs sont d'interprétation incertaine ou ambiguë (cf. pp. 13-16, l'aménagement intérieur du temple; pp. 19 et 29, la fonction de *f* et *k*) et que la restitution des élévations reste souvent problématique (cf. pp. 43-45, la hauteur des clôtures d'entrecolonnements du portique E). La disposition générale du sanctuaire convient donc, sans plus, à la pratique du rituel tel que nous le fait connaître l'ensemble des sources relatives aux cultes égyptiens du monde gréco-romain: la base *a* du temple A devait supporter les statues de culte et c'est là que les prêtres devaient leur donner les soins rituels quotidiens. Lors des cérémonies publiques, la cour C offrait au clergé un espace suffisant pour officier devant le temple A-B, tandis que les assistants se massaient dans la cour D et peut-être dans le portique E, si l'on choisit d'y restituer dans les entrecolonnements des clôtures basses ne masquant pas la vue (pp. 44-45).

L'eau nécessaire au culte se puisait peut-être en *f* et *k*; encore n'a-t-on même pas pu s'assurer que ce fussent là des puits. Bien entendu, on ne saurait annexer le puits *w* de la pièce G ni l'égout *q* [1], puisque G a été aménagée tardivement et peu de temps avant de cesser d'appartenir au sanctuaire (p. 126).

---

[1] Comme le fait Fr. Dunand, II, pp. 23-24 et p. 192, en se fondant forcément sur la description de N. Pappadakis.

D'autel, aucune trace, sinon en interprétant comme tel la fondation *f*, mais c'est alors le point d'eau qui fait défaut, au moins pour la période antérieure à la construction de *k*.

2. *Les objets mobiliers* sont tous d'interprétation équivoque: il n'est pas du tout sûr que le cylindre de marbre *b* qui se dresse au milieu du temple A soit le pied d'une table d'offrandes (p. 14). La vasque **8** a pu être un périrrhantérion et le canthare **17** une situle, mais, comme je l'ai souligné pp. 60-61, rien ne les spécifie morphologiquement pour cette fonction.

Les lampes recueillies par N. Pappadakis sont au moins une vingtaine (**20-39**). Frappés par ce nombre et par les traces de combustion d'huile que porte souvent le bec, preuve qu'elles n'étaient pas des ex-voto mais ont réellement servi, plusieurs savants ont conclu qu'on célébrait à Érétrie la Fête des lampes ardentes [2]. C'est là méconnaître une situation archéologique plus générale et surinterpréter un cas particulier sans référence à l'ensemble des cas analogues: dans n'importe quelle fouille hellénistique de Grèce, les lampes sont très nombreuses, bien plus nombreuses même que celles de l'Iseion, surtout si l'on observe que celles-ci ne sont même pas toutes contemporaines; ainsi, à Délos, dans le seul Îlot de la Maison des comédiens et ses abords, qui n'ont été occupés qu'une cinquantaine d'années, nous avons trouvé six cent quarante-quatre lampes ou fragments [3]. Quant aux traces de noir de fumée, elles sont extrêmement fréquentes. Aussi, dans une fouille, la présence de nombreuses lampes au bec noirci ne témoigne-t-elle que de l'usage de s'éclairer et c'est plutôt leur absence totale qui appellerait commentaire. Il est fort possible qu'on ait célébré à Érétrie la Fête des lampes ardentes, mais ce n'est pas sur les quelques lampes recueillies au cours de la fouille qu'on en peut asseoir l'hypothèse.

3. *Les inscriptions*, en matière de rituel, sont assez décevantes. La plupart d'entre elles ne fournissent aucune information et l'on

---

[2] N. Pappadakis, pp. 141 et 143; P. Roussel, p. 91; Fr. Dunand, II, p. 24 et III, p. 220. Sur cette fête, cf. en dernier lieu Fr. Dunand, III, pp. 238-239.

[3] Ph. Bruneau dans *EADélos*, XXVII, *L'Ilot de la Maison des comédiens* (Paris, 1970), pp. 263-265.

ne peut alléguer ici que la stèle **III** et les trois inscriptions relatives aux navarques (**VIII-X**).

« L'association des mélanéphores et hypostoles » décide de couronner le prêtre Phanias κατὰ τὴν μαντεῖαν τοῦ θεοῦ (**III**). « Le dieu », sûrement Sarapis (p. 74), était donc oraculaire, ce qui donne à penser que l'oniromancie, forme habituelle de la mantique sarapiaque, était pratiquée à Érétrie. Si ce point est assuré, il ne faut pas, en revanche, fonder trop d'espoir sur le titre des « hypostoles »: la plupart des savants en font des « hypostolites », c'est-à-dire des « habilleurs en second », et les tiennent pour preuve que le culte érétrien comportait la toilette rituelle des statues de culte; j'ai indiqué plus haut que cette interprétation d'ὑπόστολοι ne s'impose pas d'évidence (pp. 112-114).

Quant aux trois inscriptions relatives aux navarques, il s'en faut, on va maintenant le voir, qu'elles fassent sur la question toute la lumière désirable.

2. LE PROBLÈME DES NAVARQUES

Les navarques et Isis de la mer: généralités

Isis était, dans le monde gréco-romain, une déesse de la mer. Ce caractère est nettement attesté au triple plan de la mythologie, de la théologie et du culte et se reflète dans l'iconographie de la déesse [4]. C'est à cet aspect de sa personnalité qu'on rattache plusieurs fonctions exercées par ses fidèles et dont le nom évoque la navigation. Les données du problème sont les suivantes [5]:

1° Quatre titres sont actuellement attestés: navarques, triérarques, ναυβατοῦντες, hiéronautai.

---

[4] L'ensemble de la documentation littéraire, épigraphique et archéologique est rassemblé par Ph. Bruneau, *BCH*, 98 (1974), pp. 333-381.

[5] Sur les navarques, cf. L. Robert, *Rev. Phil.*, 17 (1943), pp. 183-184, et 18 (1944), p. 12, n. 1; L. Vidman, « Nauarchos im Isiskult », *Listy Filologické*, 89 (1966), pp. 270-277 (J. et L. Robert ont brièvement exprimé leurs réserves sur cet article, *REG*, 81 [1968], *Bull. épigr.*, n° 124); L. Vidman, *Isis und Sarapis*, pp. 76-87, et *SIRIS*, n° 130; Fr. Dunand, III, pp. 223-224.

La bibliographie de la fête des Ploiaphésia est considérable: cf., entre autres, R. Merkelbach, *Isisfeste in griechisch-römischer Zeit, Daten und Riten* (Meisenheim am Glan, 1963), pp. 39-41, et les indications bibliographiques que j'ai données, *BCH*, 98 (1974), p. 340, n. 16.

2° La liste des cas attestés ne peut pas être établie en toute certitude: en effet, les personnages qui portent ces titres ne paraissent pas toujours dans des contextes expressément isiaques et il n'est pas toujours aisé de les distinguer des militaires homonymes. On connait:

des navarques à Érétrie et Byzance, sans doute aussi à Chalcis, (cf. **XV**), Ténos, Sinope, Nicomédie, Séleucie de Piérie, Rome et Miséne;

des triérarques à Cios et peut-être à Élée;

des ναυβατοῦντες à Éphèse;

des ἱεροναῦται à Tomis.

3° Ces fonctions sont mal connues de nous; en effet, elles ne sont mentionnées que d'un mot dans la titulature de dédicants ou de bénéficiaires de décrets honorifiques et le contexte n'apporte aucune précision. Toutefois, en dépit de la diversité des titres, on admet qu'elles sont équivalentes et qu'elles se rapportent à la célébration des Ploiaphésia ou *Nauigium Isidis*: non seulement la chose est dès l'abord vraisemblable, mais le rapport est expressément attesté par une dédicace de Byzance émanant d'un personnage ναυαρχήσας τὰ Μεγάλα Πλ[οι]αφέσια [6].

Aussi, hormis ce point qui paraît bien assuré, les spécialistes hésitent-ils sur la qualité des navarques: tantôt la navarchie est tenue pour une espèce de liturgie [7]; tantôt les navarques sont considérés comme les membres d'une association [8]; tantôt on y voit les organisateurs de la fête [9] ou même seulement les participants [10].

---

[6] *SIRIS*, n° 130 avec la bibliographie antérieure; c'est à L. Deubner, *Athen. Mitt.*, 37 (1912) pp. 180-181 qu'est due la restitution Πλ[οι]αφέσια. — De la fête de la navigation dont la mention de navarques implique la célébration à Érétrie, Fr. Dunand, II, p. 26, écrit: « peut-être s'apparente-t-elle aussi à la "navigation d'Osiris" que l'on commémorait en Égypte, au III^e siècle a.C., selon le Calendrier pour le nome saïte et le décret de Canope, et que, semble-t-il, on célébrait également à Thessalonique à l'époque hellénistique »; cf. J. et L. Robert, *REG*, 86 (1973), *Bull. épigr.*, n° 279.

[7] L. Vidman, *Listy Filologické*, 89 (1966), p. 277, et *Isis und Sarapis*, p. 86; M. Malaise, *Les conditions de pénétration et de diffusion des cultes égyptiens en Italie*, p. 150 (« sorte de charge liturgique non permanente »).

[8] L. Vidman, dans les deux travaux cités note précédente, respectivement pp. 271 et 87, pour le cas des navarques d'Érétrie.

[9] M. Malaise, *op. cit.*, p. 149.

[10] N. Pappadakis, p. 162.

4° Navarques et assimilés apparaissent presque tous dans des textes de l'époque impériale, de même que les Ploiaphésia et le *Nauigium Isidis*. Seuls font exception les navarques d'Érétrie, si l'on accepte la date que j'ai proposée p. 84 pour les inscriptions **VIII-X**, et, selon certains, le triérarque de Cios [11].

Le fonctionnement de la navarchie d'Érétrie

Au regard de cette situation d'ensemble, les inscriptions érétriennes concernant les navarques se distinguent par deux traits:

— leur date, d'abord, comme je viens de le rappeler: si elles remontent vraiment au Ier siècle av. J.-C., elles apportent le plus ancien témoignage sur la navarchie d'Isis et, partant, sur les Ploiaphésia;

— leur nombre et leur étendue, ensuite: sur aucun autre site on ne possède trois inscriptions concernant les navarques et la liste **VIII** est si remarquablement longue qu'on aurait volontiers fondé sur elle l'espoir de mieux connaître le fonctionnement de la navarchie.

En fait les résultats sont assez décevants. L'étude prosopographique et onomastique de la longue liste **VIII** ne me paraît autoriser que les remarques suivantes:

1° Les navarques sont de nationalités diverses, puisque des Italiens s'y mêlent à des personnages à noms grecs, et de statut social inégal, puisque certains de ces Italiens sont des affranchis (**VIII**, prosop., 4).

2° Plusieurs navarques entretiennent entre eux des rapports familiaux; on voit, semble-t-il, jusqu'à trois générations d'une même famille représentées dans la liste **VIII** (**VIII**, prosop., 2). Les navarques étaient d'âge très inégal et certains devaient être sinon des enfants, du moins des adolescents.

3° Les navarques sont des deux sexes et se présentent souvent en « couples ». Toutefois cette répartition n'était sûrement pas réglementée: le nombre des hommes et des femmes n'est pas égal

---

[11] Le décret honorifique *SIRIS* n° 324 est considéré par certains comme d'époque hellénistique (ainsi Fr. Dunand, III, pp. 108-109), et par d'autres, avec de bons arguments, comme d'époque impériale (L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 82).

(respectivement cinquante et quarante-cinq), les hommes et les femmes n'alternent pas régulièrement, les conjoints d'un même couple ne sont pas toujours nommés à la suite l'un de l'autre (**VIII**, prosop., 2).

4° Il y avait plusieurs navarques chaque année. Je ne crois certes pas que la liste **VIII** recense les navarques d'une seule année; pour conclure en ce sens on pourrait arguer que les quatre-vingt-quinze noms de navarques sont différents et que les mêmes personnages ne sont jamais nommés deux fois, mais la variété des écritures oblige à penser que la liste n'a pas été gravée en une fois [12]. Toutefois Dionysios, sous la prêtrise duquel les navarques des listes **VIII** et **IX** et de la décidace **X** ont exercé leur fonction, n'est évidemment pas resté en charge pendant quatre-vingt-quinze ans, et quelle qu'ait été la durée de son sacerdoce, il faut conclure qu'il y avait plusieurs navarques par an.

Ces quatre observations ne suffisent pas à déterminer exactement la qualité des navarques d'Érétrie. Du moins contribuent-elles à éliminer certaines hypothèses:

a) les navarques d'Érétrie n'assumaient sûrement pas une liturgie: plusieurs membres d'une même famille et peut-être des enfants apparaissent dans la liste à proximité les uns des autres, ce qui indique qu'ils ont participé à la même fête ou à des fêtes proches dans le temps; on n'imagine pas que la contribution financière qu'est la liturgie fût répartie sur plusieurs membres d'une famille dont certains pouvaient être mineurs;

b) les navarques ne formaient pas une association: d'abord, ils ne se présentent pas comme tels; ensuite les aoristes ἐναυάρχησαν ou ναυαρχήσας indiquent qu'il s'agit d'un acte ponctuel et non d'un état durable;

c) les navarques n'exerçaient pas un commandement réel, puisqu'ils étaient plusieurs à chaque fête et que les Ploiaphésia ne donnaient lieu qu'au lancement d'un seul bateau, si du moins l'on s'en tient à la célèbre description qu'Apulée en a donnée pour le IIe siècle de notre ère (*Met.*, XI, 16);

d) les navarques n'étaient pas pour autant « n'importe lesquels des participants aux Ploiaphésia », comme l'écrit N. Pappadakis [13], car ils ne se seraient pas alors targués d'un titre spécial.

---

[12] C'est bien aussi l'avis de L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 79.

Se distinguant ainsi des autres fidèles mais trop nombreux pour exercer une charge importante, les navarques devaient être ceux des fidèles qui participaient plus activement à la célébration de la fête, peut-être en figurant dans la procession ou plutôt en formant l'équipage du navire qu'on lançait à la mer. Le titre de navarque, c'est-à-dire de « commandant du bateau », qui leur était ainsi collectivement dévolu, alors qu'ils ne commandaient rien, ne doit pas faire illusion. L'épigraphie délienne fournit en tout cas, pour la Grèce hellénistique, un intéressant parallèle: la liste *I. Délos*, n° 2593, énumère τοὺς ἱεροποιήσαντας τὰ Απολλώνια qui sont au moins trente-cinq, puis γυμνασια[ρχήσαντας - - - qui sont au moins douze; ces gymnasiarques des Apollonia de Délos n'assumaient nullement la gymnasiarchie, puisque c'est le gymnasiarque en titre de 144/3 qui a fait graver la liste: les titres officiels de hiéropes et de gymnasiarques, normalement attachés à des charges effectives, étaient ainsi accordés pour un jour à certains participants des Apollonia. La navarchie isiaque d'Érétrie devait être du même ordre [14].

3. Bilan

Le bilan est donc très mince. Sur le rituel, les données archéologiques et épigraphiques n'apportent que deux informations positives: « le dieu », c'est-à-dire Sarapis, rendait des oracles; des navarques participaient à une célébration qui doit être celle des Ploiaphésia.

En dehors de cela, le rituel ne peut être imaginé qu'en étendant à Érétrie des informations valables en d'autres sites. A ces extrapolations la disposition générale de notre Iseion non plus que les objets et les inscriptions qui en proviennent n'apportent d'argument ni favorable ni défavorable: par exemple, rien n'empêche de penser que les statues de culte aient fait quotidiennement l'objet d'une toilette rituelle ni qu'on ait célébré la Fête des lampes ardentes, mais aucune donnée positive ne contraint non plus à l'admettre.

---

[13] N. Pappadakis, p. 162.

[14] Sur les titres en αρχος (et les verbes qui en sont dérivés) dans le vocabulaire cultuel, cf. J.-P. Michaud, *BCH*, 93 (1969), pp. 72-74, et J. et L. Robert, *REG*, 83 (1970), *Bull. épigr.*, n° 305.

CONCLUSION

En dépit de notre ignorance presque complète du rituel, l'Iseion d'Érétrie apparaît, au terme de ce livre, comme un des sanctuaires égyptiens les mieux connus de Grèce. Il suffit de parcourir des travaux récents comme la *SIRIS* de L. Vidman ou *le Culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* de Fr. Dunand pour mesurer le prix de la situation érétrienne, à laquelle celle de Délos est seule équivalente: dans sa quasi-totalité, notre information sur les cultes égyptiens dans le monde grec consiste en données isolées, inscriptions ou monnaies, sans qu'il soit généralement possible de les rattacher à un contexte archéologique cohérent; à Érétrie, au contraire, malgré des lacunes inévitables aussitôt qu'il s'agit d'Antiquité, la découverte conjointe d'une douzaine d'inscriptions et du sanctuaire dont elles proviennent fonde une connaissance suffisante du lieu de culte, tant de son état final que de ses transformations antérieures, de l'évolution de la clientèle et de celle du panthéon. L'importance « archéologique » de l'Iseion est donc considérable, si l'on entend par là que c'est pour nous un document de premier ordre.

En regard doit-on conclure à son importance « historique », j'entends à l'importance qu'il aurait réellement eue dans ce phénomène général qu'est la diffusion des cultes égyptiens dans le monde grec [1]? Les propos de certains auteurs le donnent à penser: parlant des dieux égyptiens, Fr. Dunand fait état « de grands centres grecs de leur culte, comme Délos, Érétrie, Thessalonique » [2], tout en observant ailleurs que « des centres de religion égyptienne comme Érétrie ou Gortyne paraissent bien pauvres à côté de Délos » [3]. Elle se demande encore si ce n'est pas « d'Érétrie que le culte égyptien s'est propagé à la ville voisine et rivale de Chalcis » [4], tandis que

---

[1] Pour lever toute ambiguité, il est prudent de rappeler qu'en français le mot « histoire » désigne et les événements passés et la connaissance qu'on en constitue, c'est-à-dire qu'un terme unique recouvre à la fois l'allemand « Geschehen » et « Geschichte ».

[2] Fr. Dunand, II, p. 70.

[3] Fr. Dunand, II, p. 84.

[4] Fr. Dunand, II, p. 28.

L. Vidman tient pour « pensable que les débuts des navarques soient à trouver à Érétrie même », bien qu' « on ne puisse naturellement pas le prouver » [5].

De fait, le naufrage de l'Antiquité, qui n'a laissé à notre curiosité d'érudits que des épaves souvent mutilées et bien peu nombreuses en proportion de ce qui a disparu, crée fréquemment une illusion d'optique. Il est toujours séduisant, en effet, de confondre ce que, pour faire bref, j'ai nommé, en les opposant, « importance archéologique » et « importance historique »: d'un côté, il arrive, par un concours heureux de circonstances, qu'émergent de ce naufrage tel site, tel édifice, tel monument figuré dont la conservation fortuite sollicite vivement le public savant, mais qui, aux yeux des anciens, n'auraient été qu'un exemple entre mille d'un fait banal: c'est la rareté de l'information disponible aujourd'hui qui donne fréquemment aux vestiges conservés une valorisation archéologique. Mais, d'un autre côté, ce qui a eu une importance historique, c'est-à-dire ce qui a réellement contribué à infléchir le cours de l'histoire ancienne, nous échappe souvent. Quel embarras pour les chercheurs d'aujourd'hui d'avoir à confronter ces deux ordres de valeurs: parfois, ils imputent un rôle historique considérable à ce dont on ignore presque tout, et c'est ainsi par exemple que certains allèguent l'art alexandrin, quasi inconnu de nous, pour expliquer les orientations essentielles de l'art hellénique; mais, le plus souvent, les spécialistes tendent, au contraire, à conférer une importance historique à ce dont ils possèdent la connaissance archéologique, et c'est alors un problème d'apprécier si Pompéi et Herculanum, miraculeusement conservées, différaient beaucoup d'autres villes provinciales d'Italie du Sud ou si Délos, dont l'archéologie nous a rendu aujourd'hui une image si précise, a vraiment vécu des phénomènes historiques qui ne se sont pas ou pas aussi amplement produits ailleurs.

Tel risque bien d'être le cas de l'Iseion d'Érétrie: « archéologiquement », il est vrai que peu de ses pareils nous sont aujourd'hui si bien connus; mais qu'en penser « historiquement » ? C'était un bien médiocre sanctuaire, relativement peu étendu, dont la décoration intérieure ne semble guère avoir été prestigieuse et qui n'a jamais accédé à l'officialisation; il est bien probable que la plupart des villes d'où proviennent des inscriptions isiaques et sarapiaques en possédaient de pareils. La seule supériorité de l'Iseion d'Érétrie, si tant est que nous ne soyons pas ici aussi victime d'un mirage « archéologique », est de compter parmi les sanctuaires égyptiens de beaucoup les plus anciens, mais est-ce assez pour en faire la métropole de la filiale de Chalcis ou le lieu d'invention de la navarchie ?

---

[5] L. Vidman, *Isis und Sarapis*, p. 86.

Je suis donc porté à penser que l'Iseion d'Érétrie était un sanctuaire égyptien comme il en devait exister en bien des cités du monde hellénistique et qu'on s'abuserait probablement à l'imaginer comme un centre important dont l'influence se serait exercée sur d'autres cités ou aurait même contribué, au plan général, à modifier la pratique cultuelle. Mais il y a beau temps que les historiens ont cessé de réserver leur attention aux faits exceptionnels du passé. Aussi l'Iseion d'Érétrie ne me semble-t-il pas devoir les intéresser par un rayonnement, voire une primauté que certains d'entre eux sont tentés d'admettre, mais bien plutôt par la banalité que je crois, quant à moi, devoir lui reconnaître, car de cette banalité, la carence de nos sources fait de lui aujourd'hui un représentant exemplaire.

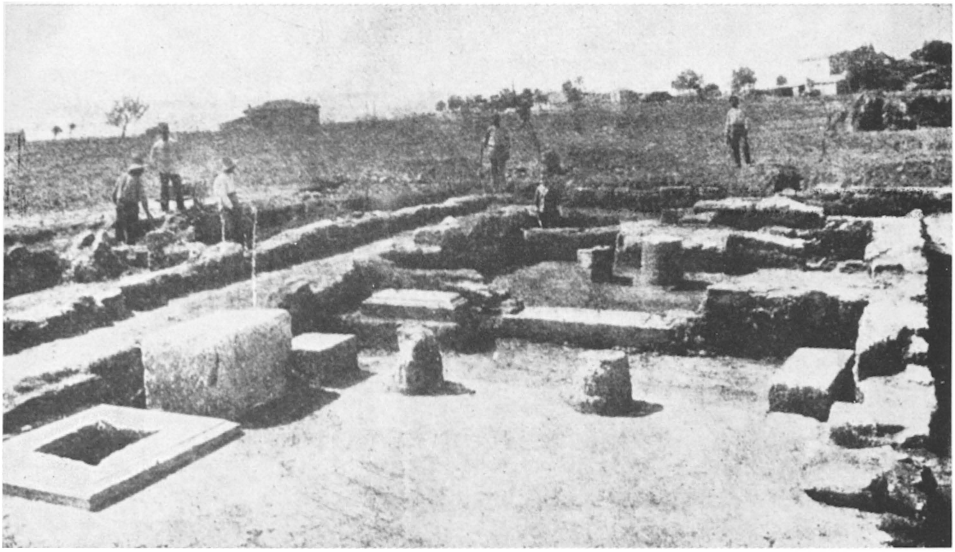

1. Le temple et la cour C vus de l'Est en 1914
(= N. Pappadakis, fig. 2)

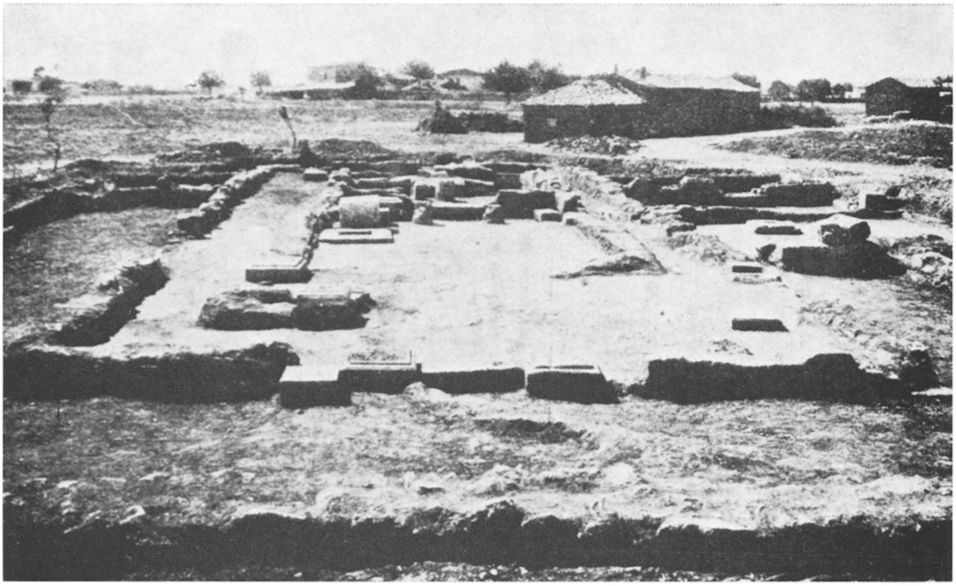

2. Le sanctuaire vu de l'Est en 1914
(= N. Pappadakis, fig. 3)

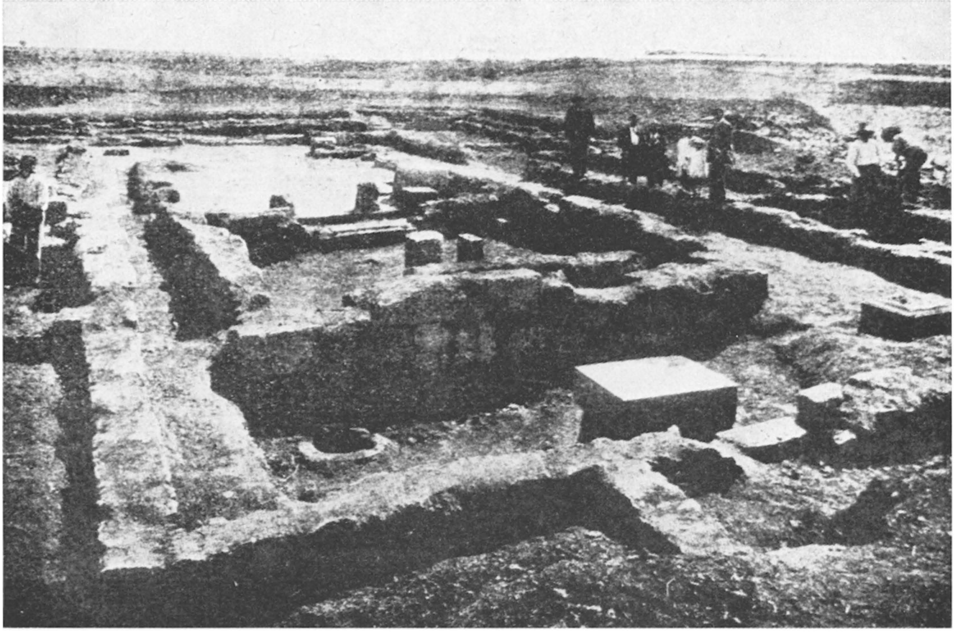

1. Le sanctuaire vu de l'Ouest en 1914
(= N. Pappadakis, fig. 6)

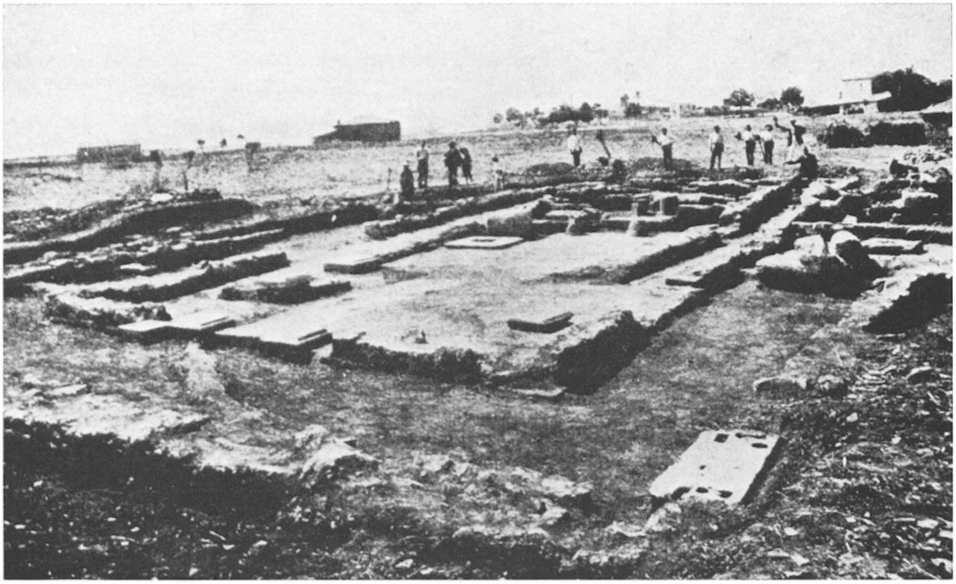

2. Le sanctuaire vu du Nord-Est en 1914
(= N. Pappadakis, fig. 7)

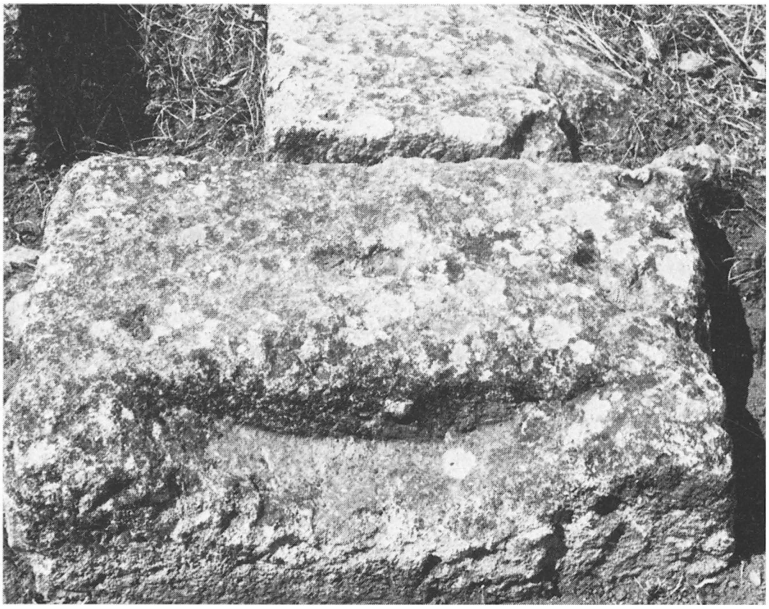

1. L'ante Nord du temple

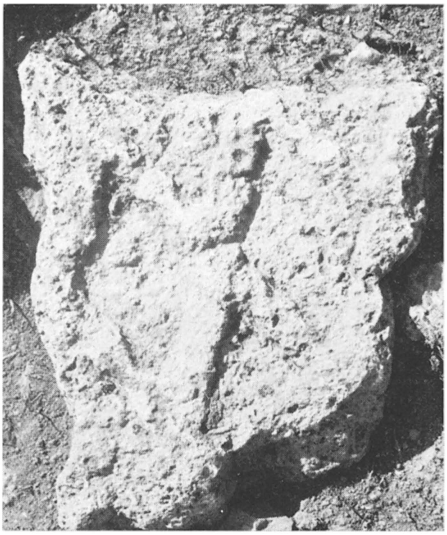

2. Remploi dans le mur de séparation du pronaos B et de la cella A

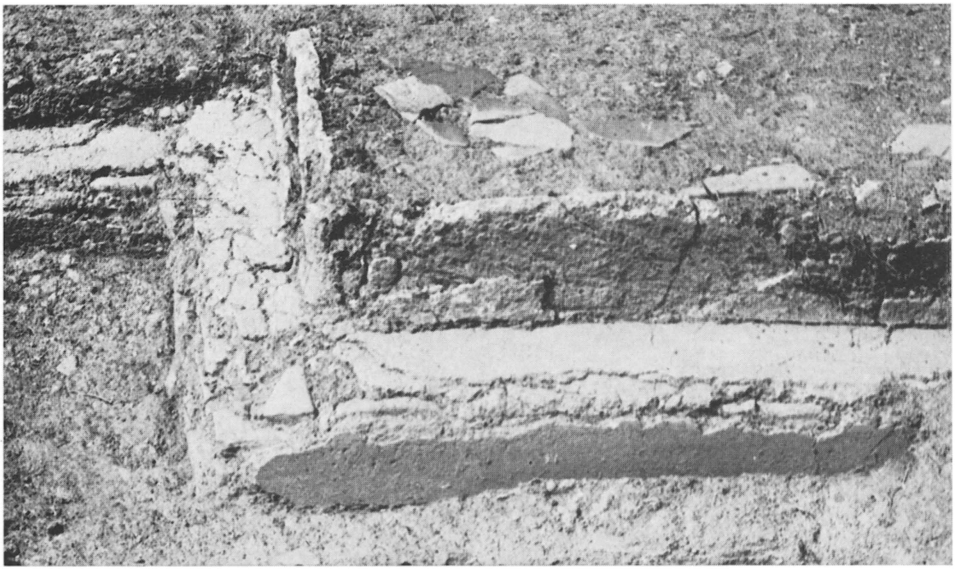

1. La base stuquée *a*, angle Sud-Est

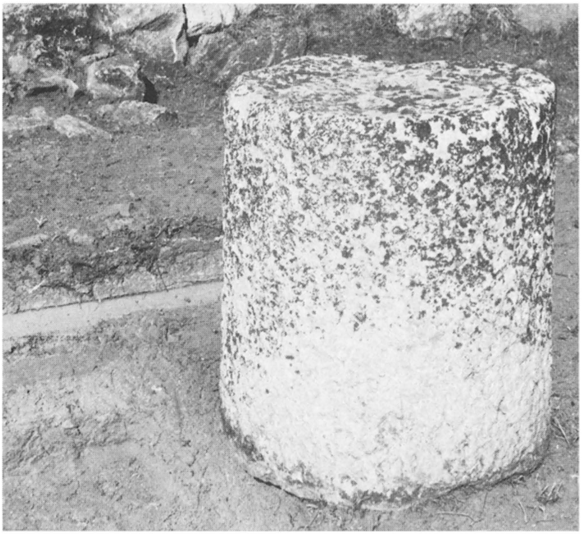

2. Le « pied de table » (?) *b*

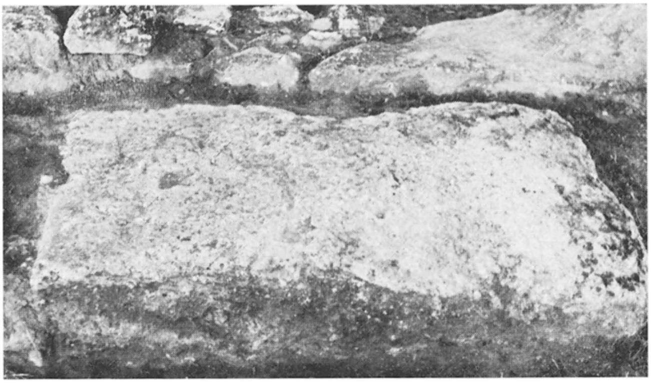

1. La base *c* du pronaos B

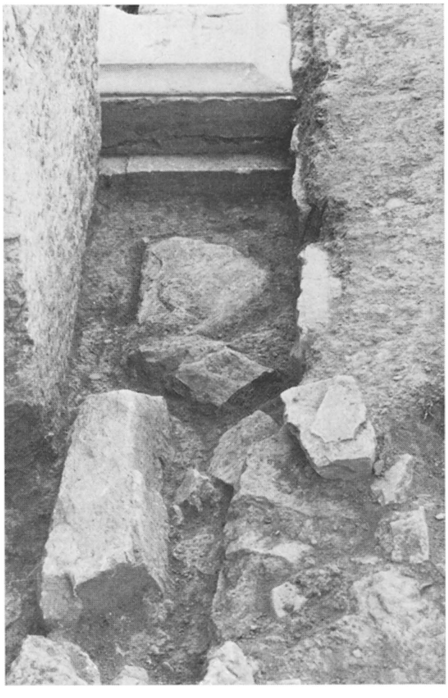

2. Le mur *2* (à gauche, la base inscrite *e*; au fond, le socle de marbre *f*; à droite, le mur *1*)

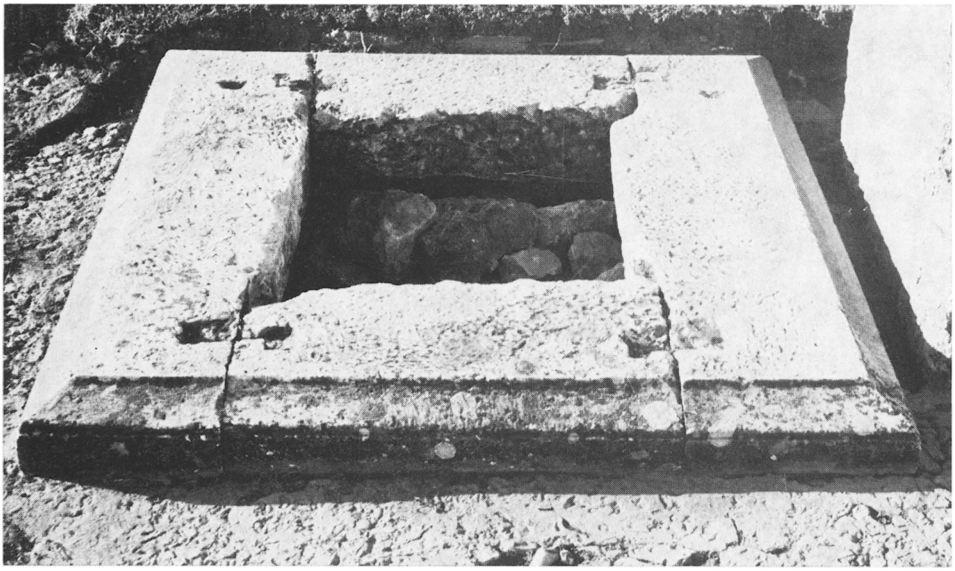

1. Le socle de marbre *f* vu du Nord

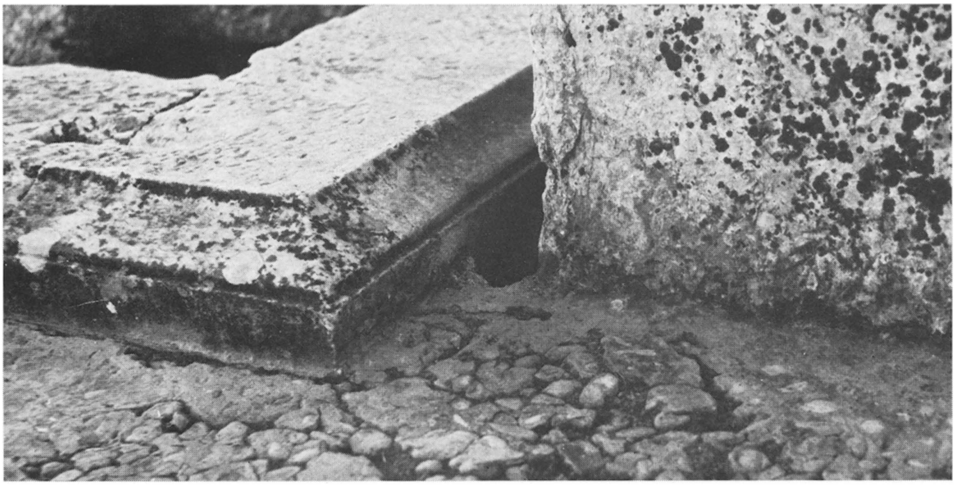

2. Relation du pavement de C avec le socle *f*
(à gauche) et la base inscrite *e* (à droite)

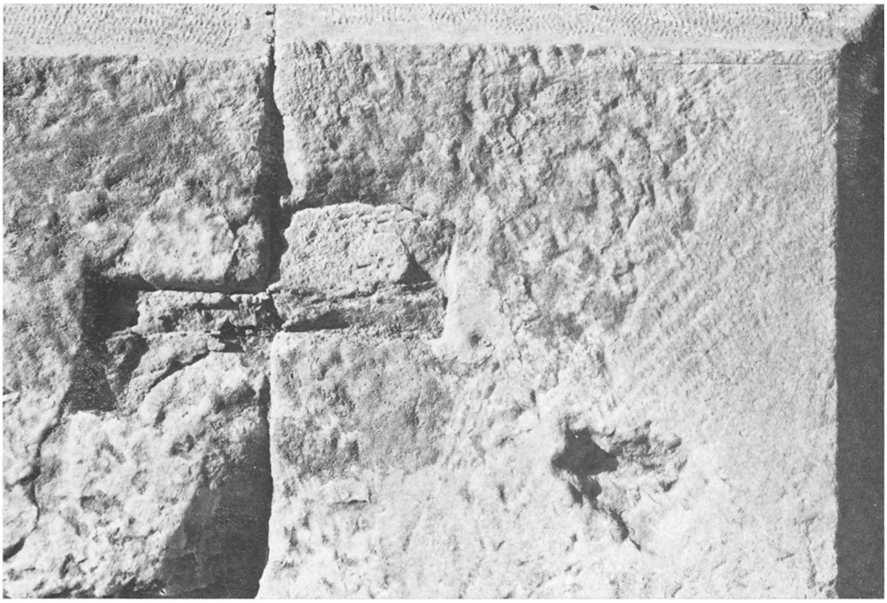

1. Le socle *f*, détail de l'angle Sud-Ouest (1:5)

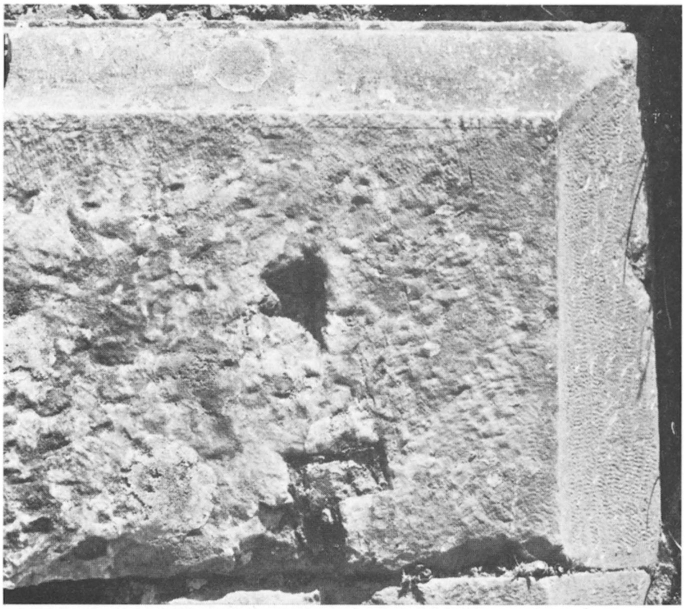

2. Le socle *f*, détail de l'angle Sud-Est (1:5)

PLANCHE VIII

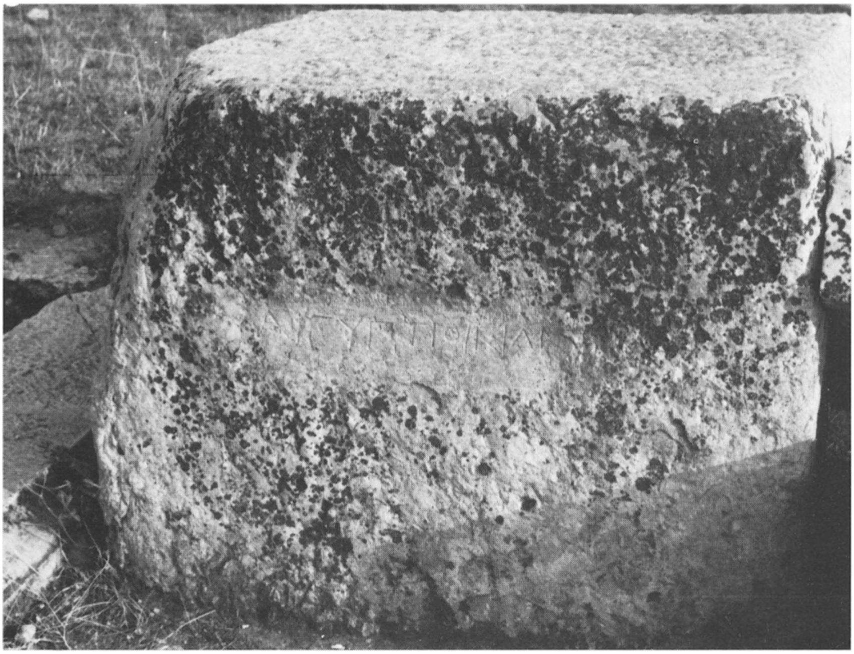

1. La base *e* portant dédicace des Égyptiens à Isis

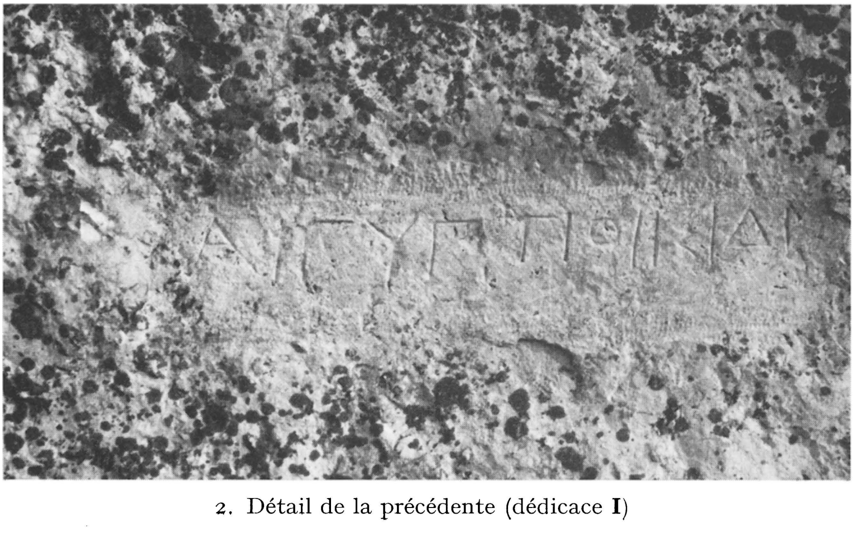
ΑΙΓΥΠΤΙΟΙΚΑΙ

2. Détail de la précédente (dédicace **I**)

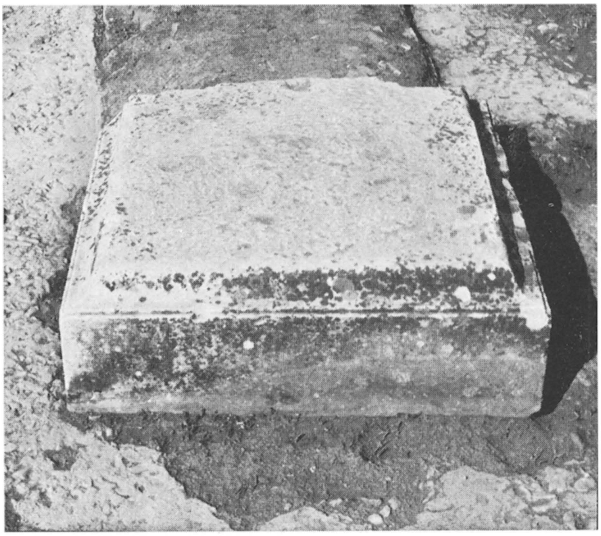

1. La base *g* vue de l'Est

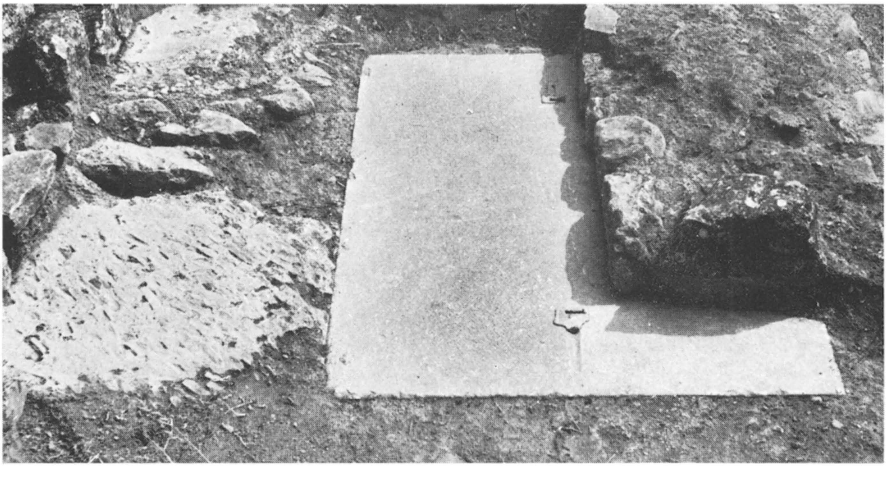

2. La plaque de marbre *h* et le mur *3* vus de l'Ouest

PLANCHE X

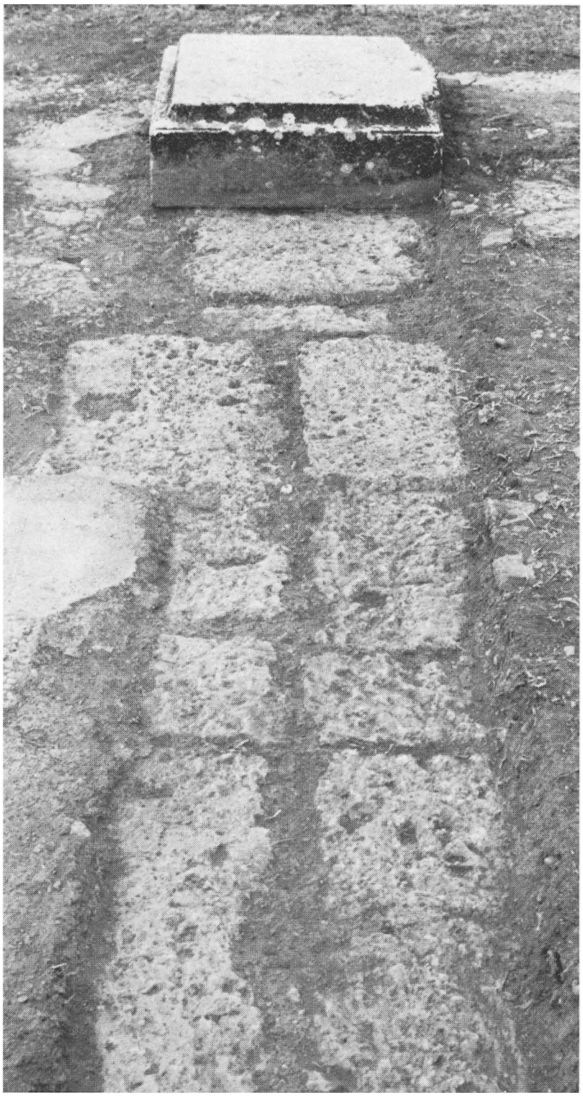

La base *g* et les dalles de poros *i* vues du Nord

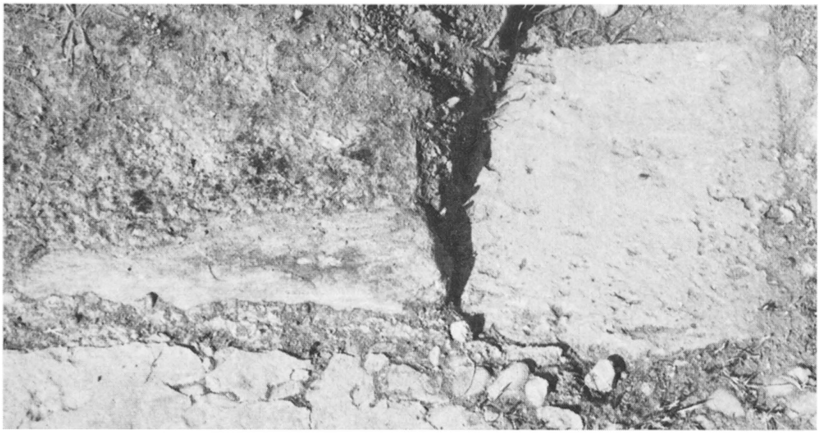

1. L'angle des murs *3* et *4* de la cour C

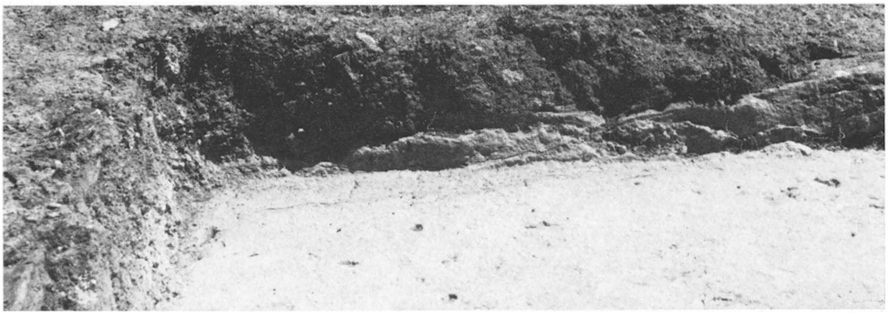

2. Relation du pavement et des murs de C
(angle Nord-Est de la cour)

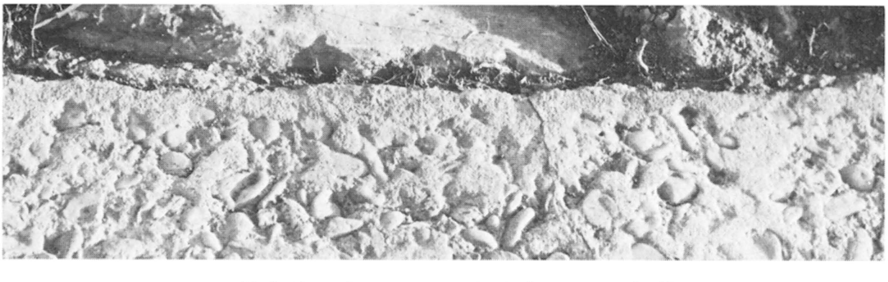

3. Relation du pavement et des murs de D
(face Sud du mur *1*, vue du Sud)

PLANCHE XII

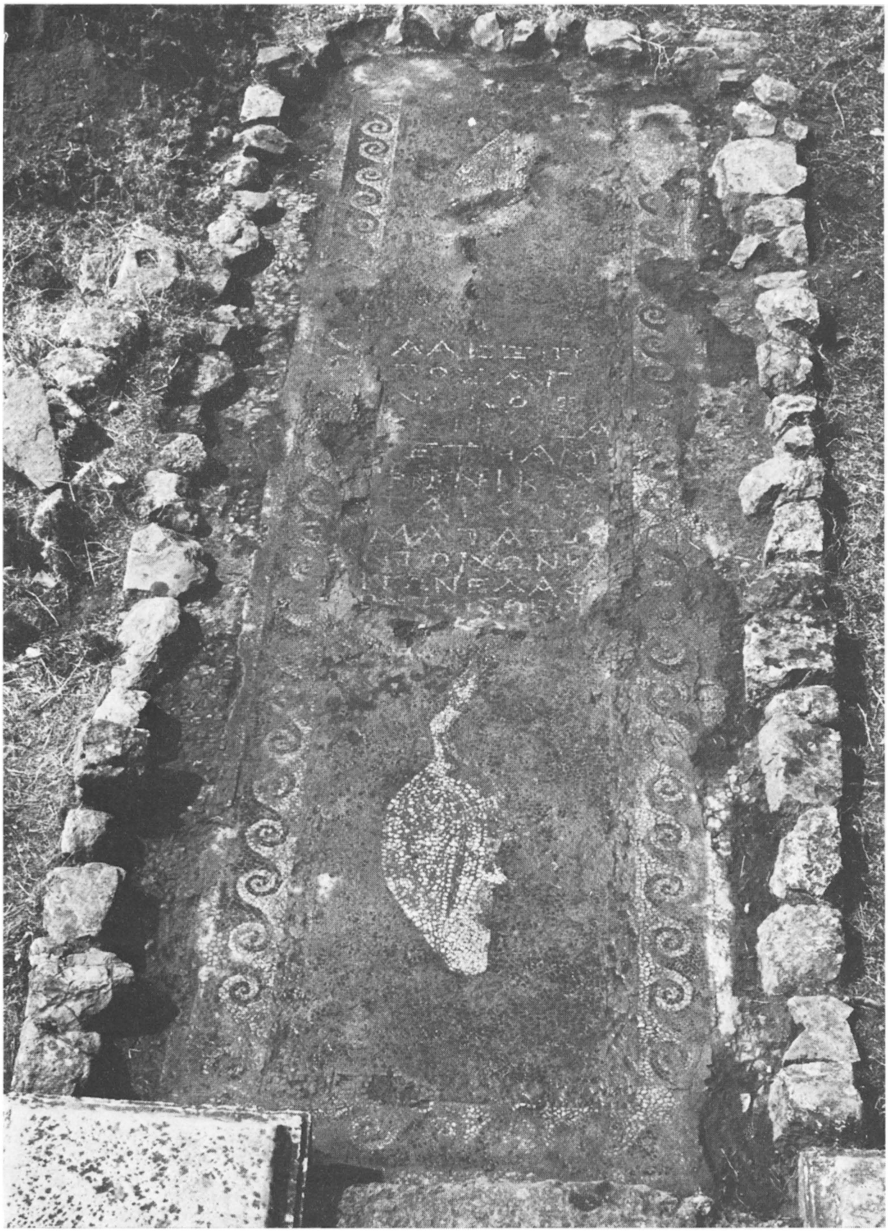

La mosaïque des cygnes (*j*) vue de l'Est
(les pierres entourant la mosaïque sont modernes)

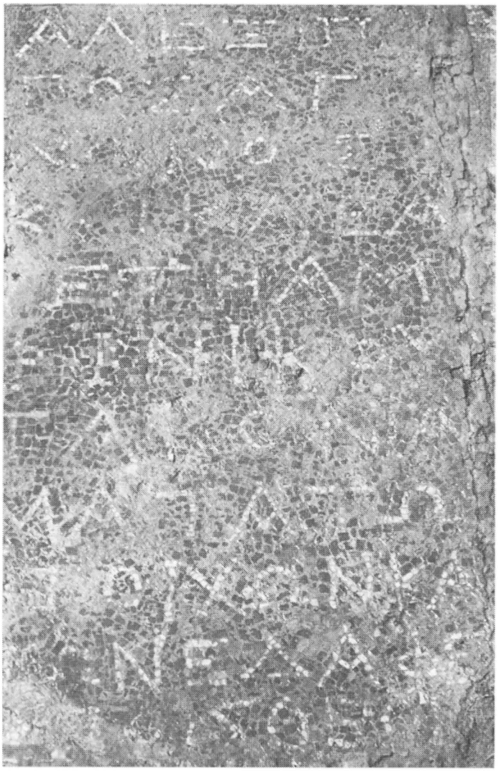

1. Détail de la mosaïque des cygnes: la dédicace **VI**

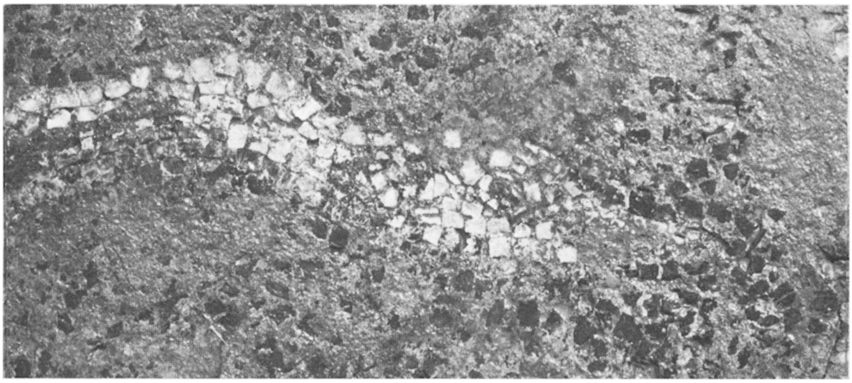

2. Détail de la mosaïque des cygnes: la tête du cygne du panneau Est

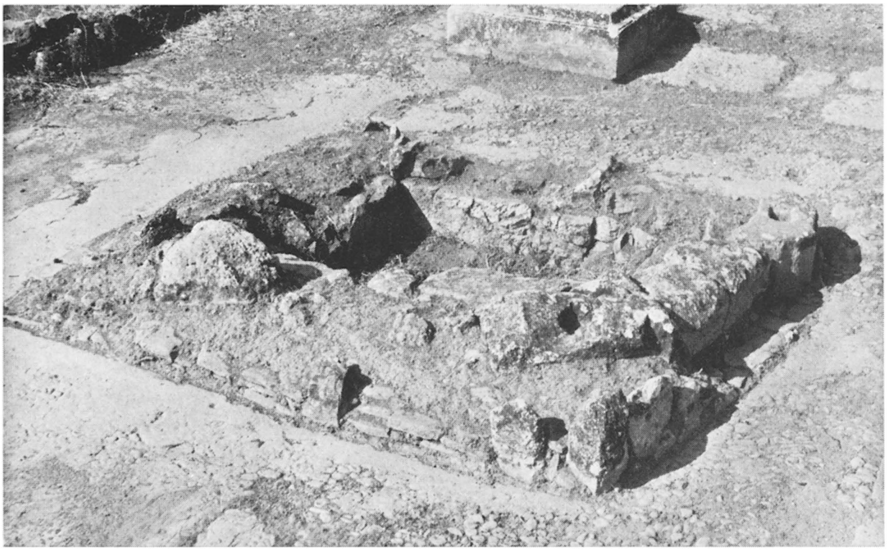

1. La fosse *k* vue du Nord-Est

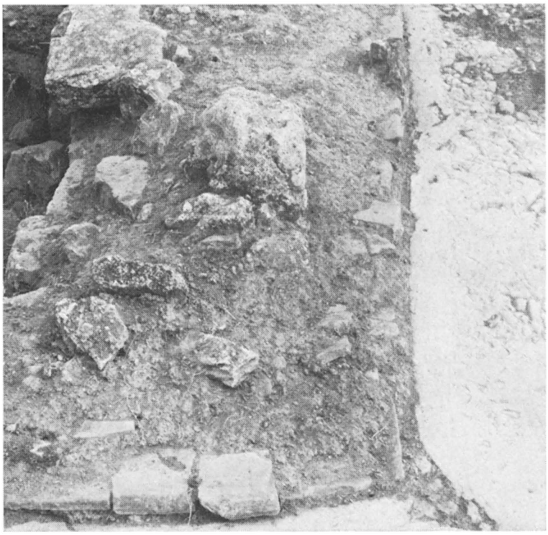

2. La fosse *k*: l'angle Sud-Est

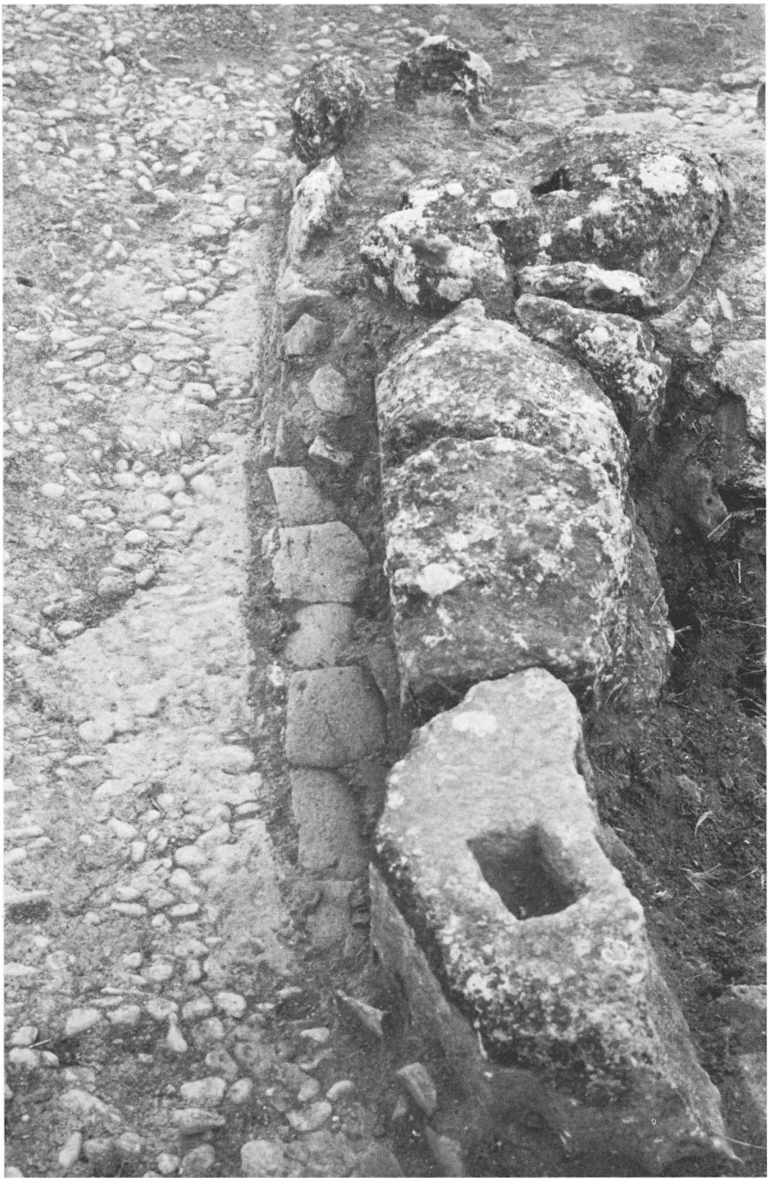

La fosse *k*: le côté Nord vu de l’Ouest

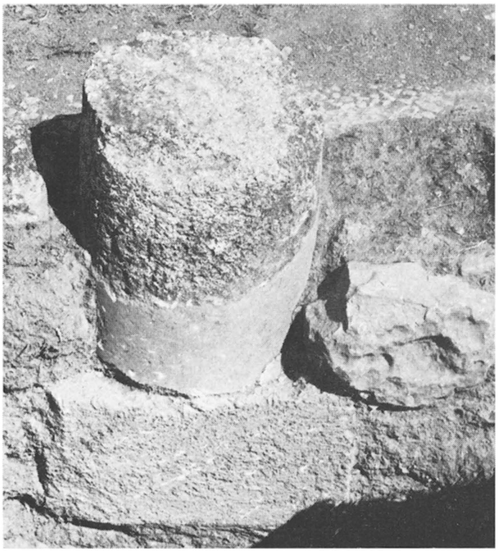

1. La colonne I

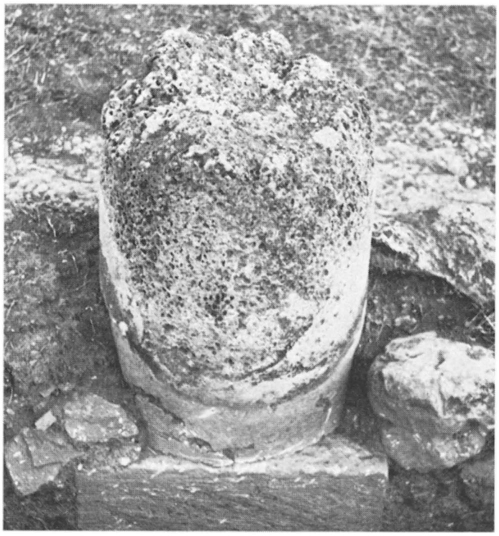

2. La colonne II

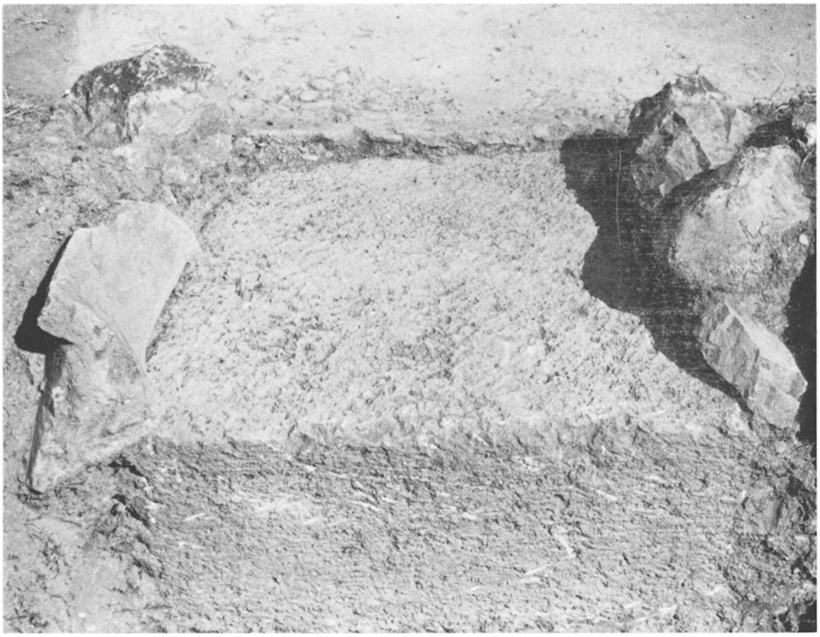

1. La base de colonne IV

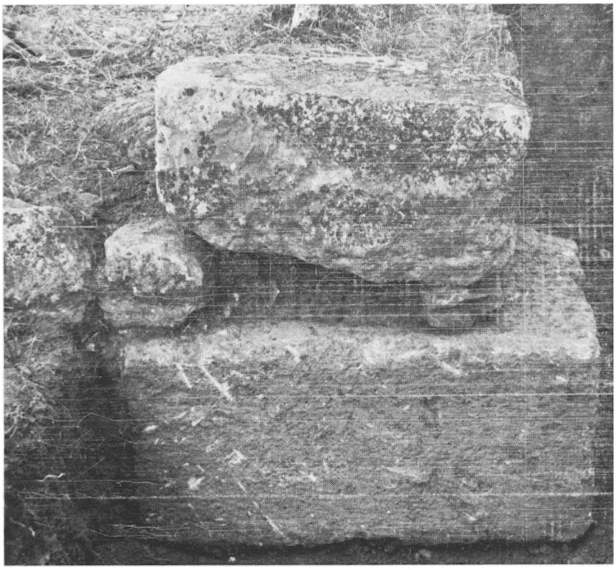

2. La base de colonne VIII

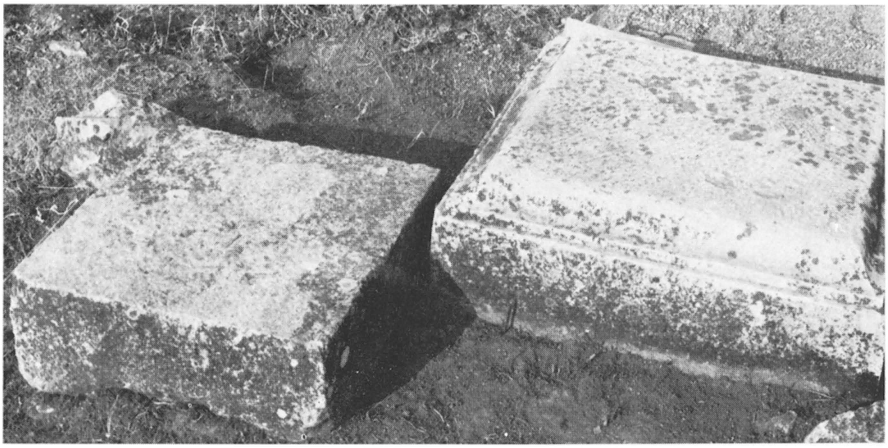

1. Les bases *o* (à gauche) et *m* (à droite)

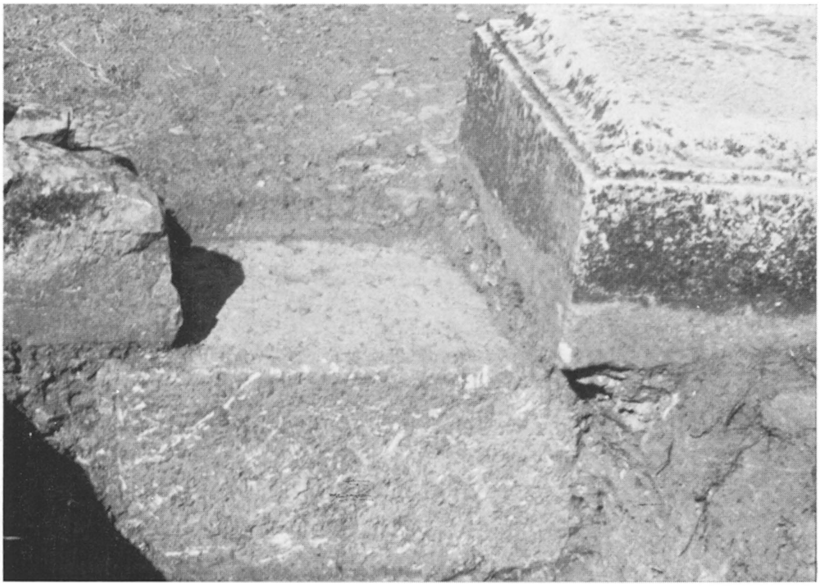

2. La base de colonne VI et la base *m*

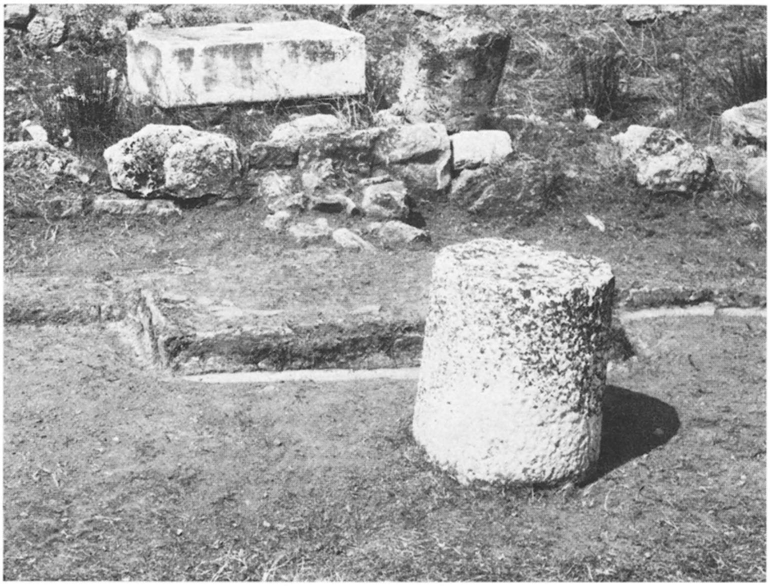

1. Le fond de la cella A et la base *p*

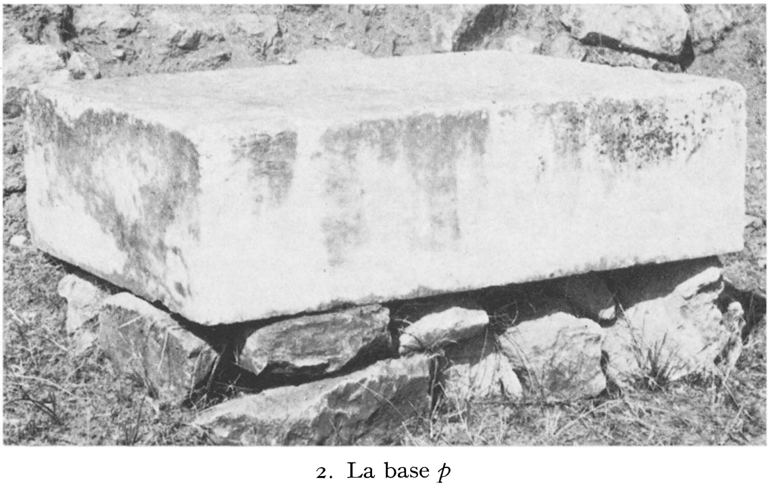

2. La base *p*

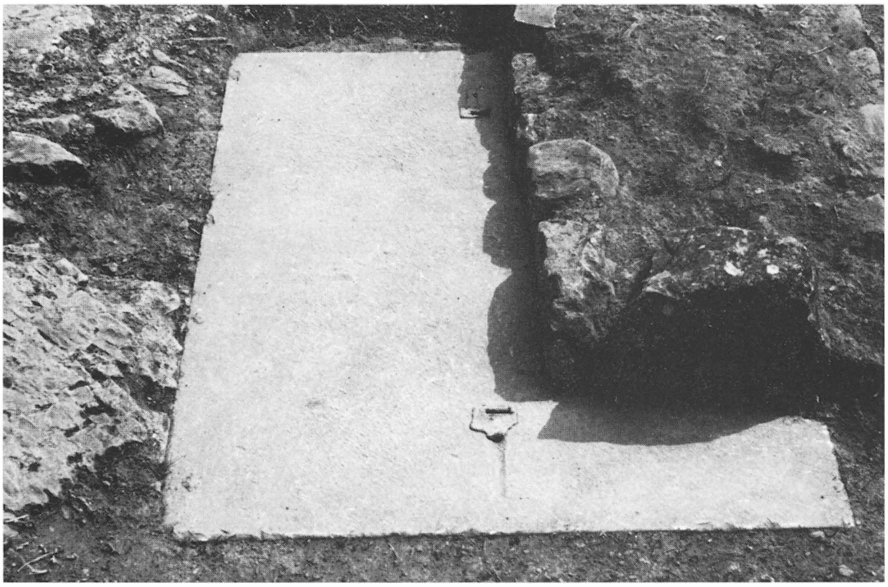

1. La plaque *h* et le mur *3* (à droite);
le pavement de tuileaux et le pavement de galets
de D'''' (à gauche)

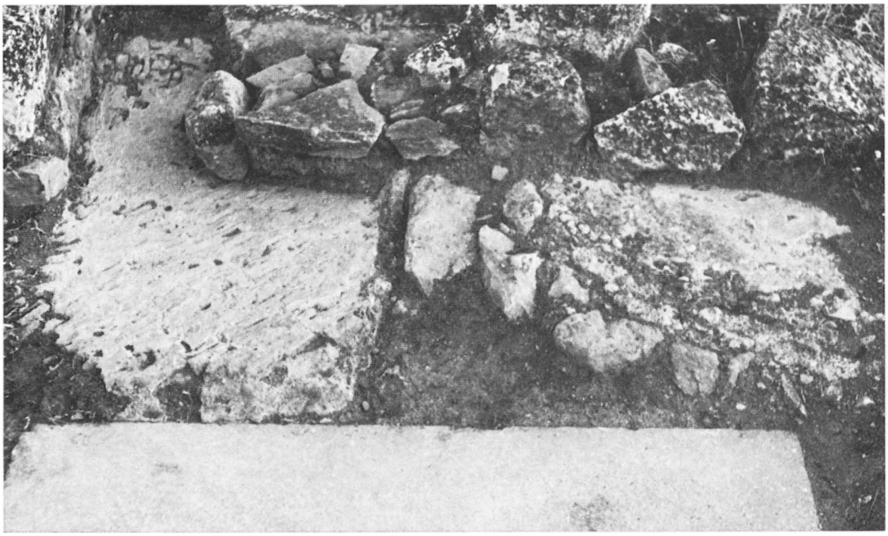

2. Le pavement de tuileaux de D'''' et le muret *6*
(à gauche); le pavement de galets (à droite)

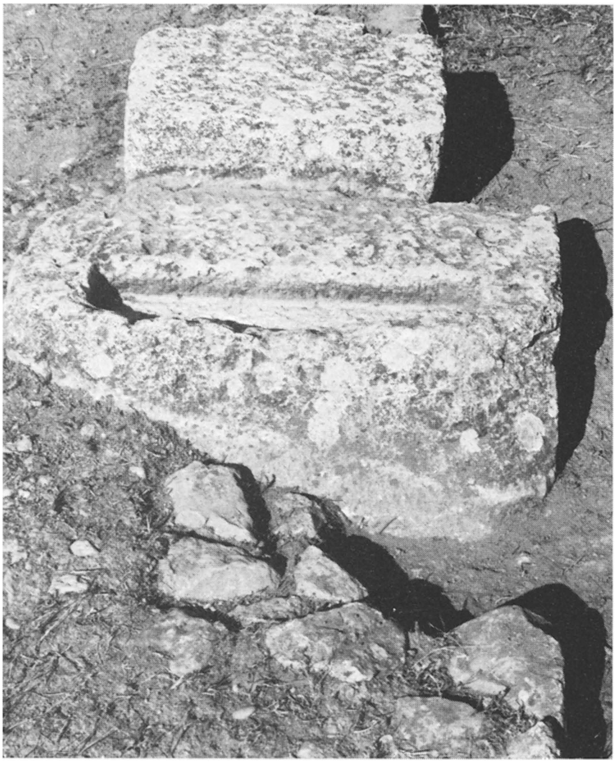

1. Le bloc porte-stèle *r* vu de l'Est

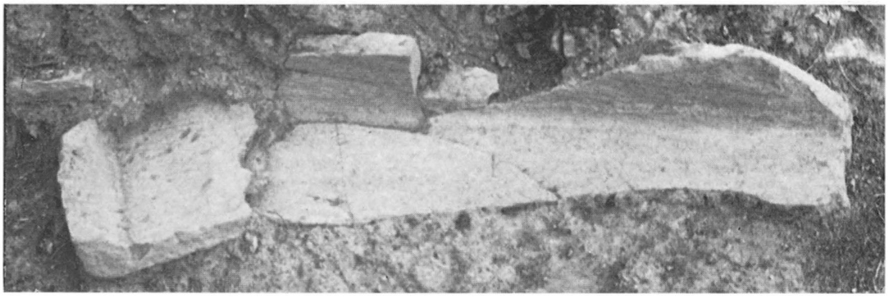

2. La canalisation *q*

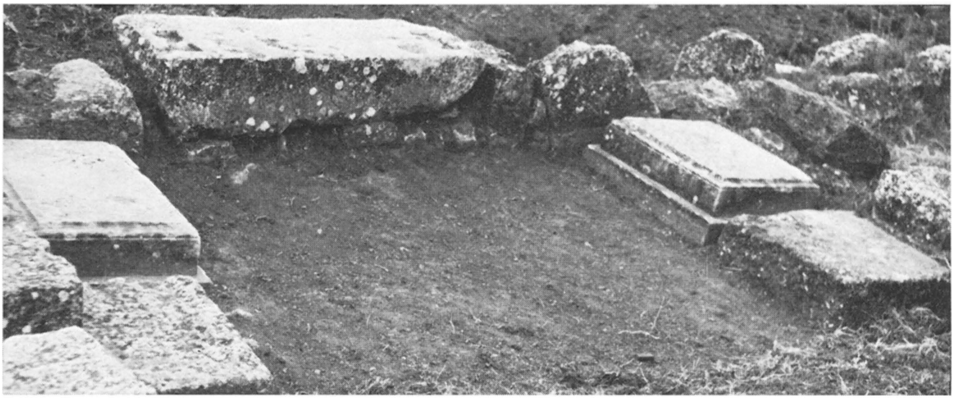

1. La porte du sanctuaire vue du Nord-Est

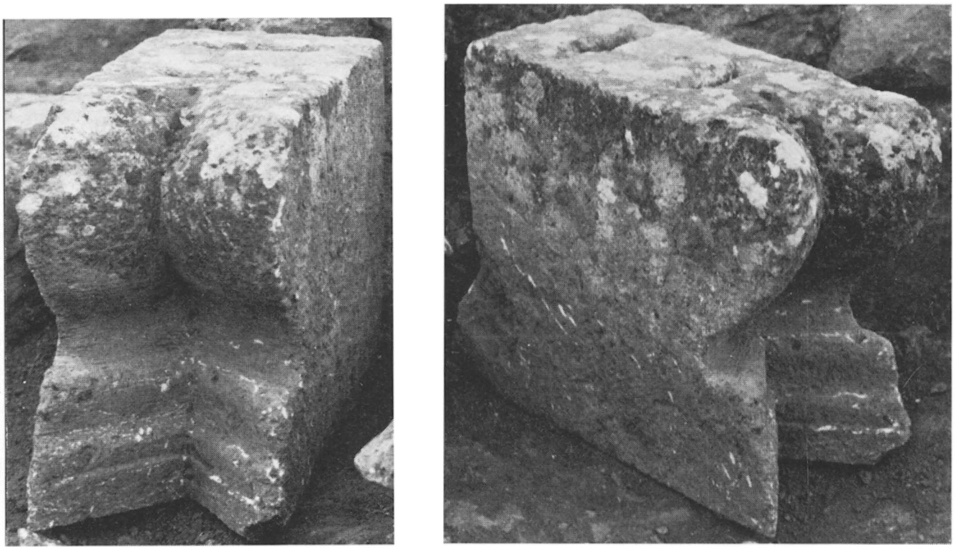

2 et 3. Le pied de banc angulaire du portique E

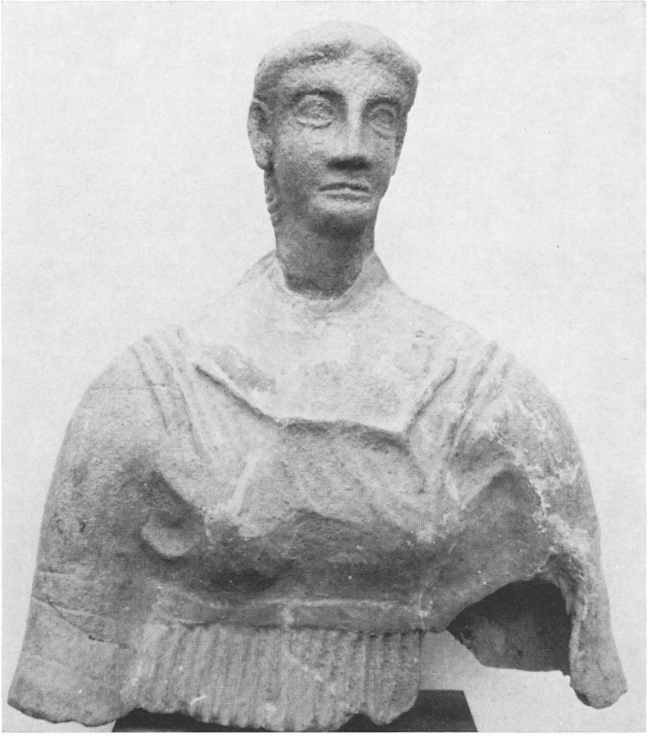

La figurine fragmentaire **2**

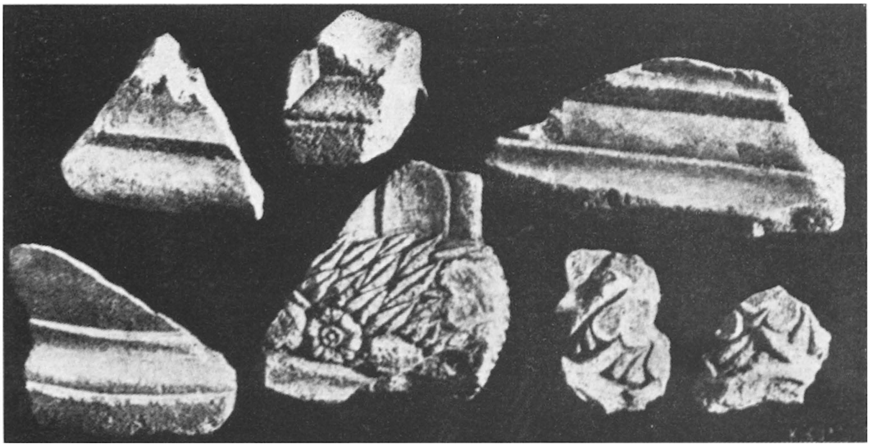

1. Fragments décoratifs **7**
(= N. Pappadakis, fig. 5)

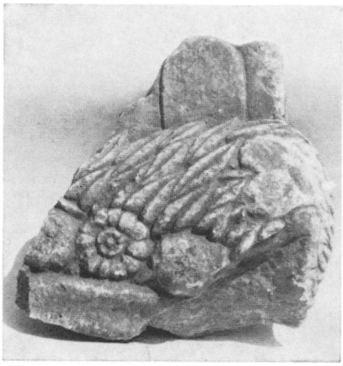

2. Fragment
décoratif

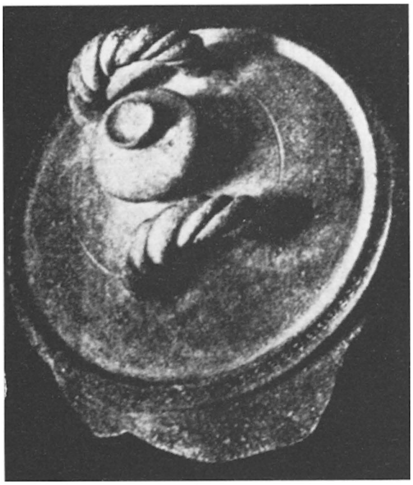

3. Fragment de vase **18**
(= N. Pappadakis, fig. 16)

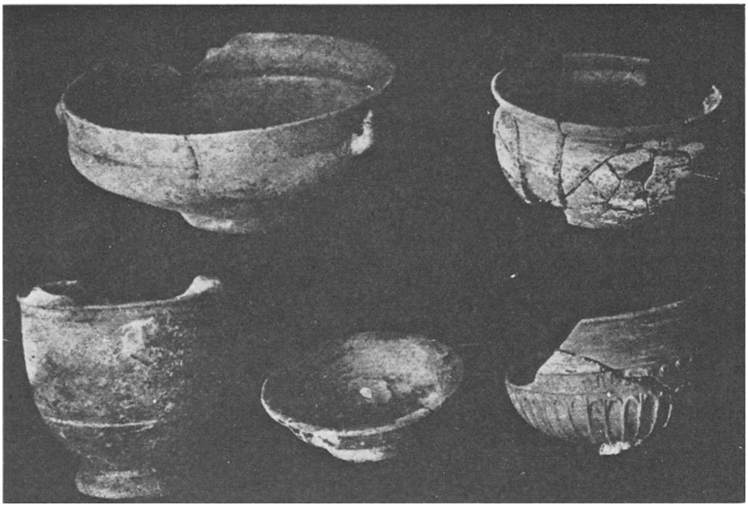

11 **48**

17 **12** **19**

1. Vaisselle (= N. Pappadakis, fig. 13)

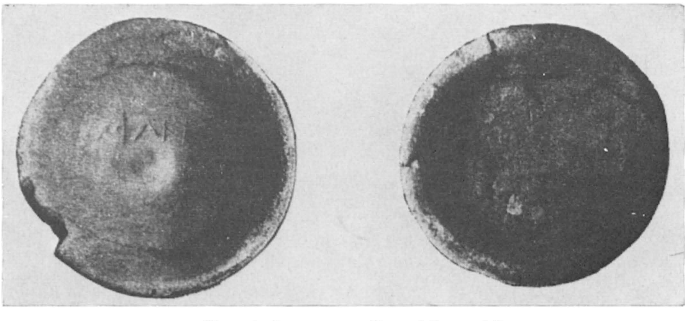

2. Fond des coupelles **12** et **15** (= N. Pappadakis, fig. 14 et 15)

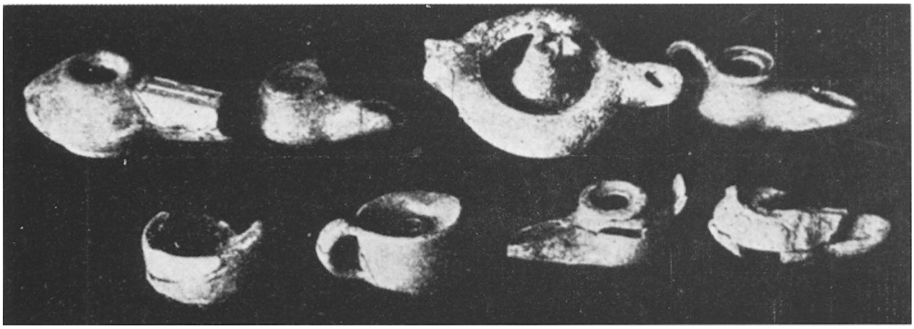

21 **26** **19** **27**
28 **25** **22** **33**

1. Lampes (= N. Pappadakis, fig. 17)

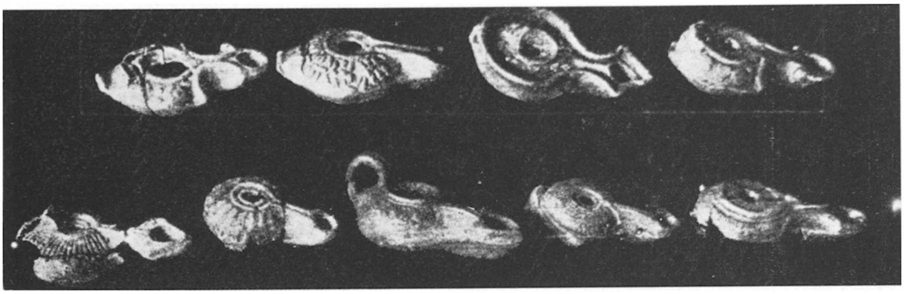

34 **35** **36** **37**
29 **38** **39** **30** **31**

2. Lampes moulées (= N. Pappadakis, fig. 18)

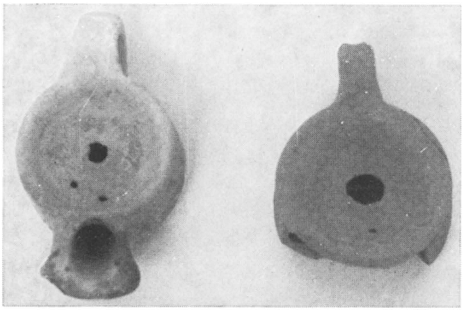

3. Lampes **24** et **25** (1:3)

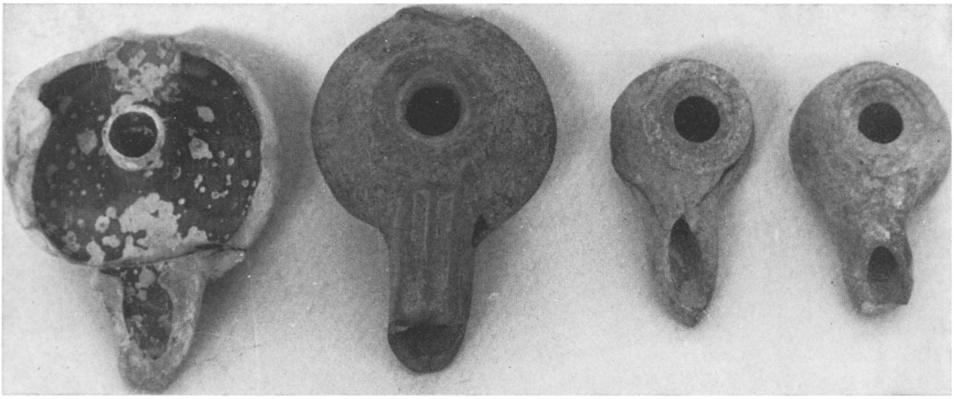

1. Lampes **20**, **21**, **22** et **23** (1:3)

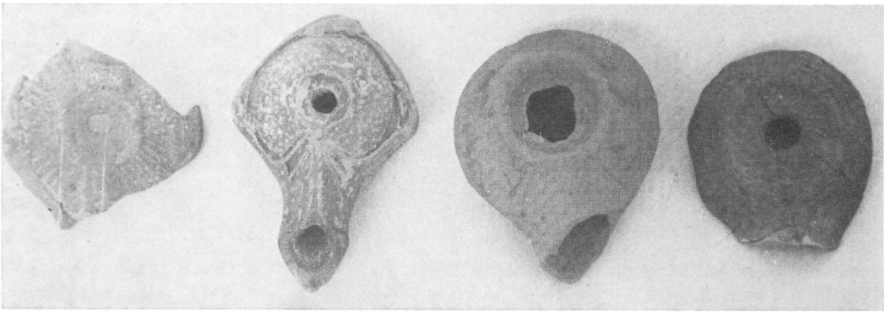

2. Lampes **29**, **30**, **31** et **32** (1:3)

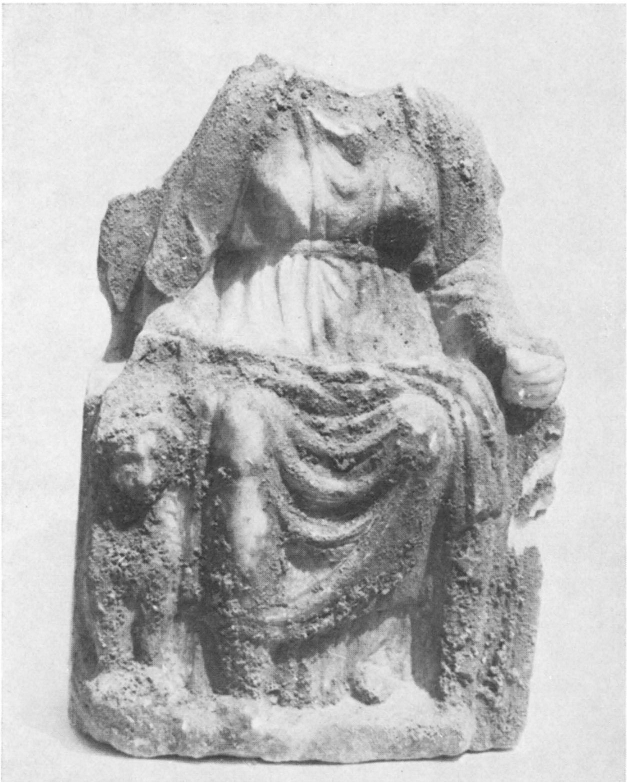

La statuette de Cybèle **46**

PLANCHE XXIX

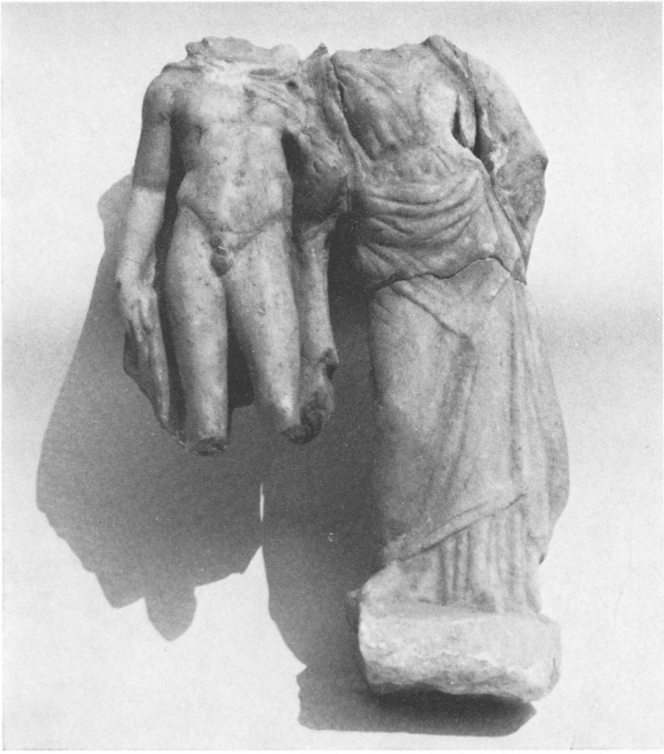

Le groupe **47**

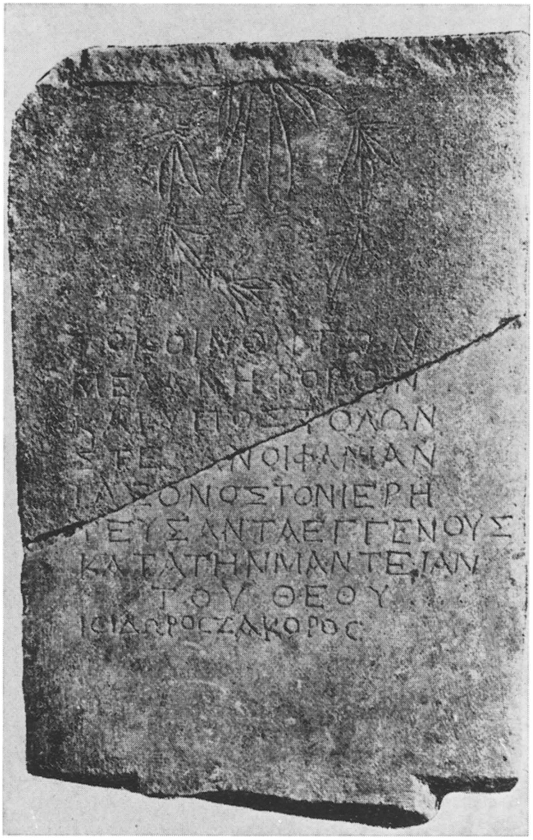
ΙΑΣΟΝΟΣ ΤΟΝ ΙΕΡΗ
ΓΕΥΣΑΝΤΑ ΕΓΓΕΝΟΥΣ
ΚΑΤΑ ΤΗΝ ΜΑΝΤΕΙΑΝ
ΤΟΥ ΘΕΟΥ
ΙCΙΔΩΡΟC ΖΑΚΟΡΟC

L'inscription honorifique **III**
(= N. Pappadakis, fig. 20)

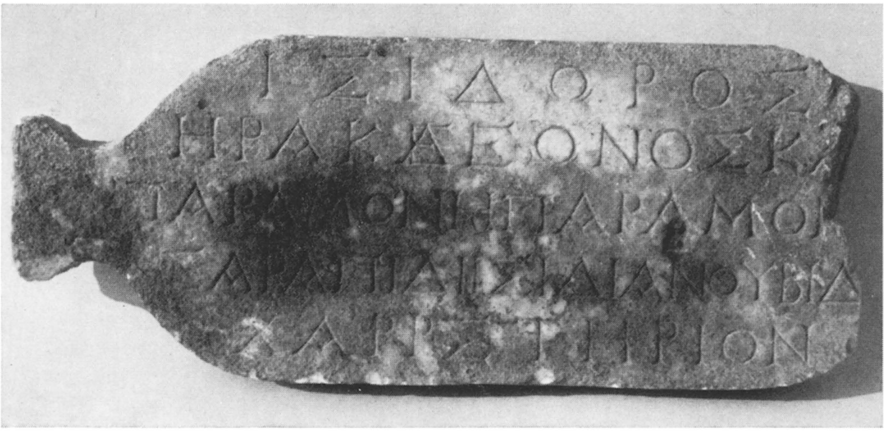
ΙΣΙΔΩΡΟΣ
ΗΡΑΚΛΕΩΝΟΣΚΑ
ΠΑΡΑΜΟΝΗΠΑΡΑΜΟΙ
ΣΑΡΑΠΙΔΙΙΣΙΔΙΑΝΟΥΒΙΔ
ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ

1. La dédicace **IV**

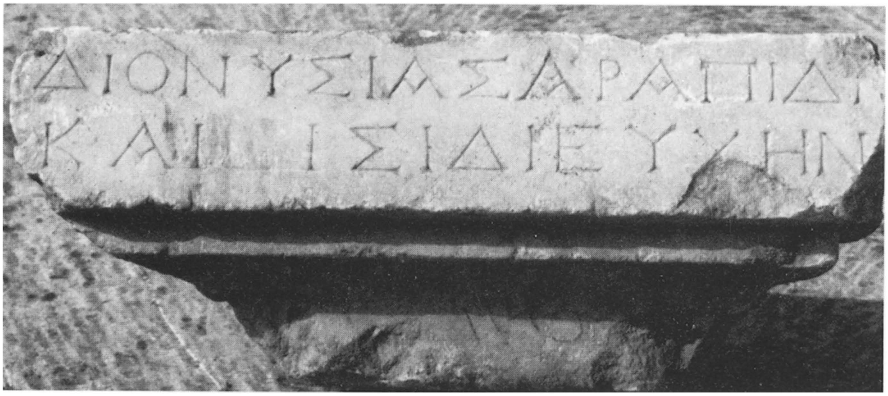
ΔΙΟΝΥΣΙΑΣΑΡΑΠΙΔΙ
ΚΑΙΙΣΙΔΙΕΥΧΗΝ

2. La dédicace **VII**

La liste de navarques **VIII**

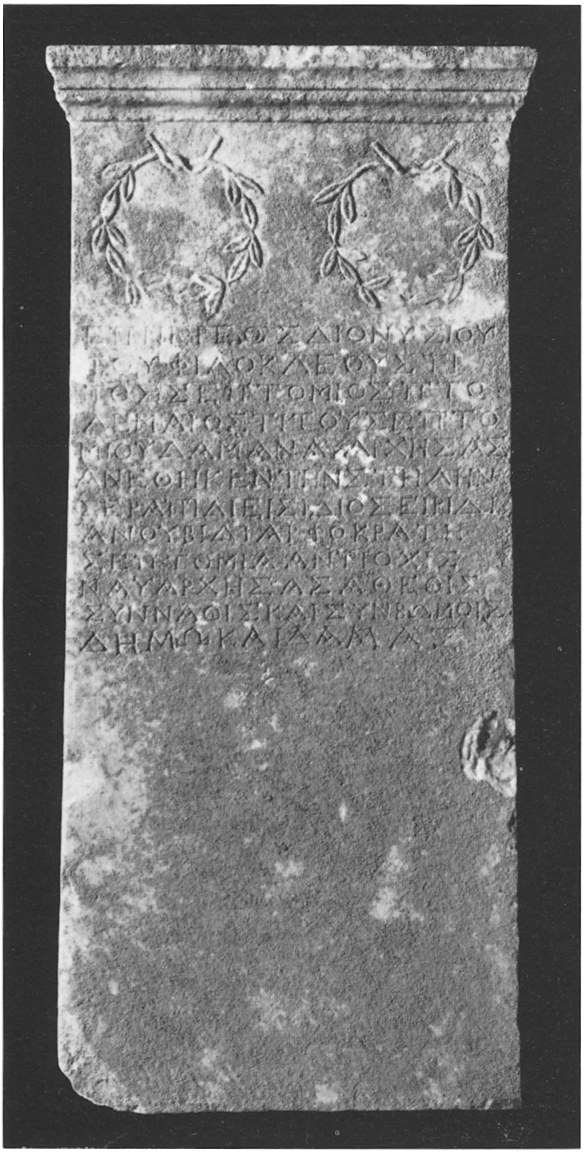
ΕΠΙΙΕΡΕΩΣΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΤΟΥΦΙΛΟΚΛΕΟΥΣΤΙ
ΙΟΥΣΕΠΙΤΟΜΙΟΣΠΤΟ
ΛΕΜΑΙΟΣΠΤΟΥΣΕΠΙΤΟ
ΜΙΟΥΔΑΜΑΝΑΥΑΡΧΗΣΑΣ
ΑΝΕΘΗΚΕΝΤΗΝΣΤΗΛΗΝ
ΣΕΡΑΠΙΔΙΕΙΣΙΔΙΟΣΕΠΙΔΙ
ΑΝΟΥΒΙΔΙΑΡΠΟΚΡΑΤΗ
ΣΕΠΙΤΟΜΙΑΑΝΤΙΟΧΙΣ
ΝΑΥΑΡΧΗΣΑΣΑΘΕΟΙΣ
ΣΥΝΝΑΟΙΣΚΑΙΣΥΝΒΩΜΟΙΣ
ΔΗΜΩΙΚΑΙΔΑΜΑ

La dédicace **X**

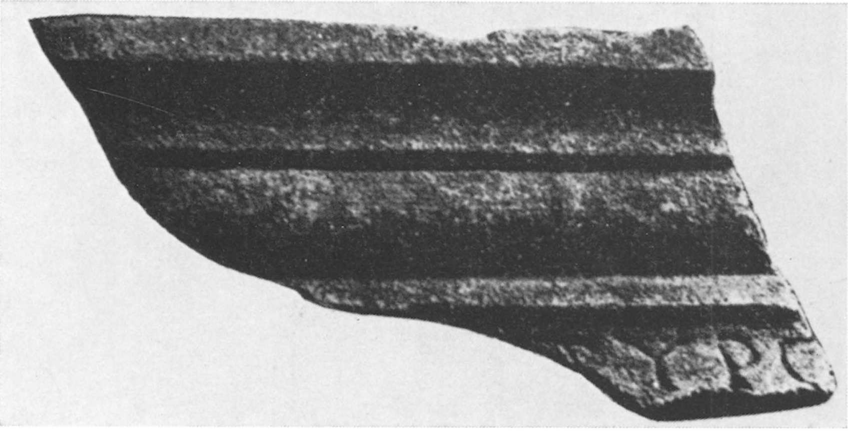

1. Le fragment inscrit **XII**
(= N. Pappadakis, fig. 23)

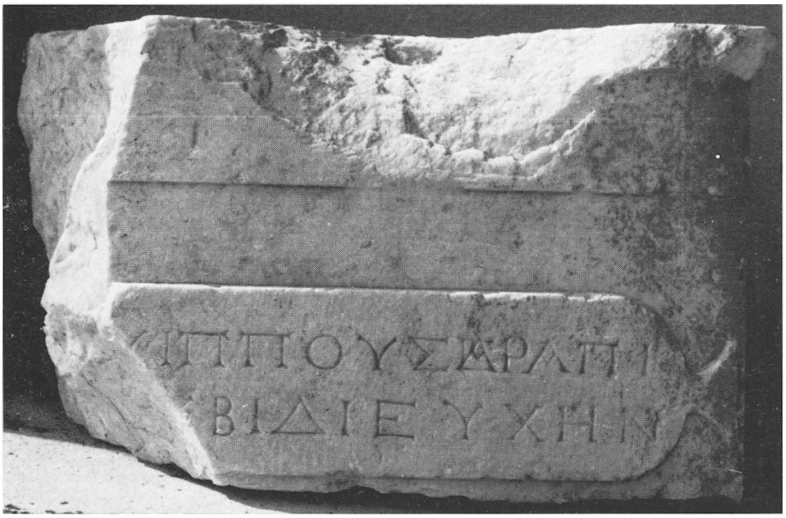
ΙΠΠΟΥΣΑΡΑΠΙ
ΒΙΔΙΕΥΧΗΝ

2. La dédicace **XIV**

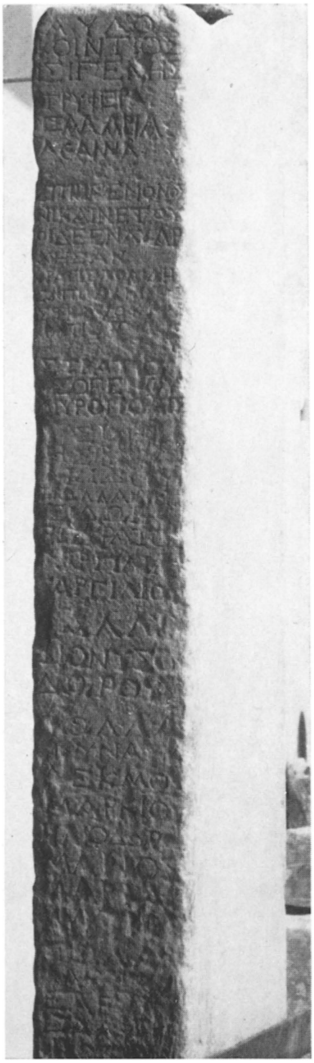

1. La liste de navarques **XV**

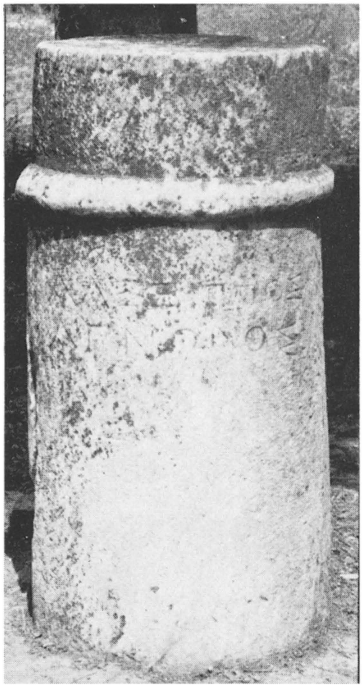

2. La colonnette funéraire d'Alexippos.

Planche XXXVI

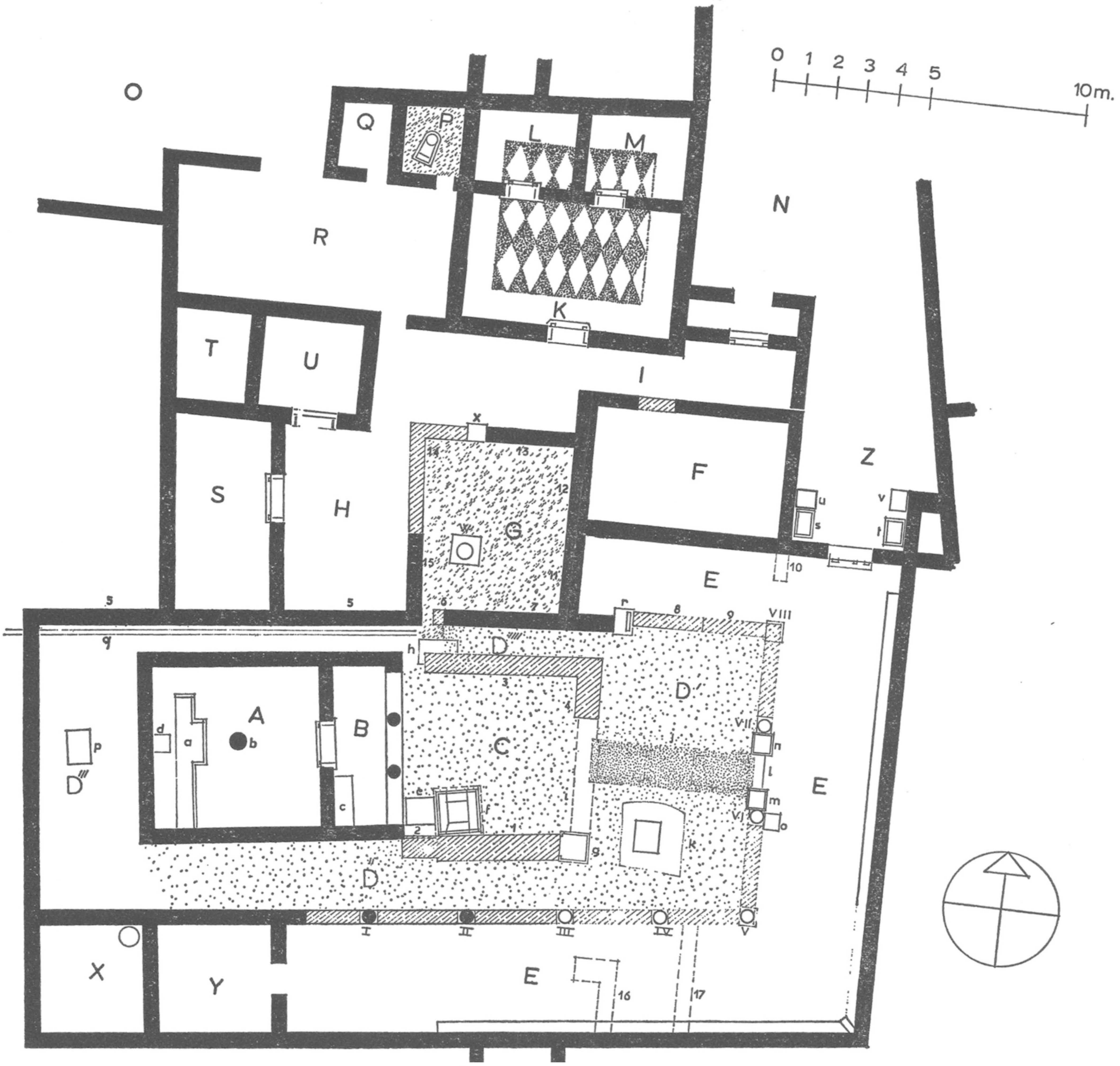

0 1 2 3 4 5 10m.
O
Q
P
L
M
N
R
K
T
U
I
S
H
G
F
Z
E
A
B
C
D
D'
D'''
X
Y
a
b
c
d
e
f
g
h
i
j
k
l
m
n
o
p
q
r
s
t
u
v
w
x
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII

Plan de l'état actuel de l'Iseion. Échelle 1:200. Relevé de Paul Auberson.